This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

1035

Per. 2755 d 23/1

Digitized by Google

REVUE BELGE.

TOME PREMIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE BELGE,

PUBLIÉE PAR

L'ASSOCIATION NATIONALE

POUR L'ENCOURAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT

DE LA LITTÉRATURE

EN BELGIQUE.

Tome Premier.

LIÉGE,
IMPRIMERIE DE JEUNEHOMME FRÈRES, DERRIÈRE-LE-PALAIS.

1835.

Digitized by Google

Digitized by Google

ASSOCIATION NATIONALE

POUR

L'ENCOURAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT

DE LA

LITTÉRATURE

EN BELGIQUE.

La marche naturelle des sociétés leur crée pour chaque phase de leur existence de nouveaux besoins et en même temps de nouveaux devoirs.

La Belgique entre dans une ère nouvelle ; son rôle va différer entièrement de ce qu'il dut être tant qu'il lui manqua l'indépendance. Dès qu'un pays est admis à prendre rang parmi les états européens, il contracte envers le reste de la grande famille des peuples, l'obligation de verser au foyer commun son contingent de lumières ; il éprouve le besoin de concourir pour sa part à acquitter le tribut de savoir que l'Europe doit au reste du monde.

L'Association nationale pour l'encouragement et le développement de la littérature en Belgique tend à l'accomplissement de ce devoir, à la satisfaction de ce besoin ; c'est de ce point de vue que la question littéraire en Belgique a été envisagée par ceux qui ont conçu la pensée de mettre en communication d'une manière régulière et facile les amis des lettres en Bel-

Digitized by Google

gique, de réunir en un seul faisceau les lumières éparses, pour en accroître la clarté.

Habiles à multiplier les ressources inépuisables de leur féconde patrie, les Belges ne négligeront pas les élémens d'une splendeur littéraire qui ne demande qu'à éclore. Elle a pour élémens sur tous les points du territoire, une foule d'hommes de loisir, jeunes et studieux; que leur faut-il pour qu'ils s'élancent dans la carrière? Qu'on leur en déblaie l'entrée, qu'elle leur apparaisse utile, honorable, accessible à quiconque veut fermement mettre la main à l'œuvre pour défricher un coin du vaste champ de l'intelligence humaine; travail immense, infini comme la pensée; travail dont les lettres sont le premier, le plus puissant instrument.

Chercher assidûment les moyens d'atteindre un si noble but, n'en négliger aucun, les signaler à l'ardeur des hommes studieux, offrir à leur émulation des palmes cueillies aux applaudissemens de toute la Belgique, élever une tribune où tous les amis du pays et des lettres pourront se faire entendre, publier un Recueil sur chacun des feuillets duquel un nom belge viendra s'inscrire : telle est la tâche à laquelle se dévouent les fondateurs de l'Association, l'œuvre à laquelle chacun de ses Membres est appelé à concourir.

Ce concours est du devoir de tous.

Puisse cet appel être généralement entendu!

Digitized by Google

ASSOCIATION NATIONALE

POUR

L'ENCOURAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT

DE LA LITTÉRATURE EN BELGIQUE.

Réglement Général.

1.

Il est créé une *Association nationale pour l'encouragement et le développement de la littérature en Belgique.*

2.

Elle est formée de tous les Belges ou habitans de la Belgique qui y auront souscrit. Chacun des associés est tenu de payer tous les ans dans le mois de janvier une cotisation de 10 francs. Il sera envoyé un avertissement aux personnes en retard, et si elles n'y ont pas fait droit dans la quinzaine, elles seront réputées démissionnaires.

3.

Des membres honoraires peuvent être adjoints à l'Association ; ils sont choisis par elle exclusivement à l'étranger. Ce choix pourra être provoqué soit par la

Digitized by Google

Commission administrative, soit par trois membres de l'Association.

4.

Une réunion annuelle et publique, à époque fixe et à trois mois d'intervalle, a lieu obligatoirement dans chacune des quatre grandes villes du royaume, Anvers, Bruxelles, Gand et Liége.

D'autres réunions sont facultatives : la Commission établie dans chacune de ces villes les détermine suivant le besoin ou les circonstances.

Toutes ces assemblées sont toujours annoncées au moins quinze jours d'avance par la voie des journaux.

5.

Dans les réunions obligatoires, des sujets sont mis au concours, des récompenses sont distribuées aux auteurs des mémoires couronnés.

6.

Tous les quatre ans, les quatre commissions siégeant à Anvers, Bruxelles, Gand et Liége, réunies en congrès littéraire, décernent, s'il y a lieu, un grand prix à l'auteur du meilleur ouvrage produit par un Belge dans l'intervalle de chacune de ces assemblées solennelles.

7.

Tout littérateur peut dans les réunions générales donner ou faire donner lecture d'une œuvre de sa composition qui préalablement aura été approuvée

Digitized by Google

par la Commission. Mention en est faite dans le recueil dont il est parlé à l'art. 17.

8.

La commission centrale est établie à Liége. Une Commission administrative siége dans chacune des autres grandes villes.

9.

Ces commissions se composent de neuf membres élus au scrutin et à la pluralité des voix, renouvelés tous les ans par tiers et toujours rééligibles. Les premiers membres sortans sont ceux qui ont obtenu le moins de voix. — En cas de parité le sort décide.

10.

Elles choisissent un président dans leur sein. Elles désignent aussi deux de leurs membres pour remplir l'un les fonctions d'adjoint au secrétaire général, l'autre celles d'adjoint au trésorier général, titulaires mentionnés plus bas.

11.

Elles ont mission de veiller à tout ce qui concerne l'exécution des statuts, ainsi qu'au bien-être de l'Association; de juger les pièces, mémoires et tous autres ouvrages envoyés au concours, de décerner les récompenses aux lauréats. Elles arrêtent telles dispositions d'ordre qui leur paraissent nécessaires ou utiles, sans pouvoir toutefois déroger aux présentes.

Aucun de leurs membres ne peut être admis à concourir.

Digitized by Google

12.

Un secrétaire général et un trésorier général sont nommés pour quatre ans à Liége, parmi les membres domiciliés dans cette ville. Ils sont aussi immédiatement rééligibles. Ils font de droit partie desdites Commissions.

13.

Ces titulaires doivent assister, sauf empêchement légitime, aux quatre réunions annuelles. Des indemnités de route et de séjour, fixées par la Commission centrale, leur sont accordées.

14.

Ils sont chargés, savoir :

Le secrétaire général : de dresser les procès-verbaux des assemblées générales de l'association, de la correspondance et de toutes les écritures qui s'y rattachent; de recueillir et de classer les ouvrages, mémoires et pièces quelconques dont la publication aura été ordonnée; enfin de rendre chaque année et alternativement dans chacune des quatre grandes villes, un compte détaillé des travaux de l'Association.

Le trésorier général : de la rentrée et du maniement des fonds de l'Association, des écritures relatives à cet objet, de rendre également tous les ans un compte détaillé de sa gestion.

15.

Ils tiennent chacun la liste générale des associés.

16.

Ils mandatent, après en avoir référé à la Commission

Digitized by Google

centrale, toutes les dépenses ordonnées par les autres commissions. Toutefois celles-ci peuvent sous leur responsabilité faire des dépenses urgentes.

17.

L'Association publie un recueil mensuel sur le plan tracé par les dispositions particulières arrêtées à cet égard.

Chaque associé en reçoit de droit un exemplaire.

Ce recueil se publie à Liége.

18.

Le gouvernement et les régences communales des villes d'Anvers, Bruxelles, Gand et Liége, seront appelés à contribuer par des subsides au développement de l'Association.

19.

L'Association se place sous la protection immédiate des administrations communales desdites villes dont le chef est de droit président honoraire de la commission administrative.

Elle appelle également le concours spécial des sociétés et des journaux littéraires du pays et généralement celui de tous les organes de la presse.

20.

Les présents statuts ne peuvent être changés qu'après convocation spéciale et à la majorité des deux tiers des votes des membres présens.

Dans tous les autres cas, la majorité relative suffit.

Digitized by Google

DISPOSITIONS TRANSITOIRES.

21.

La première réunion solennelle se tiendra à Liége dans les trois mois à dater du jour de la publication du premier N° du recueil mensuel. La seconde aura lieu dans celle des trois autres villes qui, la première, réunira 100 souscripteurs et ainsi de suite.

22.

A Liége seulement peuvent être effectués les changemens dont il est fait mention à l'art. 20.

23.

La Commission centrale est spécialement chargée de l'exécution de cet article, comme aussi de veiller à ce que dans les autres villes, les dépenses faites soient proportionnées aux ressources et ne dépassent dans aucun cas, celles qui seront occasionnées à Liége par d'autres causes que la publication du recueil mensuel.

Digitized by Google

RÉGLEMENT

Particulier

POUR LA PUBLICATION

DU RECUEIL DE L'ASSOCIATION.

ARTICLE 1er.

Le recueil publié mensuellement par l'Association est intitulé : *Revue Belge.*

2.

Il est divisé en trois parties savoir :

Histoire et Sciences. — Littérature et Beaux-Arts. — Mélanges.

3.

La *Revue Belge* est imprimée format in-8° et paraît par livraisons qui ne dépassent pas 100 pages d'impression. Les personnes étrangères à l'Association pourront s'abonner à la *Revue* au prix de 12 francs annuellement.

4.

Douze membres sont annuellement désignés par la Commission centrale, pour la rédaction des articles de la *Revue.* — Ils en fournissent un tous les deux mois.

Digitized by Google

5.

Ces membres rédacteurs peuvent signer leurs articles ou y apposer une initiale à convenir avec la Commission.

6.

La Commission Centrale dirige la publication de la *Revue*. — La partie *Mélanges* lui est spécialement confiée.

7.

Elle décide de l'insertion des mémoires, pièces de vers ou autres écrits qui lui sont adressés.

8.

L'insertion n'a lieu qu'autant que l'article a réuni les deux tiers des voix des membres présens de la Commission.

9.

Les pièces de vers et les mémoires couronnés ainsi que les procès-verbaux des réunions générales font partie intégrante de la *Revue Belge*.

10.

Il est spécialement rendu compte des travaux dus à des littérateurs belges, soit qu'ils habitent leur patrie soit qu'ils résident à l'étranger.

Arrêté les deux réglemens qui précèdent en Commission, ce mois de décembre 1834.

Digitized by Google

Les membres de la Commission centrale siégeant à Liége.

Polain, président.
Ed. Lavalleye, secrétaire adjoint.
Micha, Félix.
Ysabeau.
Demarteau.
Muller, trésorier adjoint.
Wodon.
Laran.
Herminne.
Weustenraad, secrétaire général.
J.-L. Mottard, trésorier général.

Ensuite de l'art. 11 du réglement général, un réglement d'ordre intérieur pour les séances de la Commission a été adopté le 4 janvier 1835.

Digitized by Google

Digitized by Google

De la Poésie dans l'Histoire.

Le monde moderne a longtemps vécu sur un petit nombre d'idées toutes formulées qui ne semblaient pas susceptibles de révision; longtemps on a fait du droit dans les limites de Cujas et Barthole, de la philosophie dans les limites de Scott et de St-Thomas d'Aquin, de la littérature dans les limites d'Aristote. Cette méthode avait sur toute autre un immense avantage : elle était usitée. Que de travaux, que d'efforts il eut fallu dépenser pour en mettre une autre en vigueur! On n'avait pas le temps. A la renaissance les momens étaient trop précieux, on vivait à la hâte, on découvrait un nouveau monde; on attaquait de vieilles croyances, les secousses religieuses, les secousses politiques se suivaient sans interruption; les lettres récemment retrouvées étaient une arme, rien de plus.

Si l'on cherchait à mieux écrire, c'était pour avoir mieux raison, pour pénétrer plus avant sous l'armure de son adversaire. Ainsi Pascal inventa contre les Jésuites cette prose mordante si glorieusement renouvelée de nos jours par Courrier. Le siècle de Louis XIV passa par là-dessus; et puis on vint nous dire : vos pères ont épuisé le beau en tout genre; vous aurez des gens d'esprit vous n'aurez plus d'hommes de génie, plus de chefs-d'œuvre, la matière manque; il n'y a rien de nouveau sous le soleil, axiome réchauffé du roi Salomon.

Ceux qui tenaient ce langage avaient eu aussi bien autre chose à faire que de créer une littérature, une poésie. Créer c'est comprendre; pour comprendre il faut méditer longuement sans distraction; ce n'était pas l'affaire des démolisseurs. Tout dévoués en apparence à la littérature, elle n'était cependant pour eux qu'un moyen; on aspirait à une position littéraire, mais, une fois enlevée, cette position servait à toute autre chose

Digitized by Google

qu'à l'avancement des lettres : on démolissait, cette besogne devait être faite de nos jours, la voilà bien avancée. Nous avons par devers nous les fruits de la grande crise révolutionnaire, suite et conclusion du 18me siècle. C'est parce que nous sentons pouvoir vivre quelques instans sur les conquêtes de nos pères que, dans le domaine des sciences, des arts, des lettres surtout, nous nous livrons à des explorations nouvelles dans un but nouveau. Les résultats sont ce qu'ils peuvent être; tant d'essais ne sauraient être tous heureux; on cherche, on tâtonne; le siècle étant à la spéculation, beaucoup spéculent en lettres comme d'autres en denrées coloniales. Mais à travers cette confusion quelques vérités se font jour. On est étonné d'entrevoir de moment en moment des clartés inattendues; à leur aspect, on s'écrie involontairement, c'est bien cela! Des symptômes impossibles à méconnaître annoncent la prochaine aurore du jour où la poésie transformée va sortir de sa chrysalide. Quelqu'un écrit : tout est dit pour ceux qui n'ont rien à dire; une autre voix fait entendre ces paroles remarquables : toute littérature se résout en poésie. Que sont de pareils traits de lumière? Non pas encore des principes, mais des espérances de principes.

C'est une belle histoire à faire que celle de la poésie, les matériaux ne manquent pas; des littérateurs connus, d'autres qui le seront, s'en occupent dans le silence du cabinet. L'enseignement public ne dédaigne plus cette matière; non que par lui la question soit près d'être résolue, mais on est sur la bonne voie, on arrivera. Déjà le public sent combien il est absurde de couper toute la littérature en deux tranches, mettant d'un côté tout ce qui est poésie, de l'autre tout ce qui n'en est pas. Ceci conduit à rechercher ce que c'est que la poésie : grande question! Les pédans ne sont point embarrassés à la résoudre; mais on les écoute peu, personne ne veut plus se payer de leur dogmatisme vide et faux. On ne peut, dit-on, définir la poésie, on la sent; cela seul vaut une définition. Rien n'empêche de l'accepter en attendant mieux. Dans le fait, tout ce qui éveille en nous un sentiment renferme en soi une poésie qui

Digitized by Google

par elle-même se fait comprendre à l'ame; la nature des faits dont nous sommes témoins fait naître en nous les émotions de l'admiration, de l'horreur, de la pitié, comme la nature sauvage, riante, austère ou sublime d'un paysage détermine les impressions que produit sur nous son aspect. Ainsi conçue la poésie s'élargit indéfiniment; elle n'a plus rien de limité, de borné. C'est une vue de l'infini. Partout la poésie résulte de la lutte entre le fini et l'infini; de quelque façon qu'on s'y prenne on ne saurait donner le caractère de l'infini aux faits qui n'en portent pas l'empreinte; on ne saurait non plus empêcher les faits par qui l'infini se révèle de répandre au dehors leur poésie, quand même ils devraient long-temps attendre pour avoir leur tour. Mais je ne dois qu'indiquer ici des données dont les développemens trouveront peut-être leur place ailleurs; il suffit de montrer que prise dans sa véritable acception, la poésie est inséparable de l'histoire, que l'histoire est une source inépuisable de poésie.

Les sceptiques avaient presque réussi à faire admettre par le dernier siècle leur axiome célèbre : *l'histoire est un mensonge convenu.* Cette proposition me semble diamétralement contraire à la vérité, l'histoire ne s'invente pas; les hommes, dit Ballanche, ne sauraient se donner des traditions; mais nier les traditions, c'est dénaturer l'histoire, c'est en retrancher la poésie; mais raconter les faits sans leur poésie, ce n'est pas écrire l'histoire, c'est la châtrer.

Toutes les fictions, dit Chénier, sont du domaine de la poésie; je trouve la proposition contraire encore plus vraie; c'est la vérité qui est poétique avant tout et pardessus tout; si les fictions participent de cette poésie, c'est comme emblême de la vérité. La poésie de la vérité se conserve dans les traditions : quand même tous ceux qui savent écrire conviendraient de vendre leur plume aux ennemis de la vérité, ils ne pourraient rien sur le peuple conservateur des traditions. N'avons-nous pas été de nos jours inondés d'histoires mensongères soldées pour calomnier le passé? Le peuple a-t-il puisé ses convictions dans ces calomnies? S'il n'existait

Digitized by Google

d'autre récit de la vie de Napoléon que les infâmes diatribes de Walter Scott, croit-on qu'elles empêcheraient le vieux soldat de raconter à ses fils, au foyer de sa chaumière, la gloire immortelle du grand Empereur? Ainsi le peuple introduit forcément la poésie dans l'histoire, il l'y maintient en dépit des mensonges que ceux qui écrivent peuvent s'efforcer d'accréditer de concert, car le peuple est puissamment remué par la poésie des grands hommes et des grandes choses; et puis il arrive un moment où l'opinion de toutes les classes de la société redevient conforme à celle du peuple.

La démonstration de ces faits généraux découle des diverses transformations subies par l'histoire depuis un siècle. L'histoire n'a pas toujours eu pour le public l'importance qu'on lui accorde aujourd'hui que chacun y cherche des argumens en faveur de ses opinions et de ses espérances. Ceux mêmes qui ne lisent que par désœuvrement, reviennent à l'histoire comme à une nourriture saine et substantielle, rebutés de l'enflure et du vide des productions exclusivement à leur usage; c'est un des symptômes les plus consolans de notre avenir littéraire. Aussi voyons-nous en France et en Belgique les hommes les plus éminens se livrer aux travaux historiques en vertu de cette loi si bien formulée par Courrier : *parlez aux hommes de leur intérêt et de leur intérêt du moment.* Mais les esprits n'ont pas toujours suivi cette direction. Il y a eu de longs interrègnes dans les sentimens publics. On sait de quel profond sommeil ils dormirent à plusieurs reprises entre Louis XIV et la révolution. Le public français d'alors ne prenait intérêt à rien, c'est avec des riens qu'on occupait son oisiveté; les niaiseries littéraires formant sa pâture habituelle restent en témoignage de cette vérité, témoignage aussi sûr, aussi digne de foi que les récits des contemporains; où était alors la poésie? Les arts, les lettres, l'histoire en gardaient à peine de faibles traces. C'était alors que Regnard, dans une satyre contre les conquérans, osait dire en parlant de la vertu sauvage des vieux Romains :

Digitized by Google

De si rares vertus, de si hautes maximes,
Par leur trop de hauteur dégénèrent en crimes,
Et le crime élevé, de gloire revêtu,
Perd son nom dans son vol et se change en vertu.

Dans la même satyre il rapporte l'histoire vraie ou fausse de ce pirate contemporain d'Alexandre qui se croyait de bonne foi un Alexandre au petit pied; puis il ajoute par forme de réflexion :

N'avait-il pas raison? car si, pour le bien prendre,
Ce pirate eut été plus voleur qu'Alexandre,
Par un fâcheux retour alors on aurait vu
Le premier sur le trône et le second pendu.

Voilà comme on comprenait les grands hommes, ceux dont la vaste pensée a eu mission d'ouvrir par la guerre de glorieuses relations entre les diverses familles de la race humaine. J. B. Rousseau, celui qu'on désigne sous le nom de Rousseau-le-poète, comme si J. J. Rousseau avait été sans poésie, ne conçoit pas autrement Alexandre; il est de l'avis de Regnard-le-comique; Alexandre, Sylla, Attila, il n'y fait aucune différence. Dans celle de toutes ses productions la plus digne de lui survivre, l'*Ode à la Fortune*, il prend justement le contre-pied de la poésie de son sujet. On connaît cette chute si souvent reproduite :

Mais, au moindre revers funeste,
Le masque tombe, l'homme reste,
Et le héros s'évanouit.

Ces vers sont beaux, sans doute, et il ne m'appartient pas d'y trouver à redire; mais, nous qui avons vu Napoléon, nous jugeons différemment les grands hommes antiques; pour nous, Alexandre, César, ne sont point des prédécesseurs d'Attila; nous qui avons tenu si long-temps nos regards douloureusement attachés sur le rocher de Ste-Hélène, nous savons qu'après les revers, le héros ne s'était point évanoui. L'un des plus sincères admirateurs de ce héros, hors de pro-

Digitized by Google

portion avec tous ses devanciers, a dit, cherchant à rendre cette pensée :

> Si ce jour où le sort lui ravit la victoire
> Eût vu Napoléon tomber au champ d'honneur,
> L'exil sur un rocher manquerait à sa gloire
> Comme aux crimes de son vainqueur.

Les peuples, d'un bout de l'Europe à l'autre, sentaient ainsi la poésie des revers du grand homme, et non comme l'entendait Rousseau-le-poète. Ses confrères, de nos jours, ne commettraient plus une semblable bévue; ils ont été trop souvent en présence du sublime, et nous aussi. Voilà pourquoi les historiens de cette époque, et ceux de la nôtre qui restent dans cette ornière, ne sont plus ni supportés ni supportables. Vély, Villaret, Garnier, le bonhomme Rollin, Vertot, St-Réal, Mr Gaillard, Mr Anquetil, nous assomment dès le collége; au sortir du collége et même avant, nous avons lu Châteaubriand, Daru, Thierry, de Barante, Monteil, Michelet, Armand Carrel; nous sommes à jamais dégoûtés des insipides rhéteurs, habiles seulement à défigurer l'histoire, à rapetisser les grands hommes. A plus forte raison, si l'un de nous s'ose essayer dans la carrière, il ne songera point à suivre l'ornière des rhéteurs; là ne sauraient être nos modèles. Ouvrez au hasard l'un de ces livres qui semblent écrits pour nous fausser le jugement, de dessein prémédité, l'histoire de Mr de Ségur, par exemple; voici comme il termine le portrait de J. César :

« Son génie était vaste comme le monde qu'il dominait; mais, de même qu'en admirant les pyramides d'Egypte, on s'étonne de voir que ces masses, victorieuses du temps, aient coûté tant de sang et d'or sans aucune utilité pour le genre humain, de même, on regrette en contemplant César, dont le nom a traversé les siècles, que sa grandeur colossale funeste aux hommes, et fondée sur les débris de la liberté, n'ait pas eu pour base, la vertu. »

Voilà, sans doute, une période des plus académiques;

Digitized by Google

mais, par malheur, tout ce qu'elle raconte est faux. Quelle ame avez-vous donc, Mr le Comte, pour comprendre un grand homme? César n'a jamais ressemblé à une pyramide d'Egypte, sa grandeur n'a point été funeste aux hommes, et il n'a pas tué la liberté, comme cela nous est répété depuis des siècles, de pédant en pédant. Elle était morte à Rome, la liberté, long-temps avant César. Ecoutez le poète : *quand César vint, la vertu était passée à Rome, il ne restait que la gloire, il la prit, faute de mieux.* Ainsi chanta Châteaubriand. Ecoutez Michelet racontant la mort de César : *il avait bien autre chose à faire que de songer à sa sûreté personnelle. Et d'ailleurs, que lui importait à lui? Malheur aux meurtriers!*

C'est avec ces chaudes couleurs qu'il faut peindre les grands hommes, ou ne pas s'en mêler. C'est pour les grands hommes et les grands événemens que la poésie doit s'identifier avec l'histoire. Comparez quelque froid récit de la mort de Louis XVI à cette expression poétique : *la France envahie par les rois de l'Europe, leur jeta pour défi la tête d'un roi.*

Ou bien encore avec ces vers, si connus, de Béranger :

> La liberté mêlait à sa mitraille
> Des fers rompus, et des sceptres brisés.

Comparez quelque froid récit de la mort de Napoléon à cette exclamation du poète :

> Qui lui, mourir? O gloire! Quel veuvage!
> Autour de moi pleurent ses ennemis.

Cette poésie est-elle moins vraie que l'histoire? consultez là-dessus le peuple; il n'est ni comte ni académicien, il comprend les grands hommes. C'est pour cela qu'il ne leur garde pas rancune pour le mal qu'il en peut accidentellement recevoir; il sait bien que les sots chargés en temps ordinaire du soin de régler ses destinées, ne l'en tiennent pas quitte à meilleur compte; avec les grands hommes, il a la gloire, par-dessus le

Digitized by Google

marché. Cette gloire, il sait bien la faire revivre quand il retombe sous des maîtres idiots, intéressés à l'étouffer. C'est ce que nous avons vu après la chute de Napoléon, en France et en Belgique, nous tous qui formons la génération actuelle. Ce trait de justice populaire si éminemment poétique doit occuper le premier plan de tout tableau historique des temps postérieurs à l'empire. Qu'un écrivain de talent entreprenne d'écrire l'histoire de cette période, si plate en apparence, où de si petits hommes, livrés à de si misérables intrigues, pensaient faire de l'histoire, parce qu'ils étaient soufferts à la tête des peuples qui laissent régner, il ne pourra sans manquer à sa mission, s'abstenir de montrer dans les divers élémens sociaux l'influence des souvenirs de l'empire.

Il ne manquait pas alors en Europe de journalistes et d'historiens gagés pour traîner dans la boue la gloire de l'empire. Qui prit soin de la venger? Le peuple. Quelle classe de la société fournit les poètes, les artistes, interprètes de ces sentimens de poétique admiration? Le peuple. Lui seul en France sentait profondément les outrages prodigués à la France par les deux invasions, les deux restaurations; lui seul en Belgique pleurait sur le captif de Ste-Hélène et voulait douter de sa mort prématurée, tandis que l'élite du grand monde allait danser les pieds dans le sang sur le champ de bataille de Waterloo. Le peuple seul inspira la muse de Béranger, d'Emile Debraux, le crayon de Bellangé, de Charlet, de tous ceux qui répondirent à l'appel quand le poète osa dire :

D'un lâche oubli, vengeons les trois couleurs...
A l'aigle éteint nous redevons des pleurs.

Le voyageur parcourant alors la France et la Belgique était frappé de ce contraste entre les sentimens des différentes classes de la société. Dans chaque chaumière, il retrouvait les victoires de Marengo ou d'Austerlitz enluminées à deux sous la feuille; s'il passait près d'un atelier, il entendait les travailleurs chanter Napoléon; il assistait aux respects de la population des campagnes

Digitized by Google

pour chaque vieux brave revenu à la charrue après avoir visité en vainqueur toutes les capitales de l'Europe.

Dans les salons du grand monde, que voyait-il? le buste de Louis XVIII en plâtre couronné de laurier sauce, ou bien encore, quelque belle gravure richement encadrée, représentant quelqu'un des oppresseurs de l'Europe, soit Hun, soit Goth, soit Vandale; de Napoléon et de sa gloire, pas le mot. Pour que tout cela passât de mode, il fallut que la chute des Bourbons parût assurée et même assez prochaine; le peuple n'avait point attendu : qu'avait-il besoin d'attendre? C'est de lui, c'est pour lui qu'on a dit : *il ne suffit pas que la patrie soit heureuse, il faut encore qu'elle soit glorieuse.*

Voilà ce qu'aurait à retracer l'historien assez hardi pour aborder l'histoire contemporaine. Peu d'auteurs y hasardent leur renommée acquise : ils ont raison. A Naples, on laisse la lave se refroidir, avant de bâtir avec ou dessus.

De long-temps, d'ailleurs, la besogne ne manquera. L'histoire presqu'entière est à refaire. Il n'en saurait guère être autrement, entre une période littéraire accomplie, et une autre qui cherche son chemin pour s'accomplir.

Les survivants de la période accomplie se bouchent les oreilles et crient au scandale quand on leur démontre le ridicule énorme de ce qu'ils ont cru, admiré, enseigné. Mais quand même ils vous écouteraient de la meilleure foi du monde, ils ne sauraient être amenés par la plus complète évidence à comprendre les mots littérature, philosophie, poésie, histoire, autrement qu'ils ont commencé à les comprendre. Pour eux, philosophie, c'est toujours l'ironie voltairienne; littérature, c'est toujours la reproduction des types convenus; poésie, c'est la langue versifiée, sonore, harmonieuse, doucereuse ou ronflante selon les cas : point de poésie pour eux hors de ces limites, car de leur temps la poésie avait des limites, ni plus ni moins qu'une figure de géométrie. En histoire, l'absence de poésie, suite de l'absence de vérité, ne les scandalisait pas

Digitized by Google

autrement dans les inventions de Vertot ou de St-Réal. Que Bedmar ait ou n'ait pas conspiré à Venise, ce n'est point une affaire; que St-Réal dénature la populace vénitienne, son gouvernement, le caractère si remarquable de son aristocratie, qu'importe ? Voici une conspiration; il y a exorde, narration, péripétie; voici des portraits, des harangues, des phrases à trois membres, des périodes à trois phrases, des tirades à trois périodes; c'est de l'histoire. Etudiez cela, jeunes gens, et surtout, tâchez d'oublier que vous avez du bon sens, et d'autres modèles. Voilà pourtant où était tombée l'histoire aux mains des rhéteurs semblables à ceux de la basse latinité s'exerçant sur le premier texte venu, peu soucieux de la vérité, étrangers à la poésie de l'histoire.

Il fallut encore que l'histoire passât par une forme différente pour arriver à celle qu'elle a revêtue de nos jours; il lui fallait concourir comme toutes les autres branches de la littérature au dix-huitième siècle, à la propagation des idées nouvelles, travail préparatoire d'où devait naître la révolution.

Dans cet esprit furent conçus ces grands travaux qui exercèrent une si grande influence; l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* de Voltaire en est resté le type le plus remarquable. La poésie du sujet y est subordonnée comme tout le reste à un but que l'auteur ne perd pas un instant de vue. N'y cherchez point la lutte courageuse de la papauté contre l'empire, le sacerdoce disputant le terrain à la monarchie féodale, l'idée triomphant du sabre, l'impuissance de la force brutale proclamée au moment même où seule, sans contre-poids, la force brutale semblait dominer en Europe; ne lui demandez point le tableau de la haine profonde des seigneurs contre les clercs, d'origine servile, l'accord de ces clercs avec les serfs devenus bourgeois, leur concert changeant en monarchie pure l'anarchie féodale, aidant à nationaliser les peuples par la puissance de l'unité. Ce n'est point infidélité préméditée de la part de Voltaire; n'étudiant l'histoire que sous un point de vue, il néglige tous

Digitized by Google

les autres. Ainsi le jésuite Daniel, chargé par Louis XIV d'écrire une histoire de France destinée à faire briller les hauts faits des Bâtards, des rois ou des princes, obéit si ponctuellement que, qui voudrait prendre son livre au sérieux, pourrait croire que depuis Pharamond, tout en France a été fait par des bâtards. Ce que Daniel fesait pour de l'argent, Voltaire le fesait pour la propagation de ses doctrines. Comment aurait-il pu prendre l'histoire sous un autre aspect, lui qui avouait qu'il aurait sacrifié les plus beaux effets dramatiques de sa tragédie de Mahomet pour mettre en relief ces deux vers seulement :

Les mortels sont égaux, ce n'est point la naissance,
C'est la seule vertu, qui fait leur différence.

Ceci ne tend point à porter atteinte à la gloire littéraire de Voltaire et de son école; c'est le simple énoncé d'un fait qui me semble évident et qui caractérise avec beaucoup de justesse, à mon avis, la dernière forme par laquelle l'histoire a passé avant d'arriver à notre époque. Tout cela d'ailleurs est si loin de nous!

L'histoire est de nos jours travaillée pour elle-même.

Quelques gens de lettres peuvent bien entrevoir comme un but éloigné une place au conseil d'état, sur les bancs de la pairie, ou même au banc des ministres; mais tous ont pour but principal et immédiat, la faveur du public. Cette réaction de l'opinion sur la littérature accélère la transformation de l'histoire, elle tend à la rendre de plus en plus fidèle, complète, vraie, par conséquent poétique.

Ainsi, quand dans le texte de l'histoire abonde le sublime, source de toute poésie, je ne vois pas comment l'histoire et la poésie pourraient se passer l'une de l'autre; le sublime, quoiqu'on en ait dit, me semble exister par lui-même, aussi bien que tout autre fait qui se puisse raconter; n'en pas tenir compte dans l'histoire, c'est une infidélité aussi patente, selon moi, que l'omission des faits les plus importants.

Digitized by Google

Il me reste maintenant à montrer comment cette manifestation de l'infini qu'on nomme le sublime, n'est jamais absente de l'histoire, comment la poésie s'y retrouve toujours, même dans les périodes les plus fécondes en bassesses, en lâcheté, en découragemens.

Quand la prostitution occupait le trône de France sous les traits de la Pompadour et de la Dubarry, que les miracles du diacre Pâris et les lazzis d'Arlequin attiraient et partageaient l'attention du public, que Bernis avait un rang parmi les hommes d'état, Soubise parmi les généraux, Boucher parmi les peintres, Florian et Nyvernais parmi les poètes, que les grands mots honneur, gloire, patrie, semblaient oubliés ou vides de sens, qu'un billet de Marie-Thérèse à Mlle Poisson fesait égorger 100 mille Français en Allemagne pour les intérêts de la maison d'Autriche, que tout semblait enfin subir une loi générale d'aplatissement, où était la poésie ? Elle était dans la puissance exercée par les gens de lettres d'accord pour ruiner à coups d'idées tout ce qui fesait obstacle au déplacement des pouvoirs sociaux ; elle était dans l'enthousiasme du tiers-état pour ceux qui préparaient son règne ; elle était dans le mouvement général du monde moderne en pleine marche vers des destinées nouvelles, dans le contraste entre la puissance incontestée d'un monarque absolu mais sans énergie, d'un clergé persécuteur, incrédule, d'une noblesse insolente et sceptique, mais en même temps incapable et dissolue, et au-dessous, l'oppression de tout un peuple actif, éclairé, honteux d'obéir à de tels maîtres, encourageant de sa faveur toutes les oppositions, dévorant tous les écrits inspirés par sa pensée de résistance, d'affranchissement : là était la poésie.

Et plus près de nous, quand l'Europe sous des maîtres brutaux ou stupides, expiait durement la faute de n'avoir pas compris Napoléon, quand le knout était levé sur tout homme soupçonné de vouloir être homme, l'histoire n'avait pas seulement à raconter des crimes, des bassesses, des trahisons. De nobles émotions se fesaient jour en dépit de l'invasion, en présence des barbares. A Liége, plusieurs centaines de Français,

Digitized by Google

prisonniers de guerre, blessés pour la plupart, réduits au dernier degré du dénuement, reçurent des habitans asyle, argent, vêtemens, secours de toute espèce pour retourner dans leur patrie ; il n'en resta au pouvoir des Prussiens qu'une vingtaine ; ceux-là étaient trop malades pour tenter de s'échapper. Toutes les marques de la plus touchante fraternité leur furent prodiguées sous les yeux mêmes des étrangers qui encombraient le pays. Napoléon ôtait son chapeau en passant devant des Autrichiens blessés ; il prononçait ces belles et simples paroles : *respect au courage malheureux*. Le peuple mettait cette sentence en pratique : c'était de la poésie.

D'autres prisonniers revenant des frontières de la Sybérie, arrivèrent enfin après des fatigues inouies, sur le sol français, à Strasbourg. C'étaient des Allemands, des Italiens et des Belges pris en Russie dans les rangs de l'armée française où ils servaient pendant la campagne de 1812. Le gouvernement des Bourbons spécula lâchement sur l'abandon de ces malheureux que leurs familles ne comptaient plus revoir ; on voulut les contraindre à s'enrôler dans un bataillon destiné au service des colonies que le congrès de Vienne venait de rendre à la France ; ils s'y refusèrent. Ils furent transférés à Metz, puis à Avesnes. Là, pour vaincre leur obstination, on les mit au cachot ; ils y restèrent cinq mois. Au bout de ce temps, 17 seulement vivaient encore ; un notaire d'Avesnes eut connaissance de cette monstrueuse iniquité ; il la fit publier dans les feuilles de l'opposition à Paris. Ce fut la fin des misères de ces pauvres prisonniers ; on les fit reconduire jusqu'à leur frontière respective par la gendarmerie ; ils portaient pour tout vêtement quelques hardes en guenilles qu'ils devaient à la charité des pauvres habitans d'Avesnes. Deux des Belges avaient survécu ; tous deux étaient des environs de Liége. Ils existent tous les deux.

N'y a-t-il pas toute une poésie dans ce contraste entre cette froide et lâche cruauté d'un gouvernement, et cette courageuse compassion d'un peuple ? Eh bien ! les époques les plus honteuses de l'histoire, et je n'en

Digitized by Google

connais pas qui surpassent en ignominie celles où j'ai puisé mes exemples, peuvent toutes fournir à l'histoire leur part de nobles émotions, leur contingent de poésie. La gloire n'est pas toute pour les vainqueurs; le poète le savait quand il fesait dire à Montfort expirant :

Il est plus glorieux
De mourir comme nous que de vaincre comme eux.

En résumé l'histoire sous sa forme épique me paraît avoir été dans l'origine toute poésie.

En Europe, au moyen âge, elle accueillait le merveilleux par un instinct analogue à celui des âges héroïques; à la renaissance, elle adopta pour forme une pâle imitation de l'antiquité grecque et romaine; la voici de nos jours en train de prendre une forme nouvelle où la vérité, par conséquent la poésie, doit avoir une plus large part.

En cela comme en tout le reste, nous sommes nés trop tôt; nous creusons le sol pour y asseoir les fondemens d'un édifice que bien des générations peut-être auront peine à élever jusqu'au faîte. Notre tâche est encore assez belle, si nous savons la comprendre, la suivre, nous y dévouer; un coup de sabre d'un soldat français n'a pas décidé le gain de la bataille de Zurich; mais l'Europe était menacée d'être Russe, si à Zurich les soldats français avaient gardé le sabre dans le fourreau.

A. Ysabeau.

Digitized by Google

Arnold de Wachtendonck.

La ville de Liége peut à juste titre se glorifier d'avoir donné naissance à un grand nombre de savans distingués, mais c'est surtout vers la fin du XVIe siècle et dans la première moitié du XVIIe que les lettres y furent cultivées avec quelqu'éclat. Il suffira de citer, comme preuve de ce que j'avance ici, les noms des Wamese, des Corselius et des Chapeauville.

Outre ces hommes distingués dont les ouvrages ont été publiés et jouissent d'une réputation si justement méritée, il y avait chez nous une autre classe de savans pour qui l'étude des lettres était une passion exclusive, et qui sans désirer attirer sur eux les regards de la postérité, travaillaient consciencieusement dans le cloître à éclaircir quelque point obscur de la science. Les savans étrangers nous ont révélé les noms de quelques-uns de ces hommes recommandables, moins pour les faire connaître que pour leur témoigner une estime respectueuse ou pour acquitter une dette de reconnaissance.

Parmi ces véritables amis des lettres, il faut surtout distinguer Arnold de Wachtendonck qui vivait à Liége vers la fin du XVIe siècle, et qui fut successivement chanoine de l'église collégiale de St-Barthélemi et doyen de St-Martin. Il avait acquis de vastes connaissances dans les antiquités, et s'occupait spécialement de ce qui concernait la numismatique et l'histoire de Liége. Les plus grands savans de ce siècle, correspondaient avec notre compatriote et aimaient à le consulter sur les difficultés qu'ils rencontraient dans l'étude approfondie des sciences. De ce nombre, étaient le célèbre Juste Lipse et le cardinal Baronius; le premier qui s'était particulièrement lié avec lui lors du séjour qu'il fit à Liége, le cite avec le plus grand éloge dans les deux premiers dialogues de son *Poliorceticón*, *sive de machinis*, *tormentis*, etc; le second, dans le premier vo-

Digitized by Google

lume de ses annales; on trouve aussi trois lettres de Wachtendonck dans le volume 3e de la correspondance de ce cardinal.

Guichardin, dans sa *Description des Pays-Bas*, Chapeauville dans ses *Gesta pontificum tungrensium*, en font mention comme d'un savant distingué ; Pontus Heuterus, dans le 6e livre de son traité *De rebus burgundicis* le cite comme l'un de ceux qui l'ont aidé dans ses recherches; les géographes Ortelius et Viviane dans leur *Itinerarium per nonnullas Galliæ Belgicæ partes* (1) en rapportant les noms de quelques savans liégeois, font un brillant éloge d'Arnold de Wachtendonck, et louent ses vastes connaissances et ses belles qualités.

Wachtendonck a laissé plusieurs manuscrits cités avantageusement par Bouille et par Chapeauville; ce sont des collections de documents historiques, des récits d'événements remarquables arrivés sous le règne de Louis de Bourbon et dans les temps postérieurs. Le Mire qui a pu consulter les manuscrits de l'auteur dont je m'occupe ici, avoue y avoir puisé d'utiles renseignements pour sa collection des diplômes belges.

Je n'ai vu qu'un seul des manuscrits de Wachtendonck; c'est un gros recueil in-folio, contenant une grande quantité de diplômes sur les libertés du clergé et du peuple, des chartes inédites fort curieuses, des lettres autographes de l'empereur Charles-Quint et de Marguerite d'Autriche à l'Evêque et au chapître de Liége, et d'autres pièces précieuses pour l'étude de l'histoire de notre pays. Parmi ces dernières, j'ai distingué surtout le récit de la mort de *Guillaume de la Marck, le sanglier des Ardennes*, dont Walter Scott a fait l'un des principaux personnages de son *Quentin Durward*, et je pense qu'on lira avec quelqu'intérêt ce récit, remarquable non seulement sous le rapport de la fidélité historique, mais aussi comme donnant une idée exacte des mœurs et du caractère de l'époque ; je n'en connaissais qu'une traduction latine faite par Van Dem

(1) A la suite de l'édition des œuvres de Divœus, donnée en 1757 à Louvain (par Paquot), in-folio, pag. 9.

Digitized by Google

Berg, et insérée dans ses *Monumenta historiæ Leodiensis* (1); c'est à l'obligeance de Mr Ch. Moulan que je dois de pouvoir le publier ici dans le texte original (2).

LES MOYENS DES PRINCES

ET MORT DE FEU MESSIRE GUILLAUME DE LA MARCHE.

« Premièrement est vray que paix a esté faite entre monseigneur l'Evesque de Liége, ses frères, parens et amis d'une part, et messire Guillaume de la Marche, ses frères, parens et amis d'autre part, et par le conseil et advis des trois Estats du pays de Liége qui conjointement avec plusieurs autres personnes y ont scellé, come il appert par le traité fait.

Pour confirmation et en ratiffiant les dites paix, le dit Evèsque à son retour à Liége, jura solempnelement sur les sains canons et évangiles d'entretenir la dite paix.

Depuis la dite paix conclue, jamais ne fust fait no demonstré plus grant signe d'amour, que les trois frères de Hornes ont pour l'espace d'un an démonstré au dit messire Guillaume et à ses frères, et telement que le peuple de Liége en étoit tant joyeux et content, qu'il rendoit grâce à Dieu de leurs bons accords et accointances, espérans de ne jamais voir guerre ne desaccord entre eulx.

Et qui plus est de l'amour singulier que les dits de Hornes démonstroient au dit messire Guillaume de jour et de nuyt de coucher ensemble, boire, manger et plusieurs autres singularités, seroit chose longue à escrire, et telement que par les dits moyens, le dit

(1) Mst précieux sur l'hist. de Liége, que je conserve dans ma bibliothèque.

(2) Mr Ch. Moulan est possesseur du manuscrit de Wachtendonck dont je parle dans cette notice; je pense qu'il se propose d'en publier avant peu, les morceaux les plus importants; ce que j'en ai lu me fait désirer bien vivement cette publication curieuse.

Digitized by Google

messire Guillaume n'eust jamais ajousté foy à plusieurs rapports que l'on luy faisoit ou eust pu faire que les dits frères de Hornes eussent de malvais coraiges avec luy come ils l'ont déclaré, et les tenoit tels come il se tenoit, lequel eust mieulx aimé morir que faire au contraire.

Plus, quant le dit Evesque, ou lui et ses frères, chevauchoient et alloient par villes du pays de Liége, comme à Saint-Trond ou autre part, le dit Evesque avoit accoustumé mander messire Guillaume pour faire grant chère où il alloit. Sour et pour ceste singularité et autres que le dit Evesque et ses frères lui déclaroient, il se fyoit en eulx come il eust fait en ses frères et amis.

A ceste dernière fois le dit Evesque étant à Saint-Trond et son frère le comte de Hornes, manda au dit messire Guillaume qu'il venist audit lieu devers eulx, pour festoyer aucuns de leurs cousins et parens qui estoient là. Le dit messire Guillaume y alla franchement au nombre de VI à VII chevaulx. Il y fust par l'espace de trois à quatre jours, pendant lesquels l'Evesque et comte de Hornes luy firent le plus grante chier que jamais, disans estre joyeux de sa venue, et de nuyt couchèrent les dits comte de Hornes et messire Guillaume, en ung mesme lit.

Eulx étant là, advint monseigneur de Montigny à Saint-Trond à plus grant nombre qu'il n'avoit accoustumé; le dit messire Guillaume, adverty de la venue du dit de Montigny, en fust fort joyeux, et s'en allast vers les dits Evesque et comte leur dire que leur frère de Montigny estoit venu, et tous ensemble s'en allèrent devers le dit de Montigny, pour luy faire le bienvegnue, lequel fist trés grant accueil au dit messire Guillaume, et lors le dit messire Guillaume luy dist : mon cousin de Montigny, ce n'est point sans cause que vous êtes venu sy hastivement, lequel respondit : vous dites vray, je suis bien aise que je vous aie trouvé ici. Je veux faire grante chier avec vous, et messire Guillaume respondit : aussi ferai-je avec vous; comme ils firent, de boire, manger, danser,

Digitized by Google

jouer à la paume, et ne savoient par quels moyens, ils luy poroient le mieux complaire.

Le dit de Montigny alla le soir banqueter au logis du dit messire Guillaume et le lendemain, de bon matin, il le fist lever disant qu'il s'en vouloist aller, mais avant son départ, vouloist desjeuner avec luy. Lequel se leva aussitost, allèrent à la messe, et desjeunèrent ensemble, beurent l'ung à l'autre, et ce fait, le dit de Montigny luy dist : j'ay ung manteau d'ékarlatte fait d'une nouvelle façon, je le vous veulx donner et luy donna ; et en prenant le dit manteau, messire Guillaume luy dist : mon cousin, quant j'auray une autrefois quelque chose qui vous plaise, je le vous enverray. Adonc, respondit le dit de Montigny, mon cousin je ne veux rien ; mais vous avez un cheval léger comme j'apprends, il faut que je le voye, et lors firent une gageure le dit Evesque et messire Guillaume de deux chevaux mieux courans, pour une selle. C'étoit pour tirer aux champs le dit messire Guillaume.

Après le diner, allèrent aux champs et coururent le dit Evesque et messire Guillaume les dits chevaux, et le dit de Montigny faisoit faire semblant à ses gens de tirer de cranequins (1) après un chappel, et les faisoit venir l'ung après l'autre, et le dit Evesque amena messire Guillaume auprès du dit de Montigny tant qu'eux et leurs gens l'entourèrent tout alentour et là le prirent.

Quant il fust ensi pris, le dit de Montigny dit : messire Guillaume, je vous tieng où que je vous eusse volontiers longuement eu, et pour quoy j'ay autrefois mis grant paine. Messire Guillaume respondit : Montigny, se j'eusse pensé que vous fussiez traitre, je m'en fusse bien gardé, jaçois (2) que je deusse estre assez adverty quant vostre frère l'Evesque m'avoit dit qu'il hayssoit le seigneur de Croy pource qu'il avoit fait

(1) *Cranequin.* Instrument pour bander les arbalètes ; il était en fer, et se portait à la ceinture. *Cranequinier*, Arbalètrier à pied et à cheval. *Roquefort. Glossaire de la langue romane.*

(2) *Jaçois*, Quoique.

Digitized by Google

proposer à Rome, qu'il n'estoit digne de gouverner l'église de Liége, car luy et les siens estoient traitres; je cuydois (1) que celui de Croy eust tort, mais il vous cognoissoit mieulx que moy.

Après ce, le lyèrent et mirent sur ung meschant cheval, et l'emmenèrent à Treicht (2) par hayes et buissons et par derrière les villaiges, car seurement, s'ils eussent passé par aucuns des villaiges, il eust été secouru par ceulx du pays; et le firent aller à pied un espace, et afin que ceulx de Tongre, ne les refusassent entrer dedans, ils luy avoient coupé la barbe (3) et affublé d'ung grant chaperon d'Allemaigne, et incontinent qu'ils furent dedans Treicht, ils le otèrent, parce qu'ils savoient que le commun de Treicht le hayssoit fort. Ils arrivèrent au dit Treicht au soir, le menèrent au palais l'Evesque, et le mirent en la mesme chambre où l'Evesque a accoustumé coucher. Là le gardèrent les gens du dit de Montigny avec aulcuns de la justice du dit Treicht, et li lendemain avec le jour, luy firent trancher la teste (4). »

(1) Je pensais.

(2) Maestricht.

(3) Placentius, Fisen et nos autres historiens n'ont pas mentionné cette particularité; voir, dans la note suivante, la manière dont ils rapportent la mort du sanglier des Ardennes.

(4) Aucun de nos historiens ne nous fournit des détails aussi curieux touchant l'arrestation de Guill. D'Aremberg. Le lendemain de son arrivée à Maestricht, il fut conduit le matin de bonne heure à la place de St.-Servais. Un échafaud en pierre orné de quatre lions de bronze y était en permanence et servait à l'exécution des grands criminels; cet échafaud appartenait exclusivement à la justice de l'Evêque. Guillaume y étant monté aperçut dans la foule des spectateurs l'Evêque de Liége, appuyé sur un balcon, qui était venu insulter par sa présence à son ennemi mourant; D'Aremberg éleva la voix pour lui reprocher sa perfidie, et prédit que cette tête qui allait tomber laisserait une longue trace de sang. Il ôta lui-même son manteau et ses chaussures, les jeta au peuple, *puis relevant sa longue barbe, il en couvrit son visage* et tendit la tête au bourreau. — *Suffrid. Petr.* apud Chapeauville. — Placentius-Fisen, Hist. leodiensis. — *Art de vérifier les dates* dern. édition in-8° vol. 14e. — *De Gerlache*, Révolutions de

Digitized by Google

Arnold de Wachtendonck mourut l'an 1605 le jour de Ste.-Anne (1). Il existait à l'ancienne cathédrale de St-Lambert un mausolée en marbre noir érigé en 1646 en l'honneur d'un Arn. de Wachtendonck ; l'épitaphe en était ainsi conçue :

D. O. M.

In memoriam perillustris
Generosi et ad^{m} reverendi d^{ni}
Arnoldi à Wachtendonck
Decani Leodiensis
Canonici jubilarii et anteà
Archidiaconi Brabantiæ,
Cancellarii, Præpositi Xantensis,
Viri generis ac virtutum
Nobilitate conspicui
Defuncti A° D^{ni} MDCXXXIII
Sept. die IX, ætatis A° LXIX.
Capitulum poni curavit. (2)

Il ne faut pas confondre cet Arn. de Wachtendonck qui fut chargé de différentes légations en France, avec celui dont je viens de m'occuper.

Un autre Wachtendonck (Herman) qui vivait à la

Liége etc., Bruxelles 1831, in-8°. — Molinet a rapporté cet évènement dans sa récollection ; voici les 4 vers qu'il a consacrés à Guill. D'Aremberg :

Je vis la fière barbe, quy tant se rebarbat
Doux comme Sainte-Barbe quand on le débarbat,
Sans couvrechef quelqu'un à Treicht fut débarbé
De barbe barbue, quand il vint az jubé.

En 1674, en creusant le sol, on trouva près le maitre autel de l'église des Dominicains, un squelette enveloppé dans une robe de damas de soie rouge. Une tête de mort couverte d'un bonnet de la même étoffe, gisait à côté ; c'étaient les restes de Guillaume de la Marck. Les vêtemens étaient encore presqu'intacts, et l'on pouvait y reconnaître distinctement des taches de sang. *Annuaire de la province de Limbourg*, année 1830. p. 115.

(1) J'ai trouvé l'indication de cette date dans les *Monumenta historiæ Leodiensis*, mst, folio déjà cité.

(2) Manuscrits du héraut d'armes Lefort, aux archives de la province.

Digitized by Google

même époque, et peut-être frère d'Arnold, nous a laissé aussi plusieurs manuscrits sur l'histoire de Liége; jusqu'à présent, il m'a été impossible de me les procurer.

Mr de Crassier possédait dans sa précieuse bibliothèque un exemplaire de Chapeauville avec un grand nombre d'additions et d'annotations, faites par Herman de Wachtendonck (1). Dans la série des manuscrits de la même bibliothèque, n° 3448, je trouve l'indication suivante : « *Appendices variæ ad historiam leo-»diensem ex diversis codicibus Mss excerptæ et nitidissimè »à nobili D. Hermanno de Wachtendonck propriâ manu »conscriptæ, in quibus, multa reperiuntur quæ in »authoribus dictæ historiæ desiderantur. In-folio.* » Wachtendonck termina cet ouvrage en 1608; une copie, peut-être même l'original a été vendu à Anvers en 1830 (2). Mr de Gerlache, dans ses *révolutions de Liége sous Louis de Bourbon* (3), cite un supplément à la vie de Bourbon par Wachtendonck.

M. L. POLAIN.

(1) Bibliotheca crassieriana. Leodii 1754, in-8°, n° 2036.
(2) Catalogue de la comtesse D'Outremont, Anvers 1830, in-8°.
(3) Pag. 121.

Digitized by Google

Moeurs et Coutumes liégeoises

AU MOYEN AGE.

1er FRAGMENT. LES CROIX DE VERVIERS.

Parmi les coutumes qui existaient à Liége au moyen âge, il en était une assez singulière, connue sous le nom de *Croix de Verviers*, qui s'est conservée jusqu'à la fin du XVIIIe siècle et que bon nombre de personnes peuvent encore se rappeler avoir vue; nous avons pensé qu'on lirait avec plaisir quelques détails à ce sujet.

Vers la fin du règne d'Albert de Cuyck, Evêque de Liége, (1195-1200) plusieurs impôts, entre autres celui du *tourni* établi par les échevins, donnèrent lieu à des troubles assez graves. Cet impôt était exigible sur toute marchandise vendue ou achetée à Liége; il accablait donc principalement le peuple, et même les étrangers qui s'en plaignirent vivement. On permit alors à plusieurs villes et à plusieurs communes de s'en libérer moyennant certaines charges; c'est par suite de cet arrangement que ceux du ban de Seraing sur Meuse et de Tilleur en étaient exempts à condition qu'en temps de guerre ils garderaient les *forthos* (1) en dehors de la porte d'Avroy sans entrer dans la cité, et que tous les bourgeois de Liége seraient quittes du droit de pontenage, quand ils passeraient le pont à Seraing; ceux de Francfort et de Nimègue en donnant une paire de gants de fauconnier et une livre de poivre; ceux de Nuremberg moyennant une longue épée à deux mains et une large courroie de blanc cuir de cerf; en étaient aussi quittes, les prêtres et les chanoines à cause de leurs priviléges, les éche-

(1) Fauxbourgs. *Borc*, bor, borg, bos, *ville*, ville entourée de murs, *urbs*. Depuis, ce mot a signifié bourg. — *Forbourg*, *fores urbis*, fauxbourg.

Digitized by Google

vins et les hommes de fief de l'église de Liége, à moins qu'ils ne fussent marchands bien reconnus, car dit l'auteur auquel nous empruntons ces renseignemens (1), les hommes de fief ne doivent pas le tourni sur les denrées qu'ils achètent pour leurs provisions, *parce que souventes fois, ils servent li seigneur en armes quant ly commun peuple gist et repoise et faict son laburre.*

Le passage qui a rapport aux habitans de Verviers, donne, croyons-nous, la vraie origine de la cérémonie singulière que nous avons mentionnée tantôt ; voici comment s'exprime Hemricourt :

« Item ceulx du ban de Jouppilhe et Grivegnée en »sont quitte, et parmy ce, ils doibvent envoyer leurs »croix et tout leurs confannon et chacun chieff d'hos»teit y doibt estre ou envoyer une personne la dernière »feste del pentecoste, et pour chacun chieff d'hosteit »doit ons ung denier de bonne sens al engliese Saint»Lambert pour leur chevaige, et pour ceste mesme »mannière, ceulx de Vervier, et doibvent les personnes »venantes avecque la ditte croix, en leur plus grande »partie commenchier à danseir aussitost qu'ilz entre»ront en la franchiese de Liége, sains cesser jusques »à tant qu'ilz auront paiet leur offrande. »

Voici, sur cette procession des Verviétois, des renseignemens que nous avons trouvés en partie dans un ancien registre des échevins de Liége (2)

Le surlendemain de la pentecôte de chaque année, on partait de Verviers au son du tambour ; la procession, précédée de la croix, n'était composée que d'un petit nombre de personnes qui étaient censées représenter les députés de chaque ménage, du magistrat et du clergé ; arrivés sur la banlieue de la cité,

(1) *J. de Hemricourt* écrivain liégeois du XIVe siècle dans son ouvrage intitulé : *Patron del temporaliteit.* Ce livre est le monument le plus curieux que nous possédions sur la constitution du pays de Liége au moyen âge.

(2) Ce registre qui contient des donations, des mandemens et autres documents des années 856 à 1626 se trouve au dépôt des archives de la province.

Digitized by Google

les membres de la procession devaient danser jusqu'à la porte d'Amercœur qui était fermée, et qu'on n'ouvrait que sur la sommation d'un huissier et par ordre du mayeur de Liége; les Verviétois escortés par le mayeur et les sergents de ville, recommençaient à danser jusqu'à la cathédrale; mais déjà dès la fin du XVIIe siècle, les danses n'avaient lieu que lorsque les députés de Verviers étaient arrivés sous la grande couronne au milieu de l'église St-Lambert. Alors celui qui portait la croix, s'avançait vers le grand autel, accompagné des chefs de la députation; ils y offraient au doyen trois pièces de monnaie, une d'or, une d'argent et une de cuivre, placées dans une bourse supendue à la croix et qu'on rendait pleine d'encens au député représentant le clergé; le doyen leur faisait ensuite prêter serment sur les saints évangiles d'exécuter la même cérémonie l'année suivante, et ce serment prononcé, le tambour battait de nouveau, les Verviétois recommençaient leurs danses, en montrant le pouce de la main droite aux nombreux spectateurs qu'attirait cette bizarre cérémonie et en s'écriant à plusieurs reprises, *pouce en haut;* puis on se dirigeait vers la halle au blé, où le chef de la députation prenait un setier en bois et s'avançait sur le pont des arches; il y brisait cette mesure et en jetait les morceaux dans la Meuse; c'est ce qui terminait la cérémonie.

On a dit que c'était pour s'affranchir de la servitude de danser à l'instant où ils mettaient le pied sur la banlieue de la cité de Liége, que les Verviétois s'étaient assujettis à cette dernière formalité. Dans son *histoire du marquisat de Franchimont* (1), Mr *Detrooz* a donné à ce sujet la version suivante que le témoignage d'aucune pièce historique ne confirme :

« L'an 1301 le prince Adolphe de Waldeck parvint à l'évêché et trouva le peuple de Liége violemment irrité contre les échevins; on leur imputait le crime de protéger les usuriers accapareurs de grains, qui,

(1) Liége. 1809 en 2 parties de 175 et 180 pp.

Digitized by Google

non contents des bénéfices immenses que leur procurait cette spéculation, le vendaient même avec une mesure trop petite d'un pouce. Les habitants de Verviers qui achetaient leur blé à Liége se soulevèrent et réclamèrent vivement auprès de l'évêque ; celui-ci pour faire droit à leur demande, sortit de son palais, en plein jour, à la tête de ses gens et se rendit aux maisons des accapareurs qui furent enfoncées et pillées par la populace ; c'est ce que plusieurs manuscrits contemporains désignent sous le nom de *justice de l'Evêque ;* plaisante justice, en effet, qu'un évêque conduisant son troupeau pour piller et dévaster les maisons de quelques riches marchands. Non content de cette punition, il les proscrivit, et ordonna que chaque année, on donnerait aux Verviétois, qui les premiers avaient adressé leurs plaintes à l'Evêque, le setier dont on se serait servi au bureau de la ville, pour être brisé publiquement, et les débris jetés dans la Meuse ; et afin qu'ils n'y manquassent jamais, il confirma les exemptions dont ils jouissaient auparavant et leur accorda celle de toutes tailles du pays en y ajoutant en outre une bourse pleine d'encens à l'usage de leur église paroissiale. »

Tout cela n'est qu'une histoire arrangée selon le bon plaisir de l'auteur que nous venons de citer. L'opinion la plus vraisemblable, celle qui est la plus répandue dans les nombreux manuscrits que nous possédons sur l'histoire de Liége, celle enfin que les traditions orales ont transmise jusqu'à nous, est tout-à-fait différente, car, il paraît que ce fut, au contraire, par suite d'une friponnerie commise par les Verviétois dans la mesure des blés, qu'ils furent astreints à la servitude que nous avons rapportée plus haut. C'est du reste l'opinion la plus conforme à la signification des mots qu'ils étaient obligés de répéter ; en effet, *mettre le pouce en haut* chez les Wallons, équivaut à *demander merci.*

Une procession, non moins singulière et qui a quelques traits de ressemblance avec la nôtre était celle de l'abbaye d'Epternach.

Digitized by Google

Plusieurs paroisses de l'Eysel et des cantons voisins venaient à l'abbaye, chacune sous sa bannière, en exécutant une espèce de danse, où l'on devait avancer trois pas et en reculer deux ; puis chaque paroisse rachetait sa bannière de l'abbé, qui faisait distribuer ensuite à chacune d'elles, une mesure de vin (1).

Z.

(1) Bertholet, histoire du duché de Luxembourg, tom. 2, p. 177.

Digitized by Google

Maestricht.

QUANTUM MUTATUS AB ILLO!

Virgile.

Te voilà donc assise au fond de la vallée,
A genoux, les flancs nus, la tête échevelée
Et les bras tout meurtris;
Priant et conjurant les nochers de ton fleuve
D'accueillir, par pitié, les plaintes d'une veuve,
Et de te ramener les fils
Qui, trop prompts à te fuir pour sortir d'esclavage,
Ont laissé leur mère en otage
Aux oppresseurs de leur pays!

Te voilà donc vouée au destin des esclaves,
Sur un autel sanglant offerte par la Paix,
En expiation des exploits de nos braves,
A la brutalité du sabre hollandais,
Toi dont la voix gardienne éveilla notre audace
Au bruit des premiers bonds d'un despote irrité,
Toi dont le poing vengeur lui brisa sur la face
Le masque de la liberté!

Mais va, console-toi, console-toi, ma mère,
Tu n'as pas à rougir de ton abaissement:
Tu n'as jamais formé d'alliance adultère,
Ni trahi la foi du serment.

Qu'importe donc que la tempête
Effeuille, en te courbant la tête,
La couronne de tes beaux jours,
Et que ton Ange étende un voile
Sur l'écusson où luit l'étoile
Objet de nos premiers amours! (1)

(1) Les armes de Maestricht consistent dans une étoile d'argent à cinq pointes, sur un écusson de gueules, soutenu par un ange ou génie ailé. Elles sont empreintes sur la reliure des livres que reçoivent les élèves couronnés à la distribution des prix de l'Athénée.

Digitized by Google

Tu peux de l'étranger braver la calomnie,
Le regarder en face et dire avec bonheur,
Comme le roi français prisonnier à Pavie :
Tout est perdu fors l'honneur !

Tout est perdu ! mais l'aigle populaire
A-t-il donc pour toujours abandonné son aire
Au vieux vautour royal dont le bec l'a plumé ?
Le fléau neerlandais a-t-il broyé sur l'aire
Jusqu'au dernier épi de la moisson dernière
Qui parait mon champ bien-aimé ?

Non, le stigmate empreint sur ton front, ma patrie,
N'a point communiqué la gangrène à tes os ;
La muselière en fer dont ta bouche est garnie
N'a point gâté les dents qui mordaient tes bourreaux ;
D'un anévrisme impur l'atteinte délétère
N'a point fait éclater les fibres de ton cœur,
Et ce n'est qu'une veine et non pas une artère
Qui s'ouvrit, à ton bras, sous le fer du vainqueur.

Tes malheurs, je le sais, tes quatre ans de souffrance
Ont failli, dans ton ame, étouffer l'espérance ;
Mais aussi que de pleurs t'ont fait verser les rois !
Quel peuple sur la terre a subi ton martyre ?
Est-il un être humain qui vive sous l'empire
De plus atroces lois ?

De lois ? oh non ! toutes les lois sont mortes !
Dibbets les écrasa sous ses pieds triomphants,
Dibbets a fait clouer la justice à tes portes ;
Le canon au-dehors et le sabre au-dedans,
Voilà, quand tu te plains, voilà, quand tu t'emportes,
Tes juges et tes surveillans !

De ta robe municipale
J'ai vu les plus riches lambeaux,
En ignobles tapis, s'étendre dans la salle
Où, pour chasser la peur, s'enivraient tes bourreaux,
Flotter, vile chabraque, au milieu de tes rues,
Le long des reins de leurs coursiers,
Et sur le lit impur de femmes dissolues
Se dérouler en draps grossiers.

Digitized by Google

Adieu les frais jardins dont l'art et la nature
Fesaient, autour de toi, serpenter les festons ;
Aux lieux où s'élevaient des berceaux de verdure
Se dressent, maintenant, de sombres bastions ;
Adieu les peupliers dont la verte jeunesse
Ombrageait, de tes murs, l'auguste vétusté ;
D'un ciel morne et pesant la brumeuse tristesse
Dérobe seule aux yeux ta vaste nudité.

Plus de fêtes pour toi, plus de jeux pacifiques !
A l'aspect de ton deuil, au fracas de tes fers
Se dispersa l'essaim de tes vierges pudiques
Qui dansaient à tes bals, chantaient à tes concerts ;
Ton Septembre a perdu ses couronnes fleuries ;
Il a, depuis ta chûte, oublié le refrain,
Le refrain bondissant des ballades chéries
Qui n'expiraient qu'autour des feux de Saint-Martin. (2)

Plus de ces longs banquets où sous le patronage
Des nobles défenseurs de nos modernes droits,
Nous chansonnions, Amis, les abus du vieil âge
Et le vil imposteur qui leur vendit sa voix ;
Où, libre de tout frein, notre patriotisme
Ebranlait de ses toats les salons libéraux,
Et, la coupe à la main, vouait à l'ostracisme
Tous les descendans des Nassaux.

Relégués, loin de nous, par les destins contraires,
Les vivans, dans tes murs, ressemblent à nos morts ;
La banqueroute siége au foyer de mes pères
Où jadis l'abondance épanchait ses trésors ;
La prostitution décime les familles,
Sur des noms, jadis purs, imprime un sceau fatal,
Et, du fond des cachots, l'héroïsme en guenilles
Tend son cou jaune et maigre au gibet prévôtal.

Et voilà donc la récompense
De cet amour illimité
Que tu vouas dès ta naissance
Au culte de la liberté ;

(2) Allusion à la Kermesse de Maestricht, qui a lieu le second dimanche de septembre.

Digitized by Google

Le prix du sang de tant de braves
Qui s'élancèrent de tes flancs
Pour venir briser nos entraves
Et vaincre ou mourir dans nos rangs ! (3)

Oh ! que cette pensée est poignante, est amère !
En soulevant le drap qui voile tes douleurs
Une larme de rage échappe à ma paupière,
Et je maudis le bras de nos libérateurs,
Bras mutilé qui ne saurait atteindre
Dans ses forts, ni chasser, de ton sol dévasté,
L'étranger qui t'opprime et qui ne s'est fait craindre
Que par notre faiblesse et notre humilité.

Mais il est plus pénible et plus poignant encore,
Ma mère, de songer qu'il est, parmi tes fils,
Des transfuges ingrats dont la bouche déflore
L'honneur de leur pays ;

Oui, des hommes à haute tête
Qui te doivent leur nom, leur fortune, leur rang,
Que ton bras a tirés de la foule muette,
Que ton cœur a nourris du plus pur de son sang,
Ces hommes-là te calomnient;
Ils disent que Maestricht a mérité son sort,
Ils contestent tes droits, tes travaux, ils les nient,
Ils applaudiraient à ta mort ! ! !

Auraient-ils donc voulu, ces héros de théâtre,
Qu'aux premiers grondemens du tocsin Bruxellois,
Au bruit sourd des boulets, qui, dans leur vol rougeâtre,
Stigmatisaient, au front, le palais de nos rois,
Tu te fusses jetée, ardente, échévelée,
Sur les vils oppresseurs dont tu portes les fers,
Certaine, dans le choc, de tomber étranglée
Sous l'ongle de Dibbets qui convoitait tes chairs ?

(3) La seule ville de Maestricht, dont la population était, il y a quatre ans, de 23,000 ames, chiffre qui se réduit aujourd'hui à 20,000, a fourni à l'armée belge, au-delà de 800 soldats, parmi lesquels se trouvent 102 officiers de tout grade et de toute arme.

Digitized by Google

Mais ces hommes, ma mère, à l'heure des batailles,
Ont été les premiers à fuir de tes murailles,
A mettre en sûreté leurs pénates d'argent,
Eux, les vrais chefs du peuple, eux dont le bras peut-être
Eût fait lâcher leur proie aux sbires de ton maître,
Qui déchirent tes reins de leur fouet outrageant.

Va, console-toi donc, ma noble prisonnière!
Leur langage haineux ne doit pas t'émouvoir;
Jusqu'au terme fatal de ta grande carrière,
Jusque sur les degrés du sanglant abattoir
Où te tient accroupie une main meurtrière,
Tu défendis tes droits, tu remplis ton devoir!

Aussi le Tout-Puissant te sera-t-il propice:
Il châtiera l'orgueil d'un roi sourd à tes vœux,
Il remettra le sceptre aux mains de la justice
Et hâtera le jour, où, fiers et glorieux,
Nous nous réunirons sous l'arbre séculaire
Qui vit tomber ses fleurs au soleil du mois d'Août,
Mais qui garda le nid de la liberté-mère
Au sommet de son tronc toujours ferme et debout.

Ne vas donc pas briser ta coupe à moitié vide,
Garde-toi de trahir, de renier ta foi;
Ton passé me prédit un avenir splendide
Pour tes enfans et toi!

Oui, si je me replonge au sein de l'allégresse
Qui débordait, à flots, sur ton sol agité,
Quand du canon liégeois la bouche vengeresse
Eut proclamé la fin d'un règne détesté,
Un doux pressentiment ranime mon courage,
Mon cœur s'épanouit sous un souffle d'amour,
Et malgré les arrêts d'un sombre Aréopage,
Je crois à ton bonheur, je crois à mon retour!

Octobre 1834. T.

Digitized by Google

Rêveries.

Credula res amor est. Ov.

Malheur à l'insensé dont l'ame au loin s'égare,
De l'austère raison qui dédaigne l'appui;
Eperdu qui se traîne, et, d'un seul bien avare,
Se perd dans un amour où nul espoir n'a lui!
Le malheur est pour lui!

Malheur, si des revers qu'il promet à sa vie
Celle qui l'asservit n'a pas pris la moitié!
Malheur, si d'un tel cœur l'espérance est bannie!
S'il repousse la main que lui tend l'amitié!..
Oui, malheur!.. mais pitié!

Peuplant son avenir d'un monde imaginaire,
L'illusion lui montre un champ semé de fleurs:
Pour cueillir il s'élance... il arrive... chimère!
La vérité paraît et, fruit de ses erreurs,
N'a pour lui que des pleurs.

Ainsi le Grec agile, au terme de l'arène
Croit ravir un laurier tressé pour ses cheveux:
Quand la borne fatale où sa course l'entraîne
Lui montre le destin indocile à ses vœux,
La mort roule en ses yeux.

Que d'heures passeront sans clore la paupière
Du malheureux miné par un stérile amour!
Que de fois, de la nuit maudissant la courrière,
Au soleil il dira de commencer le jour!...
Qu'il est lent son retour!

Le sommeil s'est assis sur la jeune victime:
Il dort!... Ah! loin de lui rejetez ce fardeau!
C'est le repos que goûte, au penchant de l'abîme,
Le criminel qui doit demain, spectre nouveau,
Descendre au noir tombeau.

Digitized by Google

Vêyez-vous de ses yeux que la terreur entr'ouvre
Un humide sillon lentement s'échapper?
Son bras veut écarter le monstre qui le couvre,
Qui s'abaisse, toujours prêt à l'envelopper,
Et ronge sans frapper.

Un cri d'angoisse part... Barbare qui l'éveille?...
Il repousse sa couche et cherche dans la nuit...
Il cherche, et n'aperçoit que la lampe qui veille:
Il se lève, il écoute et n'entend que le bruit
Du vent qui passe et fuit.

Il regarde le ciel... ô sa vue est horrible!
La lune dans les airs n'a couru qu'à demi;
Il interroge l'heure dont la voix inflexible,
Douze fois expirant sur le timbre ennemi,
Dit qu'il n'a point dormi!

Sur l'ombre qui faiblit l'aurore se dessine
En amas floconeux et de rubis et d'or:
Il descend au vallon où sa tête s'incline,
Sans admirer du jour le magnifique essor
Ni des champs le trésor.

A son triste regard tout paraît sombre, aride:
Désespéré, sans souffle, il s'oublie en chemin!
Vers la tombe pour lui tout est pente rapide,
Car il sent du trépas la pâle et froide main
Lui déchirer le sein...

O! si du moins la Vierge, objet de sa pensée,
Tardive, dans ses bras cherchait la volupté!
A la fleur qui languit, pour dernière rosée,
Si quelques pleurs tombaient des yeux de la beauté
Sur ce cœur tourmenté!...

Et pourtant, à quoi sert une larme éphémère
De l'asile des morts à qui heurte le seuil?
Prêtre saint, pour son ame appelle la prière!..
Mère d'un pareil fils, apprête le linceuil
Et ta robe de deuil!...

F. THYS.

Digitized by Google

M. Noyer.

Quel spectacle sublime offrit la Belgique en 1830! sur tous les points de notre territoire le peuple se leva; chaque ville, chaque village, chaque hameau arbora l'étendard révolutionnaire : il nous fallut quinze jours et l'étranger fut balayé de notre sol.

Certes, l'histoire offre peu de faits aussi glorieux, mais quelqu'admirable qu'ait été cet élan de tout un peuple a-t-il suffi pour assurer notre nationalité? La Belgique est-elle libre de se reposer dès aujourd'hui, le doit-elle? non, sans doute. La patrie ne se compose pas seulement du territoire; et le pays n'est pas créé lorsqu'on lui a posé des limites, organisé une force prête à le défendre. Pour qu'un peuple existe, il faut qu'à cette communauté du sol, il joigne une communauté d'idées, de mœurs, de sentimens, en un mot, il faut qu'il ajoute à la possession territoriale, la possession d'un domaine moral. Ici commence la tâche de l'artiste, tâche glorieuse, et qui par son importance s'élève à la hauteur des victoires de septembre. Car ce domaine, complément indispensable de toute nationalité, l'artiste seul peut le conquérir; soldat pacifique, lui seul peut affermir notre indépendance, et sa mission sacrée doit être remplie pour que nous puissions nous écrier : la Belgique ne décheoira pas du rang des nations. — Croyez-vous que la France puisse périr? Nous pouvons voir ses provinces morcelées, nous pouvons la voir abattue, humiliée : rappelez-vous la France de 1815. Mais, lorsque la force matérielle qui protège ce beau pays sera anéantie, lorsque vous le croirez prêt à succomber, l'art alors viendra à son secours; c'est l'art qui le relèvera, guérira ses blessures, lui rendra ses forces, son éclat, l'art sauvera la

Digitized by Google

patrie sous le nom d'esprit français : voyez la France de nos jours. Qu'est-ce donc que l'esprit français, quelle en est la source, qui l'a créé? Interrogez les monumens de cet allié généreux; interrogez ses poètes, ses peintres, ses orateurs, interrogez tout ce qui occupe un rang sur l'échelle artistique. Leur réponse vous dira qui leur a légué ce dernier palladium d'une grande nation.

Belges de 1830, nous avons été appelés à fonder une nationalité nouvelle, à notre tour nous devons doter le pays d'une puissance sur laquelle le fer et le feu de l'étranger ne puissent rien : Voilà pourquoi nous revendiquons tant de gloires usurpées ; voilà pourquoi nous poursuivons de nos acclamations les œuvres modernes de Wappers et de Geefs, les pages éloquentes de monsieur Nothomb, voilà pourquoi nous avons applaudi à l'audacieux essai de Mr Noyer.

Quelle que fut la difficulté de présenter une œuvre dramatique sous son aspect national, on sent bien qu'au milieu de la tourmente qui entraîne aujourd'hui tous les arts, il était impossible que le théâtre gardât son immobilité; des travaux pénibles, mais glorieux, ne pouvaient arrêter des esprits généreux, jeunes, ayant puisé leurs inspirations dans le patriotisme belge. Mais si l'écrivain dans son élan a négligé de tenir compte des obstacles qu'il avait à franchir, le critique, lui, s'en souviendra; un triomphe qu'aucune difficulté n'a pu retarder doublera de prix à ses yeux. Tous les arts en effet n'avaient point été étouffés par la présence de l'étranger; malgré son influence funeste, la peinture, par exemple, avait su faire naître cette succession de chefs-d'œuvre dont notre école se glorifie; mais le théâtre, lui, avait été frappé de stérilité. Pour produire, il lui fallait plus d'air, plus de liberté, il lui fallait ce que ne pouvait lui donner la Belgique d'alors. Aussi, lorsque la révolution de 1830 vint rendre à la scène les conditions de vie qui lui manquaient, quelle dut être la position de l'écrivain dramatique belge? Nul antécédent n'était là pour guider sa marche, nul modèle sur lequel il pût se former; il avait tout à créer, tout, jusqu'au public dont il fallait découvrir les besoins et le goût réel.

Digitized by Google

Cette situation fut celle de Mr Noyer, écrivant Jacqueline.

Et d'abord, avant de se mettre à l'œuvre, Mr Noyer était appelé à se prononcer sur une question vitale : la Belgique peut-elle posséder un théâtre national? Si cette possibilité existe, quel en sera l'élément dramatique? La solution de ce problème avait déjà arrêté plusieurs écrivains, et pour le résoudre il fallait retrouver le caractère primitif d'une nation sur qui la conquête étrangère avait laissé plus d'une empreinte; il fallait qu'à l'inspiration de l'artiste, Mr Noyer ajoutât les laborieuses recherches de l'antiquaire. A la vérité, si la société belge ne représentait que la contrefaçon d'une société voisine, alors l'ouvrage du jeune poète était terminé; se bornant à produire une contrefaçon littéraire, les modèles ne lui manquaient plus. Mais ce n'est pas à ce résultat minime que devaient aboutir les méditations de Mr Noyer. Il a senti que notre société, française à la surface, se rapprochait à la fois du positivisme anglais et du spiritualisme allemand; il a senti que c'était à ces trois sources qu'elle puisait son originalité, les recevant toutes trois, mais avec mesure, avec *bon sens*. Le bon sens, tel est le caractère de notre individualité, tel sera l'élément dramatique de notre théâtre. C'est par le bon sens en effet que brille la partie du drame où Mr Noyer met les masses en action; c'est le bon sens exprimé de la manière la plus vive, la plus mordante, qui fait le charme de la scène vraiment belge, où l'auteur a placé l'élection du Grand Bailly.

ACTE III. SCÈNE III.

(*Par les ordres de Pelou, Chardru a placé une échelle sous la poutre à laquelle pend une corde; le tout figure une potence.*)

PELOU, *continuant.*

Et maintenant je le répète afin que l'on m'entende : je suis Grand Bailly! Si quelqu'un se juge plus digne d'un tel honneur, qu'il élève la voix, qu'il expose ses titres... — Attention Chardru. — Si personne ne dit mot je serai nommé du consentement

Digitized by Google

de tous ! (*silence. Il va rapidement se couvrir de son bonnet et se jette dans un fauteuil*). Je m'installe.

Hourra général.

LES BOUCHERS *jetant leurs bonnets.*

Noël, Noël.

Et le bailly est nommé.

Voilà donc l'élément du théâtre belge trouvé, voilà sa base arrêtée ; mais quel en sera le mode d'exécution, quelle en sera la forme? Telle est la question que le poète doit encore résoudre.

A la position hardie où s'était placé Mr Noyer, il lui était très-facile de commettre quelqu'erreur. En effet, après avoir voulu que le fond de notre scène fût pur de toute imitation étrangère, il semble qu'il était naturel d'exclure l'imitation de la forme même du drame; il semble que la tâche de l'écrivain était de remonter à la source de l'art, de prendre le théâtre moderne à sa naissance, au moyen âge, puis de construire un nouvel art, un art qui convînt au nouveau drame. C'en était fait de l'œuvre de Mr Noyer s'il eût tiré cette conséquence du principe qu'il avait adopté. — Quelle était notre position, quels étaient nos besoins? Nation civilisée, il nous fallait un art qui du premier jet s'élevât à la hauteur de notre civilisation ; entourés de peuples qui tous ont leur littérature faite, il nous fallait une littérature qui du premier pas marchât l'égale de leur littérature ; et ce résultat, ce n'était pas en remontant jusqu'à l'enfance de l'art, ce n'était pas en nous faisant barbares par amour de l'originalité, que nous pouvions l'obtenir; c'était en nous soumettant à une nécessité subie par toutes les nations modernes, en nous soumettant à la loi de l'imitation des formes littéraires. C'est ce qu'a fait Mr Noyer. Se trouvant au centre des littératures contemporaines, rien n'a limité son choix : il a pu adopter la forme littéraire qui lui convenait le mieux, et toutes offraient des chefs-d'œuvre; il a pu, n'en acceptant aucune, n'en repoussant aucune

Digitized by Google

prendre de divers côtés les moyens de construire le drame belge. Je pense même que Mr Noyer s'était d'abord déterminé en faveur de ce dernier mode, qui peut-être eût produit les plus heureux résultats chez un peuple pour qui l'éclectisme n'est pas le résultat d'un système, mais d'une manière de sentir, propre à son organisation. Quoiqu'il en soit, Mr Noyer a définitivement opté pour la nouvelle école française. Voilà, me semble-t-il, quel est son tort.

Certes, je suis loin de nier le mérite des ouvrages remarquables sortis de la *nouvelle école;* aussi ne me permettrai-je pas de la critiquer sous son aspect français. Mais je demanderai si le désordre qu'elle a introduit sur la scène peut convenir au théâtre belge? Ces incidents accumulés qui se pressent et se heurtent sans cesse, cette action tumultueuse et romanesque, que l'imagination peut admettre mais que le jugement repousse, parviendront-ils à émouvoir un peuple calme, réfléchi, un peuple qui paraît juger avant de sentir? Je ne le pense pas. Il faut à notre drame une marche plus aisée, plus simple, je dirai même plus virile; il lui faut une construction plus *raisonnable*, dût ce mot effaroucher certains esprits qui ne voient dans l'artiste qu'un fou sublime. Sans doute la Belgique peut admettre des ouvrages d'art, où le vrai cède la place aux fictions de l'imagination, mais ce n'est pas au théâtre, c'est au roman qu'il appartient d'exploiter cette veine de succès. Le romancier, lui, s'adresse au lecteur isolé, à l'homme éloigné des réalités de la vie, à l'homme dans toute sa faiblesse; dès que son livre est entre vos mains, ce n'est plus vous qui voyez, qui sentez, qui jugez, c'est lui qui voit, juge et sent : il est votre maître; nouvel enchanteur, il vous entoure d'un cercle magique, dont vous ne pourrez sortir que lorsque le charme aura cessé. L'écrivain dramatique au contraire s'adresse à la foule, aux masses, à l'homme dans toute sa puissance; il faut qu'il soit vrai, réel, car l'action, les discours, l'attitude des personnages rappellent incessamment à la réalité, à la vérité le public qui l'écoute, et malheur à lui s'il voulait le tromper. Au théâtre, a dit un

Digitized by Google

génie puissant, il vaut mieux frapper fort que frapper juste; l'abus que l'on a fait de cet aphorisme dramatique a prouvé que frapper juste était la meilleure manière de frapper fort. Pour la scène belge surtout frapper juste est une question vitale.

En admettant l'imitation des formes, Mr Noyer a consacré un principe utile; en l'appliquant à la nouvelle école française, je crois qu'il s'est trompé. Mais quel critique pourrait s'étendre sur une erreur que peut-être le poète a du commettre? Lorsqu'il parut, il trouva notre théâtre inondé des productions françaises; il ne lui était pas loisible de le prendre à un autre point de départ. Que faire alors? Il dut d'abord aller jusqu'à lui pour être plus sûr de le ramener à soi. Telle est la marche qu'a suivie Mr Noyer. D'ailleurs, aucune littérature n'offre l'exemple d'un artiste qui du premier coup ait atteint le but; Mr Noyer l'a indiqué, et c'est un immense service qu'il a rendu à l'art belge. Il a ouvert, au bruit de nos acclamations, une carrière nouvelle où bien des écrivains se précipiteront sur ses pas; mais si, dès aujourd'hui, il croyait devoir s'arrêter, notre histoire littéraire n'oublierait pas l'auteur de *Jacqueline*.

J. Demarteau.

Digitized by Google

ANALYSES CRITIQUES.

Lettres sur la révolution brabançonne, par Ad. Borgnet, juge d'instruction à Namur. Bruxelles 1834. 2 vol. in-18.

Trois révolutions ont sillonné notre sol; trois fois le peuple belge s'est soulevé au nom de la légalité et pour obtenir le redressement de griefs attentatoires à sa liberté. Aucune de ces révolutions n'a eu jusqu'à présent d'historien digne d'elle; mentionnons cependant parmi la foule de productions qu'ont fait naître ces trois grands évènemens, les belles pages que l'époque de 1830 a inspirées à Mr Nothomb, et quelques lignes du livre de Schiller sur la révolution du XVIe siècle.

La révolution brabançonne quoique fort rapprochée de nous, est cependant la moins connue, et quoiqu'elle eût pu offrir des leçons importantes aux hommes d'état, elle a passé presqu'inaperçue dans le grand mouvement social qui eut lieu à la fin du XVIIIe siècle.

Joseph II monta sur le trône avec de grands projets de réforme et d'améliorations sociales; partisan de la liberté religieuse, il crut pouvoir la réaliser plutôt en asservissant le culte catholique qu'en donnant la liberté générale des communions; ennemi de la suprématie religieuse qui avait envahi la Belgique, il essaya de l'anéantir et d'établir la suprématie civile; il n'entrevit pas la possibilité d'une autre existence que nous avons réalisée de nos jours, l'indépendance et la séparation des deux ordres, existence toute de progrès, et qui nous donne dans le monde politique une individualité, qui à elle seule, suffirait pour justifier aux yeux de toutes les nations la révolution de 1830, si nous avions besoin de justification.

Dans ses différentes inaugurations comme duc de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg, comte de Flandre, comte de Namur, etc., Joseph II avait juré de maintenir l'ancienne constitution; il sacrifia son serment à des idées philosophiques qu'il voulut implanter dans un sol qui les refusa, parce que ces réformes n'étaient pas encore dans les mœurs. A peine sur le trône, il s'arrogea le pouvoir constituant pour détruire les lois fondamentales du pays, et le peuple belge résista au nom de la légalité. Tel fut le caractère primitif de la révolution brabançonne; si elle n'a pas réussi, c'est comme on

Digitized by Google

l'a dit, parce que les hommes qui la dirigèrent n'eurent aucun but déterminé, c'est qu'ils n'eurent l'intelligence d'aucune des conditions d'ordre européen qui auraient pu rendre l'indépendance belge possible, c'est que le tiers-parti n'était pas alors ce qu'il est maintenant et que des turpitudes et des crimes vinrent étouffer le patriotisme dans tous les cœurs.

La Belgique a été plus heureuse en 1830; elle est parvenue en dépit de tous les obstacles à conquérir son existence politique; c'est à ses enfans à lui procurer une nationalité littéraire; telle est la pensée qui a engagé Mr *Borgnet* à écrire ses lettres sur la révolution brabançonne, pensée toute patriotique et qui germe dans l'ame de tous nos jeunes littérateurs. Nous ne pouvons considérer l'ouvrage de Mr *Borgnet* comme destiné à combler la lacune que nous avons signalée au commencement de cet article, nous conviendrons cependant que l'auteur a complètement atteint son but, qui est de nous donner des notions claires et précises sur une époque de notre histoire, trop mal appréciée et trop peu connue jusqu'à présent. Il a puisé ses faits à des sources authentiques; une masse de documens que nous possédons sur ce sujet ont été consultés par Mr *Borgnet* et mis en œuvre avec exactitude et un grand esprit d'analyse; nous regrettons seulement qu'il n'ait pu faire usage de ceux qu'a publiés dernièrement Mr Gachard, archiviste du royaume, et qui nous ont révélé tant de détails intéressants. L'ouvrage de Mr *Borgnet* a encore un autre mérite, celui d'être écrit avec clarté et simplicité.

A ces éloges, que nous nous plaisons à rendre à l'auteur, qu'il nous soit permis d'ajouter quelques observations critiques. Mr *Borgnet*, préoccupé sans doute des évènemens politiques qui ont signalé les dernières années, nous a paru trop enclin à faire des rapprochemens entre la révolution de 1788 et celle de 1830. On pourrait aussi lui reprocher d'être un peu sobre de réflexions philosophiques, et d'avoir considéré la révolution brabançonne sous un point de vue trop local. Le Brabant et le comté de Namur sont les seules provinces qu'il ait continuellement placées en relief. Ce sont là, du reste, des imperfections qu'entraînait avec lui, le cadre assez étroit dans lequel l'auteur a d'abord écrit ses *lettres;* qu'il se mette à l'œuvre, qu'il compulse nos archives et les documens encore vierges qu'elles renferment, et nous croyons pouvoir lui promettre une belle carrière littéraire; il y a de l'avenir dans son livre.

Z.

Digitized by Google

Essai d'un Répertoire raisonné de législation et de jurisprudence en matière de mines, minières, tourbières, carrières, etc., suivi d'un vocabulaire des termes d'un usage général en France et en Belgique dans l'exploitation des mines, par G. E. Brixhe, avocat-Général à la cour d'appel de Liége. Liége 1833, 2 gros vol. in-8 à 2 col.

Aucune législation ne présente peut-être autant de variabilité dans les formes que celle des mines ; soumise à plusieurs reprises à différents essais de régénération, elle a conservé quelques restes de chacun des systèmes qui ont passé sur elle, et son ensemble actuel est un composé de l'ancienne législation avec ses ordonnances, ses réglemens et ses coutumes, et de la jurisprudence qui l'a suivie, modifiée elle-même par une foule de décrets, d'arrêtés, d'instructions ministérielles et d'arrêts.

Toutes ces parties d'une science si aride, tous ces documens épars dans de grandes collections, ou presqu'introuvables aujourd'hui, l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons les a recueillis ou analysés avec soin et classés dans un ordre méthodique et fort rationnel. Les articles qui ont rapport à l'ancienne principauté de Liége, se font surtout remarquer par une profonde érudition, c'est dans les anciennes paix et surtout celles de Waroux (1355) et de St.-Jacques (1487), dans les ordonnances et les records des échevins, dans les actes des voir-jurés du charbonnage et dans une foule d'autres pièces qui présentaient le même caractère d'authenticité, que Mr *Brixhe* a puisé des renseignemens sur l'ancienne législation des mines ; cette partie d'un travail entièrement neuf et de la plus grande utilité pour nos concessionnaires, a dû lui offrir bien des difficultés ; hâtons-nous de le dire, l'auteur les a franchement abordées toutes, et les a résolues en s'appuyant sur des faits, fruits d'une longue expérience, et qui sont assurément l'une des parties les plus importantes de son livre.

Nous aurions voulu pouvoir nous étendre sur quelques-uns des articles du Répertoire de Mr *Brixhe*, mais les bornes qui nous sont prescrites dans ces analyses ne nous le permettent pas ; ajoutons cependant, que ce travail est un de ces ouvrages consciencieusement faits, trop rares à notre époque, et que le critique doit s'empresser de signaler au public.

Z.

Digitized by Google

Poésies de Louis LABAR. — *Bruxelles* 1834, *in*-18 *de* 69 *pages.*

Les poésies dont se compose le recueil que nous annonçons sont de véritables poésies *légères et fugitives*. Quelques imitations d'Anacréon, des idylles, des chansons, une élégie, des madrigaux, des sonnets, deux épitres, tel est l'inventaire des différens genres traités par l'auteur.

On voit que c'est un jeune homme qui s'essaie, qui tâtonne, qui cherche. Sa plume est faible et hésitante et ne fait qu'effleurer les objets. Ses pensées vagabondes errent et flottent sans pouvoir se fixer. Il semble qu'il ait peur d'étouffer ses idées dans une étreinte mâle et forte.

C'est un voyageur, dans un pays inconnu, qui s'ancre à chaque pas, incertain de la direction qu'il doit suivre, et se perd dans une foule de petits sentiers, hérissés de taillis et de broussailles qui lui interceptent l'aspect des plaines et des montagnes. Sortez de là, Mr Labar, ne vous arrêtez pas à cueillir quelques fleurs pâles et languissantes dont votre souffle ne parviendra pas à ranimer l'éclat. Ne perdez pas votre tems à polir de petits cailloux qui n'ont aucune valeur. Laissez là l'idylle, le sonnet, le madrigal. Il faut autre chose aujourd'hui. Si vous saviez combien on est fatigué de tous ces petits vers, qui ne disent rien, ne prouvent rien, n'éveillent aucun grand sentiment, aucune passion. Dès longtems le bon sens les a mis à l'index. La poésie ne vit que d'émotions. Que votre talent s'applique donc à éveiller en nous celles dont vous nous croirez le plus susceptibles. Etudiez nos besoins, nos affections, nos antipathies. Pénétrez donc le cœur des choses et des hommes au lieu de voltiger autour de la surface, et cherchez vos inspirations dans tout ce qui vous paraît grand, utile et juste.

Revenons au recueil. La diversité des sujets traités par l'auteur promettait beaucoup de variété, et cependant, cette dernière qualité manque presque totalement. Une teinte trop uniforme est répandue sur ses vers. Il y a telle élégie qui n'est que la continuation d'une épigramme, telle idylle qui n'est qu'une satyre déguisée. Encore, l'épigramme et la satyre portent-elles souvent à faux. Des noms célèbres sont parfois l'objet des attaques de Mr Labar; c'est mal.

La versification de Mr Labar est facile et généralement correcte. Mais qu'il le sache bien, ce n'est là qu'un mérite tout à fait secondaire. Le style et les pensées font le poète. Or, la plupart des pensées de Mr Labar sont vieilles ou faibles, et rarement il a sçu les rajeunir ou fortifier par un ton de phrase original.

Digitized by Google

Parmi les pièces qui nous ont paru les plus dignes d'éloges, nous citerons la suivante intitulée :

LE JEUNE POÈTE.

Où fuyez-vous, rêves de la jeunesse,
Illusion, espoir, vaines erreurs ?
Ai-je épuisé la coupe enchanteresse
Où l'avenir s'offrait, paré de fleurs ?

Je vis à peine, et, déjà, de la vie
Mon ame errante a senti le mépris :
Ah ! dites-moi si la source est tarie
Qui m'apportait la fraîcheur et les ris ?

Si le bonheur s'envole avec cet âge,
Où l'homme, enfant, en dévore l'image,
Si l'homme après aux pleurs est condamné,
Va, je maudis le jour où je suis né !...

»Jeune imprudent, pourtant la vie est belle,
»La vie est belle et les cieux sont sereins ;
»Au firmament ton étoile étincelle :
»Voyage en paix, sur la foi des destins.

»Élance au loin ta nacelle légère
»Sur l'Océan qui t'applanit ses flots :
»Aux bords lointains va chercher le repos
»Qui t'attendait sous le toît de ton père.

»Jeune homme ardent, épris d'un beau renom,
»Il paraîtra le grand jour de mémoire.
»Hélas ! avant qu'on devine ta gloire,
»Dis-nous du moins comment s'écrit ton nom. »

Mon nom, dis-tu !.. Mais, avant qu'au poète
La lâche Envie ait permis l'avenir,
Ne doit-il point, affrontant la tempête,
Quitter le port, pour n'y plus revenir ?

Ne doit-il point, consumé par ses veilles,
Pâle, en silence, et de tous ignoré,
Lutter, lui-même ignorant ses merveilles,
Contre le dieu dont il est inspiré ?

Digitized by Google

Car cette palme, où son front peut prétendre,
Ce vain laurier, le prix de ses travaux,
Que par pitié l'on jette sur sa cendre,
Vaut-il un jour, une heure de repos?

Non, et sans lui pourtant il ne peut vivre;
Son front brûlant attend ce vain laurier...
Nectar trompeur, dont son ame s'enivre,
Que tôt ou tard il lui faudra payer!...

Du jour fatal, où ma verve brûlante
D'un feu malin pénétra tous mes sens,
Que de pensers, de regrets, de tourmens!
Que j'ai maudit le démon qui m'enchante!

Pourquoi plains-tu le pâle adolescent,
Qu'à dévorer la Parque est déjà prête?
Il ne sent pas, dans son sein palpitant,
Le feu brûlant qui dévore un poète.

Ainsi le Tasse, en naissant, condamné,
S'immortalise, et meurt dans la folie.
Ainsi Gilbert, convive infortuné,
Sort, à trente ans, du banquet de la vie.

Le connais-tu, cet aveugle Milton,
Qui, se servant d'une main étrangère,
Frappa long-temps aux portes d'un libraire?
Ceux qui l'ont vu n'ont point connu son nom.

Tu le connais, Victor, l'aveugle Homère,
Chantant les Dieux, mendiant tour-à-tour.
Dans quelle ville a-t-il reçu le jour?
Dans quel bourg grec... lui qui n'eut qu'une mère?

Ne fut-il pas de tous abandonné,
Ce grand Racine, admirable génie,
Par le torrent quand lui-même entraîne
Se repentit d'avoir fait Athalie?

Qui fut heureux, parmi ces beaux esprits
Que l'univers, après les temps renomme?
Noms immortels!... Paris, Athènes, Rome
Les ont vus tous glorieux et proscrits.

Digitized by Google

Oui, le voilà, le chemin de la gloire!
Voilà pourquoi m'épuisant le cerveau,
Et, malheureux au sortir du berceau,
Je compte, un jour, vivre heureux dans l'histoire!

Bien plus heureux, ces messieurs de Paris,
Jacob, Janin, Soulié, Karr, Mérimée,
Honnêtes gens qui, vivant de fumée,
Sont sûrs de vivre, autant que leurs écrits!

Il y a de belles strophes dans cette pièce. C'est une heureuse idée de s'être servi des expressions mêmes de Gilbert expirant, pour peindre son désenchantement et sa mort.

Dans quel bourg grec est horriblement dur.

Lui qui n'eut qu'une mère. Qui donc en a plus d'une? On conçoit que les honneurs de la paternité soient quelque fois partagés, mais que la maternité soit multiple ou complexe, c'est là un phénomène qui ne s'est jamais présenté, même en Grèce, cette terre des phénomènes et des merveilles.

Pourquoi faut-il encore que la pièce que nous venons de citer se termine par un madrigal qui nous parait doublement déplacé, tant par le contraste qu'il offre avec le ton général de ces stances que par l'injustice qu'il renferme.

Nous citerons encore le morceau suivant.

Ah! du toit paternel que la défense est chère!
Qu'il est doux de sauver, de venger tour-à-tour
Ses enfans, ses amis, son pays et son père!
C'est ce devoir sacré qui conduit nos héros
Sur le pont de Waalhem, où siffle la mitraille;
Pour qui le paysan, désertant ses travaux,
Et le champ des moissons pour le champ de bataille,
De sa faulx, dans leurs rangs, va percer des soldats;
Et pour qui, trahissant une épouse chérie,
Un Mérode s'élance au devant du trépas.
Tu vis dans tous les cœurs, amour de la patrie,
Et la mort, qui te suit, ne te refroidit pas!

Certes, l'auteur de pareils vers ne mérite que des encouragements, et les nôtres, au besoin, ne leur feront point défaut. Seulement, et c'est une prière d'ami que nous lui adressons, qu'il ne gaspille point son talent en puérilités, et qu'il laisse-là les imitations et les traductions.

Un genre que son esprit caustique pourrait exploiter, nous semble-t-il, avec succès, c'est la satyre.

T.

Digitized by Google

Mélanges.

Mr Serrure, archiviste de la Flandre, s'étant adressé à l'institut historique de France dans le but d'obtenir des renseignements sur les documents qui pouvaient aider ce savant dans la rédaction d'un *Cartulaire de la Flandre*, Mr Alph. Fresse Montval, membre de la 2e classe, a fait à ce sujet des recherches laborieuses dans les archives du royaume à Paris; son rapport a été inséré dans le journal de l'institut historique, et comme il peut fournir des renseignements utiles aux littérateurs de notre pays, nous avons cru devoir le donner ici en partie.

Cet intéressant travail est divisé en trois paragraphes, 1° les documents relatifs aux comtes de Flandre et à leur famille, 2° ceux qui concernent les villes et les communes de Flandre, 3° ceux qui intéressent les églises et les corporations religieuses.

§ I.

PIÈCES RELATIVES TANT AUX COMTES DE FLANDRE ET D'ARTOIS QU'A LEUR FAMILLE.

Elles embrassent une période de 310 *ans* (1195-1505).

Parmi les quatre cent quarante-une pièces dont se compose la table de ce premier paragraphe, les deux dernières seules ne portent aucune date; ce sont: 1° d'anciennes transcriptions contenant les sommaires des traités conclus entre les rois de France et les comtes de Flandre; 2° un mémoire latin pour le droit que le duc de Gueldre prétendait au pays de Frise, contre le comte de Hollande. Tous les autres documents ont chacun leur date; la plupart sont originaux; et ceux qui ne le sont pas offrent du moins tous les caractères d'authenticité qu'on peut exiger d'une copie.

Quant à l'importance de ces matériaux historiques, on en aura une assez juste idée, lorsqu'on remarquera que, durant les trois siècles qu'embrassent ces documens, il s'est passé peu d'évènemens politiques de quelque portée, qui ne s'y trouvent, soit reproduits, soit constatés, quelquefois même contenus comme principes ou comme conséquences.

Là ne sont oubliés ni l'administration, ni la croisade de ce

Digitized by Google

Baudouin qui obtint le périlleux honneur de substituer le diadême de Constantin à l'humble couronne des forestiers de Flandre; ni ses deux filles Jeanne et Marguerite, infortunées toutes les deux, l'une par sa stérilité que ne purent féconder ses deux mariages, l'autre par la trop nombreuse postérité que ses deux mariages lui donnèrent. Là se reproduisent encore les sanglans et funestes démêlés suscités par l'ambition rivale des d'Avesne et des Dampierre; la rébellion de Guy contre Philippe-le-Bel, son alliance avec un ennemi de son roi, et le châtiment que lui infligea le monarque français y sont constatés par un grand nombre de déclarations, d'actes, de traités et de procédures. Des troubles qui désolèrent la famille du malheureux Robert ont résulté plusieurs pièces que l'histoire ne consultera pas sans fruit, et dans beaucoup d'autres se laisse entrevoir assez clairement la cause des nouvelles dissensions qui se rallumèrent entre la France et le comté de Flandre. Enfin une multitude de documents s'offrent tour-à-tour à notre étude, comme la source d'où jaillirent les insurrections des communes belges, ou comme la conséquence de ces insurrections, sous Louis Ier, sous Louis II et sous la dynastie bourguignonne.

§ II.

PIÈCES RELATIVES AUX SEIGNEURS, AUX VILLES ET AUX COMMUNES DES COMTÉS DE FLANDRE ET D'ARTOIS.

Elles embrassent une période de 453 *ans* (1215-1668).

Il s'y rencontre deux pièces dont l'époque est incertaine : ce sont les deux lettres de *Pierre d'Oiseler*, auxquelles on a donné, comme probable, la date de 1300 et celle de 1301. Ajoutons que les cinq derniers documents sont sans date, et que le nombre de ceux que ce paragraphe contient ne s'élève point au-delà de deux cent quarante-deux. Toutefois, malgré ce triple caractère d'infériorité, les matières de cette seconde table, loin de le céder en intérêt aux documents de la première, les égalent en importance et les surpassent en actualité.

De tous les spectacles que nous présente l'histoire, nul ne provoque autant les méditations contemporaines que celui où l'élément démocratique, en lutte contre la féodalité, s'efforce et vient à bout d'en surmonter la puissance compressive. Or, à l'exception des républiques italiennes, est-il, dans l'Europe

Digitized by Google

du moyen âge, un seul état où cette lutte se soit dessinée avec une aussi énergique précision que dans le comté de Flandre? Ce n'était plus là *manans et vilains*, matière *taillable* et *corvéable;* c'étaient *nos seigneurs de Gand,* de *Bruges* ou de *Bruxelles*, nommant *esgardeurs*, *maires* et *échevins* par leur *pleine puissance et volonté*, percevant taxes et redevances, exerçant basse, moyenne et haute justice, confisquant enfin à leur profit les droits que partout ailleurs la démocratie n'avait encore appris qu'à payer. Etait-ce à raison ou à tort? Il n'importe à notre sujet, mais ce qu'il y a de certain, c'est que *nos seigneurs de Flandre* agissaient comme ayant raison. Ils prenaient hardiment sur eux la responsabilité de leurs actes; ils en subissaient gaîment les conséquences parfois un peu dures, quand ils avaient forfait, c'est-à-dire, quand ils étaient vaincus. En présence de l'aristocratie, qui seule jusqu'alors avait eu une personnalité, ils se permettaient d'en avoir une, d'en maintenir les priviléges, de les soutenir même au besoin. Et comment les leur interdire, lorsque, au droit de répondre pour eux-mêmes, les rois de France, leurs suzerains, ajoutaient par une reconnaissance authentique, celui de répondre pour leurs propres seigneurs? En effet, combien d'actes, de traités, de promesses, où les *bonnes villes de Flandre* sont admises par les rois à garantir les engagemens de leur comte, à s'investir, par rapport à lui, du droit de conseil, de régence, de curatelle; et, *de par le roi, leur droiturier seigneur, peuvent, contre l'autorité dudit comte, lever bannières, aller en chevauchée, mener guerre et livrer bataille?* Le moyen, après cela, que les Flamands ne se crussent point quelque chose, et ne tançassent avec quelque rudesse un pupille récalcitrant?

§ III.

PIÈCES RELATIVES AUX ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX DES COMTÉS DE FLANDRE ET D'ARTOIS.

Elles embrassent une période de 625 *ans* (1056-1681).

Soixante-quinze pièces seulement, en y comprenant onze bulles, forment la matière de ce paragraphe. Presque entièrement étrangères au mouvement politique de l'époque, elles n'ont rapport qu'à d'étroites localités. Cependant, l'historien qui les méditerait avec attention, ne tarderait pas à y puiser des renseignemens précieux sur la marche de la société durant la

Digitized by Google

période que ces documens comprennent. En même temps qu'il y apercevrait la tendance des comtes de Flandre et des rois, leurs suzerains, à fortifier les croyances religieuses, sans lesquelles il n'est pour l'humanité ni stabilité présente ni bonheur à venir, il y distinguerait les soins presque méticuleux qu'apportaient ces princes à ne pas permettre qu'une piété mal entendue appauvrît, au profit des monastères, les maisons aristocratiques; il y verrait le clergé régulier, dans toute la ferveur des vertus chrétiennes, souvent réduit, par sa vertueuse prodigalité, à partager l'indigence des infortunés qui avaient participé à ses biens; il y admirerait d'imposans et nombreux témoignages rendus, d'un commun accord, au zèle, au dévouement, aux services qui, à toutes les époques, manifestèrent dans la Flandre l existence de l'ordre sacerdotal.

Outre ces pièces, il en est encore une assez grande quantité de spéciales à l'Artois, à quelques cantons et à certaines villes de la Flandre.

Les documens relatifs à l'Artois sont au nombre de trente-neuf; ils se prolongent depuis l'an 1194 jusqu'à l'année 1603.

Ceux qui concernent le comté de Namur sont au nombre de vingt-deux; le premier est de l'année 1199, et le dernier de l'an 1372.

Les documens qui ont rapport à la ville de Liége, ne s'élèvent qu'à dix-sept, et sont compris entre les années 1277 et 1368.

A toutes ces pièces, il faut en ajouter encore trente-sept pour le Brabant, deux pour la Hollande, cinq pour la Frise, cinquante-cinq pour Mortagne (près de Tournay), quarante-deux pour le Hainaut, deux pour Saint-Omer, neuf pour Cambrai, trente-trois pour la Gueldre et le comté de Juliers; dans cette longue énumération, on n'a signalé ni quatre cartons relatifs à la Flandre, mais non encore inventoriés, ni un registre manuscrit appartenant au 14e siècle, et dont le contenu intéresse cette province, ni deux actes en flamand, ni tout ce que les cartons des diverses provinces de la France peuvent fournir à un cartulaire général de la Flandre.

Digitized by Google

MUSÉE NATIONAL.

LÉOPOLD, etc., considérant que l'établissement d'un musée national, destiné à recevoir les ouvrages les plus distingués des meilleurs maîtres belges, excitera et entretiendra parmi les artistes une noble émulation, favorable au progrès des arts;

Considérant que ces ouvrages, placés à perpétuité dans le musée, serviront à fixer la réputation de leurs auteurs et à faire honneur au pays;

Considérant que ce musée contribuera encore aux progrès des arts, en présentant aux jeunes artistes une réunion de bons modèles et de sujets d'étude;

Sur le rapport de notre ministre de l'intérieur, nous avons arrêté et arrêtons:

Art. 1er. Un musée national, exclusivement consacré aux productions les plus remarquables des peintres, sculpteurs, graveurs et architectes belges, sera crée à Bruxelles.

Art. 2. Des ouvrages d'un mérite éminent seront seuls admis dans ce musée.

Art. 3. Notre ministre de l'intérieur est autorisé à faire déposer dans la galerie de tableaux du musée de Bruxelles les ouvrages déjà acquis pour le compte de l'état et ceux qui pourront l'être à l'avenir, en attendant qu'ils soient en nombre suffisant pour former une collection séparée.

Art. 4. Notre ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au *Bulletin officiel*.

Donné à Bruxelles, le 7 janvier 1835.

Signé LÉOPOLD.

Contresigné DE THEUX.

Expositions triennales de peinture, sculpture, etc.

LÉOPOLD, etc., considérant qu'il importe de favoriser les progrès des beaux-arts dans le royaume, et d'entretenir une noble émulation parmi ceux qui se livrent à leur étude;

Revu l'arrêté du 29 juin 1827, qui fixe une exposition d'objets d'arts à Bruxelles tous les six ans alternativement avec les villes d'Anvers, Gand, et des villes de la Hollande;

Sur le rapport de notre ministre de l'intérieur, nous avons arrêté et arrêtons:

Digitized by Google

Art. 1er. Une exposition publique d'ouvrages de peinture, sculpture, gravure, architecture et lithographie, des artistes vivans, belges et étrangers, aura lieu à Bruxelles, tous les trois ans, du 1er septembre au 1er octobre. La première exposition aura lieu en 1836.

Art. 2. La direction de ces expositions sera confiée à une commission à nommer par notre ministre de l'intérieur.

Art. 3. Lors de l'ouverture de ces expositions, notre ministre de l'intérieur nous proposera la nomination d'un jury, à l'effet d'examiner les ouvrages qui seront envoyés, et de proposer :

1° L'acquisition de ceux de ces ouvrages qu'il jugera dignes d'être placés dans le musée national ;

2° Les encouragemens et les récompenses honorifiques qu'il croira mérités par les artistes belges qui concourront à ces expositions.

(Cet arrêté est daté et signé comme le précédent.)

Conservation des monumens.

LEOPOLD, etc., vu les dispositions de l'art. 2 de l'arrêté du 6 août 1824, relatif aux attributions des fabriques des églises ;

Considérant, d'autre part, qu'il importe d'assurer la conservation des monumens du pays, remarquables par leur antiquité, par les souvenirs qu'ils rappellent, ou par leur importance sous le rapport de l'art ;

Sur le rapport de notre ministre de l'intérieur, nous avons arrêté et arrêtons :

Art. 1er. Une commission est instituée à l'effet de donner son avis sur la demande du ministre de l'intérieur : 1° Sur les réparations qu'exigent les monumens du pays, remarquables par leur antiquité, par les souvenirs qu'ils rappellent, ou par leur importance sous le rapport de l'art ; 2° sur les plans relatifs aux constructions et réparations des édifices mentionnés dans l'art. 2 de l'arrêté du 2 août 1824 et d'autres édifices publics.

Art. 2. Sont nommés membres de cette commission, les sieurs : comte de Robiano (François), sénateur, président ; comte de Beaufort (Amédée) ; Navez, peintre d'histoire ; Suys, architecte; Roget, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Roelands, architecte à Gand ; Bourla, architecte à Anvers ; Renard, architecte à Tournay ; Decraene, architecte.

Statues des grands hommes de la Belgique.

Voulant honorer la mémoire des Belges qui ont concouru à illustrer leur patrie, et exciter, tout à la fois, une noble

Digitized by Google

émulation parmi les statuaires les plus distingués du pays, en les appelant à un travail national;

Sur le rapport de notre ministre de l'intérieur, nous avons arrêté et arrêtons :

Art. 1er. Notre ministre de l'intérieur est autorisé à faire exécuter, par des artistes belges, les statues des grands hommes de la Belgique.

Art. 2. Ces statues seront placées au musée ou dans d'autres édifices nationaux.

ACADÉMIE DE BRUXELLES.

Séance du 7 février.

L'Académie royale des sciences et belles lettres de Bruxelles, s'est réunie le 7 février dernier; le principal objet de cette séance était la réception des mémoires destinés au concours de 1835. Les questions proposées par la classe d'histoire auxquelles il a été répondu, sont les suivantes :

Quels sont les principaux monumens d'architecture qui, dans la province de Hainaut, ont été construits à commencer de la période chrétienne et pendant le moyen-âge jusqu'au commencement du seizième siècle, et qui, ou n'existent plus, ou existent encore de nos jours ?

Déterminer l'état de la poésie flamande depuis l'époque la plus reculée jusqu'à la fin du 14e siècle ?

Quelles ressources trouve-t-on dans les chroniqueurs et autres écrivains du moyen-âge, pour l'histoire de la Belgique avant et pendant la domination romaine, en faisant concorder ces matériaux avec les documens chronologiques dont on ne conteste pas l'authenticité, et en discutant la valeur de ces témoignagnes historiques ?

La classe des sciences a également reçu des réponses sur trois questions qu'elle avait proposées et dont deux surtout nous paraissent d'une utilité immédiate. Ces questions sont les suivantes :

Déterminer le moyen le plus avantageux d'élever l'eau à des hauteurs de plus de 100 mètres, par le moyen de l'air atmosphérique.

Un mémoire sur l'analyse algébrique, dont le sujet est laissé au choix des concurrens.

Décrire la constitution géologique de la province du *Brabant*; déterminer avec soin les espèces minérales et les fossiles que les divers terrains renferment et indiquer la synonymie des auteurs qui en ont déjà traité.

Digitized by Google

L'Académie a eu à s'occuper d'une question intéressante qui lui a été soumise par le ministère de l'intérieur, sur l'utilité et les moyens de former un cabinet de numismatique. Le besoin d'une collection de médailles et des monnaies anciennes du pays ne se fait pas moins sentir dans la capitale que celle d'une bibliothèque qui soit au courant des publications modernes.

L'Académie a, en outre, entendu des communications et des lectures diverses dont nous nous bornerons à indiquer les sujets.

M. Quetelet donne communication de deux lettres qui lui ont été adressées par des savans étrangers ; l'une de M. Chasles sur différens sujets de géométrie que ce savant a récemment communiqués à l'Institut de France ; l'autre de M. Potter de Manchester, sur les variations du pouvoir réfléchissant d'un Rhomboïde de Spath, calcaire pour différens plans formant des angles voisins de ceux de polarisation.

M. Marshal donne lecture d'une notice sur le tombeau des ducs de Brabant, qu'il a rédigée conjointement avec feu M. Dewez.

M. de Reiffenberg lit également son mémoire, contenant de *nouvelles recherches sur Rubens*, qu'il avait présenté à la séance précédente.

L'Académie entend ensuite la lecture de différens rapports : de MM. Cornelissen et de Reiffenberg, sur le dictionnaire flamand-français de M. Olinger ; de M. Dumortier, sur l'Histoire naturelle et anatomique du *dreissena polymorpha*, présentée par M. Van Beneden ; de M. Bekker, sur un mémoire de M. Carmoly relatif à une ancienne médaille et à l'interprétation d'un passage hébreu, etc.

M. Wesmael a présenté la seconde partie de sa *Revue des Coléoptères de la famille des Carnassiers de la Belgique.*

M. Quetelet communique le résultat des observations météorologiques faites à l'Observatoire de Bruxelles, pendant l'année 1834 ; observations qui montrent que cette année a été remarquable par l'élévation de la température et par la faible quantité d'eau qu'elle a donnée.

Le secrétaire fait ensuite part des mémoires suivans qui lui ont été adressés pour être lus à l'Académie :

Des composans présumables de la lumière blanche, par M. Van Mons, membre de l'Académie.

Sur la théorie électro-chimique de l'affinité et sur le mode de composition moléculaire des corps, par M. Maertens, correspondant de l'Académie.

Sur la résolution d'un problême relatif au calcul des variations, par M. Pagani, membre de l'Académie.

Sur quelques phénomèmes de vision, par M. Crahay, professeur à l'université catholique.

Digitized by Google

L'académie nomme ses commissaires pour l'examen de ces différens ouvrages.

La séance a été terminée par la lecture d'une note de M. Plateau sur un principe de photométrie. L'heure avancée a fait remettre à une prochaine séance la communication d'une notice biographique de M. Morren sur F. A. Roncel, botaniste, mort à Alost, en 1831.

L'histoire et la science viennent de faire une perte sensible. M. J. Vanhoorebeke de Gand est mort, il y a quelques jours, presque subitement ; c'était encore un de ces hommes qui dans ces derniers tems se sont occupés avec succès de faire des recherches sur l'histoire des Flandres et surtout sur l'époque des Artevelde. Il aimait les arts et donnait un noble exemple d'émulation en faisant peindre par de jeunes artistes plusieurs tableaux, dont les sujets étaient pris dans l'histoire de sa ville natale, si féconde en grands évènemens. Toutes les recherches faites par M. Vanhoorebeke sont encore manuscrites. Il est à souhaiter qu'elles ne soient point perdues pour l'histoire.

— Le manuscrit original du XIe siècle de la chronique de St.-Bavon, qu'on croyait perdu depuis 40 ans, a été retrouvé à Malines ; le gouvernement en a fait l'acquisition pour la somme de 240 francs.

— M. Lafontaine, membre de l'ancienne académie royale de peinture, doyen expert des musées royaux, est mort subitement à Paris, à l'âge de 79 ans. M. Lafontaine était Belge ; il se livra de bonne heure à l'art chéri des Steenwyck et des Peterneefs, et il y fit de tels progrès que ses intérieurs d'églises l'ont fait surnommer Lafontaine Peterneefs.

— M. Delin, instituteur et secrétaire des écoles communales d'Anvers, est mort subitement le 24 janvier. M. Delin avait consacré un grand nombre d'années à l'instruction et a publié plusieurs ouvrages d'éducation assez estimés.

— La chambre des représentans a voté 194,740 frs. au budjet pour le chapitre des sciences et des arts.

Digitized by Google

Des Titres de la Belgique

A L'ORGUEIL NATIONAL.

PREMIER ARTICLE.

C'est la Flandre; c'est l'esprit et le cœur de ses habitans qu'il faudrait peindre pour la gloire des siècles passés et pour l'utilité des siècles futurs.....

(Discours sur l'utilité d'une histoire de la Flandre.)

Le docteur Zimmerman (1) distingue la *présomption nationale* de l'*orgueil national*. La première n'est

(1) Ce philosophe profond autant qu'ingénieux écrivait, en 1758, des paroles trop remarquables et trop peu connues pour n'être par reproduites ici : bien qu'elles n'aient aucun rapport avec le sujet que je traite, elles feront pourtant voir que les écrivains français n'étaient pas les seuls à prévoir la révolution. J'extrais du chap. X du livre intitulé *de l'Orgueil National*, traduction de 1769 : « Nous touchons au moment d'une grande »révolution dans ce siècle où la lumière commence à sortir »une seconde fois du sein des ténèbres. On remarque, pour »ainsi dire, une seconde résurrection dans l'Europe à l'avantage »de la saine raison. Les ténèbres de l'erreur et de la crainte »se dissipent. Fatigué d'un long esclavage, on brise les chaînes »des anciens préjugés, pour revendiquer les droits de la raison »et de la liberté, dont on avait perdu la jouissance. La lumière »et l'esprit philosophique répandus partout; les vices qu'ils font »apercevoir dans la façon de penser qui est adoptée; les divers »assauts livrés aux préjugés du temps, annoncent dans les opinions »une hardiesse qui dégénérera souvent en une audace crimi»nelle; qui causera aux uns la perte d'une partie de leur liberté, »à d'autres celle de leurs biens; qui même abattra quelques »têtes et substituera malheureusement les sophismes de l'erreur »à la bonne logique : mais bientôt cette même hardiesse, diri»gée par la sagesse politique et la soumission aux lois, portera »le dernier coup à la barbarie..... »

Digitized by Google

basée que sur des mérites imaginaires ; le second a pour appui une illustration réelle. L'une dénature les faits et usurpe les titres, pour en tirer une gloire éphémère : l'autre invoque le témoignage des siècles et laisse proclamer, par l'histoire, ses droits à une immuable supériorité. D'une part, c'est un perpétuel plagiat ou une imitation non avouée : d'autre part, c'est un élan spontané, une aventureuse mais forte impulsion vers des conquêtes ou des perfectionnemens que le génie seul a indiqués.

En me décidant à parler ici des titres de la Belgique à l'orgueil national, je ne me suis pas laissé aveugler par cette sorte d'éblouissement que peut causer parfois le patriotisme et le désir de rehausser l'éclat de son pays. J'ai eu soin, avant tout, d'apprécier la différence qu'il y a entre un peuple ridiculement épris de lui-même et un peuple justement célèbre et fier de sa célébrité. Je me suis demandé si les annales de la Belgique renfermaient des témoignages imposans et irrécusables de supériorité sociale, et ce n'est qu'après m'être convaincu, par l'assentiment des écrivains et par l'examen des faits, de cette supériorité, que j'ai osé prendre la parole.

Certes, nos provinces ont des titres vrais, des titres légitimes à produire à l'appui de ce noble sentiment d'orgueil qui engendre l'amour de la patrie (1) : nos provinces, dans tous les temps, ont compris les grandes inspirations des siècles, ont répondu aux grandes clameurs de la civilisation, ont offert un sol toujours fécond, toujours généreux aux cultures nouvelles, aux nouvelles inventions.

Mais si nous pouvons sans scrupule être fiers de nos ancêtres et de nous-mêmes, nous devons avouer que l'on a méconnu souvent, que l'on méconnaît chaque jour notre grandeur et notre gloire. L'on oublie, dans d'autres pays, que nous avons rendu le monde et la civilisation tributaires de notre génie; l'on ferme le cartulaire antique où rayonne notre mémorable blason ;

(1) Pythagore, cité par Zimmerman, regarde ce sentiment d'orgueil comme la source de la vertu.

Digitized by Google

on veut écraser notre nom sous le ridicule ou l'indifférence ; les passions politiques mêmes ont tenté, dans ces derniers temps, de nous arracher nos lauriers.

Ces injustices, il faut les réparer : ces mensonges, il faut les dévoiler. Au moment d'une régénération, révélons notre antique supériorité ; revendiquons nos vieux parchemins et nos vieux trésors ; puisons, à cette double source, des forces et un courage nouveaux pour élever bien haut l'impérissable pyramide sur laquelle sont inscrits les noms glorieux de nos pères : que cet inventaire d'illustrations nationales, loin de se fermer, soit augmenté d'illustrations nouvelles : apprenons ce qu'ont fait nos dévanciers, pour les défendre ; admirons-les, pour les imiter !

Nation antique, aborigène, dont la puissance conquérante et la gloire militaire se perdent dans la nuit des temps héroïques, les anciens Belges étaient associés aux Scythes fabuleux et marquaient entre ces nations puissantes qui épouvantèrent les vastes empires orientaux.

Il n'appartient pas à l'esprit humain d'éclaircir les ténèbres qui couvrent à jamais ces temps, morts pour nous ; qu'il nous suffise de savoir que les écrivains et les géographes anciens rangeaient la nation belge parmi les conquérans qui disaient fièrement : « *Nous ne craignons que la chûte du ciel* (1). »

Dans l'origine, les Celtes, les Gaulois, les Galates, les Belges, les Germains ont été confondus ; occupant toutes les régions non encore conquises par les Romains, il est naturel qu'une division méthodique n'ait pas été opérée ; aussi, le nom que l'on donnait à tous, fut celui de Scythes ou de Celtes ; et la Celtique désignait dans les temps anciens, tout le cordon qui bordait la république romaine et qu'arrosaient le Rhin et le Danube (2).

La Gaule cependant était occupée alors par des hommes d'une bravoure irrésistible (3), dont les cheveux

(1) Strab. liv. 7.
(2) Muller. Hist. uni., livre 8, chap. 7.
(3) Il y a sur ce fait, dans les auteurs, l'assentiment le plus unanime.

Digitized by Google

longs et soignés attestaient la puissance et une première civilisation (1), et dont l'industrie précoce avait inventé des machines inconnues et redoutées partout ailleurs (2).

Ces hommes d'origine celtique, germanique, gauloise; ces peuples scythes, celtiques, cimbriques, teutoniques, dont les armées fabuleusement innombrables, firent trembler Rome elle-même, au temps de sa grandeur; ces hordes puissantes comptaient parmi elles la nation belge qui n'était ni la moins populeuse, ni la moins brave. C'est un fait que l'on peut sans scrupule regarder comme incontestable (3).

Une population surabondante dans la Gaule, nécessita dès les temps les plus reculés des migrations dont il n'est pas possible d'indiquer le cours; la plus ancienne que signalent les historiens est celle de 300,000 Gaulois qui se dirigèrent sur l'Italie, dès le temps de Tarquin l'Ancien : ils s'établirent sans résistance au pied des Alpes; sous la conduite de Bellovèse et de Sigovèse, ils occupèrent la Gaule Cisalpine; c'est de là qu'ils menacèrent Rome de cette invasion, qui deux cents ans plus tard, rendit Brennus maître de dicter ses conditions au peuple que commandait Camille et qui entendit le vainqueur jeter ce cri qui a traversé les siècles : « *Væ victis* (4). » Ces guerres terribles, qui livraient Rome

(1) P. J. Heylen, de inventis Belgarum vol. de 1788 des mém. de l'acad. de Brux.

(2) *Kronyk van Vlaenderen.* Les auteurs de cette chronique, en parlant de l'étimologie du mot Vlaenderen (Flandres, nom qui parut vers le cinquième siècle) donnent sept versions différentes : celle qu'ils adoptent, d'après *Agathias*, est tirée de la perfection des armes des Flamands; perfection telle que, dans ces temps anciens, l'arc, le javelot, et les flèches de fer de ces guerriers étaient redoutés de tous les peuples : on désignait les armes flamandes par le mot *Vlaenderen.* — Auparavant la Flandre se nommait *Foret*, comme l'indique le titre des Grands Forestiers.

(3) *Pomponius Mela* et les anciens. — *Berlier*, précis historique sur la Gaule. — *Rapsaet*, mémoire sur l'origine des Belges. — *Lemayeur*, notes de *la gloire belgique.* — *Dom Bouquet*, préface des historiens des Gaules, etc.

(4) An de Rome 363. — Tit. Liv. liv. 5, cap. 48.

Digitized by Google

à des vainqueurs, furent bien longues et bien meurtrières, la lutte entre Rome et nos ancêtres fut acharnée, jamais l'on ne vit d'ennemis plus puissans, plus redoutables; en parlant des irruptions gauloises, Paul Orose s'écrie : « *Terribilis inundatio!* »

Nous traversons deux cents années de combats ; nous arrivons à l'époque où Annibal, décidé à porter la guerre en Italie, hésite un instant, à la vue des Gaulois transalpins dont, pour arriver aux Alpes, il devait traverser le territoire. Le Carthaginois croit, avant tout, nécessaire de rassurer ces peuples sur ses intentions et de demander un passage sûr au milieu d'eux; ce passage lui fut livré ; mais arrivé dans la Gaule Cisalpine, il rencontra une résistance terrible de la part de cette nation, étonnée de voir tomber sur elle, des sommets de montagnes infranchissables, une armée brave et bien dirigée (1). De là, cette guerre du Piémont qui fut suivie de l'alliance des Gaulois et des Carthaginois, qui amena le partage entre nos ancêtres et Annibal de la gloire des guerres puniques. La Trébie, Trazimène, Cannes ont attaché au drapeau gaulois d'immortels lauriers, et si bientôt, Marcellus, *l'épée de Rome*, n'eut opposé son génie au génie d'Annibal, la république eut compté son dernier jour.

Nous arrivons au temps de la force de la république romaine; c'est déjà une gloire fort grande d'avoir non pas vaincu ses armées, mais d'avoir lutté avec elles : vers l'an de Rome 561, après une lutte de quatre siècles, les Gaulois Cisalpins durent enfin se replier sur la mère patrie.

Voilà pour les Gaulois qui s'établirent en Italie dès l'an 163 de Rome. Vers le même temps, d'autres Gaulois avaient commencé à envahir la Pannonie, l'Illyrie et la Grèce, en traversant d'abord la Bohême, la Hongrie et l'immense Forêt-Noire.

Au temps d'Alexandre-le-Grand, les Galates ou Gau-

(1) Je consulte surtout pour ces faits les savantes recherches que M. *Berlier*, ex-conseiller d'état, a publiées en 1822 sous le titre de *Précis historique de l'ancienne Gaule*.

Digitized by Google

lois étaient voisins de la Thrace : peu après (473 de Rome), Belgius fondit avec impétuosité sur la Macédoine, et l'envahit ; un autre Brennus, enivré du succès des armes gauloises, conçut le projet hardi de pénétrer au cœur de la Grèce et de s'emparer des trésors immenses du temple de Delphes : il fallut que la Grèce entière se liguât contre lui pour le forcer à regagner les bouches du Danube, après avoir vu son armée courageuse décimée par d'effroyables combats.

Dans leurs nouvelles demeures, les Gaulois se recrutèrent d'autres émigrans et prirent le nom de Scordisques; peu-à-peu ils occupèrent l'Illyrie et la Thrace, et furent en état, au temps de la guerre de Persée, de secourir cet ennemi de Rome, et de montrer encore, pendant longues années aux généraux consulaires, leur bravoure et leur acharnement. Cette lutte nouvelle dura jusqu'à ce que Sylla (668 de Rome) parvint enfin à accabler ses ennemis dangereux du poids de son irrésistible puissance.

D'autres Gaulois encore, les Gaulois Transrhénans (1) poussèrent leur migration jusqu'en Asie ; sur leur route ils menacèrent Bysance et la mirent aux abois; après avoir levé sur elle un tribut onéreux, ils marchèrent au secours de Nycomède qui avait également invoqué l'aide des Grecs ; et c'est alors que l'on put compter encore parmi les ennemis de Rome, ces héroïques Gallo-Grecs qui occupèrent une partie de l'Asie-Mineure, et pour la défaite desquels le consul Manlius, lui-même, dût prendre le commandement des armées romaines, auxquelles alors rien ne résistait dans le monde connu (2).

Tel est le tableau de la lutte des anciens Gaulois avec les formidables aigles romaines. Nous devons remarquer ici que les progrès des Romains dans toutes les directions furent arrêtés par des Gaulois : vers l'Asie les Gallo-Grecs; vers la Grèce les Scordisques ; vers les Alpes, les

(1) Transrhénans relativement à Rome c'est-à-dire Cisrhénans relativement à nous ; ce qui indique les habitans de notre pays.

(2) Justin et Tite-Live racontent toutes ces guerres : il faut y recourir.

Digitized by Google

Cisalpins; vers l'Afrique, les Gaulois associés, sans aucun doute, aux Carthaginois : de toutes parts, ce sont les audacieuses hordes galates et germaines qui disputent le terrain à la grande conquérante ; et quand en face des Scipion, des Sylla et des Manlius, aucun peuple n'était invincible, nous verrons les armées émigrées se concentrer sur le sol natal et se préparer à ce grand duel, où César ne vainquit qu'en admirant.

Mais tandis que le sol européen s'ébranlait sous les pas des armées gauloises; tandis que l'Europe et l'Asie avaient subi les envahissemens des émigrans, la Gaule elle-même, qui continuait d'être habitée par son peuple aborigène, ne restait pas engourdie.

Un peuple industrieux et fort, dès longtemps agriculteur et possédant des troupeaux innombrables, se livrait aussi à l'exploitation des mines et connaissait les ouvrages souterrains de défense militaire (1) : en outre la forgerie, la navigation, le tissage et diverses autres industries avaient reçu une impulsion fort grande comparativement à celles d'autres peuples. Sous le rapport religieux et littéraire, les Druides et les Bardes n'étaient pas étrangers aux inspirations de la philosophie et de la poésie; si aucun monument, en ce genre, ne nous a été légué, du moins d'imposans témoignages nous font croire à de certains progrès.

Quant au caractère des Belges-Gaulois eux-mêmes, on signalait déjà dans des temps reculés un patriotisme chaleureux et turbulent; une généreuse hospitalité qu'engendrait, sans doute, la grande influence des femmes dans la constitution gauloise ; nous ne parlerons plus de cette indomptable bravoure de laquelle Cicéron lui-même disait : *Nec robore nec virtute Gallos superavimus* (2).

Voilà le peuple que César vint combattre : l'expulsion

(1) L'abbé Carlier, dissertation sur l'état du commerce en France sous les deux premières races ; couronnée en 1752 par l'académie d'Amiens.

(2) César, passim. — Cicero de arusp. defens. — P.-J. Heylen, de inventis Belgarum. — Berlier, in fine. — Muller, Hist. univ. liv. 8, chap. 7.

Digitized by Google

des Gaulois Cisalpins, permit au général romain d'envahir la Gaule Narbonnaisse ; après avoir successivement vaincu les peuples méridionaux, il arriva sur les bords de la Marne et pénétra dans cette Gaule chevelue, où la lutte devint héroïque et sanglante ; où César, enfin vainqueur, sembla néanmoins gémir sur ce que sa victoire avait coûté. L'opinion qu'il avait de ce grand peuple semble confirmée par Auguste, qui peu de temps après, accorda, à la Gaule chevelue, le droit de bourgeoisie romaine, et par Claude qui lui donna l'entrée aux honneurs (1).

Nous ne pouvons, dans une revue rapide, suivre les diverses phases de ces combats meurtriers qui marquèrent des lieux que l'on reconnaît encore aujourd'hui ; nous ne pouvons citer tous les hommes héroïques qui ceignirent leur front de l'auréole patriotique ; signalons seulement Julius Sacrovir et Julius Vindex qui se révoltèrent d'une manière si éclatante, le premier sous Tibère, le second sous Néron, et qui, comme d'autres Catons après avoir été vaincus, ne se permirent point de survivre à l'espoir de reconquérir la liberté (2).

Cependant l'empire romain se décomposait ; la corruption et le crime en ébranlaient les fondemens : déjà sous Marc-Aurèle, l'on vit les premières invasions des *Francs ;* mais des mesures sages et vigoureuses les vainquirent. Cent ans plus tard, ils essayèrent de venger leurs anciennes défaites (260), franchirent les limites de l'empire et occupèrent la Belgique (3).

La lutte entre les Barbares et les Romains dura cent cinquante ans ; l'empereur Probus (4) les vainquit d'abord (281-283) mais leur nombre s'accrut sans cesse et bientôt il ne fut plus possible de les expulser.

Les Belges, qui jamais n'avaient supporté avec pa-

(1) Dewez.

(2) D'après l'index chronol. du Ier vol. de Dom Bouquet, Sacrovir se tua l'an 21, et Vindex l'an 68, après leur défaite.

(3) Muller, Dewez, etc.

(4) Tous les historiens et Dom Bouquet entr'autres attribuent à ce grand réformateur l'introduction, en Belgique, de vignobles qui y furent cultivés avec grand succès.

Digitized by Google

tience la domination romaine, irrités d'ailleurs par les exactions sans nombre des gouverneurs, ne tardèrent pas à s'allier à eux et à secouer le joug impérial (fin du 4e siècle) (1).

Ici commence à poindre le royaume de France, la Taxandrie et la Tongrie en sont le berceau ; les Belges, unis aux Francs, en sont les fondateurs; Pharamond et Clodion en sont les premiers maîtres. *Diest* (2) en est la capitale. C'est à dater de cette époque que les envahissemens des Francs ne cessèrent plus : Clovis établit le siége de la monarchie à Soissons : à sa mort, la première et la seconde Belgique étaient France, et indépendantes de l'empire romain.

Cependant après la mort de Clovis, le royaume fut livré aux luttes de l'ambition ; les successeurs de ce roi se disputèrent des lambeaux de territoire ; le résultat de ces déplorables querelles fut la chûte de l'autorité royale et l'érection de celle des maires du palais, auxquels pendant les disputes des rois, l'autorité fut confiée (3).

Pépin de Landen, Pépin de Herstal et Charles Martel, gouverneurs d'Austrasie, ne périront pas dans l'histoire ; ils brillent comme dignes ancêtres de ce Pépin-le-Bref, d'héroïque renom, qui commença la seconde race des rois de France, et légua un si beau royaume au génie de Charlemagne.

Les deux premières dynasties des rois de France sortent donc de la Belgique : le grand Clovis, qui fonda le christianisme ; le grand Charles qui fonda la science dans l'occident de l'Europe sont donc deux soleils de notre

(1) Muller, liv. XI, ch. 5, dit qu'aucun peuple ne fut plus heureux dans ses entreprises que les Francs : je crois sincèrement qu'il faut l'attribuer à l'alliance des Belges, car au lieu de se trouver en pays ennemi et d'être obligés à combattre, les Francs trouvèrent dans nos ancêtres des auxiliaires puissans. C'est dans ce sens que je dis que les Belges ont fondé la monarchie française.

(2) Ou *Tessenderloo*, selon quelques auteurs.

(3) La chronique de Grégoire de Tours, à cette époque, est fort intéressante. V. au tome 2 des historiens des Gaules.

Digitized by Google

firmament national : le vainqueur de Tolbiac et le vainqueur des Saxons sont nos ancêtres, nos compatriotes.

Après Charlemagne, comme après Clovis, nouveaux troubles en France; après le rayonnement magnifique de l'auteur des capitulaires, de sombres nuages se déploient sur la Belgique : la faiblesse des rois, l'ambition des seigneurs, la division de l'empire, les invasions normandes, tout semble appeler la décadence; bientôt le moyen âge, sommeil de la civilisation, étend son linceuil sur le monde; mille usurpations, mille révoltes, mille guerres affligent la France et troublent l'histoire; le christianisme civilisateur recueille les trésors de l'intelligence et lance les Européens sur Jérusalem pour délivrer de l'oppression mahométane, les lieux sacrés où le Christ expira.

Les croisades sont la source de la renaissance (1); il est donc glorieux pour nos ancêtres de s'être croisés les premiers. Pierre l'Ermite, né à Amiens, mort à Huy, prêche et s'arme avant tous les autres; il est bientôt imité par l'héroïque Godefroid de Bouillon et ses deux frères. L'on vit ce bouillant chevalier, le cimier surmonté d'une croix d'or et d'une couronne d'épines, tenant à la main le grand oriflamme dentelé, prendre la route de la Terre-Sainte à la tête d'un nombre immense de seigneurs belges, entre lesquels on signalait Robert, comte de Flandre; Baudouin, comte de Hainaut; Henri et Godefroid, seigneurs d'Assche; Robert de Bethune; Salomon de Maldeghem; Guillaume de la Tour; Hugues, comte de Saint-Val, et une foule d'autres seigneurs, auxquels vinrent se joindre des Français commandés par Hugues de France, frère de Philippe Ier, et par Robert de Normandie, fils de Guillaume le Conquérant (1096).

La prise de Jérusalem, (14 juillet 1099), fut le fruit de cette expédition; Godefroid de Bouillon fut proclamé roi de Palestine; le noble chrétien refusa ce titre pompeux, mais il consentit à gouverner la contrée conquise,

(1) Robertson, Guizot, Condorcet, Heeren, Peuchet et tous les historiens philosophes sont d'accord sur ce point.

Digitized by Google

et c'est à lui que l'on doit le beau monument de législation, que l'on a appelé *Assises de Jérusalem* (1).

Si le royaume de Jérusalem, battu en brèche par Saladin, atteignit sitôt sa décadence, il faut l'attribuer à son isolement dans un pays ennemi, aux maladies et à la famine qui décimèrent la seconde croisade à laquelle, néanmoins, ne firent faute ni l'enthousiasme ni la bravoure.

C'est encore un nom belge qui apparaît sur le trône de Constantinople; le titre d'empereur fut donné à Baudouin de Flandre et à ses successeurs : le règne de ce Flamand contribua beaucoup à activer les relations commerciales de la Belgique avec l'Orient (2).

Pendant les expéditions de la Terre-Sainte, les Belges ne restaient pas stationnaires : « Les Comtes de Flandre » et de Hollande qui avaient à défendre leurs possessions » contre les pirates du Nord et contre la fureur des » élémens, augmentèrent la population de leur pays en » offrant de grands privilèges à ceux qui viendraient s'y » établir. Ils réussirent à y attirer un nombre considé- » rable de colons qui défrichèrent les forêts, desséchèrent » les marais et élevèrent des digues pour conquérir sur » la mer de nouvelles terres. L'industrie fit de grands » progrès dans ces contrées, et les arts de la paix y » prospérèrent plus que partout ailleurs. De même que » les Ducs de Normandie accordaient des prérogatives à » la valeur de leurs chevaliers, les Comtes de Flandre » et de Hollande récompensaient par des privilèges les » artisans et les paysans utiles et laborieux (3). »

La supériorité des habitans des Pays-Bas ne fut pas remarquable seulement sous le triple rapport commercial, industriel et agricole (4); elle eut encore des titres

(1) *Muller*. liv. 15, chap. II. — Vol. VII de la *Thémis*, pag. 481. — *Pardessus*, mém. sur l'origine du dr. cout. au tome X des mém. de l'acad. des insc. et B. L. pag. 747.

(2) Voir *Peuchet* dans l'introduction au dictionnaire de géographie commerçante.

(3) Muller. Hist. univ. liv. XIV, ch. 25.

(4) Nous en parlerons d'une manière un peu plus étendue dans l'article suivant.

Digitized by Google

à invoquer sous le rapport littéraire, ainsi que nous allons essayer de le faire voir, en remontant un peu en arrière :

L'administration romaine avait établi des écoles publiques dans les villes principales de l'empire (1); le professorat, déprécié sous la république, était honoré sous Vespasien et ses successeurs; les empereurs Antonin et Valentinien s'occupèrent spécialement des Gaules et y fondèrent des écoles. Mais le temps ne fut pas donné d'atteindre de grands résultats; les guerres d'invasion frappèrent les lettres d'une décadence tellement absolue, que Mamert Claudien, vers le milieu du cinquième siècle, voulut faire l'*épitaphe des sciences* (2). La langue latine se corrompit; la musique, la géométrie, la philosophie, la dialectique se perdirent; le goût des anciens et l'étude de l'antiquité disparurent; toutes les institutions d'instruction publique furent enveloppées dans l'avalanche qui tombait du nord sur l'empire romain.

La Belgique, heureusement, avait accueilli le christianisme et compris ses élémens de civilisation : les nombreux monastères qu'on érigeait à cette époque semblaient être en quelque sorte le contrepied de la décadence rapide qui s'opérait : d'un côté, les armes et les guerriers; de l'autre, la science et les moines : à chacun son lot.

Des écoles furent établies dans les abbayes, annexées aux églises et aux chapitres canonicaux; des fondations dans l'intérêt des études furent érigées; quelques bibliothèques se formèrent par les soins des abbés et des évêques.

Ces institutions furent d'abord languissantes, incertaines, entravées par les événemens (3); mais elles ne tardèrent pas à suivre la progression du christianisme,

(1) Naudet, mém. sur l'instr. pub. chez les anciens, au tome 9 des mém. de l'acad. des insc. et B. L. — Histoire littéraire de France par Dom Rivet, tome 1.

(2) Hist. litt. de Fr. tom. 2, intr. § 49. — *Bergier*, cité par *Lemayeur*, note 5 du chant 9 de *la gloire belgique*.

(3) Hist. litt. de Fr., tom. 3, intr. §§ 25 à 32.

Digitized by Google

et à offrir des chaires célèbres et des écoles fréquentées.

Pendant les Ve et VIe siècles, l'école la plus célèbre, en France, était celle du monastère de l'*Ile de Lérins* qui forma plusieurs grands hommes de ce siècle (1). Bientôt plusieurs autres écoles acquirent une grande renommée : on cite parmi les écoles épiscopales, celles de Maestricht, de Wintershoven, de Trèves, de Metz, de Cambray (2); parmi les écoles des monastères celle de Tholey, près de Trèves, dirigée par St.-Paul, depuis évêque de Verdun; celle de Beaumont, en Hainaut; celle de Laon (3).

Néanmoins malgré l'élan imprimé aux études, l'autorité publique n'avait pas jusques là opéré une intervention nécessaire : nulle impulsion uniforme, nulle protection politique n'entourait ces précieux sanctuaires de la science, ces trésors conservateurs de la civilisation. Charlemagne vint et fit tomber sur cette partie de son administration quelques-uns de ces regards fécondans qui valaient des siècles de travaux.

Il manda à sa cour Alcuin, Paul Warnefride, Pierre de Pise : ces grands hommes, capables de comprendre leur maître, introduisirent d'abord, dans les règles monastiques et séculières, une sévérité qui avait disparu au siècle précédent; le professorat fut entouré de protection et de bienfaits (4); le roi lui-même érigea dans son palais une école qui fut le berceau de l'université de Paris (5); tous les évêques s'unirent aux hommes éclairés qui imprimaient aux progrès des lettres un mou-

(1) Hist. litt. de Fr., tom. 2, intr. § 60.

(2) Hist. litt. de Fr., tom. 3, intr. au 7e s. § 28 et 29. — Trèves, Metz, Toul, Verdun, dont il est ici parlé étaient situées dans la *Belgica prima*. — Dans la *Germania secunda* étaient Cologne et Tongres. — Dans la *Belgica secunda* étaient Reims, Châlons, Senlis, Soissons, Beauvais, Noyon, Amiens, Cambray, Arras, Térouane, Tournay et la Flandre. — V. le discours sur l'utilité d'une histoire de la Flandre.

(3) Histoire litt. de Fr., tom. 3, intr. au 7e s. § 39.

(4) Hist. litt. de Fr., tom. 4, intr. au 8e s. § 10-14.

(5) Hist. litt. de Fr., tom. 4, intr. au 8e s. § 16. — Cette origine de l'université de Paris est contestée, mais je pense que c'est à tort.

Digitized by Google

vement si énergique; des écoles, sous la direction des moines et des curés alors seuls capables d'enseigner, furent semées dans les villages et les bourgs; furent attachées à toutes les cathédrales, aux monastères, aux chapitres; c'est alors que Lyon, Orléans, Tours, Corbie, Utrecht, Tournay citèrent avec orgueil leurs écoles fréquentées par les jeunes gens de toutes les nations et de tous les âges (1).

Après la mort de Charlemagne l'activité se ralentit: tout ce que fit ce prince législateur dépassait son siècle et subit une décadence; cependant les désordres qui précédèrent la féodalité n'empêchèrent pas diverses écoles d'être encore citées avec honneur: celles du palais et de Corbie; celles de Metz et de Verdun (2). L'école du monastère de Saint-Gal fut la plus célèbre du neuvième siècle (3); c'est à cette école que, plus tard, s'instruisit le grand Notger, évêque de Liége, le plus savant homme de son siècle, et dont le nom apparaît à la limite de la féodalité comme un phare pourvu d'une perpétuelle lumière (4).

A cette époque la grammaire avait été réhabilitée; la latinité était devenue plus pure; on expliquait Cicéron, Salluste, Virgile, Quintilien; on étudiait Aristote et Platon, les pères de l'église et les canons des conciles; fort peu d'histoire, beaucoup de dialectique: on remarquait toutefois quelque chose d'indigeste et de mal distribué dans les méthodes; c'est ce qui contribua à obscurcir si fort les sciences philosophiques, médicales et mathématiques, qui ne furent presque pas cultivées. Un grand nombre d'écoles brillèrent encore pendant le Xe et le XIe siècle: au moment où la barbarie semblait faire invasion dans les institutions politiques, dans les garanties individuelles des citoyens et dans leur liberté; au moment où le despotisme

(1) Hist. litt. de Fr., tom. 4, passim.
(2) Hist. litt. de Fr., intr. au 9e s., § 14, 17, 21.
(3) Hist. de Fr., intr. au 9e s., § 39.
(4) Tome 6, intr. au 10e s., § 43.

Digitized by Google

aristocratique (1) ravissait aux rois leur pouvoir et aux manans leurs droits, il est beau de pouvoir se convaincre que le clergé de nos provinces s'était, à cette époque, constitué gardien des sciences : l'on peût citer une foule d'écoles dans lesquelles les études étaient conservées.

Saint Gérard de Brogue contribua à maintenir quelque sévérité dans les règles monastiques, surtout en ce qui concernait les écoles belges (2). Etienne, évêque de Liége, ouvrit dans son diocèse une foule d'écoles bien organisées et qui devinrent très-florissantes (3). On citait encore les écoles de Metz, de Toul, de Verdun, de Cambray, dans lesquelles on enseignait les arts-libéraux, la religion, la morale (4). Dans le Luxembourg l'école d'Epternach était très-suivie.

Parmi les institutions qui jetaient le plus vif éclat, on signalait l'école abbatiale de St-Pierre, à Gand, où professèrent l'abbé Womar et Saint-Dunstan (5); ainsi que l'école épiscopale de Liége, *appelée la nourrice des beaux-arts et de la philosophie,* où professa avec renommée, Notger, avant de devenir évêque (6) : ces écoles marchaient de pair avec celles de Cluni, de Chartres et de Lyon; nous occupions le premier rang.

Il ne nous est pas permis de passer sous silence l'école de Lobbes, près de Liége; celle d'Afflighem, près d'Alost; celle de Gemblours, alors très-célèbre, celle de Stavelot, Saint-Trond, Tournay : toutes étaient des garans puissans de la conservation des lumières en Belgique.

Maintenant s'ouvre le siècle de Guibert de Nogent, de Pierre Abeilard, de Suger, de Saint-Bernard (7),

(1) J'ai dit dans mon *Coup-d'œil histor. sur les instr. prov. et comm.* que je considérais la féodalité comme le résultat des influences aristocratiques pures. J'ai été confirmé dans cette opinion, contestée d'ailleurs, par mes études subséquentes.

(2) Hist. litt. de Fr., tome 6, intr. au 10e s., § 26.

(3) Hist. litt. de Fr., tome 6, intr. au 10e s., §§ 29, 40.

(4) Hist. litt. de Fr., tome 6, intr. au 10e s., §§ 39, 54.

(5) Hist. litt. de Fr., tome 6, intr. au 10e s., § 55.

(6) Hist. litt. de Fr., tome 7, intr. § 20.

(7) Saint Bernard eut une influence immense sur son siècle ;

Digitized by Google

de Pierre-le-Vénérable et de la savante Héloïse. Le douzième siècle est riche en illustrations; Raoul de Caen dit à cette époque : *Gallia scriptoribus dives*. C'est aussi le siècle de Thierry d'Alsace, de Marguerite de Constantinople et des communes belges.

Le dévéloppement de l'esprit humain s'opère dans tous les sens; le commerce s'étend et se régularise; le mot liberté a été jeté dans le monde politique par l'abbé Suger de Saint-Omer; des chartes ont été conquises ou achetées à la suite des croisades; les études se développent et se perfectionnent; des priviléges sont accordés à nos associations industrielles, scientifiques, religieuses, municipales, aux foires, aux métiers, aux écoles, aux villes : c'est, en un mot, une universelle conquête de droits, de richesses et de lumières, qui placent la Belgique bien haut sur l'échelle du progrès. Le nombre des écoles à Liége, s'élevait à cette époque, jusques à quarante-cinq : sous la direction d'Algerus, elles devinrent si célèbres que l'abbé d'Ursperg dit en parlant d'elles : « Leodium lotharingiæ civitas studiis » etiam litterarum præ ceteris famosa (1). »

A ce siècle aussi remonte l'institution des écoles de filles dans lesquelles les femmes professaient. Héloïse occupait une chaire à l'abbaye d'Argenteuil et plus tard au Paraclet (2); l'on remarqua alors une grande émulation scientifique parmi les religieuses et les femmes du monde : les juifs eux-mêmes, ordinairement absorbés par le négoce, se firent remarquer dans les lettres (3).

Un autre fait utile à signaler, c'est la multiplication des monastères de Bénédictins, de Cistériens et de Prémontrés, dans lesquels on n'était admis qu'en justifiant d'une instruction solide : l'on sait les services que ces laborieux solitaires ont rendus aux lettres.

d'après Pollet (partie 1, arrêt 23) il fonda plus de 160 abbayes en Europe et surtout en Belgique. Il est fondateur de l'abbaye de Clairvaux qui compta jusqu'à 700 novices. — L'ordre de Citeaux, dont était St.-Bernard, rendit de grands services aux études.

(1) Hist. litt. de Fr., intr. au 12e s., tome 9, § 45.

(2) Hist. litt. de Fr., intr. au 12e s., tome 9, § 163 et 164.

(3) Hist. litt. de Fr., intr. au 12e s., tome 9, § 169 et suiv.

Digitized by Google

Vers le même temps, Philippe, abbé de Parc, près de Louvain, réunit une magnifique bibliothèque (1) dont la réputation précéda celle de la fameuse bibliothèque de Fontainebleau, que le savant Goujet (2) range, avec l'imprimerie, parmi les deux causes principales de la renaissance.

Les écoles en général reçurent une extension fort grande; les évêques en établirent pour tous les âges et dans toutes les localités : on citait l'abbaye de Saint-Laurent, près de Liége; l'abbaye de Gemblours; l'abbaye de Saint-Martin à Tournay; le monastère de Stavelot (3).

L'éclat qui jaillissait de ces innombrables foyers d'instruction était si grand, que le pape Alexandre III, au milieu du 12e siècle, prescrivit l'établissement d'écoles semblables en Espagne, en Allemagne et dans le Nord, où elles étaient fort rares et mal organisées (4).

Dans ce siècle les branches d'enseignement embrassaient toutes les connaissances humaines : auparavant on s'en tenait au *trivium* (5) et au *quadrivium* (6); au douzième siècle on y ajouta le *quinquivium* qui comprenait la médecine, la théologie scholastique, le droit canonique, le droit civil et les langues (7).

Quant au droit canonique, le décret de Gratien fut publié en 1151, prescrit par le pape Eugène III comme règle des tribunaux ecclésiastiques et comme objet d'enseignement dans les écoles; de là grand élan vers les études du droit canonique; propagation rapide de la doctrine des fausses décrétales d'Isidore sur la suprématie papale (8); de là aussi régularisation et uniformité dans les doctrines et dans l'approfondissement des

(1) Hist. litt. de Fr., intr. au 12e s., tome 9, § 161.
(2) Dans son discours sur le renouvellement des études.
(3) Hist. litt. de Fr., tome 9, §§ 34, 104, et passim.
(4) Hist. litt. de Fr., tome 9, § 110. Ce fait est très-remarquable et doit être signalé.
(5) Grammaire, rhétorique, dialectique.
(6) Arithmétique, musique, géométrie, astronomie.
(7) Hist. litt. de Fr., vol. 9, intr. au 12e s. § 186. — Pasquier, rech. liv. 9, ch. 35.
(8) *Pardessus*, au mém. cité plus haut.

Digitized by Google

questions de jurisprudence ecclésiastique (1). Quant au droit civil, l'étude des lois romaines, qu'auparavant l'on n'invoquait que pour la pratique des affaires, devint à cette époque un objet spécial d'enseignement. « Fait »unique! s'écrie Lherminier (2), la législation morte d'un »peuple détruit, va devenir pour l'Europe entière une »science politique et sociale. »

En effet, à peine le droit romain eut-il été professé par Irnerius à Bologne, que les élèves qu'il avait formés importèrent dans nos contrées l'étude de cette législation éternelle (3); elle brilla à Paris, à Montpellier, à Angers, à Toul et dans d'autres écoles; l'enthousiasme avec lequel on se vouait à cette étude avait saisi toutes les classes de la société; les moines et les prêtres, d'écolâtres se firent avocats (*causidici*), et poussèrent les choses si loin que le concile de Rheims, sous Innocent III, en 1131, leur fit interdiction de se mêler à l'avenir de droit civil (4). Quant à l'étude des langues, c'est dans le douzième siècle que parut la langue romance (5) origine de la langue française : on l'enseigna avec zèle à l'abbaye de St-Trond et elle fit des progrès rapides.

Quant à la médecine, à la chimie, à la physique, elles demeurèrent encore dans l'enfance à cet âge d'or de l'astrologie et de l'alchimie; leurs progrès se manifestèrent plus tard. En revanche les beaux-arts étaient florissans; on avait perfectionné la peinture sur verre, à fresques (6) et les tapisseries. L'industrie avait fait de grands progrès : l'extraction des houilles se fit en Belgique

(1) Hist. litt. l. c. § 282 et 283. — Fleury, discours ecclés. VII § 5, et IV § 6. *Le corps des sentences* de Pierre Lombard.

(2) Appendice à l'introd. à l'hist. du droit; art. rénovation de la science du dr. rom. au 12e s.

(3) Lherminier l. c. — Hist. litt. tom. 9, § 285. — Fleury, 7e discours.

(4) Hist. litt. l. c. § 286. — V. aussi Lherminier l. c. pour les variations de cet enseignement.

(5) D'après Fleury (5e discours) le premier ouvrage sérieux en langue romance date de 1160); c'est une histoire de ducs de Normandie, par maître Wace.

(6) Hist. litt. l. c. § 162.

Digitized by Google

dès l'an 1189 (1); l'extraction du sel remonte à peu près au même temps; la navigation et des relations commerciales plus fréquentes, moins dangereuses, favorisées par des privilèges, animèrent les capitaux et la production, et donnèrent l'impulsion aux découvertes nombreuses qui signalent les deux siècles suivans (2).

De quelque côté que nous jetions nos regards, à quelque peuple que nous nous comparions, nous pouvons dire que nous les avons devancés : si la Lombardie seule, par son commerce et ses libertés conquises avant les nôtres, offrait, sous quelques rapports, des titres plus anciens, du moins nous l'avons rapidement atteinte et dépassée, comme nous le verrons bientôt.

Nous sommes arrivés à la renaissance : après avoir rapidement parcouru les annales sanglantes de nos guerres, nous avons reposé nos yeux sur la progression, plus pacifique et plus attrayante de nos études et de notre industrie. Après avoir regardé le peuple agissant et fort, nous avons vu le peuple studieux et penseur; après l'avoir vu opprimé, nous l'avons vu libre; après l'avoir vu inhabile et incertain, nous l'avons vu industrieux et inventeur; mais comme nous ne sommes qu'au commencement de sa vie nouvelle, nous devrons nous résigner à le suivre dans des progrès incomparablement plus éclatans.

Bruxelles, le 19 mars 1835.

CHARLES FAIDER.

(1) P.-J. Heylen de inv. belg.
(2) Voir le mémoire flamand de *Verhoeven*, couronné en 1777 par l'acad. de Brux.

Digitized by Google

Description

DES MÉDAILLES FRAPPÉES DEPUIS LE COMMENCEMENT DE LA RÉVOLUTION BELGE DE 1830, JUSQU'AUJOURD'HUI.

Les événements politiques, à partir de 1829, ont naturellement donné l'éveil à l'art de la gravure en Belgique, et des monuments dignes d'être recueillis et conservés ont perpétué les souvenirs qui se rattachent à notre régénération politique. Parmi les artistes qui se sont distingués sous ce rapport, on doit citer les *Jouvenel*, les *Veyrat*, les *Barbier*, les *Jehotte*, les *Hart*, les *Braemt*, etc.; on y voit figurer aussi quelques graveurs français.

J'ai pensé qu'une notice complète des médailles frappées depuis cinq ans en Belgique offrirait un double intérêt, tant sous le rapport des progrès de l'art, que sous celui de l'histoire de notre révolution.

1829. * N° 1. Médaille d'argent en forme de livre ouvert, représentant la Loi fondamentale du royaume, surmontée de neuf dards ou flèches croisées qui lui servent de bélière ; elle porte d'un côté les mots : *lex, rex*, et autour la devise : *fidèle jusqu'à l'infâmie.* 1829. L'autre page du livret était destinée à recevoir le nom du porteur et le N° sous lequel il était inscrit.

Revers. Sur l'une des pages : *grondwet art.* 1. sur l'autre : *loi fondamentale art.* 1. Cette médaille est gravée.

* N° 2. Plus tard, on en fit une variété, différant seulement par les inscriptions ; celle-ci représente d'un

Les médailles qui font partie de ma collection sont marquées d'un astérisque.

Digitized by Google

côté deux mains jointes, en signe de l'union des catholiques et des libéraux, avec la devise : *fidèle jusqu'à l'infâmie.*

Revers : *l. f. art.* 151. et *l. f. art.* 161. Cette médaille est également gravée.

Ces médailles ont été frappées à l'occasion de l'épithète d'*infâmes* donnée par le roi Guillaume, en juin 1829, aux nombreux signataires des pétitions tendantes au redressement des griefs. — La médaille n° 2 fit l'objet d'un des chefs d'accusation contre Mr *Ad. Bartels*, dans le procès de conspiration intenté à MM. *De Potter*, *Tielemans*, *Bartels*, *De Nève*, etc., et jugé par la cour d'assises du Brabant, au mois d'avril 1830.

Ces médailles se portaient ordinairement en sautoir, attachées par un ruban vert, en signe d'espérance, ou bien étaient appendues à une chaîne de montre.

* N° 3. *De Meulenaere, Vilain* XIIII *éliminés des états généraux en* 1829. — *Le pouvoir les proscrit, le peuple les couronne.* Cette légende est disposée en deux lignes concentriques.

Bustes accolés de De Meulenaere et de Vilain XIIII; au-dessus une étoile.

Revers. *Pro. aris. et. focis.* L'autel de la patrie, contre lequel est appuyée la constitution : *Pact. inaug.* Sur l'autel, deux mains jointes sortant des nuages, tiennent un faisceau de flèches; au-dessus est le chapeau de la liberté, à l'exergue *ex. ære. belg.* Cette médaille a 18 lignes de diamètre.

Les provinces des deux Flandres ouvrirent spontanément une souscription, qui fut bientôt couverte, pour offrir à ces représentants une médaille en or à leur effigie. Le dessin de cette médaille fut saisi lors du procès de la conspiration, et ne put être gravé dans le pays. Exécutée à Paris, par Mr Vivier.

1830. * N° 4. *Gn. Jh. An. Bon. De Stassart dté de Namur aux états gaux.* Buste du Bon De Stassart; dessous, Barbier (nom du graveur).

Revers. Dans une couronne de chêne : *au courageux défenseur des libertés publiques.* 8 *jan.* 1830.

Cette belle médaille a 20 lignes de diamètre. La

Digitized by Google

pension dont jouissait Mr De Stassart à titre de services rendus, lui ayant été ravie, le peuple l'en récompensa en fesant frapper en son honneur cette médaille.

* N° 5. *De Potter.* Tête de De Potter. Dessous: *Veyrat f.* Dans le champ à droite, un rouleau de papier sur lequel on lit : *union.*

Revers. *Né à Bruges en* 1786. Dans une couronne de chêne : *liberté patrie.* Sous la couronne : 1830. Cette médaille a 18 lignes de diamètre.

* N° 6. Avers. Semblable à celui de la médaille précédente.

Revers. *Né à Bruges en* 1786. Dans le champ : 1830. En bas, trois étoiles. Cette médaille a 7 lignes de diamètre et est également du graveur Veyrat.

Ces deux dernières médailles ont également rapport au procès de la conspiration.

* N° 7. *Muette de Portici.* Façade du théâtre, place de la Monnaie. A l'exergue : *Bruxelles* XXV *août* MDCCCXXX.

Revers. *Courage et force.* Un lion debout protégeant le drapeau tricolore planté sur une base qui porte ce mot : *Indépendance*, et surmonté du bonnet de la liberté. A l'exergue : *Révolution belge* 1830. Cette belle médaille a 22 lignes de diamètre, et a été gravée par M. Borel de Paris.

* N° 8. *L'union fait la force.* Un lion en fureur brisant des chaînes attachées à un globe. Exergue. *E. Verhoeckhoven invt Veyrat fect.*

Revers. Dans une couronne de chêne : *révolution de la Belgique.* 25 *août* 1830. Au bas une étoile. Médaille de 18 lignes.

Les médailles N° 7 et 8 ont été frappées à l'occasion de la dévastation des maisons de Libry-Bagnano, et de Knyff, ainsi que de l'hôtel du haut justicier Van Maanen, dans la nuit du 25 août.

* N° 9. *La Belgique indépendante salue le soleil de la liberté.* Le lever du soleil. Exergue. Un petit lion debout entre les mots *Veyrat fecit.*

Revers. Semblable à celui de la médaille N° 8 et du même coin. Cette médaille a 18 lignes et est également relative à la nuit du 25 août.

Digitized by Google

* N° 10. *Liberté. Union.* Dans le champ le perron de Liége entre les lettres *L. G.* A droite les lettres *F. D.* Félix Despré, nom du graveur.

Revers. Entre deux branches de laurier : *aux Belges* 27 *août* 1830. Cette petite médaille a une bélière. Elle a 9 lignes de diamètre, et est très rare. Il n'en a été frappé qu'une vingtaine. Le mouvement opéré à Bruxelles se propagea rapidement dans les autres villes; à peine le bruit en parvint à Liége, qu'aussitôt on vit s'improviser une garde civique urbaine, ainsi qu'une commission de sûreté publique. Les Liégeois envoyèrent une députation au Roi presqu'en même temps que les habitants de Bruxelles, pour demander le redressement des griefs. Ce concours spontané se trouve constaté par cette médaille.

* N° 11. Dans le champ : *garde urbaine liégeoise*, au-dessus : *liberté;* au-dessous : *ordre public.*

Revers. *Légion du nord* (ou du *sud*, ou de *l'est*, ou de *l'ouest*) 1re (2e 3e 4e etc.) *compagnie.* Les seuls mots *légion* et *compagnie* sont frappés en relief, les autres sont ajoutés en creux, avec le N° de la compagnie. Cette médaille a 13 lignes et une bélière. Chaque garde la portait à un ruban aux couleurs jaune et rouge. Elle est gravée par Jehotte.

N° 11 bis. Avers. Semblable à celui du N° 11.

Revers. Dans le champ : *harmonie.* Cette médaille a 13 lignes de diamètre, une bélière, et était portée avec le ruban aux couleurs rouge et jaune par les musiciens de la garde civique. Elle est également gravée par Mr Jehotte. Le mot *harmonie* est frappé en creux.

* N° 12. *Fédération des huit sections de Bruxelles.* Dans le champ, un petit lion debout. Au-dessous : *la commission de sûreté publique instituée.* — 10 *septembre* 1830.

Revers. *Rouppe*, *duc D'Ursel*, *Gendebien*, *pce de Ligne*, *Fic De Secus*, *Vande Weyer*, *cte Fz De Mérode*, *Fand Meeus.* Cette médaille a 18 lignes de diamètre et est exécutée par Veyrat.

* N° 13. *Porte de Nimy à Mons.*

Revers. 19 *septembre*, deux épées en sautoir, et au-dessous : MDCCCXXX.

Digitized by Google

La révolution prit de plus en plus de consistance dans les provinces. En beaucoup d'endroits les troupes royales firent successivement place à la garde bourgeoise, et là où elles résistèrent, elles furent obligées de céder à l'enthousiasme des citoyens armés. A Mons, le peuple après avoir enlevé des armes à l'hôtel de ville, parcourut subitement les rues en battant la générale et fesant sonner le tocsin. Une centaine d'habitants se portèrent vers la porte de Nimy, et désarmèrent le poste qui s'y trouvait, composé de 200 hommes. Deux compagnies de ligne, accourues par deux rues opposées, vinrent les cerner, et firent feu sur eux. Les décharges furent nombreuses de part et d'autre, mais les bourgeois durent céder à la supériorité des forces militaires. Les balles tirées sur le peuple dans cette journée furent applaties au diamètre de 13 lignes, et font l'objet de cette médaille qui est très rare.

* N° 14. *Mons pris par les bourgeois le* XXIX *septembre* MDCCCXXX *à* 8 *heures du matin.*

Revers. *Général Hoven fait prisonnier.* Cette médaille a 12 lignes : elle est très rare.

* N° 15. *Charlier dit la jambe de bois.* Buste de Charlier en casquette. Dessous : *L. Jehotte.*

Revers. *Régénération de la Belgique.* Dans le champ, la jambe de bois pointant un canon ; en-dessous : *Bruxelles* 23, 24, 25, 26 *septembre* ; au bas : 1830. Cette belle médaille de 17 lignes est due au burin de Mr Jehotte de Liége.

* N° 16. *Immortelles journées du* 23, 24, 25, 26 *septembre* 1830, dans une couronne de chêne ; au-dessus de cette inscription, deux mains jointes ; au-dessous un lion. Légende : *union force. — aux braves défenseurs de la patrie.*

Revers. Dans le champ : *Bruxelles et Liége aux villes et communes qui ont combattu pour l'indépendance de la Belgique* ; au bas *Veyrat.* Cette médaille de 15 lignes a une bélière.

* N° 17. *L. De Potter, né à Bruges.* Tête de De Potter ; en bas : *sa plume trace la vérité.*

Revers. Dans une couronne de laurier. Légende :

Digitized by Google

amour sacré de la patrie. Dans le champ : *Bruxelles* 23, 24, 25, 26 *septembre.* Médaille de 10 lignes avec bélière.

* N° 18. Avers. Semblable à celui du N° 17.

Revers. *Aux braves défenseurs de nos droits.* Un lion debout, qui de l'une de ses pattes tient un glaive, de l'autre, une pique surmontée du chapeau de la liberté, et un écusson sur lequel on lit : *liberté.* Dessous le fonds. Médaille de 10 lignes avec bélière.

* N° 19. Variété. Les revers des deux pièces précédentes; également de 10 lignes avec bélière.

Les médailles N°s 17, 18 et 19 se portaient à la boutonnière avec un ruban tricolore.

* N° 20. Dans une couronne de chêne et de laurier : *aux défenseurs de la Belgique.*

Revers. Dans une couronne pareille à celle de l'avers : *vaincre ou mourir* 1830. 7 lignes de diamètre. Elle a une bélière. Gravée par Mr Fonçon.

* N° 21. Variété. La même, mais les caractères sont plus petits et plus nets; gravée par Mr Hart. Le coin est cassé. 7 lignes. Elle a une bélière.

* N° 22. *Sûreté publique* 1830. Dans une couronne de laurier.

Revers. Des étoiles entourent le champ : *dédiée à la garde urbaine.* 7 lignes. Elle a une bélière. Gravée par Mr Hart.

* N° 23. Variété. Dans le champ au-dessus de l'inscription une couronne murale.

Revers. Semblable à celui de la pièce précédente. 7 lignes. Gravée par Mr Hart.

* N° 24. Avers. Dans le champ : *l'union fait la force.*

Revers. Dans le champ : *à la garde bourgeoise belge* 1830. 7 lignes. Elle a une bélière. Les cinq médailles N°s 20, 21, 22, 23 et 24 se portaient à la boutonnière avec un ruban tricolore.

N° 25. Un lion tenant une balance surmontée du bonnet de la liberté, en bas : *Braemt f.*

Revers. Dans une couronne de laurier et de chêne : *récompense civique* (or).

Cette médaille a une bélière et 9 lignes de diamètre.

Digitized by Google

En 1832, cinq citoyens seulement en étaient décorés : MM. le baron D'Hoogvorst, chev. Van Coekelbergh, Michiels, un sergent-major et un garde. Elle était attachée à un ruban de soie moiré, fond rouge, liséré noir et blanc, couleurs de la ville de Bruxelles. L'arrêté qui décernait cette médaille est du 19 novembre 1830 ; l'article 6 défendait de porter le ruban à la boutonnière sans la médaille.

* N° 26. Avers. Dans le champ, une ceinture bouclée sur laquelle on lit : *l'union fait la force.* Dans le milieu un lion. En bas : *Veyrat fecit.*

Revers. *Les trois couleurs adoptées par le peuple belge et légitimées par la victoire sont déclarées couleurs nationales. — septembre* 1830. Cette médaille a 18 lignes de diamètre.

Les premiers soins du gouvernement provisoire se portèrent vers l'affranchissement complet du peuple belge. Les armes de la famille déchue firent place aux couleurs nationales : ce fait est constaté par cette médaille.

* N° 27. Dans une couronne de chêne et de laurier : *la Belgique désormais sera libre.*

Revers. Dans le champ au-dessous d'une petite couronne : *installation du gouvernement provisoire. — le* 24 *septembre* 1830. Cette médaille a 12 lignes de diamètre ; gravée par M. Borrel.

* N° 28. Une couronne de chêne dans laquelle un glaive est entouré d'un serpent. Dans le champ à gauche, le bonnet de la liberté ; à droite l'autel de la patrie, sur lequel le feu est allumé. En bas : *Veyrat fecit.*

Revers. *Installation du gouvernement provisoire à Bruxelles.* Dans le champ en haut, St.-Michel, au-dessous : *le* 25 (1) *sept.* 1830 *se sont constitués membres bon E. Vden D'Hoogvorst, Rogier, cte Félix De Mérode, Gendebien, Sn Vande Weyer, Jolly. — Le* 28 *a été déclaré membre De Potter.* Cette médaille a 18 lignes de diamètre.

(1) Il y a erreur : c'est le 26.

Digitized by Google

* N° 29. Avers. Dans le champ : *gouvernement provisoire de la Belgique.*

Revers. Dans le champ : *messager de comité.* Elle a 20 lignes. Gravée par Mr Veyrat.

Pour parvenir à une plus prompte expédition des affaires, le gouvernement nomma dans son sein, le 28, un comité central, chargé de l'exécution de toutes les mesures prises sur le rapport des comités spéciaux. Ce comité fit frapper, pour les messagers, cette médaille de service qui est suspendue à une bélière.

* N° 30. Avers. Dans le champ : *plomb provenant des balles tirées sur le peuple belge à Bruxelles dans les journées* 23, 24, 25, 26 *septembre* 1830.

Revers. Dans le champ : *par ordre du prince Fréderic d'Orange.* Les balles ont été aplaties au diamètre de 12 lignes.

* N° 31. En haut : *liberté.* Dans une couronne de chêne et de laurier : *au peuple.* En dessous deux drapeaux en sautoir ; sous la couronne : *gloire.*

Revers. *Bruxelles les* 23, 24, 25 et 26 *septembre* 1830. Cette médaille a 10 lignes de diamètre et est due au burin de Mr Borrel.

* N° 32. *Vaincre ou mourir.* La victoire ailée grave sur une colonne l'inscription : *Bruxelles* 23, 24, 25 et 26 *septemb.* 1830. Au pied de la colonne un écusson sur lequel est un lion tenant une pique surmontée du bonnet de la liberté. Derrière la colonne un laurier. Exergue : *liberté conquise.* Entre ces deux mots un faisceau romain, au-dessous : *Veyrat fecit.*

Revers. *Aux braves morts pour la patrie*, et dans un cercle formé d'étoiles, un trophée composé d'une urne, d'une palme et d'une épée. Cette médaille a 18 lignes.

* N° 33. *Elle assure notre indépendance pour toujours.*

Minerve debout, en casque, écrase un serpent. Elle tient de la main droite une couronne, de la gauche un drapeau attaché à une lance ; à droite, un bouclier sur lequel est un lion tenant un glaive. Exergue : *M. Borrel f.*

Revers. *Gloire immortelle aux braves défenseurs de*

Digitized by Google

la Belgique. Dans le champ des étoiles formant une couronne, et en dessous entre une branche de chêne et de laurier : *Bruxelles* 23, 24, 25, 26 *septembre* 1830. Cette médaille a 17 lignes.

* N° 34. Un monument funèbre, sur lequel on lit : *à nos frères qui ont succombé souvenir et regrets.* A gauche un saule pleureur qui couvre le tombeau.

Revers. Semblable à celui de la médaille précédente et du même coin ; elle est également de Mr Borrel, et a 17 lignes de diamètre.

* N° 35. Avers. En haut deux étoiles ; dessous dans le champ : *à nos frères morts pour la liberté.* En bas une étoile.

Revers. Une couronne murale ; au-dessous : *Bruxelles* 23, 24, 25 et 26 *septembre* 1830. En bas une étoile. Elle a 10 lignes de diamètre, et est gravée par Mr Veyrat.

* N° 36. *Aux braves morts pour l'indépendance.* Une urne entre une branche de laurier et une branche de palmier. En bas une étoile.

Revers. Semblable à celui de la médaille précédente, du même coin. Elle a 10 lignes de diamètre, et est également gravée par Mr Veyrat.

* N° 37. *La justice se rend au nom du gouvernement provisoire.* En bas entre deux étoiles : 30 *septembre* 1830. Dans le champ : une balance posée sur une lyre, la main de justice et le flambeau en sautoir attachés par un ruban aux cordes de la lyre, fixant la balance dans un parfait équilibre. Dessous : *Veyrat f.*

Revers. En une étoile. Dessous dans le champ : *l'ordre judiciaire se relève de la honteuse dépendance où il a gémi pendant quinze années.* Au-dessous, un miroir dans lequel se mire un serpent, et une épée en sautoir. En bas : *réorganisation des cours et tribunaux, le* 11 *octobre* 1830. Cette médaille a 18 lignes de diamètre.

* N° 38. Avers. Dans une couronne de laurier : *aux braves volontaires Tirlemontois défenseurs de la patrie.*

Revers. *Union et force.* Dans le champ, une branche de laurier et une branche de chêne en sautoir ; au-dessous : *mémorables journées des* 23, 28 7bre *et* 21 8bre 1830. Elle a 10 lignes de diamètre, et porte quelquefois une bélière.

Digitized by Google

* N° 39. Une femme vêtue d'un voile, assise et appuyée sur le socle d'une colonne détruite, tient en main un écriteau portant 27 *oct.* 1830, sur lequel elle jette de tristes regards. Elle se trouve sur le terrain de l'ancien entrepôt d'Anvers, d'où l'on voit encore la tour de S^t^.-Michel, et quelques ruines restées debout. Dans le lointain se dessinent les mâts d'un vaisseau, à l'exergue S. P. Q. A. (senatus populusque antwerpiensis). En bas : *Veyrat f.*

Revers. *A vaincre sans péril on triomphe sans gloire.* Dans le champ : *incendie de l'entrepôt et bombardement de la ville d'Anvers par les ordres de Guillaume de Nassau, roi des Pays-Bas. — Le général Chassé c^t^ de la citadelle.* Médaille de 18 lignes.

La date de l'incendie de l'entrepôt et du bombardement de la ville d'Anvers est précisée par un singulier chronogramme, que l'on suppose placé sur les ruines de l'entrepôt.

On trouve dans chacune des trois langues : 27 octobre 1830.

Chassé Me InCenDIt, XXVII oCtobrIs.

Chassé M'InCenDIaIt, XXVII oCtobre.

Chassé sChoot MY In branD, XXVII oCtober.

* N° 40. Une pyramide surmontée d'une urne couverte par un voile funèbre. Le monument porte, outre le symbole de l'immortalité, le quatrain suivant de Jenneval :

Qui dort sous ce tombeau couvert par la victoire
Des nobles attributs de l'immortalité ?
De simples citoyens, dont un mot dit l'histoire :
Morts pour la liberté.

A droite de la pyramide un saule pleureur ; à gauche une palme et une épée en sautoir. A l'exergue : *qui vivra sera libre et qui meurt l'est déjà.* En dessous : *Veyrat f.*

Revers. Une étoile entre deux branches de chêne et d'olivier ; dans le champ : *à nos frères morts pour la liberté.—Septembre et octobre* 1830. Médaille de 18 lignes.

(*La suite à une prochaine livraison*).

Guioth, *ingénieur des ponts et chaussées.*

Digitized by Google

Guerre de la Vache.

1275.

Quand on étudie cette époque si peu connue que l'on est convenu d'appeler le moyen âge, on est frappé, je ne dirai pas surpris, des guerres multipliées qui ont pendant plusieurs siècles ravagé l'Europe, et surtout notre pays. Entreprises presque toutes pour satisfaire l'amour-propre ou l'humeur chevaleresque des seigneurs, souvent même pour ne pas laisser refroidir cette ardeur belliqueuse qui les poussait à *quérir aventures ès lointains pays*, elles se terminèrent toujours aux dépens de ces bourgeois dont nous sommes les heureux héritiers, nous plébéiens du XIXe siècle. Les motifs qui leur donnèrent naissance furent, d'ordinaire, frivoles et peu sérieux; celle dont je vais faire le récit en est la preuve (1). Il n'en est pas qui fasse mieux ressortir les calamités que causait au peuple le caractère guerroyant de ses innombrables souverains, de ces ducs et de ces comtes à la rude et sauvage fierté, à l'éducation grossière mais singulièrement énergique.

Peut-il paraître surprenant que, poussés au dernier degré du désespoir à l'aspect de leurs foyers brûlés et de leurs familles égorgées, nos pères se soient parfois permis de terribles représailles, bien moins fréquentes encore que les désastreuses expéditions dont ils se voyaient les victimes? On serait seulement en droit de s'étonner que leurs généreux efforts pour conquérir la liberté politique aient été dépeints sous de fausses cou-

(1) *Funestum patriæ bellum a parvis, ut pleraque, initiis exortum est, vaccæ unicæ causa.* Poullon, Hist. leod. lib. V. cap. 5.

Digitized by Google

leurs, si l'on ne faisait d'un autre côté cette réflexion que pendant long-temps l'histoire fut écrite exclusivement par leurs oppresseurs. N'étaient-ce pas en effet ou les nobles eux-mêmes, ou les clercs intéressés comme ceux-ci à l'asservissement des bourgeois, qui se chargeaient de transmettre à la postérité les faits contemporains? Aussi que d'erreurs à redresser, que d'injustices à réparer, que d'insurrections légitimes, anathématisées comme rébellions, que de héros jetés aux gémonies de l'histoire!

Cependant malgré les efforts des chroniqueurs pour pallier les torts de ceux qui les faisaient écrire, la vérité perce; il ne s'agit que de vouloir la chercher. Mais qu'il s'est écoulé d'années avant que des hommes aux études fortes et consciencieuses se soient imposé la tâche de porter la lumière dans les annales des quinze premiers siècles de l'ère nouvelle, dans cette époque de barbarie et de verdeur à laquelle nous devons reporter les fondemens de nos libertés d'aujourd'hui, et qui semble un anneau immense destiné à joindre la corruption romaine à notre civilisation décrépite! Certes il n'est pas bien éloigné de nous le temps où des écrivains s'imaginaient faire de l'histoire parce qu'ils enregistraient sans discernement, en termes plus ou moins pompeux, ce qu'avaient dit leurs prédécesseurs, ressuscitant ainsi la confiance illimitée des chroniqueurs qui avaient du moins sur eux l'avantage de croire à ce qu'ils rapportaient.

Qu'on me pardonne cette digression; elle peut servir de moralité à l'épisode historique dont on vient de lire le titre, et au récit duquel j'arrive sans plus de préambule.

C'était en 1275 (1). Guy de Dampierre régnait à Namur. Ce seigneur que Froissart nous dépeint comme *un gentil*

(1) Je suis ici l'opinion de *Foullon* loc. cit. et de *Fisen*, Hist. eccl. leod. part. II, lib. I. n° 53. Ces deux auteurs placent en effet sous cette date *la guerre de la vache*; il en est de même d'un manuscrit que j'ai sous les yeux et dont le titre est : *Chronique des pays et comté de Namur*. Le père *Demarne*, et *Galliot* qui l'a copié, placent dans leurs *Histoire de Namur*, cette guerre deux ans plus tôt, et la font durer pendant trois.

Digitized by Google

et joli comte, noble, frisque, sage, amoureux et armeret, avait fait annoncer un tournoi magnifique et des joûtes à Andennes; Andennes la ville aux sept chapelles (1), qui reportait sa fondation à Ste-Begge, mère de Pepin de Herstal et trisaïeule de Charlemagne.

La noblesse et grand nombre de bourgeois des environs avaient répondu à l'appel du comte. Outre Guy lui-même, on y vit son frère, le jeune Godefroid de Louvain, le duc de Brabant, le comte de Luxembourg et une foule d'autres seigneurs de moindre distinction. Ce concours de monde exigeait une quantité considérable de denrées; aussi les campagnards affluèrent-ils au marché d'Andennes avec des bestiaux et toutes sortes de provisions de bouche.

Parmi ces vilains s'en trouvait un du village de Jallet qui amenait une vache (2) volée quatre jours auparavant à un bourgeois de Ciney nommé Rigaut de Corbion (3). Celui-ci ayant reconnu son bien, fut dénoncer le fait à son juge naturel, Jean de Halloy, bailli du Condros. Mais Andennes n'était pas dans le Condros, et il fallut un subterfuge pour attirer le voleur hors de son asyle; le bailli lui promit la vie sauve (4), s'il reconduisait la bête où il l'avait prise. Le vilain, confiant dans la parole donnée, se mit en devoir d'effectuer la restitution. Quand Jean de Halloy l'eut en son pouvoir, il en tira l'aveu de son *meschief,* puis le fit pendre; c'était juste à une époque où tout délit d'un vilain était puni de la hart. (5).

(1) *Andana ad septem ecclesias. Miræus* opera diplom. vol. I. p. 368.

(2) *Fisen* dit que c'était un bœuf. Je laisse aux Saumaise futurs à éclaircir ce point important.

(3) C'est ainsi qu'est qualifié le propriétaire de cette vache célèbre. Il est probable que ce Rigaut, quoique bourgeois de Ciney, habitait le village de Corbion qui en est peu éloigné.

(4) *Fisen* et chronique manuscrite de Namur.

(5) Aucuns disent que la guerre s'éleva parce que le bailli de Condros avait fait enlever, sur une juridiction voisine, une vache qui avait causé du dégat sur son territoire; *ob noxiam quampiam*, dit *Foullon*.

Digitized by Google

Le seigneur de Gosne, dont le pendu était vassal, envisagea sans doute la chose d'une autre façon, car, irrité d'un acte qu'il regardait comme une atteinte à son autorité, il se mit à dévaster les environs de Ciney. Par mesure de représailles, le troisième dimanche de septembre (1275) (1), Jean de Halloy brûla Jallet. Le seigneur de Gosne intéressa alors à sa querelle les sires de Beaufort et de Falais, Renier et Richard ses frères. Ces seigneurs aidés de quelques autres, notamment des sires de Celles et de Spontin, sans respect pour l'autorité de leur suzerain l'évêque de Liége, entrèrent dans le Condros qu'ils mirent à feu et à sang. Les bourgeois de Huy, capitale de cette partie du territoire liégeois, émus à l'aspect des maisons incendiées de leurs compatriotes (2), portèrent plainte à l'évêque.

Jean d'Enghien, que les historiens de Liége nous disent avoir été d'un caractère doux et ami de la paix (3), occupait alors le siége épiscopal; il chercha à appaiser l'exaspération de ses sujets. Sa voix fut méconnue, sa modération taxée de faiblesse et de négligence pour les intérêts publics (4). Les Liégeois se décidèrent, contre l'avis de leur prince, à prendre fait et cause pour les Condrusiens. Le 7 octobre, Burchard de Hainaut fut nommé mambour, avec injonction *de veiller au salut de la république* (5), puis les échevins ayant, selon le mode accoutumé, déclaré la guerre du haut du perron, la cloche appela aux armes tous les bourgeois en état de les porter.

L'approche de la mauvaise saison ne rallentit pas la fureur des combattans. Le 8 janvier (1276), les Liégeois se mirent en campagne sous le commandement de leur mambour. Après avoir brûlé et détruit non seulement la maison du seigneur de Gosne à Tyhange, mais aussi son

(1) Chron. manus. de Namur.

(2) *Spectabant circumvolitantes favillas. Fisen*, loc. cit.

(3) *Mite fuit ingenium episcopo, cruenta bella detestatus...* Ibid.

(4) *Episcopus femineus et mollis habitus est, rei publicæ tuendæ parum studiosus aut peritus.* Ibid.

(5) *Jussusque prospicere ne quid detrimenti respublica acciperet.* Ibid.

Digitized by Google

village et son manoir, ils investirent le château du sire de Falais; les Hutois de leur côté, conduits par Jean de Halloy, furent assiéger celui du sire de Beaufort. Ce dernier château, placé au bord de la Meuse sur une montagne escarpée, n'était pas d'un abord facile, et les Hutois furent bientôt obligés de se retirer; celui de Falais au contraire, situé dans une plaine, ne pouvait opposer une longue résistance. Richard l'abandonna en recommandant à ceux qu'il y laissait de faire la plus longue défense possible; mais les assiégeans l'ayant surpris qui chevauchait avec son fils et vingt cavaliers pour aller implorer l'aide du comte de Namur, le tuèrent ainsi que douze des siens. Rigald son fils parvint à s'échapper avec le restant de la troupe et s'enfuit dans le Brabant. Touché des larmes de l'orphelin, désireux surtout d'acquérir un nouveau fief, le duc, Jean I, accepta l'hommage que lui fit le jeune sire de Falais qui jusqu'alors avait relevé de l'évêque de Liége, et promit de le secourir. Les troupes qu'il mit aussitôt en campagne détruisirent le village de Meffe, et forcèrent les Liégeois à lever le siège de Falais.

Les seigneurs de Gosne et de Beaufort suivant l'exemple que leur avait donné leur neveu, s'adressèrent au comte de Namur, et abjurant la suzeraineté de l'évêque, ils lui proposèrent de devenir ses hommes liges. Guy accepta l'offre, et pendant qu'il entrait à main armée sur le territoire liégeois, les bourgeois de Huy et les Condrusiens portaient la dévastation dans sa comté. Il sentit alors qu'il avait affaire à forte partie, et résolut de se concerter avec le duc de Brabant; sa mère Marguérite, comtesse de Flandre, à laquelle il succéda quelques années après, et le comte de Luxembourg lui promirent assistance.

Dès ce moment la dévastation prit un caractère beaucoup plus étendu.

Une ligue aussi formidable obligea le peuple liégeois à décréter les mesures les plus rigoureuses. Les magistrats des différentes villes du pays furent convoqués dans la capitale, pour aviser aux moyens de détourner l'orage. L'armée de l'évêque marcha ensuite contre l'ennemi.

Digitized by Google

L'or des confédérés avait, parait-il, gagné quelques personnages influens, et, au jour fixé, il n'arriva que peu d'auxiliaires; Huy seul envoya une partie de sa jeunesse. Les Liégeois trop peu nombreux pour tenir la campagne durent se retirer.

Le comte de Namur, libre dans ses démarches, passa la Mehaigne, entra dans la Hesbaye, emporta Waremme de vive force (1), livra pendant trois jours la ville au pillage et saccagea tout le pays.

En même temps le comte de Luxembourg pénétra dans le Condros, le dévasta et vint assiéger Ciney. Les habitans de cette ville se hatèrent de faire savoir à l'évêque le danger qui les menaçait. Le prélat envoya à leur secours son maréchal, Robert de Forvie, avec une troupe choisie et une grande quantité d'armes pour les campagnards. Robert pénétra dans Ciney par la porte de Dinant, et aida d'abord les bourgeois à repousser l'aggression du comte de Luxembourg; bientôt, effrayé à la vue des préparatifs que faisait l'ennemi pour emporter la ville, il sortit pendant la nuit avec sa troupe, sous prétexte d'aller réclamer du renfort à Dinant et promettant d'être de retour le lendemain matin. Les assiégés continuèrent à se défendre avec vigueur, mais enfin, abandonnés à eux-mêmes, ils furent forcés dans leurs remparts peu fortifiés et se retirèrent dans leur église; c'était là leur dernière ressource. Les vainqueurs, sans respect pour la sainteté du lieu, y mirent le feu et la brûlèrent avec tous les malheureux qui s'y étaient réfugiés; la ville entière devint la proie des flammes. Cette horrible expédition eut lieu le 18 avril.

Les Liégeois se virent ainsi attaqués de différens côtés. Pendant plusieurs jours, leur territoire fut livré au pillage, puis leurs ennemis gorgés de butin se retirèrent chez eux. Leur départ fut suivi de représailles atroces.

Un corps de Liégeois, commandé par le sire de Modave (2), fit irruption dans un canton du Luxembourg

(1) *Foullon* et *Fisen* disent Warnant.

(2) *Fisen* le qualifie aussi de maréchal. Il est probable que Robert de Forvie avait été remercié après sa brillante expédition

Digitized by Google

nommé *le Rendarche*, y brûla plus de 30 villages et ravagea la prévoté de Poilvache; un second corps, conduit par Burchard de Hainaut, pénétra dans le Brabant et le dévasta; enfin les Dinantais, sous la conduite de leur avoué, Jacques sire de Rochefort, entrèrent d'une troisième part sur les terres du comte de Namur. « On » était, dit à ce propos le jésuite Demarne (1), si acharné » à se nuire, qu'on abandonnait la défense de son propre » pays, pour courir à la ruine du pays ennemi. »

Les seigneurs confédérés furent donc attaqués tous à la fois; la Flandre seule dut à son éloignement de ce théâtre de carnage, de ne pas avoir ses champs ravagés.

Le comte Guy ne voulut pas souffrir, sans la repousser, l'aggression des Dinantais, et il envoya contre eux le seigneur de Dave. A son approche, ils se retirèrent en désordre, feignant de le regarder comme inférieur en force (2). Leurs adversaires se laissèrent prendre au piège, et les poursuivirent avec une telle précipitation qu'une partie d'entre eux entra dans Dinant pêle-mêle avec les fuyards. Les bourgeois baissèrent alors la herse, et égorgèrent sans merci les imprudens qui s'étaient livrés eux-mêmes; ils étaient 80 parmi lesquels se trouva le seigneur de Dave leur commandant.

Cette boucherie, que les historiens fixent au 26 mai (1276), fut le dernier épisode de *la guerre de la vache*. Une quantité considérable de bourgs et de villages détruits, les campagnes ravagées, étaient un assez beau résultat pour qu'on se tint satisfait de part et

de Ciney. Cependant *Galliot* et la *chronique manuscrite de Namur* font exécuter à ce dernier la dévastation du *Rendarche*. N'est-il pas possible que, voyant les Liégeois commandés par le maréchal de l'évêque, ils aient cru que ce dignitaire était encore Robert de Forvie?

(1) *Histoire de Namur*, l. III. p. 298.

(2) Cette version, qui est la plus probable, est celle que semblent adopter *Foullon* et *Fisen*. *Demarne*, *Galliot* et l'auteur de *la chronique manuscrite*, dans leur patriotisme de paroisse, prétendent que ce n'était pas une feinte, et que les Dinantais avaient été réellement battus, ce qui du reste n'est pas possible.

Digitized by Google

d'autre. Le roi de France, Philippe-le-Hardi, fut choisi commme arbitre par les parties; il ordonna que toutes choses seraient remises sur l'ancien pied.

Cependant, malgré la sentence arbitrale et les réclamations de l'évêque de Liége, les fiefs de Beaufort et de Gosne, continuèrent à relever du comté de Namur. C'est là le motif de consolation que fait valoir l'auteur de la chronique manuscrite citée dans les notes. « Il est » certain, dit-il en terminant sa narration à ce sujet, » que cette fatalle vache fist perdre la vie à plus de » *quinze mille* hommes, sans compter le grand nombre » de villages qui feurent brullez et pillez. Mais il n'ap- » paraist pas, qu'entre ce nombre, il y en eust qui » feussent de la dépendance de la comté de Namur qui, » au contraire, se treuva agrandie. »

Fisen fait une autre réflexion, c'est que les trois seigneurs, qui avaient combattu contre Liége, eurent une triste fin; le duc de Brabant fut tué dans un tournoi, le comte de Luxembourg fut décapité et celui de Namur mourut dans les prisons du roi de France. Dieu les punit, ajoute-t-il, pour avoir fait la guerre à Saint Lambert et à son église (1).

Fut-ce aussi une punition divine que la mort de l'évêque qui périt, quatre ans plus tard, dans les embuches de l'infâme Henri de Gueldre? Fisen n'en dit rien; mais une réflexion qu'il eut pu faire, c'est qu'à cette époque les grands ne mouraient pas souvent dans leur lit, et que, douze siècles auparavant, l'homme-Dieu avait dit à Pierre : *celui qui tirera le glaive, périra par le glaive.*

A. BORGNET,

Juge d'instruction à Namur.

(1) *Terni illi principes qui sancto Lamberto bellum indiccre ausi fuerant, vindicem Dei manum minime effugerunt.* Fisen, loc. cit.

Digitized by Google

Au dix-neuvième siècle.

Guerre à ces démolisseurs *quand même* de nos mœurs, de nos arts et de nos lois. Guerre à ces hommes, qui, sans une idée de reconstruction dans la tête, sans un sentiment d'amour dans l'ame, sans conscience des destinées de l'humanité, détruisent pour le seul plaisir de détruire!

« En avant, en avant, sans relâche, sans trève!
»Dans son lit foudroyé que la mer se soulève,
»Qu'il s'ouvre un noir volcan sous un horison bleu,
»Que le typhus décime un empire en détresse,
»Des profondeurs du ciel qu'un astre disparaisse,
»En avant, en avant, sous la garde de Dieu!

»De l'Occident plein d'ombre à l'Orient splendide,
»Par des plaines de glace ou par des champs de feu,
»Sur la frégate Anglaise ou le coursier Numide,
»En avant, en avant, sous la garde de Dieu!
»Peuples, Rois, en avant, le front haut, l'œil limpide!
»Il est mort, le Passé, dans un sanglant adieu,
»Et sa lance inutile et sa crosse invalide
»Roulèrent sous son char dont se brisa l'essieu. »

Mais où donc allons-nous? Quelle est donc la conquête,
Que ta voix, ô tribun, que ta lyre, ô poète,
Promettent à notre avenir?
Dites, que voulez-vous? Où sont les plans sublimes
Des rayonnantes Tyrs, des superbes Solymes,
Que vous prétendez rebâtir?

Au milieu des éclairs d'une nuit de tempête,
Avez-vous de l'Horeb escaladé la crête?
Avez-vous entrevu près du buisson ardent
L'ombre de Jéhovah ou l'ombre de Moïse?
Savez-vous le chemin de la terre promise?
Passeriez-vous à pied les mers de l'Orient?

Digitized by Google

Non, vous ne savez rien. Au milieu de nos luttes
Vous avez, comme nous, perdu des yeux, le ciel,
Et, ployés sous le mal, vous vous êtes faits brutes,
Pour pouvoir, sans remords, oublier l'Eternel;
Ne me parlez donc plus un langage hypocrite!
N'invoquez plus de Dieu, car vous n'y croyez pas,
Car Dieu s'est retiré d'une race maudite
Destinée à périr en d'ignobles ébats.

Vous savez, il est vrai, démolir de vieux trônes,
Abattre, d'un seul coup, trente tyrans ligués,
Au fourneau d'un congrès refondre leurs couronnes,
Puis en faire un carcan aux peuples subjugués,
Puis exhumer les os des races disparues,
Y répandre des pleurs, de lamentables chants,
Et maudire ou bénir les royautés perdues,
Selon le cours des fonds et la mode du tems.

Habiles à flétrir la plus candide chose,
Vous savez, avec art, mêler l'absinthe au miel,
Oter au fruit son suc, son parfum à la rose,
Troubler le lac d'azur où se mire un beau ciel,
Eteindre, d'un seul souffle, une ardente auréole,
Biffer un mot sacré des tables de la loi,
Effeuiller un espoir, délustrer un symbole,
Et percer, d'une épingle, un œuf de l'aigle-roi!

Puis reprenant, en grand, vos œuvres délétères,
Ouvrant un lit plus vaste à votre ardent courroux,
Vous armez, pour un mot, les fils contre les pères,
Arrachez une femme aux bras de son époux,
Otez aux passions le frein qui les enchaîne,
Détachez les boulets de forçats dépravés,
Pour en briser la tête à la justice humaine!....
Mais aussi, voilà tout, tout ce que vous savez.

N'importe! ivres d'orgueil, vous poursuivez la route,
Où, loin de tout soleil, vous entraîna le Doute,
Et malgré les dangers qui planent sur vos jours,
Et malgré les conseils d'une voix libre et sage,
Fermés dans vos manteaux d'où ruisselle l'orage,
Vous marchez, vous marchez toujours.

Oh! vous avez raison de fuir ce sol aride,
Fond ténébreux et froid d'un grand sépulcre vide,

Digitized by Google

Câle d'un vieux vaisseau qui vogue vers Babel,
Et dans votre dégoût, et dans votre impuissance
A sauver les débris d'une auguste croyance,
A relever le trône, à rebâtir l'autel,
De crier à tue-tête aux peuples de la terre,
Assis, les yeux en pleurs, sur leurs tas de misère,
Dans un abandon mutuel :

« En avant, en avant, sans relâche, sans trève!
» Dans son lit foudroyé que la mer se soulève,
» Qu'il s'ouvre un noir volcan sous un horison bleu,
» Que le typhus décime un empire en détresse,
» Des profondeurs du ciel qu'un astre disparaisse,
» En avant, en avant, sous la garde de Dieu!

» De l'Occident plein d'ombre, à l'Orient splendide,
» Par des plaines de glace ou par des champs de feu,
» Sur la frégate Anglaise ou le coursier Numide,
» En avant, en avant, sous la garde de Dieu!
» Peuples, Rois, en avant, le front haut, l'œil limpide!
» Il est mort, le Passé, dans un sanglant adieu,
» Et sa lance inutile et sa cresse invalide
» Roulèrent sous son char dont se brisa l'essieu! »

Oui, vous avez raison de franchir la barrière,
De ne point reporter vos regards en arrière,
De repousser du pied un siècle corrompu;
Trop de honte a terni la splendeur de ses fastes,
Trop de jours ont pris rang parmi les jours néfastes,
Chez les peuples trompés où vous avez paru.

De tout ce qui fut grand il ne reste que l'ombre :
Regardez à travers ce nuage si sombre
Que la destruction soulève autour de vous :
Partout est le néant, partout s'ouvre un abîme,
Partout gît, mutilé, le tronc d'une victime
Qui tomba sous vos coups.

Vous avez, à la Foi, coupé ses vastes ailes,
Restitué leur glaive aux Archanges maudits,
De l'Eglise orpheline expulsé les fidèles,
A l'ame du chrétien fermé le Paradis,
Etouffé l'Esprit pur sous la Matière immonde,
D'un abject Egoïsme exaucé tous les vœux,
Placé l'Impiété sur le trône du monde
Et mis le Désespoir au premier rang des Dieux!

Digitized by Google

Le Forum, grâce à vous, n'est qu'une impure arène,
Noir dépôt du torrent des révolutions,
Où vingt chefs opposés, égarés par la haine,
Se livrent, chaque jour, des combats furibonds
Pour asseoir leur puissance et fonder leur empire
Sur les restes fumans de quelques libertés
Que le peuple lassé leur livre, sans rien dire,
En échange de pain et des jeux des cités.

Oh! mais les Arts surtout tombent en pourriture!
Fantômes échappés aux fosses de Clamart (1),
Un lambeau de linceul compose leur parure,
Et le sang, sur leur joue, a remplacé le fard,
Et, de leur gosier sourd, rongé par des ulcères,
Ne tombent que des mots sales et dégouttans,
Toujours entrecoupés de baisers adultères,
De frénétiques grincemens;

Et quand, à flots boueux, des égouts de la scène,
Débordent, chaque soir, sur un peuple interdit,
Les monstruosités d'un drame bien obscène
Où le meurtre et l'inceste, au fond d'un même lit
S'accouplent sous nos yeux, nul père de famille
Dont un pareil spectacle épouvante le cœur,
Qui voit rougir de honte et sa femme et sa fille,
Ne déserte sa loge avec un cri d'horreur!

Si du moins pour combattre et repousser le vice
Vous nous eussiez laissé quelqu'arme protectrice!....
Mais vous avez brisé notre plus ferme appui;
De la Religion de nos jeunes années
Vous avez dépouillé nos ames profanées,
Et nous voilà nus aujourd'hui;

Nous voilà tous flétris, tous jetés en pâture
Aux fleaux dévorans d'une aveugle nature,
Où le droit du plus fort règne victorieux,
Et n'ayant plus à nous pour reposer nos têtes,
Pour placer les débris échappés aux tempêtes,
Que la borne du champ semé par nos ayeux.

Pour guérir tant de maux, expier tant de crimes,
Pour arrêter le cours de regrets légitimes,

(1) Cimetière de Paris où l'on enterre les suppliciés.

Digitized by Google

Pour ôter le stygmate empreint sur votre nom,
Il faut, nouveau Colomb, que d'une autre Amérique,
Vous dotiez le berceau de votre République;
A ce prix seulement vous obtiendrez pardon.

Trouvez-moi donc d'abord un but saint et sublime,
Découvrez-moi du Mont la merveilleuse cime,
Où devra s'arrêter l'arche de l'avenir;
Faites venir le char, montrez-moi les cavales
Qui nous transporteront aux sources virginales
Où les peuples vieillis iront se rajeunir;

Et si dans l'embryon de votre œuvre féconde
Point le germe vital d'un plus céleste monde
Que ce monde en débris,
Alors, n'en doutez-pas, alors ma voix d'Apôtre
Retentira, Tribuns, aussi haut que la vôtre
Et redira ces cris :

« En avant, en avant, sans relâche, sans trève!
»Dans son lit foudroyé que la mer se soulève,
»Qu'il s'ouvre un noir volcan sous un horison bleu,
»Que le typhus décime un empire en détresse,
»Des profondeurs du ciel qu'un astre disparaisse,
»En avant, en avant, sous la garde de Dieu!

»De l'Occident plein d'ombre à l'Orient splendide,
»Par des plaines de glace ou par des champs de feu,
»Sur la frégate Anglaise ou le coursier Numide,
»En avant, en avant, sous la garde de Dieu!
»Peuples, Rois, en avant, le front haut, l'œil limpide!
»Il est mort, le Passé, dans un sanglant adieu,
»Et sa lance inutile et sa crosse invalide
»Roulèrent sous son char dont se brisa l'essieu! »

T.

Digitized by Google

A. M.

Quand tu veux bien parfois, jeune et modeste fille,
Déserter le salon et le joyeux quadrille,
Pour me suivre au jardin,
Et là, mon bras serrant ta taille qui chancelle,
Ecouter, en rêvant, ma ballade nouvelle
Au lugubre refrain;

Quand, de ton œil troublé d'une soudaine flamme,
L'éclair brûlant et doux vient caresser mon ame,
Y ranimer la foi,
Alors je veux, bornant mes longs jours de folie,
Abandonner aux vents les espoirs de ma vie,
Me consacrer à toi!

« Alors, adieu projets de fortune et de gloire!
»Adieu nom de poète éclatant dans l'histoire
»Comme un astre vermeil!
»Adieu beau nom pour qui, dans ma frêle poitrine,
»Je nourris si long-temps le cancer qui le mine
»En des nuits sans sommeil.

»A l'amour désormais toute ma destinée!
»Que les calmes reflets du flambeau d'hyménée
»Illuminent mon front,
»Et puisse, autour de moi, croître nombreuse et chère
»La famille dont Dieu dans sa bonté de père
»Bénira ma maison!

»S'il faut que sous mes doigts la lyre vibre encore,
»Que nul cri du dehors, de sa note sonore
»N'altère la fraîcheur;
»Laissons Peuples et Rois, dans leurs luttes funestes,
»D'un pouvoir expirant se disputer les restes;
»A nous le vrai bonheur! »

Digitized by Google

Oh ! que cet avenir et sourit et console,
Et que j'adore bien ma ravissante idole
Pendant une heure ou deux !
Mais viennent le contact de l'humaine cohue,
Et les regards moqueurs à chaque angle de rue
Qui se croisent entre eux,

Et je sens aussitôt, en rentrant en moi-même,
Que cet être enchanté qui te disait : je t'aime !
A tes genoux pleurant,
Que toi, rose du ciel, si candide et si pure,
Le siècle nous a trop de son haleine impure
Effleurés en passant,

Pour qu'un vieux toit de chaume et quelque frais ombrage
Suffisent à nos cœurs imprégnés de l'image
D'un monde de jadis,
Où mille tourbillons de joie et de tristesse
Dans un cercle de feu traînaient avec vitesse
Nos printemps en débris.

D'un riche adorateur couronne la constance ;
Que le luxe et les arts au sein de l'opulence
Enchantent ton loisir !
Moi je vais, où mugit la lutte échevelée,
Offrir un corps de plus à l'ardente mêlée,
Fort de ton souvenir.

M. S.

Digitized by Google

Les Bruits du Soir.

A MADAME CATHERINE G. P.

Ecoutez la terre pendant une belle nuit d'été.
ALEX. DUMAS.

Viens t'asseoir avec moi sur la verte pelouse,
Loin de tous les regards dont mon ame jalouse
S'irrite quelquefois.
La lune monte au cieux : sa tremblante lumière
De son léger reflet argente la clairière
Et colore les bois.

Entends-tu le doux bruit de l'onde qui murmure?
Vois-tu ce dôme obscur formé par la nature,
Cette allée en berceau;
Le sentier ondoyant qui monte, se déploie,
Tourne autour du vallon comme un ruban de soie,
Et conduit au ruisseau?

Viens : écoutons à deux le sublime silence
De la nuit au long voile, ou l'orme qui balance
Ses rameaux sous le vent :
Ensemble parcourons cette riche vallée,
Le versant des coteaux et cette belle allée
Où l'on marche en rêvant.

Autour de moi déjà la bleuâtre rosée
Rend la force et la vie à la terre épuisée
Sous les feux du soleil.
Sur le trèfle fleuri les grises sauterelles
Bondissent vivement et, secouant leurs ailes,
Annoncent leur réveil.

Digitized by Google

Combien, combien de fois à l'ombre des grands charmes,
En écoutant ces bruits j'ai répandu des larmes!
Non de ces pleurs secrets
Qui consument la vie, anéantissent l'ame,
Et pèsent lourdement sur le cœur d'une femme
Que brisent les regrets :

Non : ces pleurs étaient pleins de douceur infinie ;
C'était la voix du cœur dans la grande harmonie,
Un hymne solennel
Qui s'élevait au trône où siége la puissance,
Pour célébrer la gloire et la divine essence
Du principe éternel.

C'était l'ame, adorant, d'un saint amour saisie ;
Aspirant à longs traits ce que la poésie
A de plus enivrant.
Tel un triste marin qu'a ballotté l'orage,
Quand le calme revient et qu'il revoit la plage,
La salue en pleurant.

Eugénie P.....

Août 1834.

Digitized by Google

ANALYSES CRITIQUES.

Répertoire de l'administration et du Droit Administratif de la Belgique, par MM. C. DE BROUCKERE, *et* F. TIELEMANS.

Autrefois on reprochait aux auteurs des ouvrages qui s'adressaient à l'imagination, de prodiguer, dans leurs préambules, les magnifiques promesses et les injustes dédains pour leurs devanciers. Aujourd'hui c'est dans les livres consacrés aux sciences et même à celles dont les principes sont le plus controversés que l'on rencontre d'ordinaire ces avantageuses préfaces où le mérite des écrivains qui ont traité les mêmes matières est anéanti par le simple exposé des étonnantes découvertes de l'auteur nouveau : il faut même qu'il soit bien modeste pour ne pas faire remarquer que son livre doit opérer une *révolution* dans la science qu'il traite. Que de volumes, dont les titres ne sont guères connus que des bibliothécaires et des professeurs, ne se sont pas renversés les uns sur les autres, depuis une vingtaine d'années, en courant ainsi après les révolutions, en économie politique, en droit public, en morale et même en histoire ! Ce n'est pas ainsi que s'annoncent les écrivains qui ont véritablement étudié leur matière : plus ils ont mis de tems et de peines à vérifier ce qu'on a fait avant eux, plus ils se sont efforcés de considérer l'objet de leurs méditations sous toutes ses faces, et plus la conscience des difficultés qu'il a fallu vaincre, pour obtenir quelques résultats satisfaisans, leur impose de reconnaissance et de respect pour ceux qui leur ont ouvert la voie. Tels sont les sentimens dont se montrent pénétrés envers leurs devanciers les auteurs du *Répertoire de Droit Administratif*. Dans une entreprise si vaste et si nouvelle, on leur eût pardonné aisément de s'attacher à faire ressortir les avantages que la société retirera de leurs travaux : bien peu de personnes eussent été en état de leur donner un démenti s'ils s'étaient permis de dire : « jusqu'à présent le *Droit Administratif* était un *cahos ;* nous allons en faire un corps de science qui aura ses principes et ses règles sûres. Jusqu'à présent les administrateurs eux-mêmes étaient sans guide pour résoudre les difficultés que la variété des intérêts à régler fait naître chaque jour, ne sachant trouver le lien qui unit entr'elles ou reconnaître la diversité de principes qui différencie les innombrables décisions du conseil d'état, des

Digitized by Google

arrêtés et décrets impériaux ou royaux : le plus souvent même ils manquaient de moyen pour trouver dans les volumineuses collections, où elles sont éparses, les ordonnances et les instructions concernant la question qu'ils avaient à étudier ; désormais tous les citoyens pourront, en ouvrant notre Répertoire au *mot* qui désigne la matière dont ils ont besoin de s'occuper, trouver l'indication des principes qui la régissent, des textes des lois qui ont établi ces principes et des décisions qui les ont appliqués ou faussés. »

Tel est en effet la puissance de l'esprit d'ordre et de classification, que ces promesses réalisées dans les premiers volumes de MM. *Tielemans* et *De Brouckere*, sans qu'ils eussent osé les annoncer, ne paraîtraient réellement pas exagérées : ils auront rendu à la science du droit administratif le même service que *Pothier* avait rendu à l'étude du droit romain dans ses Pandectes et *Domat* au droit français ancien dans ses *Lois Civiles.* (tantùm series juncturaque pollet.)

Mais c'est précisément parce qu'ils ont étudié soigneusement tous les travaux de leurs devanciers ; c'est parce qu'ils se sont d'abord approprié les recherches et les classifications des *Cornenin*, des *De Gérando*, des *Ysambert* et des *Macarel*, qu'ils ne parlent de ces premiers explorateurs de la jurisprudence administrative qu'avec le respect et la reconnaissance que le véritable talent éprouve toujours pour le talent. Si Daguesseau et Domat n'avaient pas eu assez d'élévation dans l'esprit pour rendre de sincères hommages aux travaux précurseurs des Lhopital et des Lamoignon, il est douteux qu'ils eussent mérité à leur tour d'être cités par les rédacteurs du Code civil comme les premiers inspirateurs des perfectionnemens apportés à la législation civile de la France. C'est sous les mêmes inspirations de reconnaissance et de vénération pour ceux qui leur avaient frayé la route, que les auteurs du répertoire d'administration ont mis la main à cette immense entreprise. Dès la seconde page de leur premier volume, rappelant la loi créatrice du conseil d'état et reportant leur pensée sur le mérite éminent des hommes qui furent appelés à le composer à son origine, ils n'hésitent pas à dire que grâces à leurs lumières et à leur zèle l'*administration parvint rapidement à la dignité de science.* L'enthousiasme n'est pas sans doute une marque assurée d'aptitude ou de capacité ; aussi ne prétendons-nous pas que l'on doive estimer le *Répertoire Administratif* d'après cette seule considération ; mais comme il est certain que le mérite réel se montre rarement ingrat, on nous pardonnera de nous être arrêtés quelque tems à faire remarquer, dans les premières publications de MM. De Brouckere et Tielemans, les bons présages de cette modestie sans effort et de cette gratitude raisonnée et sentie qui semblent passer aujourd'hui pour duperie aux yeux des grands génies qui nous accablent

Digitized by Google

de leurs innovations dans les sciences morales et politiques.

On ne s'attendra pas sans doute à trouver ici l'analyse d'un ouvrage composé de matières si diverses et traitées d'ailleurs dans un ordre qui ne comportera l'analyse qu'après l'achèvement de tout le travail et par le rapprochement des articles correspondans. Nous ne voulons même pas encore nous arrêter aux critiques qu'une première lecture nous a suggérées, elles porteraient surtout sur des lacunes que nous avions cru appercevoir ; mais les renvois aux mots qui ne sont pas encore publiés nous forcent à suspendre ces critiques et nous pouvons sans cesser d'être justes nous borner à présent à motiver l'éloge des deux premiers volumes.

Dans une préface que l'on trouvera beaucoup trop courte, malgré sa substance mais qui est complétée au mot *administration* du même volume, les auteurs du Répertoire commencent par indiquer nettement la ligne de démarcation qui sépare le gouvernement de l'administration proprement dite : ils découvrent les premiers germes de cette séparation, pour ce qui regarde la plus grande partie de notre Belgique, dans son ancien état politique ; « l'absence continuelle du souverain qui »résidait tantôt en Autriche, tantôt en Espagne, fit naître, »disent-ils avec raison, le besoin d'établir une administration »nationale à côté d'un gouvernement qui ne l'était pas. » Mais après avoir signalé ce fait glorieux pour le pays qui se trouve avoir ainsi devancé les autres peuples dans les principes de l'administration comme par les progrès de son industrie, ils se dépouillent de toute prévention nationale pour noter brièvement les vices d'organisation qui empêchèrent cette séparation d'être aussi profitable qu'elle aurait dû l'être, et reconnaissent que l'assemblée constituante de la France a, la première, posé les vrais principes de cette séparation dans la loi régulatrice de la division des pouvoirs, et que le conseil d'état les a seul réalisés par ses premiers travaux administratifs mis en harmonie avec les lois qu'il préparait aussi lui-même.

Le plus grand écueil d'un ouvrage détaillé sur les principes du *droit administratif*, est la difficulté de concilier, sur une multitude de matières, aussi diverses que le sont les intérêts collectifs de tous les genres d'associations et les intérêts individuels eux-mêmes, ce que l'on doit à la liberté du citoyen avec les avantages que la société peut retirer de l'*ordre* et de l'*unité* qui contrarient souvent cette même *liberté*. « Trop en»vahissante l'administration nuit au développement des organes »naturels de la société ; trop restreinte elle en use le ressort »par le conflit des volontés individuelles qui tendent toujours »à prendre la place de la volonté générale. » Voilà surtout l'aspect sous lequel nous avons examiné les deux premiers volumes du Répertoire. Ouvrage de théorie progressive autant que de pratique, il ne pouvait être bon qu'à la condition

Digitized by Google

de se montrer constamment fidèle à cette vue fondamentale si nettement tracée dans la préface, mais qu'il est si difficile d'appliquer toujours avec justesse quand on descend aux détails: nous devons le dire hautement, MM. Tielemans et De Brouckere ne nous semblent pas l'avoir abandonnée un instant dans les nombreuses spécialités qu'ils ont déjà traitées.

En veut-on chercher la preuve dans les articles les moins importans, comparez les mots *abat-jour* et *abat-vent*. Sous le premier mot les auteurs du Répertoire n'hésitent pas à proscrire les anciens réglemens qui s'immisçaient dans le mode de construction des fenêtres des marchands sous le prétexte de les empêcher de tromper les chalands par un faux jour; sous le mot *abat-vent* au contraire, ils se bornent à rappeler sans la critiquer, l'obligation imposée par les lois de demander une autorisation administrative pour pouvoir établir des *abat-vent* qui font saillie sur la voie publique. Pourquoi cette différence de solution? parce que dans le premier cas il s'agit de deux intérêts purement privés qui peuvent aisément se concilier sans l'intervention de l'autorité; parce que le marchand qui aurait trompé deux ou trois fois sur la qualité ou la couleur de ses marchandises à l'aide d'un faux jour ne tarderait pas à être connu et abandonné des chalands: c'était donc ici le cas d'appliquer la règle: *laissez faire*. Dans le cas d'un *abat-vent* au contraire c'est l'intérêt général qui se trouve en conflit avec l'intérêt privé: Le public est forcé de traverser les voies publiques pour vaquer à ses affaires; il importe donc à tous que la voirie soit *libre* et *sûre* et c'est dans l'intérêt prédominant de la liberté et de la sûreté des rues et des places publiques qu'il a fallu établir une autorité chargée de veiller à ce qu'aucune saillie n'y fasse obstacle.

Dans une matière bien plus grave, au mot *accaparement* les auteurs du Répertoire ont fait preuve d'une grande supériorité de raison en rejetant toutes les préventions qu'inspire si naturellement cette odieuse dénomination d'*accapareur*. Il en est de ce crime comme de plusieurs autres infractions graves à la morale, que les lois sont impuissantes à prévenir et dont la haine et le mépris publics peuvent seuls faire justice. Défendez ou réglez seulement le taux de l'*usure* par les lois: les honnêtes gens s'abstiendront sans doute d'enfreindre la loi; mais par cela même qu'il n'y aura plus que des fripons qui s'y livreront, ils feront payer aux malheureux emprunteurs en sus du taux naturel que le commerce libre de l'argent aurait donné à l'intérêt, une prime d'assurance contre le danger d'être découverts et punis, et une autre prime que le monopole de l'infâmie leur permettra d'élever au gré de leur rapacité. Il en est de même de l'*accaparement*. Que la crainte fondée ou chimérique d'une disette porte un gouvernement ou une administration provinciale ou locale à réglementer et déterminer

Digitized by Google

les quantités de telle denrée qu'il sera permis de prendre en approvisionnement ; les honnêtes marchands soumis à la loi s'abstiendront de continuer les approvisionnemens qu'ils auraient formés pour les livrer ensuite au public avec un honnête bénéfice ; les fripons seuls braveront tous les périls de la désobéissance pour accumuler et retenir la denrée devenue rare, jusqu'à ce que son excessive rareté leur permette de réaliser d'énormes bénéfices au prix des souffrances et des privations de la contrée. Un autre inconvénient qui résulte des réglemens mêmes de cette nature et qui aggrave le mal qu'ils veulent prévenir naît de l'inquiétude que ces mesures répandent toujours. « Pour un accapareur qui acheterait cent rasières »de froment, on en crée cinquante qui grossissent leur pro»vision au-delà de leurs besoins dans la seule crainte de man»quer du nécessaire, et comme ceux-là ne revendent jamais, »la cherté des prix se soutient plus longtemps. » C'est par ces déductions et d'autres non moins évidentes que les auteurs du Répertoire en viennent à conclure que l'administration doit s'abstenir en général de vouloir réglementer ces matières, et n'y intervenir que quand le peuple souffre réellement dans ses moyens de subsistance.

C'est encore par des motifs puisés dans l'impuissance des mesures répressives qui ont été adoptées jusqu'à présent, que, sous le mot *adultère*, ils n'hésitent pas à dire que la punition de ce délit doit être abandonnée aux progrès de la morale et de l'opinion publique qui se montreraient plus sévères si la justice cessait d'y intervenir.

Donnons maintenant deux exemples remarquables de la sagesse avec laquelle les auteurs du Répertoire ont su se prémunir, quand il le fallait, contre les séductions qui accompagnent toujours ce puissant mot de *liberté*. Nous les puiserons dans les articles *abus* et *acceptation* de dons ou legs et *acquisitions*.

Au mot *abus* l'analyse détaillée des pièces du fameux procès qui a longtemps été agité, sans trouver une issue légale, entre l'ancien curé de Ste-Marguerite et l'évêque de Liége, et le conflit analogue qui a existé entre le curé de St-Wast et l'évêque de Tournay, les ont conduit à cette conclusion embarrassante mais irrésistible pour quiconque raisonne, que l'*indépendance absolue* du clergé vis-à-vis du pouvoir séculier est aussi fâcheuse pour le clergé que pour le pouvoir lui-même, puisqu'elle frappe d'impuissance et prive de tout moyen de coercition les décisions mêmes qui pourraient être envisagées comme canoniquement souveraines.

Le mot *acceptation* de dons ou legs, en ce qui concerne les *bureaux de bienfaisance*, les *fabriques*, etc., renferme un second exemple non moins remarquable de la nécessité de réglementer certaines matières qui, au premier coup-d'œil, sembleraient pouvoir être abandonnées à la liberté individuelle.

Digitized by Google

Telle est la faculté de faire de son bien des dons ou des legs aux établissemens de main-morte ; mais pour peu qu'on réfléchisse à l'esprit naturellement envahissant des corporations, et aux commotions qui ont été suscitées par leurs envahissemens mêmes, on sera forcé de reconnaître la nécessité des mesures et des règles que *D'Aguesseau* avait fait sanctionner dans l'édit de 1749. Nous devons savoir gré aux auteurs du Répertoire d'avoir rapporté un texte si précieux et qu'il est si urgent de mettre en pratique. Nos ministres n'ont pas sans doute la prétention de montrer une piété plus sincère que l'illustre auteur de ce sage édit ; s'ils s'en défiaient encore parce que le Docte chancelier était Français, nous les renverrions aux principes non moins sages que la pieuse *Marie Thérèse* a consacrés dans son placard du 15 septembre 1753 également rapporté au *Répertoire* dont nous rendons compte, au mot *acquisition*.

Avant de passer à un autre mot, nous éprouvons le besoin de relever ici une critique qui a été faite dans un des journaux de Liége à l'apparition du premier volume du Répertoire et avec un tel empressement de dénigrement qu'on ne s'était même pas donné le tems de lire le volume avant d'en rendre compte. Sous le mot *acceptation*, les auteurs du Répertoire ont dit : « la charité publique et les main-mortes sont deux obs-»tacles au développement du travail : l'une est presque toujours »un encouragement accordé à la paresse ou à l'imprévoyance ; »les autres tendent à la concentration des propriétés et sous-»trayent à l'action périodique de l'impôt de mutation une partie »de la matière imposable. »

Il était difficile de résumer avec plus de précision et plus de réserve en même temps, les inconvéniens qui ont porté les législateurs les plus sages à régler et modérer les dons et legs en faveur des main-mortes et des établissemens dits de bienfaisance : eh ! bien ce sont ces lignes si mesurées, qui ont servi de texte à la plus odieuse calomnie. On est parti de cette observation de fait irrécusable, pour insinuer que les auteurs du *Répertoire* outragent à la fois la religion et la morale. Quoi ! il serait irréligieux ou immoral de faire remarquer que les établissemens de charité publique ont pour premier résultat de paralyser les peines que l'auteur de la nature avait lui-même attachées à l'infraction des lois de la morale ! il serait immoral de faire remarquer que ces établissemens, quand ils sont multipliés et d'un accès trop facile, sont une garantie contre les suites naturelles de l'ivrognerie, de la paresse, de l'intempérance, de la débauche et des excès de tout genre. Mais qui ne sent que si cela n'était pas, il y aurait de l'impiété à apporter la moindre entrave aux accroissemens et à la multiplication des établissemens de bienfaisance et que c'est *D'Aguesseau* et *Marie Thérèse* qu'il faudrait accuser d'irréligion et d'immo-

Digitized by Google

ralité et non les rédacteurs du Répertoire qui se sont bornés à résumer les motifs des lois existantes. Comme cette matière est néanmoins très peu généralement connue, nous croyons pouvoir être utiles à quelques lecteurs en leur indiquant un écrivain très moral qui l'a traitée *ex professo*, dans le même sens que les auteurs du *Répertoire de l'administration* : nous voulons parler de Monsieur Comte qui a consacré à ce sujet le chapitre 11 du livre 2 de son *Traité de législation*.

Après avoir vérifié dans la plupart des articles publiés l'exacte et consciencieuse application à toutes les matières, de ces sages alternatives de préférence : pour la liberté, quand ses inconvéniens ne sont pas assez graves ou quand les moyens d'y parer sont arbitraires ou impuissans ; pour les restrictions et les réglemens, quand le conflit des libertés individuelles compromettrait l'existence ou la paix de la société ; nous nous sommes attachés aussi à examiner le nouveau Répertoire sous le rapport de l'ordre et de la clarté des divisions de ses principaux articles et nous avons encore été frappés de la lucidité qui a présidé à leur distribution. Les esprits les plus méthodiques seront satisfaits de la marche analytique des grands articles que nous avons déjà cités et des mots *abonnements*, *accises*, *actes* de l'état civil, *actions* judiciaires, etc., etc. Ceux qui ne font que des recherches toutes spéciales et ne désirent vérifier qu'un seul des points traités sous le même mot, rencontreront sans peine la division qui renferme l'objet qu'ils ont à vérifier. Sous ce dernier rapport néanmoins nous nous permettrons de conseiller aux auteurs du Répertoire une légère innovation à introduire dans les volumes qu'ils préparent : ce serait de résumer en tête de leurs grands articles les principales subdivisions, à l'instar de ce qu'a fait Mr Dalloz dans son Répertoire alphabétique de la jurisprudence civile, et de ce qu'ils ont fait eux-mêmes à l'article *Actes de l'état civil*. Ainsi, par exemple, au mot *actions judiciaires* après avoir résumé les principes généraux applicables à toutes les *actions judiciaires*, on indiquerait les divisions en annonçant que la 1re section traitera des actions de l'état, la 2e des actions des provinces, la 3e des actions des arrondissemens, la 4e des actions des communes, et la 5e des actions des établissemens publics ; on marquerait en outre les subdivisions en annonçant que l'on exposera séparément sous chaque section 1° la législation, 2° la marche administrative, 3° la jurisprudence. On achèverait ce sommaire par l'indication de la subdivision particulière de la 5e section (*établissemens publics*) en 1° hôpitaux, hospices, etc., 2° fabriques d'église et séminaires, 3° fondations de bourses ou de colléges.

Si nous avons eu recours à la méthode suivie par l'auteur du meilleur recueil de jurisprudence civile que nous ayons, pour inviter MM. de Brouckere et Tielemans à adopter l'usage des sommaires en tête des articles étendus, nous devons les

Digitized by Google

louer d'autre part de n'avoir pas imité ce savant jurisconsulte dans la parcimonie des *mots* que l'on recherche toujours dans les recueils en forme de dictionnaires. Le Répertoire du droit administratif renferme dans les premiers volumes une foule de termes qui appartiennent proprement au droit civil : ce serait un abus, si les auteurs avaient traité ces articles avec les mêmes détails que les mots qui désignent les matières administratives; mais il n'en est pas ainsi, ils ont voulu seulement donner sur les termes de droit, qu'ils sont forcés d'employer dans les développemens consacrés à l'administration, des définitions claires et précises, indispensables pour l'intelligence des parties les plus essentielles de leur travail. Et s'ils se sont permis quelques excursions rares dans le domaine du droit civil, ce n'est que dans des articles d'ailleurs très courts et sur des matières que les administrateurs ont intérêt à connaître, telles par exemple que la propriété des essaims au mot *abeilles* et quelques autres questions analogues sur lesquelles en s'en réfère souvent dans les campagnes aux autorités locales.

Nous terminerons cette première notice dans laquelle nous n'avons indiqué que des questions traitées dans le premier volume, par un extrait de l'article *affaires publiques*, aussi remarquable par la noble simplicité du style que par la hauteur des pensées. Après avoir recommandé comme première règle générale applicable au maniement de toutes les affaires publiques *l'ordre* que l'on obtient par une bonne distribution du travail, il traite ensuite de la *sagesse* qui doit présider à la direction des affaires, et par ce mot *sagesse* il entend à la fois non seulement la *probité* et la *prudence*, mais encore les lumières, les connaissances spéciales pour bien diriger un département. On entend si fréquemment aujourd'hui énoncer comme un principe incontestable la prééminence de ce qu'on appelle vaguement la capacité politique sur les connaissances spéciales, que nous avons été charmés de retrouver la démonstration des anciens principes, dans un ouvrage auquel a concouru un homme à qui personne n'a contesté la qualité d'administrateur dans un tems où ses principes politiques très nettement prononcés lui suscitaient des ennemis ou des envieux très habiles à relever en lui tout ce qui pouvait donner prise à leurs haineuses attaques. Il appartenait à celui que l'énergie de son caractère politique avait fait monter au pouvoir et qui a su contraindre tous les partis à le proclamer administrateur impartial à une époque de luttes et de collisions ardentes, de mettre en seconde ligne le caractère politique pour recommander avant tout la probité et les lumières. Quoi de moins propre en effet à inspirer la confiance que ces ministères dans lesquels l'opinion politique du moment semble s'attacher à placer les hommes au rebour de leurs aptitudes, aux finances un militaire ou un poète, à la marine un avocat qui n'a jamais vu un vaisseau, un métaphysicien à la diplomatie, un soldat à

Digitized by Google

la justice et ainsi de suite. Écoutons ce que dit à ce sujet l'auteur de l'article *affaires publiques*.

« Le ministre qui est à la tête d'un département, devrait »entendre si bien les matières de son administration, qu'il sur»passât en lumières tous ceux qui lui sont subordonnés; sans »cet avantage il perd presque tous les autres; ceux qui doivent »le seconder de leurs travaux manquent de confiance en lui, »contrôlent ses décisions, n'y souscrivent qu'à regret et répandent »au dehors leur mécontentement ou leur méfiance. »

« De là les plaintes, les murmures contre un administrateur »qui n'a pas la réputation d'être suffisamment éclairé; de là le »défaut de considération qui paralyse l'administration et entrave »le maniement des affaires. Au contraire, on se soumet volon»tiers aux décisions d'un homme dont la sagesse est connue.

»Un homme a rempli une place subalterne : est-ce assez pour »être capable des premiers emplois? Il a bien gouverné une »province; gouvernera-t-il aussi bien un royaume? Il a une »ame droite, du génie, de grandes vues, des connaissances »étendues; mais tout cela n'est qu'une partie de la sagesse né»cessaire pour la direction des affaires. A-t-il autant de prudence »que de génie; autant de jugement, de pénétration que d'esprit »systématique; autant de solidité que d'étendue dans ses prin»cipes? Sa droiture n'est-elle point accompagnée d'une roideur »capable de nuire au bien qu'il veut faire? Ne veut-il que le »bien faisable? Hélas! quelquefois à force de tendre au mieux »on fait le pire. Il ne faut outrer ni la raison, ni la liberté, »ni la vertu. L'exécution sera toujours l'écueil des plus belles »théories, lorsqu'on n'aura projeté qu'en grand ce qu'il fallait »envisager dans les moindres détails de la pratique. Cependant »lorsqu'on s'est avancé jusqu'à un certain point, quel est l'homme »assez sage, assez juste, assez grand, pour consentir à avoir »tort? On a honte de reculer. L'amour-propre aveugle, les »avis sont dédaignés, les plaintes révoltent; on soutient une »fausse démarche par une inconséquence, par une faute; et »de faute en faute, on en vient jusqu'à se permettre des actes »d'autorité, des coups d'état qui remettent en question jusqu'à »l'existence du gouvernement. Voilà ce qui s'appelle manquer »de sagesse dans la direction des affaires.

»La confiance est un grand ressort de l'administration. Et »qu'est-ce qui la fait naître cette confiance? C'est la probité jointe »à la science, c'est le désintéressement des administrateurs, »leurs vues patriotiques, leur zèle pour le bien, leur impartialité, »leur droiture, le choix qu'ils savent faire des sujets les plus »dignes pour partager avec eux les soins pénibles et glorieux »du gouvernement, l'inflexibilité généreuse qu'ils opposent à »propos aux sollicitations indiscrètes, aux demandes déraison»nables, aux projets intéressés, en un mot à tout ce qui n'a »pas le bien de l'état pour objet unique. C'est leur intégrité

Digitized by Google

»soutenue dans toutes les occasions, et contre tous les assauts »que lui livrent sans cesse les personnes les plus séduisantes, »les tentations les plus délicates, la facilité de prévariquer im»punément, l'autorité des exemples, etc. Combien d'hommes »élevés au ministère ont perdu, peu après leur élévation, les »principes d'honnêteté dont ils ne s'étaient pas écartés jusques là? »C'est qu'il n'y a qu'une vertu de la trempe la plus forte, »qui soit à l'épreuve de tous les objets de séduction dont elle »se trouve environnée dans les premiers emplois. Malheureusement »les vues de l'intérêt personnel croissent avec l'autorité, les honneurs »et la fortune. On rapporte tout à soi; on sacrifie tout à ses »passions, lorsqu'on ne devrait avoir d'autres passions que l'amour »du bien public. Les hommes en place doivent être persuadés, »comme d'une vérité constante, qu'ils ne feront jamais mieux »leurs affaires qu'en faisant bien celles de l'état, et qu'au con»traire ils feront toujours mal celles de l'état, quand ils ne son»geront qu'à faire les leurs. Quel plus grand intérêt, quelle plus »noble récompense un ministre peut-il désirer, que la gloire »de bien régir son département, de contribuer, autant qu'il »dépend de lui, à la somme du bonheur public? Voyez l'as»cendant de Sully dans l'état et sur l'esprit de son roi! Son »ame généreuse emploie toutes ses facultés, toute son existence »à faire le bien. Il est dominé par l'amour de la patrie. Il »joint au mérite et au caractère d'un véritable ami des hommes, »l'esprit des affaires et les grandes connaissances qu'elles exigent. »Est-il étonnant que l'on ait une idée si haute de la sagesse »de son administration? »

Nous ne craignons pas d'être démentis en disant que de pareils morceaux, et tout le reste de cet article est du même ton, sont dignes d'être comparés à ce que les Turgot et les Malesherbes ont jamais puisé de plus sage dans les inspirations de leurs grandes ames.

F. A. V. H.

Digitized by Google

De la peine de mort.

NOUVELLE BROCHURE DE Mr DUCPÉTIAUX.

Mr Ducpétiaux vient de publier une nouvelle brochure sur la peine de mort. C'est une démonstration mathématique de l'inutilité de cette peine. La logique des faits et des chiffres a remplacé les hautes considérations de morale et d'équité qu'il avait fait valoir dans les travaux précédens, pour l'abolition de la peine capitale. Ses argumens n'en seront que plus concluans. Pour en faire apprécier la rigoureuse exactitude, nous aurions bien voulu reproduire textuellement les tableaux statistiques dressés par Mr Ducpétiaux. Mais ce travail est trop long, les jurisconsultes et les publicistes que la question intéresse, ne manqueront pas d'ailleurs de lire toute la brochure. Nous nous bornerons donc à donner un *résumé* de ce travail, et à cet effet nous ne pouvons mieux faire que de reproduire, avec quelques additions, celui qui a été publié par un journal de Bruxelles, et dont nous avons simplement vérifié l'exactitude.

Belgique. — De 1796 à 1814, il y a eu dans les sept provinces d'Anvers, Brabant, Flandre occidentale, Flandre orientale, Hainaut, Liége et Namur :

	Condamnations capitales.		784
	Exécutions	533	
	Arrêts cassés	39	
De 1815 à 1833 :	Condamnations capitales.		242
	Exécutions	71	
	Arrêts cassés	14	

Les provinces de Luxembourg et du Limbourg ne sont point comprises dans ce relevé parce que les archives manquent.

Voici maintenant le nombre des condamnations capitales d'après la nature des crimes, dans les mêmes sept provinces, pendant les trois périodes de 1796 à 1814 (19 ans), de 1815 à 1829 (15 ans) de 1830 à 1833 (4 ans).

Digitized by Google

	1ère période. de 1796 à 1814.	2me période. de 1815 à 1829.	3me période. de 1830 à 1833.
Assassinat . . .	379	101	12
Empoisonnement .	12	9	1
Parricide . . .	8	4	»
Infanticide . . .	10	18	2
Meurtre et vol. .	30	11	3
Vol avec les circonstances aggravantes .	360	25	5
Incendie. . . .	39	24	1
Fausse monnaie. .	2	14	8
Rébellion . . .	2	»	»
Provocation à la guerre civile . . .	2	»	3
	784	206	35

Il résulte de ce relevé que pendant la première période de 19 ans, la moyenne annuelle des condamnations a été de 37, les exécutions de 30, et que pendant les deux périodes réunies de 1814 à 1833, elle a été seulement de 6, 4 pour les condamnations, et de 4, 6 pour les exécutions : de sorte que de 1814 à 1833 les condamnations capitales annuelles ont été sept fois moins considérables que de 1796 à 1814.

Il résulte encore de ce relevé que les grands crimes, l'assassinat, l'empoisonnement, le parricide, l'incendie ont diminué, depuis 1829 jusqu'à la fin de 1833, d'une façon tout-à-fait extraordinaire, et cela malgré les commotions politiques de 1830 et 1831.

Pour 1834, il y a eu quelque augmentation. D'après un tableau détaillé à la brochure, 23 condamnations capitales ont été prononcées pendant cette année-là, savoir : 2 pour assassinat consommé ; 5 pour tentative d'assassinat ; 1 pour meurtre et vol ; 12 pour vol avec les circonstances aggravantes ; 2 pour incendie, et un pour infanticide. Cette altération de la progression décroissante a été vivement opposée aux partisans de l'abolition de la peine de mort : Mais voici comment Mr Ducpétiaux atténue cette altération :

« Cette augmentation paraîtra bien moins importante si l'on se donne la peine d'interroger séparément chacune des indications du tableau. En effet, le nombre des affaires, qui mieux que celui des condamnations, représente avec exactitude le nombre des crimes commis, n'est que de onze. Les trois condamnés pour vol avec tentative d'assassinat dans la Flandre orientale, les six condamnés pour vol avec les cinq circonstances et vol qualifié dans la Flandre occidentale, et les six condamnés pour vol avec les cinq circonstances dans la province de Namur, l'ont été de complicité. Ils ne représentent en réalité

Digitized by Google

que trois affaires. L'existence de ces associations de voleurs était d'ailleurs déjà ancienne, et la plupart des excès dont elles se sont rendues coupables remontent aux années précédentes. Leur capture simultanée en 1834 a été un événement tout-à-fait fortuit et exceptionnel, et la condamnation de leurs membres rendra probablement pour longtemps la sécurité aux localités, théâtre de leurs déprédations.

»Si l'on déduit maintenant du nombre des condamnés à mort en 1834, les condamnés pour meurtre, pour vol qualifié, pour incendie et pour infanticide, crimes qui, aux termes du nouveau projet de code pénal récemment présenté à la chambre des représentans par le ministre de la justice, ne seraient plus passibles de la peine de mort, il ne restera en définitive que cinq condamnés pour tentative d'assassinat, et *seulement deux pour assassinat consommé*, Dominique Nys, qui vient d'être exécuté à Courtrai, et Thonus, dont le crime remonte à 1832, et qui attend encore dans la prison de Liége que l'on statue sur son sort.

»En comparant ces deux derniers chiffres (7) à la moyenne des assassinats punis de mort, y compris les parricides et les empoisonnemens dans les années qui ont immédiatement précédé la révolution (7,59), alors que la peine capitale recevait encore son exécution, on se convaincra que l'abolition de fait de cette pénalité n'a pas occasionné en 1834, une augmentation aussi effrayante des grands forfaits qu'on avait d'abord paru le croire.

»L'efficacité des exemples sanglans pour la prévention des crimes atroces, évidente aux yeux des personnes qui ne se donnent pas la peine d'interroger les faits, reste donc victorieusement niée. Le nombre des assassinats n'a pas augmenté, même en 1834, depuis l'abolition de fait de la peine de mort en Belgique. Il y a plus; il a diminué successivement depuis le commencement de ce siècle, et cette diminution, par une remarquable coïncidence, a été constamment en rapport avec le nombre décroissant des exécutions; les assassinats, les empoisonnemens, les parricides sont devenus moins fréquens à mesure que les exécutions ont été moins fréquentes.

Ce fait décisif ressort à l'évidence du tableau suivant dans lequel j'ai classé par périodes successives de cinq ans les exécutions qui ont eu lieu et les condamnations pour assassinat, empoisonnement et parricide qui ont été prononcées en Belgique depuis 1800 jusqu'en 1834 inclusivement (35 ans).

Digitized by Google

PÉRIODES.	Exécutions.	Condamnés pour assassinat, empoisonnement et parricide.	
5 ans finissant en 1804	235	150	
5 ans — — 1809	88	82	
5 ans — — 1814	71	64	
5 ans — — 1819	26	42	
5 ans — — 1824	23	38	
5 ans — — 1829	22	34	
5 ans — — 1834	aucune.	20	

France. — Pendant les 8 années qui se sont écoulées de 1825 à 1832, 1327 condamnations capitales ont été prononcées en France, savoir :

En 1825	176	1327
— 1826	186	
— 1827	157	
— 1828	172	
— 1829	129	
— 1830	152	
— 1831	155	
— 1832	200	
Moyenne annuelle		166

Pendant cette même période la moyenne annuelle des condamnations par chaque nature de crime a été comme suit :

Assassinat	78, 87
Empoisonnement	14, 87
Parricide	5, 75
Infanticide	6, 75
Meurtre accompagné d'un autre crime ou délit.	11, 13
Vol avec circonstances aggravantes et sur un chemin public en récidive	5, 25
Incendie	18, 50
Fausse monnaie	11, 50
Rébellion, complot, bandes armées	13, 25

Digitized by Google

Angleterre. — Voici, comment se présente dans ce pays le mouvement des condamnations capitales pendant trois périodes successives de 7 ans :

De 1813 à 1819	6,584	condamnations.
»	95	exécutions.
De 1820 à 1826	7,659	condamnations.
»	528	exécutions.
De 1827 à 1833	9,457	condamnations.
»	310	exécutions.
Total.	23,700	condamnations.
—	933	exécutions.

Ces condamnations se distribuent par nature de crime dans la proportion suivante pour les trois périodes réunies :

Meurtre et tentative de meurtre	877
Incendie	193
Fausse monnaie	107
Haute trahison et rébellion	267
Vols avec effraction, de nuit et de jour, sur un chemin public, dans une maison habitée, de chevaux et de bétail, et autres vols qualifiés	20,917
Faux	842
Viol et crime contre nature	221
Emission de fausse monnaie, retour de déportation, piraterie, menaces par écrit, délivrance de félons, traite des nègres, destruction de machines et plantations, banqueroute frauduleuse, contrebande, contrefaçon de timbre, etc.	276
Total des condamnations capitales pendant les 21 années, comme ci-dessus	23,700
Moyenne annuelle	1,128

Après avoir donné en détail le nombre des condamnations capitales, contradictoires et par contumace, et celui des exécutions pendant des périodes aussi longues que les documens statistiques ont pu le permettre pour la Belgique, la France et l'Angleterre, M. Ducpétiaux en déduit les résultats comparatifs. Voici quelques-uns de ces résultats :

I. Le nombre des condamnations capitales prononcées contre les accusés *présens*, s'est élevé année commune :

En France.	De 1825 à 1832 à	108	: c'est 1 sur 296,000 h.
En Angleterre.	De 1827 à 1833 à	1351	: — 1 sur 9,360 h.
En Belgique.	De 1796 à 1814 a	35	: — 1 sur 91,400 h.
	De 1815 à 1834 à	9,7	: — 1 sur 330,000 h.

Digitized by Google

II. La moyenne annuelle du nombre des exécutions s'est élevée, durant les mêmes périodes,

En France.	A 67	: c'est 1	exéc.	sur 477,000	habitans.
En Angleterre.	A 44	: c'est 1	—	sur 295,000	—

Ce nombre était en Belgique.

De 1796 à 1814	— 28	: c'est 1	exéc.	sur 114,000	habit.
1815 à 1829	— 4;7	: c'est 1	—	sur 680,000	—
1830 à 1834	— 0	: c'est 0	—	sur 3,200,000	—

III. La proportion du nombre des exécutions aux condamnations contradictoires a été,

En France.	De 1825 à 1829	de 1 à 1,3.
»	1830 à 1832	1 à 2,8.
En Angleterre.	1813 à 1819	1 à 10.
»	1820 à 1826	1 à 15.
»	1827 à 1833	1 à 31.
En Belgique.	1796 à 1814	1 à 1,2.
»	1815 à 1829	1 à 2,4.
»	1830 à 1834	pas d'exécution.

Ainsi l'on remarque en France, en Angleterre et en Belgique, une égale tendance à adoucir les peines exhorbitantes dans leur application et à diminuer la fréquence des exemples sanglans. Les sanctions capitales, naguère entourées d'un respect presque religieux, deviennent l'objet d'une défiance unanime.

Digitized by Google

Mélanges.

Dans la 7e livraison du journal de l'*Institut historique* qui se publie à Paris, on mentionne avec les plus grands éloges la création de l'*Association nationale pour l'encouragement et le développement de la littérature en Belgique*. « Ce pays, y lisons-nous, est dans la bonne voie, il ne lui faut que de la persévérance pour arriver; la nouvelle association que l'on vient d'y former, ne peut manquer de produire des fruits abondans et l'Institut historique ne saurait trop encourager la propagation d'une institution dans laquelle une large part est laissée à sa spécialité. »

— La société des antiquaires de Londres, présidée par Mr W. Hamilton, auteur des *OEgyptiaca*, vient d'envoyer un diplôme de membre étranger à Mr le baron de Reiffenberg. Notre savant compatriote termine en ce moment un nouveau recueil de légendes destiné à faire suite à sa première collection, sous le titre de *Lundi*. Nous rendrons compte de cette intéressante publication aussitôt qu'elle aura paru; notre troisième livraison contiendra une de ces légendes intitulées *Rasse à la barbe*.

— On annonce à Bruxelles une réimpression de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, par Mr De Barante avec des additions de Mr De Reiffenberg. La plupart des noms qui brillent dans le travail de Mr de Barante sont des noms belges; cette publication importante ne peut donc manquer d'être accueillie avec avidité. Les additions de l'érudit professeur de Louvain et la rectification du commentaire de Buchon sur la chronique métrique de Georges Chastelain et de Molinet, doivent faire ajouter un grand prix à cette nouvelle édition.

— Mr Delmotte, archiviste et bibliothécaire à Mons, achève sa *biographie montoise* dont les *archives du Nord de la France* ont publié de curieux fragmens. Notre quatrième livraison de la Revue contiendra une notice de ce spirituel écrivain sur le général Lahure, né à Mons. Mr Delmotte est auteur de plusieurs opuscules très intéressans, dont il n'a fait tirer qu'un très petit nombre d'exemplaires; nous citerons entre autres :

1° *Des femmes, éloge comme il y en a peu, ou plutôt comme il y en a beaucoup*. (Bruxelles), in-12, tiré à *six* exemplaires.

2° *Recherches historiques sur Gilles, seigneur de Chin et le dragon*. Mons, Leroux (Bruxelles, Voglet) 1825, in-8° fig.

3° *Scènes populaires montoises, calligraphiées par Anatole Oscar Prud'homme*. Mons 1834, in-8°, écrites avec beaucoup de verve et curieuses surtout sous le rapport de la linguistique du Midi de la Belgique.

4° *Notice sur Philibert Delmotte, bibliothécaire de la ville de Mons*. Valenciennes, Prignet 1834, in-8° tiré à 50 exemplaires.

Digitized by Google

5° *Voyage industriel et pittoresque dans le Paraguay-Roux et la Palingénésie australe, par Tridace-Nafé-Théobrome de Kaout't'chouk, gentilhomme breton, sous-aide à l'établissement des Clyso-Pompes*, etc. 1835, in-8° tiré à 50 exemplaires. Critique fort amusante et pleine d'esprit.

Nous omettons ici l'indication de plusieurs autres opuscules très curieux; nous rendrons compte d'une publication importante du même auteur et qui doit paraître incessamment : *les Tournois de Chauvency.*

— Les deux premières statues qui seront exécutées par suite des derniers arrêtés pris au ministère de l'intérieur, dans l'intérêt des beaux arts, seront celles de Godefroi de Bouillon, le chef de la plus grande et de la plus glorieuse des croisades, et du comte d'Egmont, le vainqueur de Saint-Quentin et de Gravelines, le glorieux conspirateur auquel Philippe II fit payer de sa tête les efforts qu'il dirigea, avec beaucoup d'autres nobles Belges, contre la tyrannie espagnole.

— Monsieur Janssens, l'un de nos meilleurs compositeurs de musique sacrée, est mort à Anvers au commencement du mois de février; Mr Janssens est auteur de messes fort estimées, mais on cite comme un chef-d'œuvre un *In exitu Israël* son dernier ouvrage.

— Le 22 mars, il y a eu au musée de Bruxelles une réunion d'artistes et de savans qui ont arrêté les bases d'une souscription dont le produit sera employé à faire exécuter, pour la galerie des statues du musée, les bustes en marbre de feu Mr Godecharles, statuaire, et de Mr Dewez, secrétaire perpétuel de l'académie royale des sciences et belles-lettres.

On a décidé ensuite que les bustes de toutes les illustrations belges seront également placés à côté de ceux que le musée possède déjà.

— Un vigneron du village d'Ampsin près de la petite ville de Huy, vient de découvrir en défrichant une partie inculte de son vignoble, des tombeaux grossièrement maçonnés et recouverts de pierres brutes, contenant des ossemens humains et quelques débris d'objets d'art. Ces tombeaux paraissent appartenir à une époque fort éloignée.

Digitized by Google

La Mal Saint-Jacques,

OU

LES CHIROUX ET LES GRIGNOUX.

JOURNÉE DE L'HISTOIRE DE LIÉGE AU XVIIe SIÈCLE.

> Combien de fois, tu as changé de lois, de monnaies, de magistrature, de mœurs, et renouvelé les chefs de la cité! Tu ressembles à cette malade qui ne peut trouver de repos sur sa couche, et qui tâche d'apaiser ses maux en changeant d'attitude.
>
> DANTE. *Purgatoire*, ch. VI.

La première moitié du XVIIe siècle fut remarquable par l'esprit démocratique qui se manifesta dans la plupart des états de l'Europe : l'Angleterre donnait au monde effrayé le spectacle encore nouveau pour lui, d'une tête couronnée roulant sur les marches de l'échafaud; quelques mains plébéiennes avaient suffi pour changer entièrement la face de ce royaume, et Cromwell, l'homme du peuple, occupait la place des Stuarts. La France, veuve de Richelieu, ne sentant plus cette large main peser sur elle, préludait à l'anarchie de la Fronde par ses mazarinades et ses innombrables pamphlets ; le peuple, démocratisé par les parlemens, commençait à se mêler des affaires de l'état, autrement que par des chansons, et les journées des *barricades* semblaient déjà prédire la sanglante époque de 1793. A Naples, un pêcheur renversait la puissance vénitienne.

Les mêmes élémens fermentaient depuis long-temps dans la principauté de Liége; là aussi, la démocratie sentait sa force et cherchait à se réaliser par des troubles; mais ces soulèvemens, sans réaction sur la politique générale de l'Europe, enfermés dans un cercle très étroit,

Digitized by Google

mettaient en jeu des passions, des intérêts empreints d'un cachet tout spécial, tout liégeois; ils dessinaient des caractères vigoureux, fortement colorés d'un large reflet du moyen âge; ils produisaient dans leurs évolutions, des drames tels que nous les trouvons palpitans de poésie sauvage, dans les chroniques qui nous ont transmis l'histoire de la conquête violente des libertés communales sur la féodalité européenne. Nous allons essayer de reproduire quelques scènes d'un de ces drames, dont l'action se passait dans nos murs en 1646.

Depuis le règne de Henri de Gueldre, notre histoire se trouve presque entièrement liée à celle de nos bourgmestres; comme dans la Flandre, nos guerres sont presque toutes intérieures; les luttes se décident dans le sein même des villes; ce sont des émeutes, des soulèvemens d'hommes, de corporations jalouses de conserver leurs privilèges, avides d'en obtenir de nouveaux. L'organisation de la commune et les élections magistrales, en fournissant chaque année un nouvel aliment aux passions populaires, contribuaient puissamment au renouvellement de ces désordres, mais à aucune époque, l'élément démocratique ne se manifesta chez nous avec autant de violence qu'au XVIIe siècle, sous Ferdinand de Bavière.

Pendant près de deux cents ans, on avait observé pour les élections magistrales, le règlement de Jean de Hinsberg, publié en 1424; ce règlement arrêtait la création de XXII commissaires, dont six nommés par le prince, les seize autres par les paroisses. La veille de la St. Jacques, les XXII commissaires choisissaient un homme dans chacun des XXXII métiers; ces trente-deux personnes s'assemblaient le lendemain à l'hôtel de ville; elles y élisaient les magistrats à la pluralité des voix, après avoir juré de n'avoir rien reçu avant et de ne rien espérer de qui que ce fût après l'élection. Ces XXXII n'étaient pas éligibles (1).

(1) Louvrex. Recueil des édits, etc., tome 1er, pp. 34-56 de l'édition de Hodin. Liége 1750, in-fol.

Digitized by Google

Le prince Esnest de Bavière, espérant déraciner les abus qui s'étaient glissés dans l'exécution du règlement électoral de Hinsberg et mettre un terme aux intrigues qui assiégeaient les XXXII dans l'espace de temps qui précédait l'élection, publia en 1603 une ordonnance qui la confiait directement aux métiers (1). Ce règlement était en vigueur lorsque Ferdinand de Bavière parvint à la principauté en 1612. Les premiers actes de ce prince furent d'un mauvais augure pour les Liégeois; il obtint d'abord de l'empereur Mathias, qui se trouvait à la diète de Ratisbonne, un mandement impérial, annulant la forme électorale de 1603, ordonnant d'observer strictement les statuts de Hinsberg, sauf quelques légères modifications, sous peine d'une amende de cinquante marcs d'or pur, et déclarant nulles toutes les élections qui se feraient à l'avenir d'une autre manière (2).

Des plaintes amères s'élevèrent de toutes parts contre Ferdinand, à l'apparition de ce mandement, et le manifeste que l'évêque publia pour sa justification n'était pas fait pour les apaiser : il y accusait les bourgmestres d'avoir étendu leurs franchises ; d'usurper les droits d'exil et d'emprisonnement ; de s'attribuer le pouvoir de publier leurs ordonnances; de vouloir borner l'autorité suprême en cassant les mandemens du prince ; d'avoir fait prendre les armes aux bourgeois sans son aveu; d'avoir envoyé de leur propre mouvement des députations dans les cours étrangères; d'avoir convoqué les députés des villes de l'état, sans l'intervention de l'autorité souveraine; de s'être servis dans leurs lettres patentes de ces mots, *notre cité,* comme s'ils en étaient les maîtres à l'exclusion du prince ; d'avoir défendu à ses sujets, qui s'étaient armés pour son service, d'exécuter ses ordres, et d'avoir arraché de ses prisons les coupables qu'il y retenait (3).

(1) Ibidem, pp. 59-69.
(2) Ibidem, pp. 70-72.
(3) Histoire de Liége, par Bouille, vol. III°, p. 127. — Foullon. Historia leodiensis, tom. tertius, p. 14. — Histoire ecclésiastique et politique de l'état de Liége, par Mr le comte de ***. Paris 1801, in-8°.

Digitized by Google

Ces accusations de l'évêque peuvent donner une idée de la puissance illimitée que les bourgmestres avaient acquise pendant les dissensions civiles qui, depuis si long-temps, déchiraient notre pays.

La proposition que fit quelque temps après le prince, d'établir un impôt de cinq sous sur chaque fenêtre, fut le prétexte d'une violente émeute; elle fut apaisée, mais les exécutions qui la suivirent, ne firent qu'augmenter la mésintelligence qui régnait entre les Liégeois et leur évêque; chaque jour voyait naître quelques nouvelles prétentions contraires aux libertés populaires: le prince réclamait le droit d'entrer dans les maisons bourgeoises sans le consentement des magistrats; il fesait défense aux villes du pays de contracter entre elles aucune alliance dans le but de maintenir leurs franchises et leurs priviléges (1); toutes ces choses, écrivait l'évêque à la chambre impériale, portaient atteinte à la *Pauline*, et lui enlevaient la juridiction temporelle et spirituelle qui lui était accordée par cette bulle, si célèbre dans notre histoire.

Les troubles qui signalèrent à différentes époques les journées électorales, la publication des LVIII articles, l'invasion étrangère au mépris du principe de la neutralité du pays (2), les divisions sanglantes des *Chiroux* et des *Grignoux*, attestent combien fut orageux le règne de Ferdinand de Bavière.

(1) Ces alliances des communes ont été assez fréquentes au pays de Liége; nous citerons entre autres le traité fait entre la cité et les autres villes, le 19 février 1435. — A la révolution de 1789, les députés aux états signèrent le renouvellement de toutes les anciennes alliances.

(2) Après la mort de Charles le Téméraire, Louis XI pressait les états de Liége d'entrer dans une nouvelle guerre contre Marie de Bourgogne; peu confians dans les promesses de celui qui les avait si souvent trompés, ils prirent le parti de demeurer neutres. La neutralité fut approuvée par l'empereur Maximilien, et en juillet 1492 par Charles VIII, roi de France; renouvelée par le traité de Tillemont (art. 2) et confirmée par Ferdinand III, les rois de France et d'Espagne.

Il a paru en 1674, sous la rubrique d'Amsterdam, avec la sphère, un recueil fort curieux et rare, intitulé: *Recueil de diverses pièces touchant la neutralité de Liége*, in-18 de 96 pag.

Digitized by Google

Il serait assez difficile de déterminer l'origine exacte des dénominations de Chiroux et de Grignoux ; par les premiers, on désignait communément les partisans du prince, les seconds appartenaient à l'opposition. Ces derniers cherchaient à maintenir le principe de la neutralité ; ils y étaient secrètement encouragés par un agent français qui résidait à Liége, le sieur Mouzon de Ficquelmont, dont la mission était de susciter des embarras aux princes ecclésiastiques du corps germanique, peut-être même, de détacher le pays de Liége du cercle de Westphalie (1). Les deux factions en vinrent souvent aux mains, et plus d'une fois, à l'époque des rénovations magistrales, des rixes violentes ensanglantèrent nos rues.

Le meurtre du bourgmestre Laruelle (2), le chef du parti des Grignoux, vint encore ajouter à l'effervescence extraordinaire qui régnait à Liége depuis quelques années; le peuple, idolâtre de ce grand martyr de nos libertés, tira de sa mort une vengeance terrible : une potence fut dressée sur le marché ; elle y demeura en permanence pendant plusieurs jours. La populace, qu'aucun frein ne put contenir, parcourut les rues, le poignard à la main, criant : *Massacrons cette maudite engeance de prêtres ; mort aux Chiroux ;* en effet, plusieurs d'entre eux furent les victimes de ces excès; les métiers assemblés lancèrent des édits de proscription contre une infinité de nobles et de gens d'église (3).

(1) Dans le récit publié de la négociation du comte de Nassau (Liége 1636 in-4°) ce seigneur reprochait aux magistrats de Liége *d'entretenir des correspondances avec le roi de France, dont les agens demeuraient dans la ville, pour y tramer des complots et négoces dommageables, nuisibles tant à sa Majesté impériale qu'à l'empire et à la cité.*

(2) Assassiné en 1637. La relation de cet assassinat a paru la même année à Liége, chez Ouwerx, in-4° très rare. Voyez un autre opuscule aussi fort rare, intitulé : *La voix du peuple liégeois.* Ibid. 1637, in-4°.

(3) Histoire de Liége, par le comte de ***, page 205. — Voyez aussi un pamphlet d'une excessive rareté, intitulé : « Vox »sanguinis Joannis Mercantii et Theodori Florentini contrà eos »qui in viam Caïn abierunt et Balaam mercede effusi, illum »effuderunt in contradictione core perituri. A° Didaco Veridico

Digitized by Google

Après sept mois de négociations, la paix *de Tongres, conclue en* 1640 (1), sembla devoir mettre un terme à ces longues dissensions; mais le remède ne fut que passager, et la *paix fourrée,* sobriquet sous lequel on la désigna, cessa bientôt d'être observée.

Cette paix n'était en effet que le triomphe d'un parti; l'évêque, en se fesant maladroitement l'homme de ce parti, en affichant pour les Chiroux une odieuse partialité, devait hâter le réveil de la faction opposée; la mine chargée n'attendait plus qu'une étincelle; les élections de 1646 hâtèrent l'explosion.

Le 24 juillet, dans la soirée, une agitation universelle se manifesta dans la cité; le bruit s'était répandu que les magistrats *sortans* avaient introduit des troupes espagnoles dans l'hôtel-de-ville, afin d'assurer les élections du lendemain dans le sens du parti des Chiroux. Quelques mesures prises par les bourgmestres D'Ans et Blisia, les chefs avoués de la faction des Chiroux, donnaient en effet lieu de croire que ce bruit était fondé. Les Grignoux, dont le candidat était le colonel Jamar, ne manquèrent pas de l'exploiter dans l'intérêt de celui qu'ils portaient à la magistrature : ils parcoururent les différents quartiers de la ville, et surtout celui d'Outre-Meuse où l'opinion leur était très favorable; ils y haranguèrent la populace, lui donnant à entendre que les partisans du prince, préparaient quelque coup d'état contre les

»belga, sacrarum litterarum professore.» Sans lieu ni date (1637), in-4 de 24 pages. — On trouve encore des détails fort curieux sur cette époque de troubles, dans un autre pamphlet qui parut en 1645, in-4, sous ce titre : Le portrait racourcy »des factions, partialitez, injustices, persécutions et barbaries »qui se sont passés depuis dix ans dans l'estat et la ville de »Liége, au mespris du respect qu'ils doivent à la couronne de »France et contre les droits de la neutralité.» Il a paru la même année une réfutation de cet opuscule.

(1) La paix de Tongres fut publiée le 4 juillet 1640, et imprimée plusieurs fois la même année. — Voyez aussi : «Protocolle de la conférence tenue en la ville de Tongres, entre les députés de S. A. S. et ceux de la cité de Liége l'an 1640. Liége, Ch. Ouwerx, in-4.»

Digitized by Google

libertés et les priviléges de la cité..... « Craignez, disaient-ils, craignez ceux qui ont fait couler le sang de vos défenseurs les plus ardents !.... n'avez-vous plus souvenance de l'édit du 3 mars 1633 ?.... » Le peuple répondit par des imprécations terribles ; vive Jamar, hurlèrent des milliers de voix !... ces cris, cette fermentation étaient le prologue du drame sanglant qui devait se jouer le lendemain.

En effet, sur différens points, apparurent presque avec l'aurore, des rassemblemens nombreux ; dès cinq heures du matin, une foule immense encombrait les avenues du marché où régnait une sourde rumeur qu'interrompaient de temps en temps les cris, *aux armes, mort aux étrangers.* Vers sept heures, le bourgmestre Blisia, voyant que le nombre des mécontens s'accroissait toujours, s'avança vers la foule, escorté de quelques Chiroux déterminés. — « Au nom du conseil de la cité, s'écria-t-il, bourgeois, retournez à votre logis !... nul n'a le droit de venir ici en armes ; rappelez-vous les ordonnances publiées hier !.... dois-je vous relire l'édit de notre prince bien-aimé, décrétant la peine capitale contre tous ceux que l'on trouvera armés, de nuit ou de jour, dans les rues de la cité..... » D'horribles menaces accueillirent ces imprudentes paroles ; *à bas le Chiroux*, vociféra le peuple, *à bas l'infâme édit du* 3 *mars ; arquebusons le traître*..... et des armes furent dirigées contre le bourgmestre. Celui-ci reconnaissant le danger qu'il courait, éleva de nouveau la voix et offrit de laisser visiter l'hôtel-de-ville par ceux que la foule désignerait ; cette proposition fut agréée. Quelques individus y furent en effet introduits, mais c'est en vain qu'ils voulurent faire part au peuple du résultat infructueux de leurs recherches : le colonel Jamar, entouré d'un grand nombre de ses partisans, venait d'arriver sur le marché, aux acclamations de la multitude..... Le tumulte était à son comble ; des détonations d'armes à feu commençaient à se faire entendre çà et là ; des menaces furibondes se croisaient dans les rues, et le peuple montrait assez, par son attitude, qu'il ne fallait plus songer à parlementer.

Digitized by Google

Cependant, on avait commencé à s'occuper des opérations électorales ; les XXXII métiers *s'étaient réunis sur leurs chambres.* Les commissaires informés du tumulte, prévoyant que la journée ne se passerait pas sans quelques troubles, envoyèrent demander s'il ne serait pas prudent de surseoir à l'élection, mais le conseil ordonna de continuer.

Les XXXII hommes choisis par les XXXII métiers, s'avancèrent alors vers l'hôtel-de-ville; une foule innombrable continuait d'en obstruer les avenues et les empêcha d'y pénétrer : c'était dans le couvent des FF. Mineurs, disait-on, qu'ils devaient se retirer; là, du moins, ils seraient libres dans leurs choix et à l'abri des violences qu'on avait préparées contre eux ; un commissaire, qui s'obstinait à vouloir entrer, fut blessé d'un coup de pistolet (1). Les XXXII, frappés de l'extrême irritation du peuple, prirent le parti de céder, et se dirigèrent vers le couvent des FF. Mineurs ; l'église leur en fut ouverte. Après y avoir consacré près de trois heures aux opérations voulues par les ordonnances, ils élurent bourgmestres les sieurs Liverloz et Jamar; ils décidèrent en même temps que la publication de l'élection se ferait à l'hôtel-de-ville avec toutes les formalités requises, mais le procès-verbal fut rédigé et signé à l'instant même.

Pendant que ces événemens se passaient aux FF. Mineurs, les tambours et les volées des cloches en branle retentissaient par ordre du conseil dans les quartiers de l'Ile et de St.-Severin (2) ; le bourgmestre D'Ans parcourait les rues en s'écriant que des mutins fesaient violence aux XXXII et qu'il fallait les délivrer. Il parvint ainsi à rassembler une centaine de Chiroux dévoués et bien armés, au moyen desquels il dégagea l'hôtel-de-ville et refoula les Grignoux jusque près des FF. Mineurs ; ceux-ci se retranchèrent alors dans les maisons qui avoisinaient le couvent et obligèrent le bourgmestre à se retirer.

(1) Foullon, tom. 3, p. 214.
(2) Recès du conseil de la cité, 25 juillet 1646. — Foullon, p. 215.

Digitized by Google

Le conseil de la cité apprenait au même moment le résultat de l'élection faite par les XXXII ; il protesta sur le champ et déclara qu'il ne reconnaîtrait d'élection valable que celle qui se ferait à l'hôtel-de-ville (1). Ordre fut donné d'y amener les XXXII par la force et D'Ans fut chargé de l'exécution de cette mesure. Il attaqua de nouveau les Grignoux avec la plus grande bravoure, les repoussa jusque Hors-Château, pénétra dans le couvent des FF. Mineurs et y trouva les XXXII encore assemblés ; peu s'en fallut même qu'il ne s'emparât du colonel Jamar qui parvint à s'échapper par les vignes. La fusillade reprit avec fureur des deux côtés, lorsque D'Ans sortit du couvent ; les Grignoux avaient eu le temps de se rallier, mais ils firent de vains efforts pour délivrer les XXXII, le bourgmestre parvint à les amener tambour battant à l'hôtel-de-ville.

Ceux-ci alléguèrent vainement que l'élection s'était faite librement, que leur procès-verbal était exact ; on ne voulut pas les croire et on les força de recommencer (2). Quatre candidats furent proposés aux XXXII, Jamar, Liverloz, Rossius et le célèbre jurisconsulte Charles de Méan ; le syndic de la cité récusa la candidature de Jamar pour trois motifs : parce qu'il n'avait pas 35 ans ; parce qu'il n'était pas bourgeois *afforain ;* enfin, parce qu'il venait de se rendre coupable de sédition en participant à une émeute, peut-être même en l'excitant. Les commissaires adhérèrent à ces conclusions et désignèrent les trois autres comme étant seuls capables de prétendre aux honneurs de la magistrature. Charles de Méan et Liverloz furent élus, *publiés* au perron de l'hôtel-de-ville, et, selon la coutume, conduits à l'église St.-Jacques sans que les Grignoux opposassent une nouvelle résistance. La journée du 25 se termina donc sans catastrophe plus funeste, mais la lutte menaçait de continuer plus furieuse le lendemain. Pendant la nuit, des feux furent allumés dans les

(1) Autre recès du 25 juillet 1646.
(2) Foullon, p. 216.

Digitized by Google

différens quartiers de la ville en deçà de la Meuse ; les bourgeois paisibles qui avaient assisté aux sanglantes journées de l'année 1637, et qui savaient que nul frein n'était capable de contenir la populace une fois déchaînée, se hâtèrent de mettre en sûreté tout ce qu'ils possédaient de plus précieux.

Le pont de pierre construit sous Hinsberg avait été récemment emporté par les eaux (1) ; pour faciliter les communications on avait provisoirement établi un pont de bateaux. Jamar, qui s'était retiré Outre-Meuse après la dispersion de ses partisans, comprit de quelle importance ce passage pouvait être pour lui ; il le mit immédiatement en état de défense au moyen de quelques pièces de canon prises aux Bayards par les habitans de la paroisse de St.-Thomas, liés depuis long-temps avec ceux du quartier d'Outre-Meuse, et qui, dans toutes les émeutes, fesaient cause commune avec eux. Il convoqua en outre les habitans de Jupille, de Fléron, de Chênée et des villages voisins, leur recommandant de venir le joindre, afin d'appuyer son élection.

Après avoir pris toutes les mesures propres à augmenter la force numérique de ses partisans, Jamar songea aux moyens de doubler leur énergie morale et d'exciter de plus en plus leur animosité : l'un des Grignoux les plus exaltés, le jeune Dujardin, et quelques-uns de ceux auxquels il commandait, avaient été blessés et faits prisonniers à l'attaque du couvent des FF. Mineurs ; le conseil de la cité venait d'ordonner que les échevins procédassent immédiatement contre eux, comme coupables de sédition. Jamar l'ayant appris, fit répandre le bruit que les échevins avaient décidé que tous les prisonniers seraient pendus le lendemain (2); ces nouvelles sinistres furent avidement accueillies par le peuple ; personne ne les révoqua en doute, l'exaspération devint alors de la fureur ; les prisonniers étaient des frères à délivrer ou des martyrs à venger.

(1) En 1643.

(2) Sparsus rumor, omnes illos postridiè laqueo suspendendos et cum his unà cadaver cujusdam qui occisus fuerat. Foullon, ibidem, p. 217.

Digitized by Google

D'un autre côté, le conseil de la cité prenait des mesures pour opposer la plus vive résistance. Il pensa aussi à défendre le passage du pont de bateaux; il envoya à cet effet, pendant la nuit, quelques troupes qui furent presque entièrement enveloppées par les Grignoux. Ceux-ci s'étaient avancés bien au-delà de la Meuse; ils occupaient la grande halle sur la batte, et toutes les maisons qui avoisinaient le pont. Le conseil expédia en outre des lettres aux magistrats des principaux villages de la Hesbaye et du pays de Franchimont, afin qu'ils se hâtassent d'amener quelques renforts; le grand-doyen de St. Lambert enjoignit de son côté aux habitans de Fragnée, de venir, comme ils y étaient obligés, garder les cloîtres de la cathédrale; mais ils refusèrent d'obéir, et faillirent assommer l'écolâtre de Méan qui était venu leur apporter les ordres du grand-doyen (1).

La nuit du 25 au 26 se passa de part et d'autre dans ces préparatifs. Un calme profond, interrompu seulement de temps à autre par des détonations de carabines vers les différens points qui avoisinent la Meuse, ajoutait encore à l'anxiété générale, car tous pouvaient prévoir qu'il n'était que le précurseur de l'une des journées les plus orageuses que Liége eût encore vues dans ses murs.....

Dès quatre heures du matin, des milliers d'hommes commencèrent à s'agiter dans le populeux quartier d'Outre-Meuse; le tambour retentissait du côté de Jupille, de Beyne, de Fléron, et annonçait l'arrivée prochaine de nouveaux combattans. En effet, vers les six heures, on vit arriver des rangs épais d'hommes aux bras nus, aux mains calleuses, aux yeux étincelans, la plupart armés de pioches et de faucilles. Ceux de Jupille étaient conduits par les Bex, parens du colonel Jamar; cette famille puissante, s'était constamment distinguée par son opposition à l'évêque Ferdinand, et l'un de ses membres les plus influens, l'ex-bourgmestre Bex, avait été contraint de se retirer à Maestricht depuis les événemens de l'an 1640 et la publication de la paix fourrée.

(1) Foullon. Ibidem.

Digitized by Google

Parmi les partisans de Jamar, on distinguait une troupe d'élite, peu nombreuse, mais toute composée d'hommes fortement trempés par le malheur; bien des revers se lisaient sur leurs visages sombres et déterminés; c'étaient des réfugiés politiques. Retirés dans le voisinage de Liége, sur le territoire des Etats-Généraux, ils avaient appris pendant la nuit les événemens du 25; ces hommes doués d'une énergie extraordinaire, aigris par un long exil, avaient presque tous connu Laruelle; ils avaient puisé dans les discours de ce tribun, cette haine du despotisme, qui depuis les avait rendus si dangereux à l'évêque; enthousiastes des priviléges de la cité, ils avaient juré de les maintenir, et ce serment, ils venaient encore une fois le cimenter de leur sang (1).

Des bouchers, des pêcheurs, des porte-faix, des tanneurs, un grand nombre d'hommes de métiers, formaient le reste de la troupe du colonel.

La matinée du 26 se passa en escarmouches qui n'amenèrent aucun résultat décisif; les canonniers de la cité, sous la conduite du colonel de Miche, tentèrent, par ordre du conseil, de rompre le pont de bateaux; ils furent culbutés et dispersés par les Grignoux qui occupaient le Chaffour et les rues voisines. De leur côté, les habitans du faubourg d'Avroy repoussèrent les Franchimontois qui, après avoir tenté vainement de pénétrer par le quartier d'Outre-Meuse, avaient traversé les prairies d'Angleur et passé l'eau à Fragnée, espérant s'introduire par là dans la cité, sans courir de dangers (2).

L'écolâtre de Méan qui était parvenu pendant la nuit à rassembler un assez grand nombre de paysans dans les villages dépendans de la cathédrale, les avait amenés devant l'église St.-Lambert; le bourgmestre Blisia occupait l'hôtel-de-ville avec deux cents hommes bien armés, et D'Ans à la tête d'un corps de troupes assez nombreux, s'était posté devant le couvent des FF. Mineurs

(1) Foullon. Ibidem, pag. 218.

(2) In consulum auxilium veniebant Francimontenses duce barone à Linden, sed comprimere gressus jussi sunt ab Avrotensibus. Foullon, ibidem, p. 217. — Bouille. P. 263.

Digitized by Google

avec quelques canons; une cinquantaine de cavaliers étaient rangés devant le palais.

La mêlée allait devenir sanglante et personne ne pouvait en prévoir l'issue; on savait seulement que beaucoup de sang serait répandu, que des parens, des amis allaient périr de la main les uns des autres; la guerre civile enfin, se montrait dans toute son horreur, car l'action se passait dans les mêmes murs, presque au même foyer. Jamar tenta un dernier moyen de conciliation; il députa vers le conseil de la cité deux pères recollets chargés de demander qu'on procédât à une nouvelle élection faite librement, et d'informer les Chiroux qu'à cette condition, il était prêt à déposer les armes. Cette proposition fut rejetée : la candidature de Jamar, dirent quelques membres du conseil, avait été récusée la veille, et l'on ne pouvait sans établir un précédent fort dangereux pour l'avenir, recommencer une élection terminée..... « Qui serait assez lâche, s'écria D'Ans furieux, pour traiter avec ces chiens de Grignoux? c'est du sang qu'il nous faut; c'est le sang de leurs femmes et de leurs enfans; je veux y plonger mon bras jusqu'au coude (1)!...» Cette réponse du bourgmestre se répandit avec la rapidité de l'éclair et vint accroître la fureur des Grignoux; ils demandèrent des armes à grands cris et coururent piller toutes les maisons où ils avaient l'espoir d'en trouver.

Jamar apprenant le résultat infructueux de la démarche qu'il avait cru devoir faire, s'avança vers le pont, accompagné d'environ quatre mille hommes; des groupes d'enfans sales et déguenillés traînaient les canons. Après avoir traversé la Meuse, le colonel divisa son monde en plusieurs corps et fit occuper différens points de la cité; il s'avança lui-même par la rue du Pont avec la meilleure partie des Grignoux.

Il était une heure; le bourgmestre D'Ans placé près

(1) Rumor sparsus est jactasse consulem ab Ans, tincturum se brachium suum usque ad cubitum sanguine seditiosorum et rebellium, atque etiam infantium, qui erant in matrum uteris. Foullon, ibidem, p. 218.

Digitized by Google

des FF. Mineurs soutint l'attaque avec la plus grande intrépidité, et repoussa plusieurs fois les assaillans jusque sur le bord de la Meuse ; quelques canons très bien dirigés fesaient beaucoup de mal aux Grignoux. Pendant la nuit on avait tendu des chaînes et élevé des barricades dans les petites rues qui conduisent au marché et à l'hôtel-de-ville; ces barricades étaient vigoureusement défendues par les Chiroux au milieu desquels se faisait remarquer l'écolâtre de Méan, les animant de la voix et du geste; les Jamaristes avaient jusqu'alors fait de vains efforts pour les enlever. Le chef des Grignoux voyant que la résistance serait longue et sanglante, que bon nombre des siens étaient déjà hors de combat, ordonna à sa troupe de s'introduire dans les maisons, d'abattre les murailles à l'intérieur et de se frayer de la sorte jusqu'au marché une route peu dangereuse (1). Ce moyen réussit complètement; vers six heures, les Grignoux se précipitèrent sur le marché avec des hurlemens affreux. Ce fut alors une horrible tuerie ; l'hôtel-de-ville et les maisons qui l'avoisinaient étaient ébranlés par le bruit de la mousqueterie. Le feu des Grignoux fit bientôt taire celui de l'hôtel-de-ville; ils y pénétrèrent aux cris de *vive Jamar*, *mort aux Chiroux*.... La plupart de ceux-ci, supposant avec raison que dans un pareil moment la franchise des cloîtres et des degrés ne serait pas respectée, se réfugièrent dans l'intérieur même de la cathédrale; D'Ans, qui jusqu'alors avait résisté avec la plus grande bravoure, se retira dans le palais du prince.

Sentant que toute résistance était devenue impossible, les Chiroux réfugiés dans l'église de St.-Lambert, arborèrent un drapeau blanc sur la tour, et demandèrent à parlementer (2); une trève de quelques heures fut conclue. Il n'y avait qu'un seul moyen d'empêcher une nouvelle effusion de sang ; Charles de Méan le comprit, et ce savant distingué, étranger aux factions

(1) Foullon, ibidem, p. 219.
(2) Expanderant album signum Chirousenses ad lambertianam turrim. *Foullon*, *ibidem*, p. 220.

Digitized by Google

qui déchiraient son malheureux pays, s'empressa d'abdiquer une dignité qu'il n'avait acceptée qu'à regret (1).

L'archidiacre de Groisbeck, chancelier du prince, Liverloz et Jamar signèrent une amnistie générale que l'on vint à l'instant publier au perron de la ville; elle était conçue en ces termes :

« Seigneurs bourgeois,

»Au nom de Dieu, la vierge Marie et monsieur saint Lambert,

»Il a été convenu :

»Que l'on publiera bourgmestres de cette cité pour la St.-Jacques 1646, les seigneurs François de Liverloz, docteur ès-droits, et Renard Jamar, ex-colonel.

»Il est accordé par Mr le chancelier et les bourgmestres une amnistie générale de part et d'autre, pour tout ce qui s'est passé le jour de l'élection.

»Il est enjoint à tous ceux qui ne résident pas dans la cité d'en sortir sur le champ (2). »

Qu'espérait-on de cette pâle déclaration lancée au milieu de toutes ces passions déchaînées?.... Les deux élémens de la lutte communale se trouvaient en présence, les nobles et le peuple; le peuple qui se sentait le maître, et qui voulait essayer sa puissance..... Le souvenir de toutes les déceptions qui avaient suivi les promesses de Ferdinand, de toutes les exactions commises par ses partisans depuis les événemens de 1640, la haine profonde des deux factions qui divisaient la cité, tout conspirait à rendre la réaction plus sanglante encore; elle le fut en effet. Les Grignoux, dont le nombre s'était augmenté de tous ceux qu'animait l'espoir du pillage, entouraient le palais épiscopal où se trouvaient cinq à six cents paysans qui avaient barricadé les portes; le canon les eut bientôt enfoncées. Alors ce fut un vandalisme affreux; ils

(1) *L'indifférent et vrai Liégeois, sur le cours des affaires et calomnies modernes* (Liége 1647?) in-4 de 54 pages; pamphlet très curieux et de la plus grande rareté, composé par un écrivain appartenant à la faction des Chiroux.

(2) Ibidem, p. 54. — Translatio cathedralis capituli et tribunalium leodiensium ad oppidum huense. 1648, in-4, p. 42.

Digitized by Google

parcoururent et dévastèrent tous les appartemens du prince, déchirèrent les chartes et les archives des échevins et du conseil-privé (1), brisèrent les ornemens sacrés de la chapelle de l'évêque, puis se précipitant vers les prisons, les ouvrirent et coururent piller les maisons des principaux Chiroux.

Les deux bourgmestres effrayés firent quelques tentatives pour mettre un terme à cette sanglante tragédie. A son retour de l'église de St.-Jacques où l'on venait de le conduire avec son collègue, Jamar publia quelques récès dans ce but, mais ce fut en vain ; malgré les mesures sévères prises pour ramener l'ordre, Liége fut pendant deux jours en proie aux violences de toute espèce. Le nombre des morts, pendant les seules journées du 25 et du 26, s'éleva à près de 400 ; celui des blessés fut beaucoup plus considérable. Tant de personnes moururent des suites de leurs blessures, que l'on crut devoir attribuer leur mort à quelque cause inconnue ; un bruit assez étrange se répandit alors : on disait que les Chiroux s'étaient servis de balles empoisonnées.

Produit d'une réaction aussi violente, le conseil de la cité dut adopter un système d'administration qui se ressentît de son origine. Tous les bannis politiques furent rappelés ; il parut un récès qui ordonnait à tous ceux qui s'étaient opposés à l'élection de Jamar *de sortir de la cité dans les* 12 *heures, sous peine d'être taillés en pièces* (2). Plus de 1500 Chiroux quittèrent la ville; la plupart étaient des gens riches, des conseillers du prince, des échevins, des chanoines,

(1) Il existe en effet au dépôt des archives de la province, peu de documens touchant les événemens qui ont précédé et suivi la saint Jacques 1646; une note que j'ai trouvée au verso de la couverture d'*un recueil aux dépêches* du conseil privé du prince mentionne la perte de plusieurs registres, *déchirés, à l'élection de* 1646. — Foullon, ibidem, p. 220. — Du 23 juillet 1646 au 2 septembre 1649, il y a aussi des lacunes dans les archives du conseil de la cité.

(2) Bouille, p. 264. — Récès du conseil de la cité du 31 juillet, du 7 et du 11 août.

Digitized by Google

qui ne voulurent pas s'exposer aux chances d'une réaction s'annonçant sous de si terribles auspices (1). Parmi les noms des Chiroux jugés appréhensibles, on remarque celui de notre célèbre peintre Douffet. Les propriétés, les emplois de tous ces nouveaux exilés furent donnés aux Grignoux qui avaient essuyé des pertes pendant les dernières années (2).

Telle fut la *Mal St.-Jacques* appelée aussi la *Saint Grignoux*. Cette journée est sanglante dans nos fastes, sans doute, mais dans les grandes commotions populaires, de pareils excès sont presque inévitables. C'est sur celui qui les a provoqués par des mesures imprudentes et coupables que doit retomber toute la responsabilité de pareils actes; et qui oserait absoudre Ferdinand de Bavière ?

M. L. Polain.

(1) Aufugère Chirousenses, etc., qui certò credebant perpetrandam esse à Grignousensibus, *quos tantoperè vexaverant*, cædem vastationemque generalem. Foullon, ibidem, p. 221.

(2) La plupart des Chiroux délogèrent et les Grignoux se fourrèrent dans leurs maisons et offices, pour se dédommager des intérêts qu'ils avaient soufferts pendant leur exil. Bouille, ibidem.

Digitized by Google

Une Légende de la Hesbaye.

RASSE A LA BARBE.

1185.

Grans domaiges seroit se li noms des bons quy trespassez sont, périssoit, et poroit encor possiblement avenir, que ly nobleche teilement déclinée, soy poroit releveir et renforchier.

JACQUES DE HEMRICOURT, *Miroir des nobles de Hasbaye.*

J'ai fait son horoscope.

LA FONTAINE, liv. XI, fable 1re.

C'est une bien jolie ville que Huy, avec son pont de pierres de 200 pieds de long sur 35 de large, d'où la vue se rafraîchit dans le large bassin de la Meuse enflée des eaux rapides du Hoyoux, puis se relève sur des collines couronnées de bois ou de pampres, et contemple tantôt un fort scellé dans le roc, tantôt la gothique collégiale dont le soleil, à son couchant, enlumine la délicate rosace.

Que de fois je me suis arrêté sur ce pont ! que d'heures j'ai passées immobile et penché sur son parapet, m'abandonnant à une délicieuse paresse de corps et d'intelligence, pouvant à peine saisir ma fugitive pensée, et plongé dans un anéantissement tel qu'il m'eût été impossible de distinguer le monde réel des apparitions confuses et changeantes, des images à peine esquissées qui se jouaient de mon esprit! Alors la limite qui sépare la veillée du sommeil, la mort de la vie, s'effaçait complétement jusqu'à ce que le son du tambour, les craquemens d'un lourd chariot ou l'in-

Digitized by Google

discrétion d'un passant me tirassent de cette voluptueuse léthargie.

Mais ce n'est pas pour me livrer à une rêverie sans objet que je visite encore ces lieux : je viens leur redemander de vieux souvenirs, de vieilles légendes, un peu de cette poussière d'autrefois que je voudrais avoir le talent de ranimer.

On était dans la dix-septième année du règne de Raoul, évêque de Liége dont la cupidité et les mauvaises mœurs déshonorèrent le siége de St.-Lambert. Les fêtes pascales avaient ramené en 1185, les grotesques solennités, les joies grossières que l'ignorance et le dérèglement mêlaient alors aux pompes sévères du culte. Déjà néanmoins le burlesque et la licence commençaient à perdre de leur attrait. Après avoir été pendant plusieurs jours, encensée à l'autel et promenée en triomphe dans toute la ville, la courtisanne chargée du rôle de la *reine de pâques*, voyait son diadème de clinquant et sa pourpre frippée en butte aux moqueries des enfans et de la populace. Il fallait du neuf à la multititude : le hasard la servit à souhait.

Un beau matin défila par la ville une longue cavalcade. Des trompettes ouvraient la marche, des écuyers vêtus de sendal et de riches fourrures, des veneurs au cornet d'argent, des fauconniers leurs oiseaux sur le poing, montaient des chevaux magnifiques, recouverts de housses splendides, tandis que des piqueurs habillés de vert de la tête aux pieds, tenaient en lesse quantité de limiers, de lévriers, de chiens courans, d'épagneuls, de chiens d'Angleterre et d'Artois, de *petits chiens glapissans et de braconniers huants*, comme dit Mathieu de Coucy. Des sommiers faisant sonner leurs sonnettes et chargés d'énormes bahuts sur lesquels on avait peint des armoiries, fermaient le cortége au milieu duquel on remarquait un jeune homme de bonne mine, qui semblait le maître de tout ce monde.

Son juste-au-corps vert, garni de martre zibeline et de joyaux, dessinait une taille qui réunissait l'élégance et la force. Une toque de velours, négligemment jetée sur son épaisse chevelure, lui couvrait un sourcil. Sa

Digitized by Google

figure était franche et noble, son regard résolu, sa bouche un peu moqueuse; sa barbe noire, courte et serrée lui donnait un air martial et plus viril qu'il n'appartenait peut-être à son âge.

Les pages qui l'entouraient, portaient les diverses pièces de son armure richement damasquinée, et un héraut, revêtu du tabard bariolé, soutenait sa bannière où d'un fond d'or se détachait la figure d'un gonfanon de gueules à trois pans.

Ce spectacle réveilla la curiosité défaillante des habitans de Huy. L'éclat et le bruit sont toujours sûrs d'attirer le peuple, dont l'exaltation est d'autant plus expansive qu'il connaît moins ce qu'il admire. Quel était ce personnage si bien accompagné, d'une figure si distinguée? c'est, disaient les ecclésiastiques et les anciens, un légat de la cour de Rome envoyé pour une enquête sur la scandaleuse simonie de l'évêque et sur la conduite de son favori le boucher Udelin, qui vend les prébendes à l'enchère sur le même étal où il débite sa viande. — C'est, assuraient les nobles, un prince, le roi d'Arménie, le prêtre Jean peut-être, qui vient chercher l'évêque Raoul pour aller à la croisade. — C'est un chevalier, certifiaient les femmes, un paladin qui court le monde afin de complaire à sa belle et de lui rapporter la dépouille de quelques géans enchanteurs.

Si l'on interrogeait les gens de l'inconnu, ils paraissaient s'être donné le mot pour dérouter tous ces faiseurs de suppositions. Aux questions multipliées qu'on leur adressait, ils répondaient avec politesse, mais s'amusaient visiblement de l'inquiétude publique en confirmant par des demi-confidences tantôt une conjecture, tantôt une autre. Seulement ils voulaient bien convenir, sans rien préciser davantage, que leur maître s'appelait messire Rasse à la Barbe. Toute la ville était en émoi : à la grille des couvens, sous l'auvent des boutiques, dans la salette des gentilshommes, on ne parlait que du voyageur. Grâce à cette propice diversion, les victimes habituelles du commérage quotidien respirèrent en liberté, et des intrigues qu'on eût éventées dès leur début, passèrent inaperçues.

Digitized by Google

Certain vieillard, dans sa jeunesse, avait été à Paris, et, en conséquence, jouissait parmi ses concitoyens de toute la considération que pouvait donner un voyage si lointain et si périlleux; lui soupçonnait messire Rasse d'origine française. Cette opinion, malgré son poids et les preuves à l'appui, n'était pourtant pas générale, car il ne manquait pas de personnes qui préféraient ouvertement les explications où il entrait une plus grande dose d'extraordinaire et de merveilleux.

Les plus curieux, réunis en assemblée, déléguèrent des commissaires pour suivre toutes les démarches de l'étranger, faire les perquisitions convenables et informer leurs commettans du résultat.

On sut ainsi, dès le second jour, qu'à son arrivée l'inconnu, après avoir entendu dévotement la messe, avait fait un copieux repas; qu'à table, il s'était appesanti sur l'excellence des truites et des écrevisses de Meuse; qu'il avait loué un vaste bâtiment, inhabité depuis plusieurs années, et dans lequel il s'était logé avec son équipage et sa suite; qu'il avait visité toutes les curiosités de la ville, particulièrement le tombeau du vénérable Pierre l'Hermite, à l'abbaye de Neufmoustier; qu'il s'était informé, s'il restait encore des vestiges d'Ogier-de-Danemarck; qu'enfin, dans ses courses, il avait paru remarquer les jolis minois et s'était montré plein de générosité pour les pauvres.

Aujourd'hui, le passeport des voyageurs réclamé à la porte de la ville et déposé dans les bureaux de la municipalité, apprendrait en un clin d'œil, ce qu'il était alors si difficile de deviner, et rendrait une partie de ces observations superflues. Heureux temps, où le citoyen pénétré du sentiment de son indépendance et de sa dignité, a la police pour premier confident et renonce constitutionnellement au droit de faire deux pas sans son aveu!

Le fait de la location d'une maison annonçait un séjour d'une certaine durée. Les économistes calculèrent à une maille près ce qu'il reviendrait à la ville de la dépense journalière d'un seigneur, dont le train était si considérable, et plusieurs mères de famille

Digitized by Google

se livrèrent à des espérances d'établissement pour leurs filles. — Quelle folie ! pensaient les sages; croire qu'un ambassadeur du pape épouserait une petite bourgeoise du Condroz ou de la Hesbaye !

Rasse, à qui l'on rapportait tous ces propos, n'en faisait que rire et recommandait à ses serviteurs d'entretenir, le plus possible, l'incertitude. La bande joyeuse des écuyers, des veneurs, des fauconniers, des pages et des piqueurs secondait admirablement ses vues, car ils venaient, à n'en pas douter, d'un pays où l'art de gausser était porté à sa perfection.

Cependant, quelle que soit la prodigue bonté de la providence, les ridicules d'une ville telle que Huy, n'étaient pas inépuisables. Messire Rasse, après s'être assez amusé de l'étonnement et de l'imaginative des badauds, après avoir bien vu les églises et ce qu'elles renfermaient, et s'être fait répéter les légendes du compagnon d'Olivier et de Roland, songea à prendre un divertissement moins prompt à causer la satiété. Né l'un des plus fiers chasseurs qui pût exister devant Dieu, son goût pour la chasse avait même influé d'une manière assez fâcheuse sur sa destinée. Mais loin d'affaiblir sa passion pour cet exercice, les événemens dont il aurait pu se plaindre, l'avaient au contraire fortifiée. Ce n'était pas seulement aux habitans des airs, des champs et des bois qu'il déclarait une guerre acharnée; il n'épargnait pas non plus ceux des eaux. Quelque temps qu'il fît, on le voyait, plein d'ardeur, chasser tour à tour au poil, à la plume, au tir, au vol, aux toiles, pêcher à la ligne ou au filet.

La partie du pays de Liége où nous sommes maintenant, serait choisie exprès par ces chasseurs dont les fatigues doublent les jouissances, qui aiment à lutter contre des obstacles, et cherchent dans leur plaisir quelque chose d'imprévu et d'aventureux. Ce n'est pas la Flandre avec son sol uni, ses grasses prairies, ses campagnes plantureuses, où le perdreau et le lièvre ne se blottissent qu'entre les blés et les perches de houblon, dans des champs bien alignés, derrière des haies droites et soigneusement tondues; c'est une na-

Digitized by Google

ture moins tranquille, de roides collines, des vallées caillouteuses, coupées de petites rivières que la moindre pluie change en torrens; ce sont des taillis, des buissons qui poussent entre le schiste et le silex, le quartz et le tuf calcaire ; des bois touffus qui offrent un asile impénétrable aux biches, aux chevreuils, aux sangliers; des ruisseaux capricieux, de petits lacs, et, au lieu de canaux creusés par la main des hommes, la Meuse, cette noble rivale du Rhin, la Meuse qui se promène majestueusement entre des rochers et des châteaux.

Les autres provinces de la Belgique annoncent à celui qui les parcourt des contrées destinées à l'agriculture, au commerce, à l'industrie. Leurs paysages décèlent je ne sais quoi de bourgeois qui sacrifie le pittoresque à l'utile. La Hesbaye présente un aspect plus féodal : de ses rochers, de ses abruptes éminences devaient nécessairement surgir de menaçantes forteresses, d'orgueilleux donjons ; dans ces lieux on conçoit la possibilité des guerres privées qui ensanglantèrent le moyen âge, des résistances individuelles qui bravaient les grands pouvoirs sociaux.

Rasse y trouvait le moyen de satisfaire le besoin d'action dont il était tourmenté, il en recherchait avec prédilection les sauvages solitudes et en fouillait les retraites les plus ignorées.

Depuis plusieurs jours il battait les bois de Glesche et d'Awirs, d'Engis et d'Hermalle. Fatigué de la poursuite d'un daim, il descendit de cheval et se mit à cotoyer l'Yerne, s'arrêtant par intervalle pour amorcer la carpe dorée ou la perche fringante. Il était seul en ce moment, et dans les sites qui le charmaient, tâchait de découvrir quelque ressemblance avec le pays où il était né. Ce retour sur le passé n'avait rien toutefois de la sentimentalité vague, stérile, énervante, que nous appelons mélancolie et qui appartient à une génération molle et sans vigueur. C'étaient des regrets tempérés par une courageuse confiance dans l'avenir, par un mâle désir de corriger le sort, et non ce mol abattement qui est presque devenu pour nous un libertinage de l'ame, une débauche de la pensée.

Digitized by Google

La matinée n'était pas encore près de finir. Un épais brouillard, pareil à la fumée d'un volcan, s'affaissait sur le sommet des coteaux, le soleil n'apparaissait qu'à travers un fluide grisâtre et des gouttes de rosée pendaient à chaque bourgeon des arbres dont le printemps voilait de nouveau la triste nudité.

Rasse se croyait éloigné de toute habitation, quand il ouït le tintement d'une clochette et aperçut au bout de la clairière qui s'élargissait entre deux bouquets de sapins, le portail dentelé et fleuronné d'ancolies d'une chapelle. De temps à autre le vent lui apportait les notes graves de l'orgue et du chant des prêtres, et il lui semblait que l'encens et la prière parfumaient à l'envi le bocage. Le culte de Jésus, né dans une étable, de Jésus adoré d'abord par des bergers, a une grâce ineffable au milieu des campagnes, et pour moi, tout soldat que j'étais, je n'ai jamais entendu dans nos bivouacs rustiques, sonner l'*angelus*, sans être ému jusqu'au fond des entrailles.

Pieux comme il l'était, Rasse ne pouvait souffrir qu'on célébrât si près de lui les saints mystères sans éprouver le désir d'y assister. Il se dirigea donc vers la chapelle, et y entra d'un air de recueillement. Devant l'autel, un vieillard noblement vêtu malgré l'austérité de son costume, était dévotement agenouillé sur un prie-dieu. A quelques pas de ce seigneur, cinquante à soixante personnes des deux sexes, qui semblaient appartenir à sa maison, imitaient la componction du maître. Rasse se cacha derrière un pilier, et en dirigeant son attention vers la cérémonie, il vit une femme que sa guimpe, son manteau et surtout son attitude conspiraient à lui cacher. Elle était sur le même rang que le vieillard, et à sa gauche. Or, cette place ne convenait qu'à une fille, à une épouse, et le plus ou moins de probabilité de l'un de ces degrés d'affinité occupa Rasse beaucoup plus qu'il ne l'aurait voulu dans un lieu où il n'apportait ordinairement que des pensées religieuses.

En regardant autour de lui, il remarqua diverses sépultures parsemées de fleurs de lis d'argent, et lut

Digitized by Google

sur quelques-unes de ces tombes le beau nom de Warfusée. Versé dans les généalogies, la seule science que possédât alors un gentilhomme après celles des armes et de la chasse, il se rappela aussitôt l'antiquité de cette famille, dont jadis l'entretenait quelquefois sa mère, toujours prodigue de caresses et d'histoires de chevalerie.

Il avait donc sous les yeux un descendant de ces preux dont les exploits faisaient l'admiration de son enfance, et dont le sang s'était mêlé avec le sien par de fréquentes alliances. Ainsi la terre étrangère lui retraçait avec vivacité les premières impressions de sa vie.

La messe achevée, le sire de Warfusée se leva en présentant la main à la dame qui venait de rabattre sa guimpe sur son visage et demeurait invisible. C'était un homme d'un âge avancé, mais encore vigoureux : sa figure exprimait en même temps la bonté et l'habitude du commandement. L'aspect d'un inconnu le frappa, et il dit quelques mots à l'oreille d'un de ses écuyers qui s'approcha de Rasse pour l'avertir que monseigneur, dont l'hospitalité était fameuse dans tout le pays, lui faisait l'honneur de le convier à sa table. Malgré la forme de cette invitation, Rasse l'accepta avec empressement; soit qu'il se sentît entraîné par la puissance de ses souvenirs, soit qu'il cédât à l'envie de connaître qui était cette femme à la guimpe discrète et avare.

Lorsque Rasse fut introduit dans la salle du banquet, il ne s'y trouvait encore personne. Un page vint bientôt lui offrir de l'hippocras dans un hanap d'or, tandis que le maître d'hôtel surveillait ses aides qui dressaient le couvert sur des planches soutenues par des escabeaux et d'où retombait un tapis de brocard sur lequel on finit par étendre un fin doublier, la nappe des modernes.

Des cymbales, signal du dîner, se firent entendre; une porte s'ouvrit au fond de l'appartement, et le sire de Warfusée parut avec une jeune demoiselle d'environ seize ans. Rasse fléchit aussitôt le genou devant

Digitized by Google

la châtelaine, et salua le baron avec autant d'aisance que de dignité. Il était facile de voir qu'il venait de bon lieu, aussi Warfusée l'accueillit-il parfaitement, en conservant néanmoins le ton de la supériorité. Par une suite des mœurs patriarcales qui régnaient dans ce château, il se garda de lui demander son nom. Rasse, désirant garder l'*incognito*, ne jugea pas à propos de le prévenir, mais ce silence fut inutile, car au moment de prendre place, une grande rumeur s'éleva dans les cours spacieuses du manoir. Des cors, des trompettes se mêlaient aux aboiemens de la meute et aux cris *Dammartin, Dammartin*, poussés par des voix multipliées. A ce nom, le sire de Warfusée parut surpris. — Un Dammartin dans ma maison, s'écria-t-il; ce serait un beau jour pour moi; sire étranger, souffrez que j'aille à la rencontre de ce seigneur, dont vous êtes peut-être un des officiers. — Non, ce sont mes gens qui me cherchent, répondit Rasse de l'air le plus simple, et si vous le permettez, j'irai me montrer à eux pour les rassurer. —

Il se mit, en effet, à une fenêtre, et de nouvelles fanfares, des clameurs plus bruyantes saluèrent sa présence.

Lorsqu'il se fut rassis, il put voir dans les yeux de Warfusée et de sa fille une satisfaction réelle. Toute froideur, toute réserve avaient cessé : ils semblaient l'un l'autre se connaître.

— Je vous ai laissé lire au fond de ma pensée avant que je susse qui vous étiez, dit à son hôte le vieux Warfusée; j'aime maintenant à confirmer les paroles qui me sont échappées tout à l'heure. Oui, les Dammartin seront toujours accueillis dans ces murs comme des amis, comme des parens; plus d'une fois leurs ancêtres et les miens ont combattu dans les mêmes rangs et se sont demandé réciproquement des épouses. Tu ne l'ignores pas, Alix, ajouta-t-il en s'adressant à sa fille, toi qui défierais le roi d'armes le plus versé dans la science des généalogies, et dont la mémoire fidèle vient au secours de mes souvenirs effacés. —

Digitized by Google

Alix répondit par un doux sourire, car la douceur était le trait distinctif de sa physionomie et de son caractère. Jeune, fraîche, enjouée, elle avait plus de charme et de grâce que de beauté, mais son regard naïf et malin, modeste et tendre, était fait pour exercer un grand empire. En la voyant, Rasse fut loin cependant d'éprouver de ces révolutions subites que ces sortes de rencontres causent d'habitude aux héros de romans. Point de coup de foudre, pas même de tressaillement ni de palpitation. Rasse avait l'air de retrouver une personne qui depuis longtemps lui était chère, et qu'il n'avait quittée que la veille.

La journée se termina pour lui de la manière la plus agréable ; il se croyait encore au foyer paternel et se livrait avec abandon à cette causerie facile, légère, inconstante, dont la nature a fait un besoin aux Français. Les guerres de France et de Flandre, les anecdotes généalogiques, les subtilités de la venerie alimentaient tour-à-tour la conversation à laquelle Alix prenait aussi une part fort active, par de spirituelles remarques et des récits empruntés soit à l'histoire sacrée ou à la légende, soit à ces épopées romanesques, à ces piquans fabliaux dont les trouvères amusaient le loisir de la noblesse féodale.

Le fruit enlevé, les épices distribuées, Rasse fut provoqué par le sire de Warfusée à une savante partie d'échecs, jeu héroïque dont la connaissance faisait partie de l'éducation d'un chevalier accompli, et dont Alix possédait toutes les finesses. Rasse donna le nom de la damoiselle à la Reine de l'échiquier, et cette galanterie naturellement amenée devint l'occasion de quelques propos où il n'aurait tenu qu'à un esprit un peu exercé de découvrir un commencement d'amour.

Rasse n'était pas revenu plus de deux fois au château que déjà il s'était rendu nécessaire au sire de Warfusée. Alix n'attendait pas son retour avec moins d'impatience. Dans un siècle où l'autre sexe se vouait exclusivement aux vertus domestiques, et où (à part les tournois et les cours plénières) toutes les coquetteries qui triomphent à afficher une conquête et à étaler

Digitized by Google

des succès n'auraient pas eu de but, puisque la vie de famille tenait lieu de monde, la fille qu'un homme parvenait à captiver, entrevoyait d'abord en lui un époux : les passions exaltées qui échauffent aujourd'hui tant de têtes et les mettent en révolte contre les devoirs de la société, n'avaient pas encore fait du mariage une chose monstrueuse. C'était là, au contraire, que tendaient les chastes vœux d'une femme, qu'elle plaçait son bonheur et sa gloire. Alix songeait donc à l'hymen, et son père partageait ses idées. A la vérité, il n'avait pas encore interrogé Rasse sur bien des points dont un père doit d'abord s'enquérir; mais la confiance que ce jeune gentilhomme lui avait inspirée était si entière, qu'il aurait rougi de lui adresser la moindre question capable de trahir le soupçon ou le doute. Rasse, par instinct, avait usé de la même délicatesse.

Alix se présentait à son esprit, non sous l'image d'une épouse future, mais d'une sœur. Ceux qui l'approchaient de plus près remarquaient même que le mot de mariage le jetait ordinairement dans une tristesse subite, et qu'alors, il s'enfermait dans sa chambre où il parcourait en se frappant le front de grandes feuilles de parchemin sur lesquelles étaient tracées des figures cabalistiques et des caractères inconnus.

Pour la quatrième fois, il visitait le manoir de Warfusée. Le matin avait été donné à la chasse, et Alix y avait fait briller son adresse. Vers le soir, Rasse était seul avec elle dans la grande salle du château. Il la contemplait attentivement sans prononcer une parole : sa tête tourbillonnait. Alix interdite, baissait les yeux et tenait avec peine l'aiguille qui lui servait à broder en perles une splendique chasuble. Warfusée ayant ouvert la porte sans être aperçu, les considéra, pendant quelques minutes et se mordit malicieusement les lèvres : — Eh ! Eh ! dit-il, m'est avis que la gaîté s'est enfuie de céans et que le castel de Warfusée, à qui, par respect pour mes ancêtres, j'ai laissé la rusticité du vieux temps, paraît bien maussade au noble sire de Dammartin, habitué aux somptuosités de la cour de France et aux raffinemens du siècle.

Digitized by Google

— Ce château, répliqua Rasse, semblable à un homme qui s'éveille en sursaut, ce château? il m'offre le bonheur, mais je réfléchissais que si je le quittais....

— Et moi, dit le vieillard, je m'entretenais justement d'une pensée contraire; tenez, j'allais jusqu'à m'imaginer que vous y restiez.....

— Y rester, et comment?

— Par un moyen bien simple, en devenant mon fils.

Et le bon chevalier ouvrait les bras à son hôte, tandis que Alix, devenue plus rouge encore, appuyait fortement la main sur son cœur prêt à lui échapper.

Rasse pâlit, il chancela, les paroles expiraient sur ses lèvres; enfin, il fit un effort désespéré et répondit d'une voix presque inintelligible :

— Ce serait, sire, m'accorder le titre dont je serais le plus jaloux; mais dussé-je vous paraître ingrat, je ne saurais l'accepter.....

— Mépriseriez-vous mon alliance, dit Warfusée en redressant la tête (pour Alix j'ai des raisons de présumer qu'elle pleurait).

— Non, sire, répondit Rasse en proie à une intolérable torture, non, votre alliance ne peut que m'honorer, mais écoutez mes motifs, et alors vous me plaindrez au lieu de me blâmer.

Avant que je visse le jour, ma mère avait perdu six enfans; elle en était inconsolable. Ces coups réitérés l'avaient fanée avant l'âge et plongée dans une espèce de marasme. Deux mois encore, et j'allais naître : mon père fut tué en défendant son château attaqué par un seigneur voisin, qui s'était montré constamment son ennemi. Cette perte nouvelle mit ma mère dans un état affreux. Elle accoucha cependant, et, contre son espérance, elle me conserva. Que de fois elle répéta : un berceau n'est qu'une tombe retournée; cet enfant, il me sera ravi comme les autres! — Malgré ses lugubres pressentimens, elle fit les plus grands efforts pour prolonger ma frêle existence. Mais sans cesse alarmée, sans cesse agitée des plus noires terreurs, elle se vit enfin à l'extrémité. J'avais seize ans à cette funeste époque. Avant de fermer les yeux, elle voulut

Digitized by Google

être assurée de mon sort et fit venir près du lit où elle devait bientôt expirer, un célèbre astrologue que le hasard avait amené dans nos contrées. Fatale curiosité! c'est elle qui va peut-être nous séparer! Le nécromant, ayant achevé une foule de cérémonies qui me laissèrent une impression profonde, déclara que j'atteindrais le terme ordinaire de la vie; mais que si j'aspirais à la main d'une femme, cette femme et moi-même péririons à l'instant, à moins qu'elle ne fût la fille, oserai-je le dire?.... La fille d'un meunier et d'un prêtre! Ma mère me fit jurer sur ma damnation que je me guiderais d'après cet oracle, et elle rendit son ame à Dieu. Après cela, dites-moi s'il m'est permis d'accepter l'honneur que vous voulez me faire?.....

— O providence, s'écria le sire de Warfusée en levant les mains au ciel, que vos desseins sont impénétrables! Vous avez voulu, pour unir ce descendant d'une noble famille à mon Alix, que le chagrin d'avoir vu s'éteindre dans mes bras la plus vertueuse des épouses, m'ait fait chercher parmi les serviteurs de Dieu une fermeté qui m'abandonnait ailleurs, vous avez voulu que le désir d'augmenter l'héritage de ma fille m'ait engagé à construire dans mes terres quantité de ces machines ingénieuses que nous devons aux croisés, et qui rendent les vents nos tributaires : mon enfant, mon fils, car vous l'êtes, car Dieu et votre mère exigent que vous le soyez, vous voyez en moi celui que le peuple appelle le prêtre de Warfusée et le meunier d'Awirs. —

Qu'on se figure le ravissement de Rasse et la sensibilité d'Alix! Leur mariage ne rencontrait plus d'obstacle; il fut fixé à huit jours de là; mais le sire de Warfusée, parlant en lévite, et se rappelant un épisode de l'histoire de Tobie, exigea que les fiancés, dans la crainte d'irriter le ciel, passassent tout ce temps sans se voir et dans des exercices de piété.

Rasse revint à Huy, où il continuait d'être l'objet des discours les plus contradictoires. Pendant qu'on préparait ses équipages de noce, il se condamna à

Digitized by Google

une retraite absolue, attendant avec impatience l'heure de sa délivrance et de sa félicité.

Le jour tant désiré arriva enfin. De grand matin, Rasse descendit à la porte du château de Warfusée. Le pont-levis était levé, et rien n'annonçait qu'un des premiers barons du pays allait marier sa fille. Rasse surpris sonna du cor, le pont-levis s'abaissa en gémissant, et le chevalier traversa plusieurs cours désertes. Il cherchait Alix du cœur et des yeux : Alix ne paraissait pas. Au bout d'une heure, le sire de Warfusée vint le trouver. Il paraissait abattu et souffrant. Rasse était comme un criminel à qui l'on va signifier sa sentence.

Warfusée le salua et une larme roula dans ses yeux.

— Je vous ai appelé mon fils, dit-il, je vous ai offert tout ce que je possède de plus précieux au monde... Mais j'ai eu l'imprudence de ne pas m'informer des raisons qui vous ont fait quitter votre pays, et ces raisons rendent impossible une union qui souriait à ma vieillesse.

— Je ne vous comprends pas, répartit Rasse, dont l'orgueil blessé surmontait la douleur...

— Cette lettre de l'official de notre prince évêque sera plus claire. —

Rasse prit en tremblant un papier que lui tendait Warfusée, et y lut ce qui suit :

Monsieur de Warfusée,

Je me recommande à votre bonne grâce aussi humblement que je puis.

Le révérendissime évêque, sur le rapport qui lui a été fait qu'un étranger était arrivé en sa bonne ville de Huy, et y attirait l'attention générale par la singularité et le mystère de sa conduite, m'ayant ordonné d'en informer, je suis parvenu à savoir qu'il s'était introduit dans votre respectable famille sans vous révéler qu'il avait encouru l'indignation du puissant roi de France par plusieurs meurtres qu'il a audacieusement perpétrés...

Digitized by Google

— Je suis donc un grand coupable ? dit Rasse en riant.

— Je sais, répliqua d'un ton sévère le sire de Warfusée, je sais que plus d'un de mes pareils se fait un jeu de la vie des hommes, mais moi, ministre du Seigneur, je ne puis considérer du même œil un meurtre...

— Quoi ! pas même celui d'un chevreuil ou d'un lièvre ? reprit en riant plus fort le sire de Dammartin.

— Que voulez-vous dire ?

— Je dis que le roi de France, jaloux à l'excès du privilége de la chasse, ne m'a exilé que parce que j'en ai usé selon le droit de ma naissance. Quelques-uns des bavards dont la ville de Huy abonde, auront travesti cette peccadille en crime abominable, et l'official du révérendissime évêque aura été dupe de leurs fables.

— Le ciel en soit loué, s'écria Warfusée, car en vérité, Alix et moi nous aurions été plus punis que vous. Allons, que la joie renaisse dans la maison de mes pères, et que la volonté de Dieu s'accomplisse. —

Le jour même, Rasse conduisit à l'autel Alix rayonnante de bonheur, et le mariage fut célébré par leur excellent père, par le Meunier d'Awirs, Prêtre de Warfusée.

De Reiffenberg.

Digitized by Google

Description

DES MÉDAILLES FRAPPÉES DEPUIS LE COMMENCEMENT DE LA RÉVOLUTION BELGE DE 1830, JUSQU'AUJOURD'HUI.

(*Suite.*)

* N° 41. *Convocation du congrès au nom du peuple belge.* Minerve debout sur un piédestal portant : *à la nation.* Dans le champ : *le* 10 *novembre* 1830. Exergue : *Veyrat fecit.*

Revers. — *De Potter, c^te F. De Mérode, b^on E. V^den D'Hooghvorts, Van de Weyer, Rogier, A. Gendebien, Jolly, membres du gouvernement provisoire.*

* N° 42. Cette médaille offre le plan de la salle du congrès, avec l'indication des places : *Bureau. Bureaux des scrut. Orateur. Tribunes supérieures. Bancs des* 200 *députés. Diplomatie. Gouvernemt. Tribunes publiques et réservées.* Exergue : *salle du congrès national de la Belgique.* MDCCCXXX.

Revers. — En haut : *congrès national.* Dans le champ : *au nom du peuple belge, les membres de la famille d'Orange Nassau sont exclus à perpétuité, de tout pouvoir en Belgique.* En bas : *décret du* 24 *nov.* 1830. Cette médaille a 18 lignes ; elle est de Mr Borrel.

Ce coin a servi depuis à beaucoup d'autres médailles qui seront désignées sous le nom de : *salle du congrès.*

* N° 43. *Dulce et decorum pro patria mori.* Un sarcophage sur lequel se trouvent une urne, un voile funèbre et une couronne de laurier : au milieu le symbole de l'immortalité, à droite du monument une palme, à gauche une épée et une branche de laurier.

Revers. — *Jug. batav. excus. A. Gendebien. S. Van de Weyer. com. Fél. De Mérode. Ch. Rogier. E. B. V. D. L. D'Hoogvorst. Jolly. F. De Coppin. J. Vanderlinden.*

Digitized by Google

In belgio gubernantibus. E. L. Surlet De Chokier, général. Comit. præses monum. ad perp. mem. martyr. libert. publica gratitud. consecrati prim. lapid. prosuit die IV *déc.* MDCCCXXX. *curante isid. plaisant sec. pub. adm. gen.*

Cette médaille a 14 lignes de diamètre et a été gravée par Mr A. Jouvenel. On était tellement pressé de l'avoir, que Mr Jouvenel l'a gravée et fait frapper en trois ou quatre jours. Il n'a donc pas eu le temps de la revoir; c'est pourquoi on y remarque des fautes grammaticales. Le coin a été retiré et cette médaille est devenue rare. Peu de temps après, Mr Jouvenel en a gravé une autre avec les corrections. La voici :

* N° 44. Avers. Semblable à celui de la médaille précédente, du même coin.

Revers. Semblable à celui de la médaille précédente, d'un autre coin, avec les corrections, au lieu de *Ch. Rogier — C. Rogier. D'Hoogvorst — D'Hooghvorst. martyr — mart. libert. — lib. gratitud — gratit. prosuit — posuit.*

* N° 45. *Révolution de la Belgique.* Un obélisque sur lequel on lit : *Bruxelles, Gand, Bruges, L'Ecluses, Oostbrug, Maestricht.* Sur la base : 1830. Exergue : *Veyrat fecit.*

Revers. — *Le colonel Ad. vte De Pontécoulant à ses compgnons d'armes.* Dans le champ en haut un petit lion. En dessous : *tirailleurs belges parisiens.* En bas un coq. Cette médaille a 18 lignes.

* N° 46. *Le courage nous a rendus libres.* Une forteresse entourée de gros murs flanqués de tours : à gauche flotte un drapeau. Sur le premier plan une femme nue debout, les mains croisées, tenant un tronçon d'épée ; à ses pieds des chaînes brisées ; elle est coiffée du bonnet phrygien.

Revers. En haut : *honneur aux vainqueurs.* En bas : *septembre* MDCCCXXX. Dans le champ, entre une branche de laurier et une autre d'olivier : *le peuple belge a détruit le despotisme et la tyrannie.* Cette médaille a 18 lignes.

N° 47. *D. H. bar. Chassé, generaal der infante-*

Digitized by Google

rie, opper-bevelhebber van het kasteel van Antwerpen. Buste du général Chassé en uniforme.

Revers. *Hy tuchtigde het verraad en handhaafde het wettig gezag.* Dans le champ : *Antwerpen op bevel van den generaal Chassé gebombardeerd* XXVII *october* MDCCCXXX.

* N° 48. *Salle du congrès.* Avers semblable à celui de la médaille N° 42.

Revers. — *Le congrès national confirme le gouvernement provisoire et ratifie ses actes.* — 12 *novembre* 1830.

N° 49. *Salle du congrès.* Avers semblable à celui de la médaille N° 42.

Revers. — *Le peuple adopte la monarchie constitutionnelle représentative sous un chef héréditaire.* — 12 *novembre* 1830. Ces deux médailles ont 18 lignes et sont de Mr Borrel.

1831. N° 50. *Willem* I *koning der Nederlanden.* Tête de Guillaume Ier.

Revers. Un autel sur lequel on lit : *voor vaderland en koning.* Devant l'autel un guerrier armé de pied en cap, la lance en main, le bouclier au bras, attise le feu sacré de la patrie : sur le bouclier, des flèches et les mots : *eendragt maakt magt.* Exergue : *algemeene wapening* 1830 *en* 1831. Médaille de 23 lignes.

* N° 51. Dans une couronne de chêne et de laurier : *la Belgique désormais sera libre.* Avers semblable à celui de la médaille N° 27.

Revers. — Sur le tour : *la maison d'Orange Nassau.* Dans le champ : *succombe à ses derniers efforts à Gand.* En bas : *le* 2 *février* 1831. Cette médaille a 12 lignes; elle est de Mr Borrel.

N° 52. *De vindice celsior igne.* La renommée dans les airs, tient d'une main le drapeau national hollandais, et de l'autre elle indique l'explosion d'une canonnière. Exergue : *ad Antverpiam* V *febr.* MDCCCXXXI.

Revers. Entre deux branches de chêne, au-dessus d'une étoile : *J. C. J. Van Speyk ad tuendum batavi nominis et aplustris decus ultro incensa nave mortem oppetens.* Cette médaille a 20 lignes

N° 53. *De onsterfelykheid is zyn deel.* Une femme éplorée, s'appuyant sur un tombeau, y pose de la main droite une couronne de laurier, et de la gauche,

Digitized by Google

elle tient un flambeau renversé; sur le devant du tombeau on voit l'explosion d'une canonnière ; à gauche contre la base est appuyé un écusson avec les armes du royaume des Pays-Bas.

Revers. Dans une couronne de laurier : *Jan Karel Josephus Van Speyk, handhaver der hollandsche vlag, 5 february* MDCCCXXXI. Cette médaille a 20 lignes.

* N° 54. *Salle du congrès.* Avers semblable à celui de la médaille N° 42.

Revers. — *Constitution de la Belgique, adoptée par le congrès national le* VII *février ; rendue obligatoire le* XXIV *février* MDCCCXXXI. Cette médaille a 18 lignes; elle est de Mr Borrel.

* N° 55. *E. bon. De Surlet De Chokier régent de la Belgique.* Tête de Surlet De Chokier. Dessous : *Veyrat f.*

Revers. Dans une couronne de chêne : *élu par le congrès national le* 24 *fév.* 1831. Médaille de 18 lignes.

* N° 56. *Salle du congrès.* Avers semblable à celui de la médaille N° 42.

Revers. *L. C. P. D'Orléans duc de Nemours élu roi des Belges le* III *fév. refuse la couronne le* XVII *fév.* MDCCCXXXI. Médaille de 18 lignes de Mr Borrel.

* N° 57. Sur le tour, au-dessus : *l'union fait la force.* En dessous : *Belgique.* Dans le champ : un lion debout tenant une lance surmontée d'une casquette. Dessous le lion : *Braemt f.*

Revers. Sur le tour : *Louis-Charles-Philippe D'Orléans duc de Nemours.* Dans le champ : *proclamé roi des Belges par le congrès national, le* III *février* MDCCCXXXI. *Il refuse la couronne le* XVII *février* MDCCCXXXI. Médaille de 20 lignes. Elle est rare ; il en a été frappé un très petit nombre.

N° 58. Une ceinture bouclée sur laquelle on lit : *l'union fait la force.* Dans le milieu un lion.

Revers. — *Louis-Philippe, roi des Français, refuse la couronne de la Belgique pour son fils.* En bas entre deux étoiles : 27 *février* 1831. Dans le champ une table posée sur une couronne de chêne. En haut, un petit lion. Dessous : *décret du congrès national du* III *fév.* 1831. *L. C. P. D'Orléans, duc de Nemours est élu roi des Belges.* Médaille de 18 lignes.

Digitized by Google

* N° 59. *Salle du congrès.* Avers semblable à celui de la médaille N° 42.

Revers. — *Les députés du peuple belge sont élus directement à la représentation nationale.* — *Loi électorale* 3 *mars* 1831. Médaille de 18 lignes de Mr Borrel.

* N° 60. *Salle du congrès.* Avers semblable à celui de la médaille N° 42.

Revers. — *Le congrès national décerne des drapeaux d'honneur au dévouement des communes.* — 28 *mai* 1831. Médaille de 18 lignes de Mr Borrel.

N° 61. *Souvenir de l'institution.* Une pyramide sur laquelle on lit : *sept.* 1830. Derrière et devant le monument un saule pleureur. Exergue : 22 *juin* 1831. Médaille de 12 lignes.

Revers. *Association des vrais patriotes.* En bas : *Bruxelles.* Dans le champ : *humanité, bienfaisance.* Cette médaille de 12 lignes a une bélière.

* N° 62 *Salle du congrès.* Avers semblable à celui de la médaille N° 42.

Revers. — *Congrès national le gouvernement provisoire a bien mérité de la patrie.* — *Décret du* 25 *fév.* 1831. Médaille de 18 lignes de Mr Borrel.

* N° 63. *Léopold* I *roi des Belges.* Tête de Léopold. Dessous : *Borrel f.*

Revers. Dans une couronne de chêne : *élu par le congrès national.* — *Le* IV *juin* MDCCCXXXI. Médaille de 18 lignes.

* N° 64. *Léopoldus* I. *Belgarum rex electus.* Le buste du roi sur un piédestal, contre lequel sont appuyés plusieurs boucliers; à gauche la tête d'un lion, à droite une femme tourrelée, couronnant le buste et tenant une palme à la main. Exergue : MDCCCXXXI. *F. Dehondt f.* de Bruges.

Revers. Entre deux branches de chêne et de laurier : *libertas Belgarum asserta.* Médaille de 22 lignes.

N° 65. *Léopold* I. *roi des Belges.* Tête de Léopold.

Revers. Dans une couronne de laurier : *le peuple belge, après avoir conquis sa liberté, s'est choisi un roi digne de la défendre.* Médaille de 12 lignes de Monsieur Borrel.

Digitized by Google

* N° 66. *Aux braves défenseurs de Bruxelles par leur commandant Don Juan Van Halen.* Dans une couronne de laurier : *septembre* 1830. A gauche : *union.* A droite : *force.*

Revers. *Donné en souvenir sous la régence de Surlet De Chokier, en juin* MDCCCXXXI. Dans une couronne de chêne : *au patriotisme belge courageusement éprouvé.* Au-dessous de la couronne : *N°*. Cette médaille de 15 lignes a ordinairement une bélière. Elle est de Mr Veyrat.

* N° 67. *Le b. E. V. D. L. D'Hooghvorst, gén. en ch. des gardes civ. belges.* Buste du baron D'Hooghvorst en blouse. Sous le bras : *Hart f.*

Revers. *Dédiée à la nation.* Une couronne de chêne, liée par quatre bandes, sur lesquelles on lit : *union fait la force.* Dans le champ : *fidélité, courage, désintéressement.* Au-dessous de la couronne : MDCCCXXXI. Médaille de 22 lignes.

* N° 68 Dans une couronne de chêne et de laurier : *la Belgique désormais sera libre.*

Revers. Dans une couronne de laurier : *préliminaires de paix acceptés par le congrès belge le 9 juillet* 1831. Médaille de 12 lignes de Mr Borrel.

* N° 69. Avers semblable à celui de la médaille N° 9.

Revers. — *E. L. bon. Surlet De Chokier régent de la Belgique.* Dans le champ entre deux branches de chêne : *Bruxelles* 1831. Médaille de 18 lignes de Monsieur Veyrat.

* N° 70. *Salle du congrès.* Avers semblable à celui de la médaille N° 42.

Revers. — *Au nom du peuple belge le congrès national se déclare dissout le jour de la réunion des chambres.* — *Décret du 21 juillet* 1831. Médaille de 18 lignes de Mr Borrel.

(*La suite à une prochaine livraison*).

Guioth, *ingénieur des ponts et chaussées.*

Digitized by Google

De la Comédie

En 1835.

Les sujets dramatiques, quelque soit le genre auquel ils se rapportent, offrent tous deux points de vue, l'un général et sans bornes, l'autre spécial et limité.

Le premier de ces deux aspects saisit fortement les hommes de génie ; ils s'en emparent comme d'une voie ouverte à l'expression de leur large pensée. Le second est particulièrement à l'usage des gens d'esprit qui sentant parfaitement leur portée, soigneux de ne pas la dépasser, ne cherchent point à étendre les limites de leur horizon ; peintres de genre, ils abandonnent à de plus hardis pinceaux les scènes sublimes de la nature, les aspects sublimes du cœur humain ; le second rang leur suffit.

Rome battit des mains à ce trait de génie de Térence :

Je suis homme ; rien de ce qui est humain ne m'est étranger.

Rome n'était pas accoutumée à rencontrer des traits semblables dans les farces de ses vieux comiques. Et pourtant Plaute avait mis en scène des esclaves vertueux ; Plaute avait osé faire honte aux gens comme il faut de son temps de leur improbité, mise en opposition avec la bonne foi, la scrupuleuse délicatesse d'un pauvre esclave. Le point de vue général n'avait donc jamais été entièrement négligé ; il ne l'était pas même dans la comédie grecque toute consacrée à des personnalités.

La gloire de Molière fut d'avoir toujours pris pour point de départ les données les plus générales. Dans ses chefs-d'œuvre, on reconnaît partout et avant tout, l'homme ; le Français sujet de Louis XIV n'y figure

Digitized by Google

qu'accessoirement. Quand Molière appliquait tout son génie à créer la haute comédie française, son génie plébéien aurait eu peine à trouver alors en France un autre débouché.

Molière fut donc, dans ce sens, le produit de son siècle ; il subit, comme tous les grands hommes, la nécessité de plier sa grandeur aux conditions de son époque.

De nos jours, à plusieurs reprises, nous nous sommes bercés de l'espoir de voir renaître parmi nous, la haute comédie. Monsieur Casimir Delavigne, au début de sa carrière, s'était rendu l'interprète de ces espérances lorsqu'il fesait dire au jeune auteur plein d'enthousiasme :

Le ridicule manque... Ah qu'il naisse un Molière !

Cependant, Monsieur Casimir Delavigne ne devait pas produire d'autre comédie que celle des *Comédiens*. Passé ce premier jet d'abondante verve comique, il retombe à plein dans le drame. *L'école des vieillards*, tout admirable que soit cette pièce, l'une des meilleures, la meilleure peut-être des productions modernes en ce genre, n'est point une comédie ; c'est un drame. Je n'entends donc point contester les titres de Mr Delavigne à la plus honorable renommée littéraire ; je constate seulement ce fait qu'il n'a pas ressuscité la haute comédie, ainsi qu'on l'espérait à son début. C'est qu'un tel enfantement ne peut être que l'œuvre du génie. Or, un homme de génie, venant à naître de nos jours, ne ferait pas des comédies ; il ferait autre chose.

Napoléon disait : Si Molière eût vécu de mon temps, il n'aurait pas travaillé pour le théâtre, je l'aurais fait ministre d'état. Sans doute, Napoléon ne fesait pas cette réflexion sans soupirer, lui qui s'écriait à Ste.-Hélène avec un si profond dégoût : Il faut avouer que j'avais autour de moi de fières canailles.

Mais à défaut d'hommes de génie, les gens d'esprit ne nous manquent pas. Ils prennent, ne pouvant mieux,

Digitized by Google

ce qui dans les sujets comiques se trouve à leur portée. Quand l'espoir fugitif offert aux admirateurs du haut comique de voir renaître Molière dans Mr Delavigne se fut évanoui à l'apparition de son second ouvrage, il ne restait plus dans la capitale de la nation la plus gaie de l'Europe, un seul théâtre où la gaîté du bon goût n'eût fait place à la sensiblerie du drame pleureur. Parmi les auteurs qui vont flairant incessamment les bonnes occasions il était impossible qu'il ne se rencontrât point quelqu'homme d'esprit disposé à combler cette lacune : Mr Scribe s'en chargea.

En mettant la main à l'œuvre, il se proposait deux choses : faire fortune d'abord et subsidiairement, prendre rang parmi les littérateurs de son époque. Tout le théâtre de Mr Scribe s'explique par cette double pensée réalisée même au delà de ses prévisons. On lui reproche en général d'être radicalement faux, de peindre des mœurs imaginaires, en un mot de mentir sciemment d'un bout à l'autre de son théâtre. Cela peut être ; mais ce qu'on ne saurait nier, c'est que toutes ces fictions s'adaptent avec une précision admirable aux idées, aux passions, aux intérêts et par conséquent aux goûts du public pour lequel écrivait alors Mr Scribe. Ses brillans succès sont là pour attester son habileté. Pour la bien apprécier, il est bon d'examiner le mécanisme de son procédé ; car Mr Scribe s'était dit comme le chat de la fable :

N'en ayons qu'un, mais qu'il soit bon.

Mr Scribe n'avait pas perdu de vue les préceptes posés par Mr Etienne :

Ne présentez surtout que d'aimables figures,
Que les formes en soient délicates et pures,
Prodiguez les grands mots et les grands sentimens,
Vous êtes sûr alors des applaudissemens.

Il se mit donc à fréquenter la haute société, mais sans en être dupe ; il se pénétra du beau idéal des salons, il le traduisit sur la scène. On peut recon-

Digitized by Google

naître dans ses pièces les passions et les caractères non pas tels qu'ils sont, tels qu'il les voyait sans doute avec beaucoup de netteté ; mais tels que le beau monde désire qu'ils paraissent, abstraction faite des réalités.

De là tous ces militaires, colonels et décorés ; tous ces pères, tous ces oncles, banquiers, capitalistes, titrés ou grands propriétaires, toutes ces demoiselles parfaitement dressées, jolies, spirituelles, point trop bégueules et millionnaires.

Mr Scribe avait bien jugé son public ; il fut l'homme adorable, inimitable, Mr Scribe alla aux nues.

Alors, par une sorte de syndérèse comique, il fit volteface vers cette partie du public qui n'admirait en lui que son admirable savoir faire. Je ne suis pas si niais que j'en ai l'air, lui dit-il ; j'exploite le beau monde, le mal n'est pas grand ; mais si quelqu'un est dupe de mes succès, ce n'est pas moi, jugez-en. Et là dessus, il se retourna vers ses bons abonnés du Gymnase, et leur jeta au nez sa pièce éminemment remarquable du *Charlatanisme*

Dans cette pièce la forme n'est rien ; c'est le fond qu'il faut considérer. Or, ce fond renferme un essai de haute comédie. Mr Scribe n'y épargne personne ; pas plus lui que les autres ; il y fait bon marché de sa renommée ; il ose même porter la main sur l'arche sainte du journalisme. Peu s'en fallut qu'il ne lui en coûtât bien cher ; mais Mr Scribe n'avait point à cœur de poursuivre les hostilités, il battit prudemment en retraite après quelques brillantes représentations ; il rassura les adversaires en retrempant comme de plus belle sa plume dans l'eau rose ; les Rondons signèrent la paix. Plus tard, quand la restauration s'apprêta à jouer de son reste, Mr Scribe, toujours sur ses gardes, lança, comme un acte formel d'opposition, sa charmante pièce intitulée *Mon excellence* ou *la manie des places*.

Cette production, la plus soignée de tout son répertoire, survivra à toutes les autres. Nous n'avons pas de couplets plus spirituels que ceux de Mr De

Digitized by Google

Berlac, lorsque se croyant ministre, il exprime ainsi le libéralisme de ses intentions :

Je le permets, je le permets,
Qu'un journal soit incorruptible,
Qu'un orateur parle français,
Que nos auteurs dans leurs couplets
Aient de l'esprit, si c'est possible,
Qu'un censeur même soit sensible,
Je le permets, je le permets.

L'opposition, déjà fort divisée avant le combat définitif, offrait dès lors une foule de nuances entre lesquelles il restait à deviner celle qui saurait s'approprier les résultats, exploiter la victoire.

La pénétration de Mr Scribe ne s'y trompa pas. Il prévit, avec une rare sagacité que le tiers-état n'avait pas eu son tour, que ni le régime impérial, ni le régime de la charte, n'avaient épuisé l'avenir de la bourgeoisie, que l'avenir du peuple était encore trop éloigné de sa réalisation ; il se rallia à la bourgeoisie. Dans cette pensée il composa sa triple pièce intitulée : *Avant*, *Pendant* et *Après*. *Avant* semble écrit par un exalté de 1789 ; l'ancien régime était mort, ses débris se mouraient, il n'y avait pas lieu à le ménager.

Pendant, diatribe grossière et mensongère contre la révolution, causa des transports de jubilation à la bonne bourgeoisie ; elle battit des mains avec frénésie quand la femme du perruquier dit au municipal Brutus :

La France a bien besoin d'un maître et vous aussi.

Après, est une galanterie adressée aux survivans du régime impérial. Les comtes de l'empire, non moins vains de leurs titres que les ci-devant marquis, y sont traités en gens à qui devait incessamment passer l'exercice du pouvoir. Ce cas échéant, Mr Scribe promet à la France plus de beurre que de pain et des alouettes toutes roties, pourvu qu'elle se laisse paisiblement exploiter sous une bonne charte. Patience, bourgeois ; vous deviendrez tous à votre tour barons, comtes, maréchaux ou millionnaires et personne ne

Digitized by Google

vous disputera plus le haut du pavé ; vous craignez les incurables patriotes ? erreur. Voyez ce vieux portier ci-devant Brutus, et ce vieux procureur éligible ci-devant Senèque ; voilà les patriotes rigides dont la vertu vous fait peur : des niais, des intrigants, rien de plus.

De pareilles données développées avec tout l'esprit, tout le talent de Mr Scribe, devaient plaire, charmer, enthousiasmer ; la pièce fit fureur.

Je passe à dessein sous silence les productions secondaires de Mr Scribe, celles qui n'ont que le cachet général de sa manière facile et spirituelle ; il y a peu de choses à dire du *Mariage d'argent*, par exemple ; on ne peut que répéter les propres paroles de Mr Scribe : la pièce est d'un homme d'esprit qui a pris sa revanche.

Il est au contraire aussi curieux qu'instructif de suivre la carrière dramatique de Mr Scribe depuis la révolution de 1830. Avant d'être bien sûr de son fait, il continua, pour voir venir, ses petites pièces anodines ; et déjà les jaloux, les rivaux envieux, proclamaient sa déchéance ; déjà l'on chantait sur sa déconvenue ce refrain sur un air très populaire :

Rendez-lui
Son bon Charles dix
Et la duchesse d'Angoulême,
Rendez-lui
Son bon Charles dix
Et la duchesse de Berry.

Alors, il sentit que le moment était venu de se relever avec éclat : il fit *Bertrand et Raton*. Il n'y a pas un caractère faible dans cette pièce ; tous sont également travaillés, également parfaits, chacun dans son genre. On objecte qu'ils sont faux ; personne ne le sait mieux que Mr Scribe ; mais, considérez-les avec attention et impartialité, vous verrez qu'ils sont exactement tels que les voit, et surtout tels que les désire, cette portion de la société qui dispense les succès dramatiques : c'est là et non ailleurs que Mr Scribe voit son public ; le succès prouve qu'il a raison. Le beau rôle demeure au comte Bertrand de Rantzau ; tous les

Digitized by Google

autres sont ses instrumens, ses machines, ses dupes; et afin que rien n'y manque, Mr Scribe fait comparaître sur la scène le corps respectable de la haute magistrature danoise qui vient remercier Rantzau de son patriotisme. Or, non seulement Rantzau n'a pas de patriotisme, mais encore, il trouve souverainement ridicules ceux qui en ont. Personne dans la pièce de Mr Scribe, n'est assez malavisé pour en avoir. Raton, sa femme, leur fils, leur domestique, agissent dans des vues purement personnelles, sans qu'il leur vienne à la pensée de songer un seul instant aux intérêts publics. Rantzau ne fait aucune difficulté de reconnaître le rare mérite de Struensée, ses intentions patriotiques, la haute portée de son esprit et de son caractère; et à la fin de la pièce, il lui fait couper la tête. Et ce pouvoir qu'il achète au prix d'un tel crime, qu'en fera-t-il? rien. Il ne dissimule pas son égoïsme profond et exclusif de tout autre sentiment quelconque; il veut le pouvoir, voilà tout; il n'a pas même une passion pour excuse. Jean, personnification du peuple, Jean qui crie pour crier, fait une émeute d'où s'ensuit une révolution, le tout parce que le bruit l'amuse, parce que les jours d'émeute, on ferme les magasins, et l'on va courir les rues.

Frédéric, personnification de la jeunesse ardente et dévouée, ne songe pas un seul instant à la patrie; il reste absorbé dans sa double passion d'amour et de vengeance. Raton, bourgeois imbécille tout bouffi de son importance industrielle, sert d'un bout à l'autre de la pièce des passions dont il ne soupçonne même pas l'existence. La mère seule est dans le vrai; c'est le seul caractère que Mr Scribe n'ait pas osé profaner; elle est mère.

Comment une pièce ainsi conçue n'aurait-elle pas obtenu un succès miraculeux? l'auteur y disait au beau monde rassemblé pour l'écouter : vous voyez, l'empire est au plus adroit et vous êtes les plus adroits, le succès justifie tout; l'honneur, la vertu, sont de ridicules déceptions; le peuple ne fait rien, ne peut rien, s'il n'a derrière lui des meneurs, et derrière

Digitized by Google

ces meneurs des diplomates pour conduire à bien ses soulèvements, et les exploiter au profit de leur égoïsme. L'égoïsme n'est point un vice, un fléau, comme vous le répètent d'ennuyeux moralistes ; l'égoïsme est le résultat naturel de l'expérience. Ecoutez là-dessus Mr De Rantzau : *Je crois à tout le monde jusqu'à vingt ans; plus tard, ce sont des hommes.* Concluez que garder après vingt ans la faculté d'aimer autre chose que soi-même, c'est n'être pas homme, c'est être dupe.

Ces principes communément admis et professés parmi les hautes classes, ont quelque chose de plat, de vil, de repoussant qu'on ne saurait dissimuler qu'à force d'art ; là brille de tout son éclat le rare talent de Mr Scribe. Il faut presque y regarder à deux fois pour se convaincre que son Rantzau est un des plus effroyables caractères qui aient jamais été produits sur la scène ; tant les ressources de l'art sont prodiguées pour en masquer l'odieux, pour en mettre au contraire en relief les côtés attachants, l'adresse, la présence d'esprit, l'habileté, qui même appliquées à mal faire, nous surprennent toujours, malgré nous, un peu d'estime. Mr Scribe n'a pas négligé de coudre à sa pièce quelques scènes touchantes et vraies d'amour et de tendresse maternelle, pour que Rantzau contribue au dénouement heureux désiré par le spectateur, pour qu'on perde de vue la jeune reine qui va périr dans les fers, Struensée conduit à l'échafaud, le peuple danois replongé dans l'oppression, l'avenir d'une nation entière étouffé dans son germe, le tout parce qu'un vieux scélérat de diplomate veut régner. Tout cela se découvre bien, mais seulement par réflexion ; avant d'être forcé de se dire : c'est pourtant un grand misérable que ce Rantzau, on a commencé par se dire : il a bien du talent ! et en le voyant protéger Christine et Frédéric, on s'est presque dit : il n'est pourtant pas si scélérat.

D'ailleurs, Mr Scribe vous a ménagé son Koller, ce traitre en épaulettes, de la pire espèce de toutes ; celui-là, il vous l'abandonne : haïssez-le, méprisez-le tout à votre aise ; c'est le bouc émissaire de la pièce ;

Digitized by Google

il recueille au dénouement de l'avancement et des affronts ; sa bassesse couvre l'odieux de tous les autres personnages.

Jamais Mr Scribe n'avait dépensé tant de savoir-faire en une seule pièce ; mais aussi, il faut considérer qu'il combattait pour ses autels et ses pénates ; on comprend qu'il ait voulu se surpasser cette fois dans l'art de mettre en scène, non sa pensée, rien ne prouve qu'au fond il en ait une, mais celle des hommes à qui il s'agissait de plaire pour rester après juillet 1830, ce qu'il avait su être durant la restauration, le roi du Gymnase ; j'ajouterais, si j'osais, le roi de la comédie.

Hélas ! oui, la pauvre comédie en est là ; son sceptre vermoulu n'a plus pour le tenir que la main de Mr Scribe. Et gardons-nous de nous en plaindre ; il pourrait tomber bien plus bas ; il pourrait écheoir à quelqu'une de ces médiocrités de l'empire et de la restauration qui pour quelques petits succès d'estime, croient et font croire à leurs amis qu'elles ont fait des comédies, d'excellentes comédies, du Molière, non, ils n'oseraient ; mais du Regnard ou du Destouches, tout au moins.

Réduite à ces proportions, la comédie est loin de la vieille devise : je corrige les mœurs en riant. Elle est retombée de cette haute mission sociale, tout à plat dans l'exploitation. Ainsi Mr Scribe ne ferait aucune difficulté d'avouer qu'il a pris pour devise : m'enrichir en riant ; c'est le sens de la scène du *Charlatanisme* où prenant en main deux sacs d'écus, produits de ses travaux dramatiques, il s'écrie plaisamment : O Racine, ô Molière !

Faire sa fortune est plus facile et plus amusant, sans doute, que des mœurs à corriger ; d'ailleurs, à quoi bon ? La dépravation a aussi son bon côté ; personne n'en meurt : que de gens en vivent ! Ceux-là perdraient sans doute à un changement quelconque. Les masses pourraient y gagner ; mais, qui se soucie des masses ? Chacun pour soi. C'est partie remise jusqu'au temps où les masses verront assez clair pour se soucier d'elles-mêmes.

Digitized by Google

En attendant, la scène comique reste abandonnée aux exploitateurs, gens d'esprit, que j'ai cherché à caractériser comme je les conçois, dans la personne de leur chef de file, Mr Scribe.

En dehors de la coterie des exploitateurs, remarquons un homme de mérite, peu curieux d'argent, et même, dit-on, de renommée, mais charmé de trouver l'occasion de dire à la génération actuelle sa façon de penser. Mr Théodore Leclercq a cru pouvoir atteindre son but sans se donner l'embarras d'accorder des acteurs et de contenter des actrices. Il a renfermé ses conceptions comiques dans les cadres les plus exigus; avec la substance d'une comédie, il a fait trois ou quatre proverbes. De là la haine irréconciliable, la profonde rancune que nourrissent contre Mr Leclercq tous les spéculateurs en coulisses, depuis les dramaturges sanglants jusqu'aux vaudevillistes graveleux. Et pourtant, quel tort réel leur fait Mr Leclercq? S'il a de l'esprit, de l'imagination, il n'empêche personne d'en avoir.

Chaque fois qu'il a cru pouvoir sans dépasser sa portée, se placer au point de vue philosophique de son sujet, il l'a tenté avec hardiesse, et souvent avec un rare bonheur. Ainsi dans l'esprit de servitude, le personnage de Lebel, riche, indépendant, chéri de sa femme, regrettant dans cette position le temps où il portait la livrée, ne serait pas déplacé dans la comédie du premier ordre. Ce n'est pas seulement un valet avec la couleur locale de son pays et de son époque; c'est l'oiseau revenant à la cage; c'est l'homme, lorsqu'il s'est fait du joug une seconde nature, c'est ce marquis de l'ancien régime s'excusant de servir l'usurpation, et d'endosser la livrée de l'empire par cette réflexion si connue : il faut pourtant bien servir quelqu'un.

Les petites compositions de Mr Leclercq abondent en traits heureux. Qui ne connait Mr Dolent l'adjoint, Mr Sintutsant le jésuite, et cette dame qui s'obstinait à jouer la comédie avec du naturel de convention?

Mais le chef-d'œuvre de Mr Leclercq, celle de ses pièces qu'il semble avoir travaillée avec le plus de prédilection; c'est, à mon avis, *le Château de cartes*. Le

Digitized by Google

contraste entre deux ménages du grand monde possédant l'un et l'autre les mêmes élémens de bonheur, et vivant, l'un dans les angoisses de l'ambition, de la cupidité; l'autre dans le calme profond de la modération et de la paix intérieure, forment un tableau où se révèle toute la portée du talent de Mr Leclercq. Je ne crois pas qu'on ait dit depuis Molière beaucoup de mots plus heureux et plus vrais que cette réflexion : il ne faut pas qu'un enfant croie qu'on peut manquer à sa parole. La critique littéraire n'a qu'un seul reproche à adresser aux proverbes de Mr Leclercq, malheureusement ce reproche est grave. Mr Leclercq, par légèreté sans doute, et n'accordant pas à ses productions l'importance qu'elles ont en réalité, n'a pas craint d'exercer sa verve malicieuse sur un sujet que tous ses amis pensent qu'il aurait dû respecter. Il a livré au ridicule l'institution la plus sérieuse de notre époque, la plus précieuse de nos garanties, le jury. Sans doute il y a beaucoup de vérité dans Mr Parlavide, avocat, président du jury, changeant deux fois d'opinion au sujet de la fille qui a volé des lapins. Mr Duret qui condamne toujours, Mr Bénin qui croit à l'innocence de tout le monde, sont fort plaisans sans doute, il a pu même arriver plus d'une fois qu'un juré, disposé à absoudre ait condamné uniquement parce que tous les autres étaient unanimes pour absoudre, et que répondant le dernier, il ne voulait pas avoir l'air d'un écho. Mais ce sont là de ces vérités dont le côté ridicule est profondément triste et douloureux, n'en déplaise à Mr Leclercq. Il est trop bon citoyen pour ne pas penser de même lorsqu'il n'écrit pas sous l'empire du besoin irrésistible d'amuser. Lui dont la verve inépuisable sait si heureusement faire jaillir le vrai comique du sujet en apparence le plus vide, le plus borné, devrait-il s'oublier au point de déverser le mépris, suite inévitable du ridicule, sur l'institution qui probablement contient en germe tout l'avenir de la société? Je sais que cette critique a été combattue; on a dit pour justifier Mr Leclercq qu'il avait voulu, simplement livrer au ridicule ceux qui méconnaissent la gravité des fonctions de juré, mais

Digitized by Google

ne perdons pas de vue que les hommes puissants disposés à substituer au jury le bon plaisir des salariés du gouvernement, font valoir exactement les mêmes motifs. Or, si jamais, ce dont personne ne peut répondre, il m'arrive d'avoir à défendre ma vie et mon honneur devant les représentants de la justice sociale, j'accepte d'avance la chance fâcheuse de plaider ma cause devant des Durets et des Parlavides, et je repousse de toute mon énergie tout ce qui peut tendre à substituer à cette chance, celle d'être jugé par la magistrature la plus éclairée et la plus indépendante qui ait jamais reçu des appointements d'un gouvernement.

Cette erreur, ou plutôt cette distraction d'un homme d'un talent si distingué n'ôte rien au mérite de ses nombreuses productions; notre époque n'a pas dans sa littérature beaucoup de comiques d'aussi bon goût. Il est pourtant difficile de retenir un soupir en voyant le vrai comique, faute d'asyle sur la scène, se refugier dans des proverbes. Car pour les comiques de l'Institut, joyeux comme leurs banquettes, il y a long-temps qu'ils dorment sur leurs lauriers; c'est à coup sûr ce qu'ils peuvent faire de mieux; mais il viendrait à éclore tous les ans une centaine de Bonjours, que la scène française n'en serait pas moins veuve de la haute comédie. Tous ceux qui s'y sont essayés depuis Picard se sont laissés choir dans le drame. Le vaudeville lui-même, tout retréci qu'il paraît à bien des gens, se trouve trop large encore pour le peu de comique resté possible en présence du public actuel; le vaudeville tourne au drame. La raison qu'il en donne est celle de tout le monde :

Les flons flons et les lanla
Et les fariradondaine,
Ne fesaient plus salle pleine,
Nous les avons plantés là.

On plante là par le temps qui court, tout ce qui ne peut plus se résoudre en espèces monnayées ayant cours légal dans le royaume; si la foule des débutans poursuit avec tant de longanimité une idée, une représentation, un succès, croyez que 19 sur 20 parmi ces

Digitized by Google

jeunes nourrissons des Muses ont en prespective non des lauriers, non des bravos tout secs, mais bien de bonnes et plantureuses parts d'auteur.

Le nombre de ceux qui cultivent les lettres pour elles-mêmes diminue de jour en jour; ce n'est pas à dire que personne ne songe plus sérieusement à la vraie comédie; le feu sacré n'est pas éteint dans tous les cœurs, mais, les avenues des théâtres sont fort encombrées, le public est fort insouciant; ses suffrages prodigués par distraction et presqu'au hasard à tant de pauvretés, retrouveront plus tard toute leur valeur. On attend...

A. Ysabeau.

Digitized by Google

ANALYSES CRITIQUES.

Religion et Amour, *poésies par* De Decker. Bruxelles, L. Hauman, 1 vol. in-18.

C'est un triste et décourageant spectacle que celui de cette injurieuse indifférence que les Belges affectent pour toute œuvre littéraire produite par un Belge. On dirait que Dieu nous a condamnés à une stérilité éternelle et que la moindre tentative pour secouer cet anathème, est un sacrilège aux yeux de la nation.

Soyons justes cependant. Ne généralisons pas trop ce reproche; chaque fois que le peuple en masse a pu exprimer son opinion, porter un jugement sur l'œuvre d'un de nos compatriotes, il a manifesté par d'honorables encouragemens, par des applaudissemens mérités, sa sympathie pour les productions belges. Le succès légitime de quelques pièces dramatiques, représentées dans le cours des deux dernières années, atteste ce que je viens de dire. Malheureusement, la juridiction du peuple expire au seuil du théâtre. Hors de là, il n'exerce sa puissance que par l'intermédiaire de MM. les journalistes qui, tout en se vantant d'être ses vrais organes, ne consultent dans l'émission de leurs opinions que des passions purement individuelles ou qu'un bon sens ordinairement vicié par l'amour-propre ou faussé par l'habitude de la critique.

Prenez tel ou tel journal qui se dit éminemment belge, feuilletez-le; cherchez la page où il parle de littérature, où il analyse, comme il le dit, un poème belge, et quand vous l'aurez trouvée, quand vous l'aurez lue, dites-moi si sa critique ne vous fait pas monter le rouge au visage.

L'homme, aux yeux de celui-ci, est tout. L'écrivain n'est rien. La première question qu'il adresse à l'auteur est celle de savoir quelles sont ses opinions religieuses et politiques, et selon qu'il sera catholique et monarchiste, libéral et républicain, il sera proné ou baffoué, porté aux nues ou traîné dans la boue. C'est le représentant du journalisme réduit à sa plus ignoble expression.

Pour celui-là, la forme, le savoir-faire est tout : écoutez-le. — Ici la césure n'est pas assez prononcée. — Là c'est une inversion dont on ne trouve nulle part l'exemple. — Cette rime

Digitized by Google

n'est pas assez riche. — Cette consonnance affecte désagréablement l'oreille. — Voici une cheville. — Voilà une image trop hardie. Que sais-je? La moindre aspérité de style fait pousser des cris d'horreur à l'honnête journaliste qui ne possède pour tous instrumens de critique qu'une lime et un rabot.

Vous aurez beau lui dire : Mais la poésie ne consiste pas dans une combinaison plus ou moins harmonieuse de sons ; dans un arrangement symétrique de mots et de pensées. La poésie, c'est tout ce qui entraîne, frappe, éblouit ; c'est la matière qui s'anime sous les inspirations d'une ame immortelle ; c'est la spiritualisation d'une chose terrestre qui revêt spontanément un caractère divin et impérissable ; c'est un sentiment exprimé avec tant de force ou de grâce qu'il fait vibrer tous les nerfs de celui qui en reçoit l'impression ; une pensée enfin qui vous révèle quelque grand secret de la nature morte ou vivante, du passé ou de l'avenir du monde. — Galimatias que tout cela, rêves d'un malade, fantasmagorie puérile. — Et le peuple qui ne saurait ni lire, ni comprendre tout, qui est forcé de s'en rapporter à la parole de ceux qu'il est habitué à regarder comme gens d'esprit, répète après eux. — Galimatias que tout cela.

Faites maintenant des vers, passez vos jours et vos nuits à travailler, composez, publiez des poésies, placez votre avenir sur le succès d'un livre.... et le livre ira pourrir dans l'arrière-boutique de M. Hauman, et l'auteur..... l'auteur?.... s'il doit vivre du produit de son travail, si le pain et le feu lui manquent, s'il a un père ou une mère à nourrir, il se jettera à corps perdu dans la politique, il se fera journaliste à dix francs la colonne, ou bien il courra les places, se laissera affubler d'une fonction publique qui ne lui convient nullement, ou bien encore il se fera commis dans une maison de banque ou de commerce. Si au contraire la fortune lui permet de vivre dans une honorable indépendance, s'il est jeune, s'il a des passions exaltées, il se jettera dans la débauche ou se brûlera la cervelle.

Et puis quand le sacrifice sera consommé, MM. les journalistes feindront de s'indigner, de s'attrister. Un tel, diront-ils, vient de se vendre à une faction, au pouvoir ; honte et malédiction sur lui!.... Tel autre vient de se suicider ; la Belgique déplorera sa perte ; ce jeune homme donnait les plus belles espérances.

Eh! Messieurs, au lieu de faire entendre des cris de colère, des paroles de regret, agenouillez-vous, frappez-vous la poitrine, car c'est vous qui aurez forcé l'un à se vendre, l'autre à se suicider.

Mais, me direz-vous, ne serait-il pas ridicule d'ériger en poète, sur la foi de quelques vers, un jeune homme qui prend un caprice, une fantaisie, pour la révélation d'une des-

Digitized by Google

tinée? — Sans doute ce serait ridicule; mais on n'exige pas cela; on vous demande seulement de ne pas écraser l'aigle dans l'œuf, le chêne dans le gland. Ne flétrissez point de votre souffle une humble plante qui se montre à peine à fleur de terre, et dont vous ne pouvez encore soupçonner ni l'éclat ni le parfum; car nul ne vous a donné le droit de dire à un écrivain qui entre dans la lice : Tu ramperas éternellement; jamais il ne te poussera des ailes. Tous les coups d'essai ne sont pas des coups de maitre. Le génie ne débute pas toujours par des chefs-d'œuvre. Sa formation est lente, ses productions sont quelquefois tardives. Ce n'est pas en une heure que le ver à soie file le riche tissu de sa cellule; ce n'est pas en un jour que le paon se couvre de son magnifique plumage.

A défaut d'un sentiment de justice, le sentiment de la nationalité, dont vous aimez tant à vous parer, devrait vous inspirer un peu d'indulgence. Les poètes ne sont pas si nombreux en Belgique qu'il faille s'armer du fouet de Zoïle ou de la verge d'Archiloque pour repousser impitoyablement de notre Parnasse tout jeune homme, qui, sans pouvoir invoquer des chefs-d'œuvre à l'appui de ses prétentions, ambitionne l'honneur d'y être admis. Ce n'est pas dans le développement le plus démocratique de nos institutions, dans la prospérité du commerce et de l'industrie que réside exclusivement le germe de notre grandeur future. Non, c'est surtout dans la culture des arts, des lettres et des sciences qu'il faut chercher les élémens d'une splendeur durable. Nos institutions peuvent être détruites; une révolution peut fermer les sources de notre prospérité matérielle. Mais la gloire dont les arts, les lettres et les sciences dotent un pays, celle-là est impérissable. Elle survit à toutes les commotions politiques, entretient le feu sacré de la nationalité dans le cœur même d'un peuple assis sur les ruines de la patrie, ou errant parmi les nations étrangères, dore l'esclavage de l'opprimé et double la vie de l'homme libre.

Souvent aussi nos journalistes dédaignent de s'occuper des productions belges, quelque remarquables qu'elles soient, à moins qu'elles ne se rattachent à la politique du jour. A quoi bon la littérature? Des vers! eh mon Dieu tout le monde fait des vers.... En effet, il vaut mieux employer son temps et sa plume à faire de la politique, que de s'appliquer à développer le goût des lettres et à encourager les jeunes écrivains. Faire de la politique est un moyen de gagner de l'argent et de se donner une certaine importance dans le monde. Appeler l'attention de ses lecteurs sur les progrès de la littérature, c'est détourner de la politique, les passionner pour les arts, c'est refroidir leur zèle pour les affaires. Or, c'est là une espèce de suicide dont un journaliste belge ne se rendra amais coupable.

Digitized by Google

Si de temps en temps il s'élève une voix isolée, perdue, qui nous révèle l'existence d'un jeune poète belge, qui applaudisse à son courageux essor, cette voix est celle d'un étranger. Oui, les journaux qui comptent des Français parmi leurs rédacteurs sont les *premiers* à nous faire connaître les productions indigènes, et leurs jugemens en général sont moins frivoles et plus sensés que les jugemens des journaux essentiellement belges (1). Cela est triste, mais cela est vrai. La publication des poésies de M. De Decker en offre un nouvel exemple.

Et cependant les poésies de M. De Decker révèlent un bien beau talent. Elles ne se font pas remarquer par le luxe et l'éclat des images, par une abondance de pensées nouvelles, par la hardiesse et l'énergie du style, non, mais une grace inexprimable y est répandue, il y réside un charme si émouvant que l'on quitte avec peine le livre et qu'on est toujours tenté de le rouvrir immédiatement après l'avoir fermé. Une molle lueur illumine ses tableaux et nage pour ainsi dire à leur surface. Ce sont des vallons ravissans vus à travers la demi-obscurité du crépuscule; c'est une musique douce et mélodieuse, mais entendue à une trop grande distance. Point de confusion cependant dans les couleurs ou les sons. le style de M. De Decker ne sert pas à voiler sa pensée. Il ne s'enveloppe point de ces nuages mystiques que l'intelligence la plus subtile ne saurait pénétrer. On n'a jamais besoin de chercher ce qu'il dit après qu'il a parlé. Quelquefois, il est vrai, son langage est incorrect, on y rencontre des tours de phrase très vicieux : mais ce sont là des défauts dont il se corrigera facilement. Un peu plus d'exercice et de savoir-faire y rémédieront.

Ce que M. De Decker possède à un très haut degré, c'est une exquise délicatesse de sentimens. Ses chants d'amour ne sont point les cris d'une passion désordonnée et furibonde; ce sont des élégies touchantes et suaves; ses chants religieux ne sont point des sermons dictés par l'intolérance ou la bigoterie; ce sont des hymnes simples, empreints d'une résignation calme et douce.

Pour justifier les éloges que nous venons de donner aux poésies de M. De Decker, nous en citerons quelques fragmens et nous regrettons sincèrement de ne pouvoir reproduire tout ce qu'elles renferment de remarquable.

Le *toit paternel* est une de ses plus belles élégies, nous en citerons les strophes suivantes :

Déjà la nuit maîtresse envahissait la plaine;
Je marchais, haletant; une ardeur incertaine

(1) Il faut en excepter le *Courrier belge* dont la critique littéraire est toujours juste et bienveillante.

Digitized by Google

Faisait battre mon cœur sous un secret émoi ;
Et j'approchais enfin et puis ma main tremblante
Frappant de quelques coups la porte résonnante,
Un faible son de voix disait : Ouvrez, c'est moi!

Et l'on ouvrait : un cri, cri de réjouissance,
N'avait pas à ma mère annoncé ma présence,
Que déjà son enfant se trouvait sur son cœur,
Et la joie éclatait sur ce beau front de mère,
Et bientôt quelques pleurs roulant de sa paupière,
Au milieu d'un sourire, attestaient son bonheur!

C'est bien ici le seuil, qu'aux jours de ma jeunesse,
J'ai franchi si souvent dans ma folle allégresse,
Enfant à l'ame vive, aux regards triomphans!
D'où je partais léger pour des jeux pleins de charmes,
Mais pour y revenir, à pas lents, tout en larmes :
Si vite il s'obscurcit le beau ciel des enfans!

. . . . . .

C'est ici que ma mère, active sentinelle,
Ange qui revêtait la forme maternelle,
Sur mon berceau veillait à ma sécurité,
Me contemplait long-temps, puis d'une bouche amie
Déposait doucement sur ma joue endormie,
Un baiser qui disait : Oh! tu m'as tant coûté!

Et c'est encore ici, qu'un soir, à la veillée,
Ma mère, pour tenir ma paupière éveillée,
Me couchant mollement sur son lit de genoux,
Me conta de Joseph l'histoire attendrissante ;
Et je ne dormis pas, et mon ame innocente
Ne put comprendre encor des frères si jaloux!

Mais lorsque j'entendis la touchante aventure
Du jeune Benjamin, ame candide et pure,
D'un long voile de pleurs mon œil fut obscurci ;
Et le cœur palpitant d'une crainte sincère,
Je me réfugiai sur le sein de ma mère;
Car j'étais le plus jeune en ma famille aussi!

Et ma mère, riant de mes folles alarmes,
Approuvait en son cœur ces bienveillantes larmes
Que je versais, enfant, sur un si dur destin ;
Et depuis, dans sa main tenant ma main serrée,
Elle me rappela parfois cette soirée
Et me nomma toujours son petit Benjamin!

. . . . . .

N'importe, je viendrai vous voir, lieux que j'honore!
Comme en un temple antique, où l'on respire encore
L'encens adorateur des autels abattus,

Digitized by Google

Sous ce toit, temple aussi pour une ame pieuse,
Je viendrai respirer une foi courageuse,
Des sentimens d'honneur et l'amour des vertus!

Et mon ame un instant à ce monde ravie,
Viendra faire en ces murs ses haltes de la vie,
Repeuplant le passé, vivant de souvenir;
Et là vous évoquant, ombres de ces ruines,
Qui maintenant nagez dans les splendeurs divines,
Nous parlerons du ciel, ce commun avenir!

L'*amante idéale* est encore une des pièces capitales du recueil. En voici quelques vers.

La voilà tout à coup aimable châtelaine!...
Son front est rayonnant de douce pureté,
Et ses longs cheveux noirs, dans deux tresses d'ébène,
Encadrent avec goût sa naïve beauté.

D'un élégant corsage heureuse prisonnière,
Sa taille se dessine en contours déliés;
Et de ses jeunes ans compagne familière,
La levrette docile est couchée à ses pieds.

Dans un triste manoir aux tourelles antiques,
Aux ponts-levis massifs, aux abords féodaux,
Aux sombres vitraux peints, aux fenêtres gothiques,
Qu'enveloppe l'étang de ses dormantes eaux,

Ma sensible beauté sous une étoile ogive
Achevant son écharpe aux brillantes couleurs,
Regarde l'Orient, soupire et puis pensive
Elle suspend l'ouvrage et le mouille de pleurs.

Le nain donne du cor, le pont-levis s'abaisse;
Entrent caracolant de fringans palefrois :
Et les gais troubadours, enfans de la tendresse,
Viennent chanter l'absence et ses cruels émois.

Parfois dans la forêt, vers l'antique chapelle,
Pieuse pèlerine, innocente en amour,
Elle va demander pour son amant loin d'elle,
La constance du cœur et son heureux retour.

Noli me tangere, le *bonheur*, l'*absence*, le *souvenir* sont encore des morceaux de poésie pleins de grâce et de fraicheur. On ne lira pas non plus sans émotion et sans attendrissement *le chant du soir* et la *jeune étique*. Terminons nos citations par quelques strophes de cette dernière pièce.

Regarde, je me meurs! Comment puis-je t'aimer?
Le premier mot que dit la bouche d'une amante

Digitized by Google

C'est le beau mot : Toujours ! Moi, malade, mourante,
Le prononcer hélas ! ce serait blasphémer !

Oh ! ne me dis donc pas que je suis belle encore,
Que mon sourire est doux, mon regard languissant !
Ne vante plus en moi mon beau teint pâlissant,
Cesse de répéter que ma voix est sonore !

N'attache pas ton cœur à ce cœur expirant !
Dis-moi, vit-on jamais l'abeille industrieuse
Puiser son suc mielleux sur la fleur malheureuse
Dont l'insecte a rongé le calice odorant ?

. . . . . .

Chaque mot prononcé serait un cri du cœur,
Chacun de mes regards une ardente étincelle !
S'aimer !... Mais conçoit-on une femme infidèle,
Dont la bouche soit fausse et le regard menteur ?...

Je n'aurais qu'un penser, lui, lui, toujours, encore !
Lui la nuit, lui le jour ; lui le soir, le matin !
Je veillerais sur lui, j'ornerais son destin ;
Les roses sous ses pas partout viendraient éclore !

Et je serais heureuse en le rendant heureux !
Puis quand je me verrais par la mort poursuivie,
Contente de mon sort je quitterais la vie,
J'aurais appris l'amour pour aimer dans les cieux !

Maintenant encore un mot. On a reproché à M. De Decker d'imiter Lamartine ; mais si M. de Decker possède une imagination essentiellement rêveuse et mélancolique, faut-il qu'il l'étouffe ou qu'il lui imprime une direction opposée à sa direction naturelle, pour échapper au reproche d'imiter quelqu'un ? La prétention serait absurde. De ce que M. De Decker a traité le même *genre* que Lamartine, s'ensuit-il qu'il l'ait *imité ?* Nullement. L'imitation littéraire est un emprunt de la pensée d'autrui et certes nul homme de bonne foi ne s'avisera de dire, en lisant M. De Decker, qu'il a composé ses poésies avec les pensées de Lamartine.

Que le reproche d'avoir voulu imiter le grand poète français ne l'émeuve donc pas, et l'affecte d'autant moins qu'un reproche semblable se serait reproduit sous la plume de quelques journalistes, s'il avait publié des poésies d'un genre tout différent.

En effet, s'il eût fait de la poésie politique, on lui eût dit sans doute : vous imitez Barthélemy ou Barbier : s'il eût fait de la poésie sceptique et désespérante, on lui eût dit : vous imitez Byron : s'il eût fait de la poésie philosophique, on lui eût dit : vous imitez Goethe ou Victor Hugo. Cela est reçu, et cela est beaucoup plus commode que d'examiner consciencieusement un ouvrage.

T.

Digitized by Google

Mélanges.

Nous devons à l'obligeance de M. Dethier, ancien bourgmestre de Theux, la copie d'un édit curieux d'Ernest de Bavière touchant la *sorcellerie* au pays de Liége; nous croyons devoir l'insérer ici. M. Dethier l'a extrait d'un registre reposant aux archives de la *Communauté du chef-ban de Theux, au marquisat de Franchimont;* il en existe aussi une copie dans les archives du grand-greffe des échevins de Liége.

Ernest (1), *par la grâce de Dieu, archevêque de Cologne, du St.-Empire romain par l'Italie, archichancellier et prince-électeur, évesque de Liége, Hildesheim et Freisenghen, administrateur de Stavelot, comte palatin du Rhin*, etc., etc.

A tous nos hauts officiers, leurs lieutenants, mayeurs et ceux de nos vassaux, salut.

Comme à notre *grand regret appercevons nos pays de Liége*, etc., *se remplir de sorciers, l'extirpation desquels est un sacrifice non seulement agréable à Dieu, mais un point de nécessité pour la conservation des créatures tant raisonnables comme irraisonnables*, et néanmoins nous ne voyons que nos officiers et vassaux y apportent la sollicitude et diligence requises; et cela comme on nous a donné à entendre, pour la grandeur des frais et despens qu'il est besoing de faire pour les exécutions et procédures pour lesquelles leurs facultés et moyens ne suffiroient pas. Donc désirant y apporter remède et provision convenable, après avoir entendu les avis de nos chers et féaux les *chancellier* et *ceux de nostre conseil, de nos eschevins* et *autres;* avons par mode de provision ordonnez et commandez, comme par les présentes ordonnons et commandons ce qui s'ensuit, sçavoir:

Que les procès que l'on ferat *touchant les sorciers et sorcières*, seront sommaires et au plus briefs que faire se pourrat.

Que tous nos officiers et justiciers y deveront vacquer tout autant au matin qu'après disné, et à cet effet, nos chers et aymez les eschevins de nostre haute justice deveront députer et commettre deux de leurs membres *turnatim* pour y entendre mois par mois.

Touchant leurs salaires, sportules et vacations, ils deveront être moderez.

(1) *Ernest de Bavière*, nommé évêque de Liége en 1581; mort en 1612.

Digitized by Google

Comme les courts subalternes ayent accoutumé d'envoyer deux membres de court porter les procès, affin de retrancher les frais, un seul suffirat, et se deverat contenter d'un fl. bbant par jour.

On ne leur taxerat semblablement ès causes susdites q'une journée pour quatre lieues, comme d'ordinaire; mais pour six, comme par ci-devant pour cinq, deux d'aller, autant de retour, et une de séjour, et semblablement pour les autres lieues à proportion.

Le *maistre des hautes œuvres* duquel on entend le salaire être excessif, se deverat contenter doresnavant de trente patiz bbant par jour, outre son defrayement, et ses journées seront-limittées comme dessus.

Et quand est des despens, fraix et mises ordinaires qu'il serat besoin d'exposer et faire, tant pour le procès et exécutions desdits sorciers, l'on observerat l'ordre et réglement suivant:

Sçavoir (si les *sorciers* et *sorcières* ont quelques biens meubles) que l'on pourrat par inventaire faire annoter et saisir iceux.

Après, l'officier deverat faire par le menu un estat des fraix et despens, et passer serment pardevant la justice du lieu, sur la vérité du contenu dudit estat.

Le même estat deverat être joint avecq le procez qu'on apportera à nos eschevins pour la recharge, alors iceux feront la taxe et en donneront decrez d'adjudication des meubles annotez et saisis à proportion desdits despens.

La subhastation desdits meubles se ferat publiquement affin d'éviter toutes fraudes, susintimer les héritiers, ou plus proches, par adjournement à leur domicile, s'ils sont au lieu, ou sinon par affixion d'icelui *ad valvas*.

Et comme le plus ordinairement lesdits sorciers ou sorcières *sont gens pauvres et misérables*, ou ils n'auroient biens meubles, les despens se pourront exiger sur le corps de toute la communauté.

Pour l'estat et taxe desquels l'on observerat comme dessus et d'abondant lâdite communauté serat appellée et pnte à faire, ledit estat; et sans la convocation d'icelle déclarons lesdits estats et taxes nuls.

La collecte de ce qui serat taxé, se ferat par les mambourgs de l'église et paroisse, qui se deveront contenter pour leurs peine et salaire honestement, sans néanmoins qu'elles puissent excéder le dixième denier de laditte collecte.

L'exécution d'icelle se ferat pour épargner despens par le sergent du lieu, par command de tiers jours et personnellement.

Si vous mandons et commandons et à chacun de vous; comme pareillement aux *eschevins de nostre haute justice de Liége, cours subalternes, et tous autres nos sujets* que ce regarderat

Digitized by Google

de se régler et conduire selon la présente ordonnance, d'icelle faire étroitement garder, observer et entretenir, *à peine d'indignation nostre*, et pour ce que des présentes on pourroit avoir à faire en plusieurs et divers lieux, voulons qu'aux *vidimus* et copies faites sous nostre scel et collationnées par nostre secrétaire ayant signé ceste, soit adjoutée foy comme au présent original, car icelle est nostre sérieuse volonté.

Donné en nostre cité de Liége le trentième de décembre MDCVIII.

SÉANCE GÉNÉRALE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BRUXELLES. 7 *et* 8 *mai*.

M. Nothomb, secrétaire-général du ministère des affaires étrangères et de la marine, a fait connaître à l'académie que, depuis le premier mai, des observations simultanées ont lieu sur le flux et le reflux à Nieuport, Ostende, Blankenberg, au fort Ste.-Marie et à Anvers, et que les résultats en seront communiqués, chaque mois, à la compagnie.

M. Quetelet communique une lettre de M. Babbage, auteur de la célèbre machine à calculer. M. Babbage annonce qu'il est parvenu à construire une nouvelle machine beaucoup plus puissante que la première; il donne aussi des renseignemens sur les derniers travaux de sir J. Herschel au cap de Bonne-Espérance.

Le secrétaire fait aussi connaître, d'après une lettre de M. Schumacher, directeur de l'observatoire d'Altona, qu'une comète nouvelle a été aperçue dans le voisinage des constellations de la coupe et du corbeau, à peu près aux lieux où reparaîtra dans un an la comète de Halley; ce qui peut avoir occasionné la méprise de la plupart des journaux qui ont annoncé très récemment que cette dernière comète avait reparu et que les calculs des astronomes étaient en défaut.

Après la lecture de plusieurs autres lettres, l'académie s'est occupée de juger les mémoires qui avaient été envoyés au concours de 1835. Quatorze questions avaient été proposées, et des réponses ont été reçues sur six de ces questions. Parmi les ouvrages qui ont concouru, trois ont été jugés dignes de la médaille d'or : ce sont les suivans :

Sur les ressources qu'on trouve dans les chroniqueurs et autres écrivains du moyen âge, pour l'histoire de la Belgique, par M. Schayes de Louvain;

Sur le moyen le plus avantageux d'élever l'eau à des hauteurs de plus de 100 mètres par le moyen de l'air atmosphérique. Le billet cacheté qui accompagnait ce travail étant égaré, l'auteur est invité à se faire connaître;

Digitized by Google

Sur la constitution géologique de la province du Brabant, par M. H. G. A. Leotti.

Deux autres mémoires sur les monumens d'architecture de Hainaut et sur l'histoire de la poésie flamande, ont été jugés dignes d'une mention honorable.

L'académie a ensuite formé son programme.

Voici les questions proposées pour le concours de 1836 :

Classe d'histoire.

1re *Question.* — Quels sont les principaux monumens d'architecture qui, dans la province de Hainaut, ont été construits, à commencer de la période chrétienne et pendant le moyen âge, jusqu'au commencement du seizième siècle, et qui n'existent plus, ou existent encore de nos jours?

2e *Question.* — Présenter une dissertation raisonnée sur la poésie flamande, dès sa première origine, jusqu'à la fin du règne d'Albert et d'Isabelle ; en y ajoutant un choix judicieux, mais sobre, des passages les plus saillans, propres à caractériser l'esprit et le genre des ouvrages de poésie flamande, publiés ou restés manuscrits?

3e *Question.* — Faire le même travail et pour la même époque, sur la poésie française en Belgique.

4e *Question.* — Indiquer l'époque précise des inventions, importations et perfectionnemens qui ont successivement contribué aux progrès des arts industriels en Belgique, depuis les dernières années du dix-huitième siècle jusqu'à nos jours, avec l'indication des personnes qui, les premières, en ont fait usage parmi nous.

5e *Question.* — Quels furent les changemens apportés par le prince Maximilien-Henri de Bavière (en 1684) à l'ancienne constitution liégeoise ; et quels furent les résultats de ces changemens sur l'état social du pays de Liége jusqu'à l'époque de sa réunion à la France.

6e *Question.* — A plusieurs époques de notre histoire, la dignité de Ruwaard a été conférée à des personnages plus ou moins éminens ; l'Académie désire que l'on caractérise les circonstances où ce pouvoir extraordinaire a été exercé, et que l'on détermine en quoi il consistait lui-même. Subsidiairement, y avait-il en Belgique des fonctions permanentes sous ce titre?

Classe des sciences.

1re *Question.* — Décrire la constitution géologique de la province d'Anvers ; déterminer avec soin les espèces minérales et les fossiles que les divers terrains renferment, et indiquer la synonymie des auteurs qui en ont déjà traité.

2e *Question.* — Un mémoire sur l'analyse algébrique, dont le sujet est laissé au choix des concurrens.

Digitized by Google

3e *Question*. — Exposer les phénomènes que présente le développement de l'électricité par la chaleur dans les substances cristallisées.

4e *Question*. — Déterminer les modifications que subissent les appareils sanguins et respiratoires dans les métamorphoses des batraciens anoures.

5e *Question*. — Exposer le système des vaisseaux lymphatiques dans les différentes classes des animaux invertébrés.

6e *Question*. — Donner la forme microscopique des animaux infusoires indigènes de la Belgique.

7e *Question*. — Quels sont les meilleurs moyens à employer, sous le double rapport de la solidité et de l'économie, pour reconstruire et pour entretenir les chemins vicinaux, de manière à les tenir dans un état permanent de viabilité.

La construction et l'entretien des chemins de terre, situés dans l'intérieur des communes rurales, sont d'un intérêt important pour l'agriculture.

Ces chemins sont d'une indispensable nécessité tant pour le transport des engrais que pour les travaux qui s'exécutent dans les champs, aux époques du labourage, des semailles et de la moisson.

Ils sont en même temps la seule voie de communication pour les fermiers et les cultivateurs avec les villes et villages où sont établis des marchés hebdomadaires pour la vente des fourrages, fruits, grains et autres céréales.

Déjà, dans plusieurs mémoires et discussions des agronomes et des écrivains instruits, cette question intéressante a été traitée avec talent, et divers moyens d'amélioration ont été indiqués. Dans plusieurs provinces, des gouverneurs et d'autres fonctionnaires s'en sont occupés et ont même prescrit certains moyens qui leur ont paru les plus propres à atteindre le but proposé; mais l'académie a pensé qu'il serait utile de provoquer une discussion spéciale sur cette matière, qui semble appeler l'attention combinée des deux pouvoirs législatif et administratif.

8e *Question*. — Déterminer quand et comment se forment les matières colorantes de la garance, depuis sa germination jusqu'à l'époque de sa pleine végétation. Examiner la structure anatomique et les fonctions physiologiques des parties tinctoriales de cette plante, et appliquer les résultats de ces travaux à sa culture et à sa dessication. (Le mémoire devra être accompagné de planches).

Après avoir arrêté son programme, l'académie a entendu différentes communications qui lui ont été faites. Elle a reçu de M. le ministre de l'intérieur de nouveaux renseignemens sur les mines d'Ampsin.

M. Cornelissen a présenté une médaille frappée en 1787 au nom de la châtellenie d'Audenarde, en l'honneur de M. Rapsaet, ancien membre de l'Académie. Il a fait ensuite hommage à

Digitized by Google

l'Académie de la collection de ses ouvrages enrichie de notes et de remarques manuscrites.

M. de Reiffenberg a communiqué un album remarquable formé vers la fin du 16e siècle et qui a appartenu à un membre de la famille de Mérode.

M. Quetelet a fait part du résultat d'expériences sur les propriétés optiques des cristaux à deux axes, qui lui ont été communiquées récemment à Paris par M. Babinet.

M. Vanbeneden a fait parvenir une note sur une nouvelle espèce de mollusque du genre Dreissena, qui vient d'être rapportée du Sénégal.

Un grand nombre d'autres lectures ont encore été faites.

M. le baron de Stassart, qui en qualité de directeur était chargé de faire cette année, le rapport au ministre de l'intérieur sur les travaux de l'académie, a donné communication de ce travail qui sera imprimé dans le bulletin de l'académie.

La séance a été terminée par des élections. M. le professeur Crahay a été nommé membre dans la classe des sciences; MM. Deladoucette à Paris et Delmotte bibliothécaire à Mons, ont été nommés correspondans dans la classe des lettres.

On a procédé ensuite à l'élection du nouveau directeur, et M. le baron de Stassart a été continué dans ses fonctions. M. De Gerlache a été nommé vice-directeur, c'est-à-dire, directeur pour l'année prochaine.

Digitized by Google

Des Titres de la Belgique

A L'ORGUEIL NATIONAL.

(*Suite*).

Partout où la liberté a jeté un rayon de sa lumière, le peuple l'a recueilli : une fécondante chaleur a fait éclore une végétation vigoureuse là où il n'y avait naguères que ruine et dévastation : les grandes vues providentielles se manifestent par la délivrance des nations et par l'abondance des richesses.

C'est un mouvement admirable d'ascension que celui qui porta la Belgique au faîte de la civilisation, alors que la première impulsion de la renaissance était donnée : cette subite compréhension de l'âge des miracles fait honneur au génie de nos ancêtres; la splendeur qui leur en est revenue était la digne récompense de leur activité.

L'affranchissement communal avait retenti dans l'Italie à la voix du pape Alexandre III (1), et cette voix puissante se fit écouter sans peine dans l'Allemagne et dans la Belgique : l'influence immense d'un pontife, l'impérieuse nécessité des croisades, la fatigue de la servitude semblaient concourir à pousser plus rapidement le monde à sa destinée : si c'est sur notre sol que se manifesta le premier mouvement des Croisés, c'est sur notre sol aussi que les villes obtinrent, avant bien d'autres, les garanties légales de leurs priviléges (2).

(1) En 1167. *Essai sur les mœurs*, ch. 83. — « Honneur à lui! » dit en parlant de ce pape l'auteur de *Rome et ses Papes*, liv. 1, ch. X.

(2) V. *De Bast* et *Rapsaet* dans les dates qu'ils indiquent à nos chartes. — *Ortolan*, 9e leçon de son cours d'histoire du dr. const. — *Georgisch* dans son Index regest, diplomat. où

Digitized by Google

C'est la liberté, répétons-le, qui ouvre les sources de la richesse et du bien-être (1) : c'est lorsque l'esprit humain peut, sans entraves, s'avancer dans la voie du progrès que les inventions naissent et qu'elles sont comprises, c'est aussi parce que nous avons cherché et trouvé, que la plus éclatante prospérité a versé sur nous ses flots d'or et de renommée.

Il faut le dire : lorsque Philippe-le-Bon concentra dans sa main puissante les provinces belges, celles-ci étaient merveilleusement préparées à prendre un rapide essor; durant son règne de près de cinquante années, le Duc de Bourgogne put faire jaillir plus d'une source déjà formée et qui ne cherchait qu'un passage pour s'épandre. Avant lui la liberté communale avait engendré l'esprit de découverte et d'association; dès que l'esprit d'association est délivré d'entraves, il ne peut suivre de fausse direction, car il est éclairé par la concurrence qui le corrige (2).

Aussi le quatorzième siècle est un magnifique enfantement pour la Belgique : si elle fut tourmentée par la guerre, inévitable énonciation de la vie des peuples, elle fut abritée par la liberté : les comtes et les ducs sont entrés avec élan dans la voie que leur indiquait leur maître à tous : à cette époque, mieux qu'à toute autre, le mot liberté apparaît avec toute la magie de sa puissance.

Les croisades avaient rapproché l'Orient de l'Occident, et lié, entre ces deux grandes fractions du monde, des relations fréquentes; la Méditerranée, l'Archipel et l'Asie furent ouverts aux vaisseaux belges; déjà le commerce de la Belgique était en pleine activité avec l'Es-

il donne la date d'une foule d'actes publics de priviléges — *Knipschild*, les 2 prem. liv. de son Tractatus historico-politicus, passim.

(1) La grandeur d'une nation, dit *Bristed* dans la conclus. de son ouvrage sur les Etats-Unis, est toujours relative au degré de liberté dont elle jouit et des lumières qui y sont répandues.

(2) L'auteur du Monde comme il est, le marquis *De Custine*, dit que le mot liberté deviendra synonyme de concurrence.

Digitized by Google

pagne, l'Italie, l'Allemagne, le Danemarck, la Suède, la Russie, et surtout l'Angleterre (1).

Les dangers qui menaçaient le commerce sur terre et sur mer furent affrontés avec conrage : la ligue hanséatique, dans laquelle furent engagées les villes commerçantes de la Belgique, sut résister aux brigands et aux pirates que ne réprimaient alors ni la police politique, ni la police internationale; nos produits furent reçus et appréciés jusqu'aux extrémités du monde.

Les laines, la draperie, les cotons, les teintures, les soies, l'orfévrerie, les armes de luxe et de guerre alors si multipliées et si riches, les minerais de tous genres, la forgerie, les cuirs, les tapisseries, les tissus d'or et d'argent, les dentelles récemment inventées en Belgique, mille autres produits divers, attestaient le développement immense d'une industrie qui suffisait au commerce extérieur et qui enrichissait les foires de Francfort, de Paris, de Londres et des grandes villes de la Belgique.

L'agriculture ne restait pas en arrière; cette source première était activement exploitée; elle fournissait au commerce et à l'industrie ses grains de toutes les espèces, le lin, le chanvre, l'huile, les bestiaux de tous genres, les chevaux, la bierre, etc., ces productions attestaient une perfection de culture que personne n'a jamais contestée (2); mais si dans les trois séries d'activité productive, l'on rencontrait la prospérité, il ne faut pas en séparer les priviléges insignes accordés aux corps de métiers qui surgissaient de toutes parts, entourés de faveurs et de garanties, protégés par les princes, respectés des commerçans, et dont la puis-

(1) *Verhoeven*, Mémoire sur le commerce des Belges aux XIIIe et XIVe siècles. — *Ortolan*, 9e leçon, o. c.

(2) *Froissart* dit quelque part qu'en 1339 ceux de Tournay enlevèrent près de Courtray plus de 20,000 porcs, bœufs et moutons.

Mr *Alph. Royer* dans son dernier pamphlet sur les hommes politiques de la Belgique, a la justice de reconnaître notre puissance agricole et manufacturière (pag. 6.).

Digitized by Google

sance et la richesse feront toujours l'étonnement des hommes impartiaux (1).

Est-il nécessaire de rappeler que Bruges avait 68 corporations; Gand 52; Liége 32; Namur 28 : que Louvain avait 2400 métiers de tisserands et 200,000 âmes de population : que les ouvriers tisseurs de Gand étaient au nombre de 40,000; ceux de Bruges atteignaient 50,000; que Ypres renfermait 4000 métiers; Malines 3200; Mons 3000; qu'en 1380 on trouva à Gand 80,000 hommes en état de porter les armes (2).

Que l'on juge de la richesse de ceux qui exploitaient une industrie qui, dans une seule ville, pouvait armer 18,000 hommes (3); que l'on apprécie la fortune d'un marchand de toile de Gand, d'un orfèvre de Bruges, d'un teinturier d'Ypres, d'un armurier de Bruxelles ou d'un dentelier de Malines, alors que leurs produits s'exportaient dans tout le monde connu, et se vendaient au poids de l'or (4).

Il y eut dans ce temps quatre fortunes colossales : ce furent celles de Florent Berthoud à Malines, de Romeo Pepoli à Bologne, de Jacques Cœur en France, de Médicis à Florence : toutes fortunes nées du commerce; la plus ancienne des quatre, celle qui brilla dès le commencement du XIVe siècle, appartient au fabricant de Malines.

Il y eut, dans ce siècle, bien des mariages entre souverains; mais la plus riche héritière de la chrétienté était la fille de Louis de Mâle, Marguerite qui épousa en 1359 Philippe-le-Hardi; c'est sur cette opulence que se fonda la puissance de la maison de Bourgogne qui fut si redoutée et devant laquelle s'humiliait même le conquérant de Constantinople.

(1) V. le mémoire de Mr *Pycke*.

(2) *Verhoeven*, *Pycke*, Discours sur l'utilité d'une hist. gén. des Fl.

(3) Les ouvriers en laine de Gand.

(4) *Verhoeven* termine son mémoire par cette exclamation : O wonderlyke Vlaenderen dat zoo menigmael in deze eeuwen omgekeert, in kolen geleid, gansch verbrand en dog nog weer heftiger uit de asschen is opgerezen?

Digitized by Google

Celui qui tracerait un fidèle tableau de Bruges sous Philippe-le-Bon, dévoilerait bien des prodiges : cette ville, entrepôt du midi pour les vaisseaux vénitiens, entrepôt du nord pour ceux de la Hanse, résidence du prince le plus opulent et le plus hospitalier, centre d'une activité commerciale et industrielle sans égale en Europe, même en y comprenant Venise, caravensérail ouvert à toutes les nations, congrès de notabilités scientifiques et artistiques protégée par un maître éclairé, rendez-vous de nobles sires et de dames étoilées qui venaient à cette magnifique cour chercher les plaisirs et assister aux tournois, cette ville, sur laquelle rayonnait la Toison-d'Or, emblème ingénieux des trésors qui s'y accumulaient, cette ville, dans son histoire, résumerait toute une civilisation ; « Il y aurait, a dit monsieur Nothomb, un livre à faire : *La Belgique au* » *XVI*e *siècle ;* livre qui étonnerait l'Europe à laquelle » il dirait tout ce que le génie belge a donné à la » civilisation générale. » On pourrait dire aussi que le livre où serait représentée la Bruges de Philippe-le-Bon montrerait les miracles de l'industrie sous leur jour le plus éclatant (1).

Le commerce de cette époque avait dépassé, sous l'influence fécondante de la liberté, toutes les prévisions, toutes les espérances; il y avait dans l'élan quelque chose de si entraînant que l'on semblait toucher au moment où la course aurait moins de rapidité; on ne vit point se renouveler la réaction qui s'était opérée après le règne de Charlemagne ; la civilisation ne subit pas cette dépression qui jeta la féodalité dans une atmosphère de barbarie où elle végéta si long-temps ; désormais il y avait prescription contre l'occupation du monde intellectuel par la barbarie.

La prospérité commerciale qui grandit durant les treizième, quatorzième et quinzième siècles fut une

(1) Il faut lire au liv. 2, ch. 3, d'*Olivier de La Marche*, les cérémonies du mariage de Charles-le-Téméraire, en 1468, pour se faire une idée de la richesse et de la population de Bruges.

Digitized by Google

magnifique introduction au mouvement littéraire et politique du siècle suivant; c'était une éclatante démonstration de cette vérité : les peuples commerçans sont les civilisateurs du monde (1).

La découverte de l'Amérique et le passage aux Indes déplacèrent le centre commercial; il passa de Bruges à Lisbonne (2) : mais en perdant son monopole commercial, le pays ne perdit ni les germes que le commerce avait déposés en lui, ni ce commerce lui-même; des richesses acquises, des relations assurées, des procédés agricoles et industriels demeurés des modèles pour nos voisins, prouvent que notre couronne ne s'était pas flétrie : il est bon de le constater (3).

Il est bon de dire aussi qu'au milieu de cet immense mouvement de la renaissance, tenir un rang distingué n'était pas chose facile : et cependant avec quelle force n'avons-nous pas agi dans ce siècle? S'il est glorieux pour les Médicis d'avoir offert un asile à la science chassée de Constantinople et d'avoir recueilli les débris du naufrage de la civilisation, il l'est autant pour nos ancêtres d'avoir saisi sans hésitation une large part des principes qui se conservaient à Florence, et de les avoir fécondés. Nous aussi nous avons eu notre cour à laquelle ont brillé des hommes supérieurs; nous avons eu une souveraine éclairée et généreuse, dont le palais était l'asile des beaux-arts et de l'étude; Marguerite d'Autriche, petite-fille de Charles-le-Téméraire, porte un beau nom; elle vint après Philippe-le-Bon pour protéger les lettres, et son influence fut plus efficace qu'on ne le croit généralement. Sous son patronage les savans nationaux et les savans étrangers se rencontrèrent à sa cour; elle admettait dans son intimité ce

(1) *Lacombe de Présel* dans les Progrès du commerce.

(2) Il me semble que les grands centres commerciaux depuis les temps historiques, ont suivi la marche suivante : Athènes, Carthage, Alexandrie, Venise, Bruges, Lisbonne, Amsterdam, Londres, New-Yorck. Que de conclusions à tirer de là!

(3) On lit au chap. 118 de l'Essai sur les mœurs, de *Voltaire* : « Sous Charles-Quint les villes furent plus florissantes encore » que sous la maison de Bourgogne. »

Digitized by Google

Jean Lemaire, de Bavay, historien, poète et orateur, auquel, selon Pasquier, la langue française dut beaucoup. — Corneille Agrippa, ce Gil Blas de la science, admirateur des femmes, philosophe occulte, spirituel et savant, vint aussi après avoir couru l'Europe, méditer et écrire sous l'aile de sa protectrice.

A une époque antérieure et lorsque l'essor donné aux institutions académiques et aux centres d'études entraînait la France, l'Italie et l'Angleterre, on avait vu s'ériger l'Université de Louvain (1426), dont le lustre ne se ternira pas, dont l'influence à cette époque et aux siècles suivans fut assez puissante pour remuer quelquefois le monde chrétien depuis le Vatican jusqu'à la Sorbonne ; dans laquelle la science du droit a trouvé ses interprètes les plus profonds, les plus universellement révérés.

En remontant plus haut dans notre histoire, on rencontre les chambres de Rhétorique de la Flandre, dont il est juste de reconnaître l'utilité et les services (1). On y trouvait des hommes instruits qui conservaient les études ; on y trouvait un repos plein d'utilité et de charmes, au milieu des bourrasques révolutionnaires qui ameutèrent si souvent le peuple riche, industrieux et intelligent de cette contrée.

Ainsi l'amour de la science s'était maintenu et manifesté parmi nous dans tous les temps; la marche des esprits vers le développement des lumières n'avait point été interrompue ; quand vint la renaissance, elle fut instantanément comprise ; notre patrie y recueillit une large part des lauriers que moissonnaient alors tous ceux qui savaient apprécier cette grande époque de rénovation ; cette gloire si pure rien ne saurait nous l'enlever.

Ne reculons pas devant les noms; s'ils ont été cités déjà, répétons-les, on les a trop niés, on s'est trop persuadé que des guerres terribles en avaient effacé le souvenir; on ne saurait donc trop les venger.

L'exploitation des mines et l'art d'encaquer le hareng

(1) XIIIe et XIVe siècles. — V. *Dewez* dans son Rapport sur les travaux de l'académie.

Digitized by Google

ont puissamment influé en Belgique, l'une sur l'accroissement de l'industrie et le perfectionnement de la mécanique, l'autre sur le développement de la marine. L'exploitation du fer remonte aux temps les plus reculés; celle du charbon de terre, quoique moins ancienne, fournissait déjà aux Liégeois au XIVe siècle, une armée de mineurs; Hullo avait donné son nom à la houille; Guillaume Beukels d'Anvers venait au XVe siècle doter l'industrie de l'art d'encaquer le hareng, jetant ainsi les bases d'une marine marchande dont rien ne limitait l'avenir (1).

La taille du diamant, l'horlogerie, les carrillons datent du même siècle : l'orfévrerie devint pour la ville de Bruges une des sources principales de son opulence; les horloges à carrillon, dont on voit la première à Alost, ont chanté tous les triomphes de la liberté et jeté dans les cœurs, par la voix harmonieuse du beffroi municipal, un profond sentiment de nationalité.

Si nous ne pouvons revendiquer l'honneur de la découverte de l'imprimerie, il est toujours glorieux pour la Belgique d'en avoir multiplié les applications dès son origine. Martens à Alost, et Jean de Westphalie à Louvain impriment avec succès vers 1470 (2); Badius d'Assche invente les caractères ronds; depuis, Verdussen, Plantin, Moretus ont été les dignes émules des Elzevirs et des Blaeu.

Quant à l'activité commerciale en Belgique, on y comptait au XVIe siècle, selon le témoignage de Ghesquière, plus de mille espèces de monnaie en circulation, preuve évidente de la puissance des villes qui exerçaient

(1) *J. P. Heylen*, de inventis Belgarum.

(2) Les deux plus anciens livres imprimés en Belgique sont : de Martens : Speculum conversionis peccatorum, 1473. — De Jean de Westphalie : Gesta Romanorum ad moralitatis dilucidè redacta, 1470. — V. *Lambinet*, Orig. de l'imprim. — Le savant Desroches dans un mémoire inséré au 1er vol. des mém. de l'acad., dit que l'imprimerie est due à des Anversois qui la connurent dès 1442. Cette opinion est contestée par Ghesquière et Lambinet.

Digitized by Google

le droit de battre monnaie. L'uniformité des poids et mesures date de l'an 1200; l'invention ingénieuse des lettres de change due aux Juifs, sous Philippe-Auguste, devient d'un usage général en Belgique, notre législation commerciale fut adoptée par les autres pays (1).

Dans l'ordre des sciences, et dès leur enfance, nous rencontrons de grands noms : Grégoire de Saint-Vincent, né à Bruges, mathématicien consommé : le cardinal de la Cusa, de Luxembourg, qui entrevoit avant Copernic, avant Galilée, le mouvement de la terre; Martin Behaim qui, au milieu du XVe siècle, découvre les Açores et trace la route à Christophe Colomb. Clusius, Dodonée, Lobel prennent rang parmi les fondateurs de la botanique; l'anatomie doit beaucoup à Vesale *le sorcier;* la géographie-mathématique à Ortelius et à Mercator; la mécanique et la physique reçoivent une forte impulsion du brugeois Stévin (2).

Dans les belles-lettres nous citerons des savans universels : Henri Goethals, archidiacre de Tournay, Dom Légipont de Limbourg, Jean Bollandus, Juste-Lipse, Dom Maur d'Antini, qui conçut l'art de vérifier les dates. — Le philologue Heinsius de Gand; les antiquaires de Hemricourt, Hulerus, Miræus, Foppeus, Paquet, Butkeus : les poètes Sidronius Hosschius, Vandewalle, Boch : cette foule d'historiens injustement dédaignés et dont l'anglais Shaw (3) dit pourtant que les écrits sont supérieurs à tous ceux de leur époque : Sigibert, Anselme, Duclerck, Barland, Oudegherst, Meyer : Divæus pour le Brabant; Sanderus pour la Flandre; Vinchant pour le Hainaut; Gramaye pour Namur; Bertholet pour Luxembourg; Fisen, Chapeauville, Foullon pour Liége; Sleidan pour l'Allemagne; Baudouin de Lille pour la Hollande. Au-dessus de cette foule d'hommes de mérite, brillent les noms européens de Froissart, Monstrelet, Comines, Olivier

(1) *Nothomb*, Append., ch. VI.

(2) *A. Libes*, dans la 4e pér. de son hist. philos. de la physique, range Stévin parmi ceux qui ont donné à cette science précieuse le plus vigoureux essor.

(3) Essai sur les Pays-Bas-Autrichiens.

Digitized by Google

de la Marche, historiens à la fois naïfs et profonds. Dans les langues nous nous rappelons J. Bonfrère, polyglotte : Clenart, helléniste ; Despautère, latiniste ; Lemaire qui perfectionna la langue française.

Si nous demandons au droit et à la théologie des noms immortels, on citera : Voet, Vinnius, Stockmans, Méan, Louvrex, Jansenius, Van Espen, Steyart, Dupuy et tant d'autres. — L'enthousiasme religieux a lancé dans les missions Nerinx et Deblinde : la méditation a inspiré le chant si plein de charité et de pleurs de Thomas à Kempis.

Si ensuite nous compulsons les vastes recueils (1) de nos lois anciennes, nous y verrons admis les principes que la législation moderne respecte de nos jours : dans l'évêché de Liége on se rappelle les paix célèbres qui furent les garanties des droits populaires : la paix de Fexhe (1316); celle de Waroux (12 oct. 1355); celles des vingt-deux (1373); celle de Saint-Jacques (8 avril 1487); celle de Tongres (1640); puis les réglemens de Hinsbergh (16 juillet 1424), les protocoles d'acceptation du 5 juillet 1522, le remarquable édit du 3 mai 1527 d'Erard de la Marck; la réformation de Groesbeek (3 juillet 1572); dans tous ces monumens de législation (2) l'on trouve des garanties pour la liberté individuelle, de bons réglemens de procédure, des dispositions fondamentales que l'on a fait entrer dans nos lois.

Il en est de même pour les autres provinces, depuis le testament de Henri II et les chartes de Cortenberg jusqu'aux joyeuses entrées de Brabant (3); depuis le code Théodosien et les capitulaires jusqu'aux placards sur l'administration générale, sur les droits civils, sur les procédures et les pénalités : rappelons-nous que Tacite a dit des Germains : «Distinctio pœnarum ex delicto et »levioribus delictis pro modo pœna.» Ce système a peu

(1) Que *Verlooy*, dans la pref. du Cod. Brab. appelle : « Legum repertoria aut potius reconditoria ».

(2) V. le recueil de *Louvrex*.

(3) V. tomes 1, 5 et 8 des Placards de Brabant pour les lois fondamentales.

Digitized by Google

varié. L'on ne peut nier que des principes salutaires aient été admis dans les deux édits criminels du 9 juillet 1570 (1); la Caroline de Gand est un monument de grande et solennelle sévérité qui dépouille une ville entière des priviléges dont elle abuse (2); l'édit perpétuel de 1611, notre principal monument de droit civil, est encore admiré; et lorsque l'on parcourt nos coutumes, généralement restreintes et faciles, les recueils de nos placards, les jurisconsultes qui ont écrit sur notre droit (3), on doit reconnaître que notre pays tient un rang honorable : et tout éloignés que nous ayons été de la perfection, nous avons tout droit de dire avec l'éloquent procureur-général Mourre : « Combien est grande »l'œuvre de la législation ! combien celle même qui n'a »pas encore atteint le degré de perfection dont elle est »susceptible, mérite pourtant de reconnaissance, de sou»mission, de respect (4). »

Mais l'art aussi doit être interrogé : la gravure est naturalisée à Liége par Th. De Bry; la musique à Mons par Josquin Desprez et Orland Lassus; Jean Teinturier

(1) Le premier édit : raekende de crimineelle justitie. — Le second : raekende styl generael in procedure. — Pl. de Fl. liv. V, pag. 152 et 170. — *Meyer*, en parlant des institutions judiciaires de la Belg., critique la procédure secrète; c'est le vice général de cette époque.

(2) Cette Caroline est à notre avis un monument d'oppression et d'injustice; qu'on se rappelle la pendaison des patriotes de Gand. (*Note de la rédaction*).

(3) V. surtout *Anselme*, Cod. belg. et tribon. belg. — *Zypœus*, notitia juris belgici. — *Verlooy*, Cod. brab. — *Deghewit*, inst. du dr. belg. — Méan, jus leod. — Les arrétistes Dulaury, Wynandts, Coloma, Pelltet, Sohet, etc. — On peut citer aussi les réglemens pour la pêche et pour les diverses branches du commerce, les réglemens de procédure, les édits pour la régie et les impôts des provinces et des villes, les pl. curieux sur la législation militaire et sur la presse, les rares monumens sur le dr. civil que réglèrent surtout les coutumes, jusqu'à l'édit de 1611 qui centralisa de plus en plus la législation, sans cependant abolir entièrement les coutumes. — On trouve dans le Répert. de Merlin divers art. qui traitent de notre législ. surtout au mot Hainaut, etc.

(4) Discours de rentrée en 1809.

Digitized by Google

le premier comprend toute l'importance de la découverte de Guy d'Arezzo; Dupuy ajoute la septième note à la gamme; Franco invente les signes musicaux; l'architecture fut cultivée avec distinction dès le temps de Suger; Etienne de Tournay, Ezelon de Liége, Nicolas De Belle, abbé de Cîteaux, protègent et pratiquent cet art; et le sol est semé de monumens que l'on ne se lasse pas d'admirer.

Quant à nos peintres et à nos sculpteurs ils sont trop connus.....

Si, quittant le domaine de l'intelligence, nous jetons les regards sur le monde politique, nous verrons dans Charles-le-Téméraire le plus hardi conquérant du monde et un prince tellement redoutable que Louis XI, en apprenant sa mort, jeta un cri de joie, comme s'il se fût senti délivré d'un fantôme (1) : en effet, ce duc puissant lutta avec avantage contre le roi de France; il s'appuyait sur des ressources inépuisables et sur des troupes réglées qu'il instruisit avec bonheur, il sut faire voir que son génie était aussi grand que son caractère était impérieux. Remarquons qu'il érigea le grand conseil de Malines (2), centralisant ainsi l'administration de la justice (3).

(1) Est-ce donc là une gloire que nous devions revendiquer, nous Belges qui conservons le souvenir des massacres de Liége et de Dinant? Dans l'ordre politique, nous croyons que Charles-le-Téméraire a tué l'avenir de la Belgique ; il a dépensé en entreprises extravagantes le sang et l'or des Belges; il a fait avorter les germes de nationalité créée à grand peine par son père; il a rendu inévitable, par ses fautes et ses désastres, la soumission de la Belgique pendant trois siècles à des maîtres étrangers. (*Note de la rédaction*).

(2) En 1470. — V. le vol. 4, liv. 3, tit. 4, des Placc. de Brab. — Précédemment le grand conseil de Philippe-le-Bon, créé en 1455 (et remplacé par le conseil privé de Charles-Quint en 1531), avait centralisé l'administration exécutive.

(3) Les corps judiciaires étaient :

Le conseil de Brabant et de Limbourg.

Le conseil de Flandre auquel Tournay et le pays rétrocédé ressortissaient par appel.

Le conseil souverain de Hainaut (depuis 1703).

Le conseil de Luxembourg.

Digitized by Google

Malgré les dépenses énormes de Charles-le-Téméraire, malgré le gaspillage des richesses de la Belgique, absorbées par des guerres imprudentes, Marie de Bourgogne était encore la plus riche héritière de l'univers (1) lorsqu'elle épousa Maximilien : Philippe-le-Bel, fils de ce dernier, avait épousé l'héritière d'Espagne ; il arriva de là que notre glorieux Charles-Quint tint dans sa main le plus beau des empires.

Dans sa lutte contre François Ier, c'est sur des seigneurs belges qu'il s'appuie ; l'étendue peu ordinaire de son esprit avait été comprise et développée par ses deux précepteurs flamands, Adrien Boyens, depuis pape Adrien VI, et Guill. Leroi. Ce grand prince centralisa de plus en plus la législation et l'administration (2), en établissant les conseils collatéraux (1531) et en donnant au droit romain une autorité plus grande (1535) ; il compléta l'œuvre commencée par Philippe-le-Bon et Charles-le-Téméraire ; depuis lors le grand conseil de Malines, les conseils collatéraux et les corps judiciaires se sont placés dans une sphère élevée et se sont entourés d'une grande autorité.

Il est malheureux que Philippe II, avec son impétueuse tyrannie, soit venu susciter la grande et terrible guerre de quatre-vingts ans : mais si la résistance légitime d'un peuple contre un prince fanatique infligea des plaies profondes à la Belgique, du moins on doit reconnaître qu'elle plaça sur la scène des hommes d'un grand génie et d'un grand caractère, et que les efforts de l'Espagne attestent dans ses adversaires une force colossale de patriotisme !

Le conseil de Gueldre (à Ruremonde).
Le conseil de Namur.
On formait appel au gr. cons. de Malines des conseils de Flandre pour le civil, de Luxembourg, de Namur et du magistrat de Malines. — Les cons. de Brabant, de Hainaut, de Gueldre et de Flandre pour le criminel, jugeait souverainement. — Le ressort subalterne comprenait les échevinages des villes et les cours seigneuriales. — V. la *République Belgique*, anon.

(1) *Neny*.

(2) V. le mémoire couronné de Mr Grangagnage.

Digitized by Google

En effet, pour dompter les Belges, l'Espagne vomit sur eux Granvelle et le Duc d'Albe, le plus profond politique et le guerrier le plus sanguinaire de la Péninsule; tous deux, impuissans en face de Guillaume et de Bréderode, sont rappelés. — Bientôt Don Juan et le Duc de Parme, les plus grands généraux du monde, sont envoyés dans les provinces révoltées; et le premier n'est admis qu'en signant la pacification de Gand, capitulation forcée que lui impose le peuple dirigé par les Etats-Généraux; le second parvient avec peine à rallier à lui quelques provinces épuisées. — Enfin, le vieux Philippe II, accablé de ces provinces indomptables, s'en décharge et confie leur pacification à l'Archiduc Albert. — Vains efforts; le génie d'Olivarès, les tentatives du Cardinal-Infant Ferdinand ne parviennent pas à consolider l'autorité de l'Espagne : il faut une guerre avec la France, de longues négociations qui changent la situation politique de l'Europe; il faut la paix de Munster et le sacrifice de la Belgique pour la réprimer.

Les efforts d'un grand peuple furent mal récompensés; l'Europe entière s'était acharnée, par des conceptions bizarres, à ruiner nos provinces; le commerce fut anéanti par la fermeture de l'Escaut; Anvers, qui était devenu le centre du commerce belge, et, selon l'expression de Pélisson, l'entrepôt d'une universelle marchandise, cette ville magnifique fut saccagée et dépouillée; c'est alors que l'on put voir que le commerce est générateur de la science et de l'art, car le commerce belge, en tombant, entraîna dans sa chute la science et l'art.

Nous avons atteint le milieu du XVIIe siècle; la Belgique, depuis le traité de Munster (30 janvier 1648), jusqu'à la seconde paix d'Aix-la-Chapelle (18 oct. 1748), c'est-à-dire pendant cent ans, n'est plus qu'horriblement écharpée par une bataille perpétuelle, fractionnée par sept ou huit paix illusoires, toujours rompues, sans cesse renouvelées, tristes annales de l'ambition déçue ou de la cupidité puissante.

C'est ainsi que Louis XIV envahit la Belgique et dicte le traité des Pyrénées (7 nov. 1659); bientôt la Hollande outrage la France au traité d'Aix-la-Chapelle (2 mai

Digitized by Google

1668); Louis XIV irrité reprend les armes qui ne se reposent qu'au traité de Nimègue (10 août 1678); de nouvelles chicanes engendrent une autre guerre qui ne se termine qu'à la paix de Ryswick (20 sept. 1697).....

A ce moment quelque calme semble être promis à la Belgique déchirée; après tant de calamités, on semble respirer ; et ce n'est certes pas un spectacle ordinaire de voir le pays encore assez fort pour être animé d'une soudaine activité.

« On saisit, dit Neny, l'instant de tranquillité que » donna la paix de Ryswick, pour reprendre une nou- » velle vigueur. Des députés des principales villes du pays » et des chambres de commerce s'assemblèrent à Bruxel- » les, et après qu'ils eurent tenu différentes conférences » sur le rétablissement du commerce et des manufactures, » le gouvernement fit émaner en 1698 et 1699 plusieurs » belles ordonnances fondées sur les vrais principes du » commerce, tendantes à corriger les défauts des tarifs, » à favoriser les manufactures du pays, et à empêcher » l'introduction des fabriques étrangères qui pourraient » nuire au progrès et au débit des nôtres.

» On résolut de même de construire un canal depuis » Bruges, par le pays de Waes, jusqu'au fort Marie sur » l'Escaut, afin de rendre par ce moyen à la ville d'Anvers » une communication directe avec la mer, et par lettres- » patentes datées de Bruxelles le 7 juin 1698, le roi, à » la demande des Etats des Flandres, octroya l'établisse- » ment d'une compagnie pour le commerce des Indes » Orientales et de la Guinée; mais la mort de ce mo- » narque ne permit pas de suivre l'exécution de ces ar- » rangemens. »

Cependant la succession de Charles II devait susciter de nouvelles contestations entre les puissances, et partant des guerres nouvelles : la Belgique est encore labourée en tous sens; les alliés, sous Malboroug et Eugène, ravissent l'espoir de paix que concevaient les malheureux habitans; à la fin (11 avril 1713) la paix d'Utrecht, par un nouveau partage du territoire européen, adjugea les Pays-Bas à l'Autriche : la Hollande, profitant de la force majeure qui accablait sa rivale, lui imposa le traité de

Digitized by Google

la barrière (15 nov. 1715), iniquité que l'histoire ne pourra jamais assez flétrir.

Toutefois accablée sous le criminel abus de la force brutale, la Belgique ne se décourage pas. Quelques hommes tentent avec bonheur de trafiquer directement avec la Guinée et les Indes Orientales; Ostende obtient des succès; un recours vers l'empereur Charles VI est favorablement accueilli; par lettres-patentes du 19 décembre 1722 la Compagnie d'Ostende est érigée. A cette vue, la Hollande, toujours envieuse, craignant toujours une formidable concurrence (1), élève d'éclatantes réclamations; soutenue par ses alliés, elle fait suspendre pendant sept années (en 1727) les priviléges de cette association naissante; c'était trop peu pour sa jalousie; elle obtint par le traité de Vienne (16 mars 1731) l'abolition de la Compagnie d'Ostende.

Cette injustice criante n'épuisa cependant pas la Belgique, car on voit vers cette époque les Etats des provinces lever des sommes considérables à un intérêt minime pour fournir à Charles VI des subsides pour la guerre contre les Turcs! — Vache à lait, comme on l'a dit en langage trivial mais vrai, vache à lait au pis toujours gonflé quoiqu'il fût trait sans relâche.

A peine Charles VI eut-il signé le traité de Belgrade qu'il mourut : l'héroïque Marie-Thérèse se présente à la couronne impériale qu'elle devait si bien porter; on la lui conteste; de là cette guerre longue et acharnée de l'Europe contre une femme de 23 ans; de là de nouveaux malheurs pour la Belgique. — Enfin après huit années d'une guerre universelle, la paix d'Aix-la-Chapelle est signée, il fut permis à la Belgique de respirer (2).

Tel est le déplorable aspect de ce siècle de fer des Pays-Bas-Autrichiens : après une révolution de quatre-

(1) Le commerce hollandais avait obtenu l'érection de la Compagnie des Grandes Indes, le 20 avril 1602. — De la Compagnie des Indes Occidentales en 1621. — De la chambre du commerce des échelles du levant en 1624.

(2) *Dewez* et *Neny*, passim.

Digitized by Google

vingts années durant laquelle toutes les douleurs furent supportées, vint une invasion d'armées étrangères qui laissèrent après elles la dévastation et le pillage : il y eut de certains momens où le trésor public fut absolument vide (1); mais des ressources intimes, inépuisables ne tardaient pas à s'offrir malgré les calamités les plus cruelles.

Le règne de Marie-Thérèse fut paisible : elle s'occupa du commerce et de l'agriculture qui reprirent de l'activité; les prisons, les canaux, les bibliothèques, les institutions littéraires, l'académie de Bruxelles furent l'objet de sa sollicitude : on doit mentionner comme l'un de ses plus beaux titres à la reconnaissance des Belges, l'organisation de l'instruction publique.

Mais en trente années le pays ne pouvait se régénérer : les guerres avaient relâché tous les liens politiques et administratifs; Marie-Thérèse établit des jointes et des commissions dans la vue de renouer les relations et de rendre de l'influence au pouvoir central qui, depuis Charles-Quint, semblait paralysé. L'esprit provincial et l'esprit local avaient envahi toutes les provinces et toutes les communes et les isolaient complètement : sous ce rapport l'œuvre de l'impératrice fut méritoire; elle eut été salutaire si Joseph II avait su être prudent.

Ici surgit encore une révolution; mais par la plus singulière des anomalies c'est une révolution aristocratique et sacerdotale (2); il s'élève bien un parti populaire ou plutôt national, mais il est bientôt anéanti sous le pillage et la menace d'assassinat; nous ne parlerons

(1) V. le Recueil des résolutions des états-généraux, par *Dejonghe*. On lit, tom. 2, pag. 126, un fait presqu'incroyable : les états résolurent le 5 mars 1577, d'emprunter 1200 fl. à Jehen, concierge de la cour, pour payer des matelots, et l'on commit à cette négociation, Jean Gillis et Nicaise Delille, pensionnaire de Namur.

(2) Ainsi l'appelle *Ségur* dans la décade historique. — Pour ma part je considère le mouvement de 1787 et années suivantes, comme le résultat immédiat de la désorganisation politique née dans les guerres et comme la manifestation d'un esprit exagéré d'indépendance locale : c'était une vraie féodalité municipale.

Digitized by Google

pas des édits de Joseph II ; ce sont de belles imprudences, des bienfaits téméraires maladroitement offerts ; les états-généraux, le congrès, le corps de justice s'unirent pour s'y opposer (1). Mais il faut le dire, ceux qui parurent sur la scène politique, Vandernoot, Vandermeersch et Vonck entr'autres, furent des hommes, sinon d'un grand génie, du moins d'une grande probité (2) : tous moururent pauvres ; je les crois de bonne foi dans leurs idées ; le premier avec son utopie aristocratique, le second avec son gouvernement militaire, le troisième avec sa constitution ; il est déplorable que l'inexpérience ait divisé les partis et que la trahison les ait désespérés.

Bientôt avec de nouveaux bataillons parut un nouveau bouleversement : la Belgique sortant de plusieurs années de troubles vit arriver Dumouriez, puis Jourdan : nous devenons départemens français. Bientôt, de même que l'abdication de Charles-Quint nous avait adjugés à l'Espagne, la paix d'Utrecht à l'Autriche, le traité de Campo-Formio à la France, de même le traité de Paris nous adjugea à la Hollande.

Cette dernière injustice était la plus humiliante : on la supporta jusqu'à ce que les intentions de ceux qui nous gouvernaient se fussent dessinées ; une tendance à nous sacrifier devint bientôt incontestable ; il fallut briser des chaînes qui se resserraient chaque jour davantage ; nous les brisâmes avec courage parce que nous avions la justice pour nous.

Arrêtons nous ici : cette esquisse rapide dans laquelle nous avons renfermé plus de vingt siècles, quelqu'imparfaite qu'elle soit, peut suffire à nous indiquer nos titres de gloire et à nous exciter à les reconquérir, puisqu'ils sont méconnus. Ne reculons pas devant une tâche

(1) Les lettres de Mr *Borgnet* sur la révolution brabançonne sont une œuvre de conscience ; il y avait du mérite, parce qu'il y avait une grande difficulté, à coordonner et à fondre d'innombrables documens et à en tirer une bonne histoire.

(2) J'en dirai autant de ceux qui ont figuré dans le parti des Etats, pendant la révolution de Liége, dont le principe me semble légitime.

Digitized by Google

laborieuse il est vrai, mais qui peut servir à affermir notre nationalité.

Nous avons devant nous un avenir politique, littéraire et artistique : notre industrie qui, de nos jours, embrasse toutes les branches de l'activité humaine, possède encore à beaucoup d'égards une grande supériorité : cette supériorité ce n'est qu'en avançant avec courage et persévérance que nous pourrons la maintenir et l'étendre. Montrons ce que peut un peuple actif et indépendant ; forçons l'Europe à nous saluer au rang qui nous appartient.

Pour les lettres, c'est une histoire à faire, un grand peuple à connaître, des prodiges à expliquer, de hauts faits à chanter.

Pour les sciences, c'est une industrie à enrichir.

Pour les arts c'est un peuple intelligent à émouvoir.

Afin de nous rassurer nous-mêmes, regardons ce qui s'est passé dans les siècles anciens : au temps de César l'indépendance avait engendré un patriotisme et une valeur qui disputèrent long-temps la victoire. Opprimés par les légions romaines, nous nous associâmes aux Francs et nous fondâmes la plus glorieuse des monarchies. La féodalité nous accabla encore ; mais les communes montrèrent la puissance de la liberté : une inévitable nécessité d'union nous rangea sous le sceptre de la maison de Bourgogne; alors encore nous étions indépendans et nous fûmes le peuple le plus riche et l'un des plus redoutés (1). Vint une oppression nouvelle exercée par Philippe II : nous fîmes éclater l'insurrection la plus terrible, la plus longue dont l'histoire garde le souvenir: après avoir respiré sous Marie-Thérèse, nous protestâmes contre Joseph II : après avoir subi le gouvernement hollandais, nous avons su nous en délivrer.

Dans ce flux et reflux de destinées diverses, remarquons le bien, chaque fois que nous avons eu l'indépendance nous avons eu le bien-être; ce bien-être nous

(1) *Franklin*, dans son écrit sur la population, dit qu'un joug étranger est un des motifs principaux qui déciment une nation.

Digitized by Google

l'avons perdu chaque fois que nous avons été opprimés....

N'est-ce pas à dire qu'aujourd'hui nous devons agir et nous écrier avec le poète :

Marchons avec sécurité !
Le bien est devant nous, le mal en arrière;
L'industrie et les arts affranchissent la terre :
Le travail c'est la liberté (1).

Bruxelles, le 10 mars 1835.

CHARLES FAIDER.

(1) Léon Halevy.

Digitized by Google

Biographie Belge.

LAHURE.

Lahure (Louis-Joseph) naquit à Mons le 29 décembre 1767 de parens peu aisés, mais qui surent, à défaut d'un riche patrimoine, doter leurs nombreux enfans d'une bonne éducation. Cette tendre sollicitude trouva sa récompense dans la piété et la vénération filiale dont leur vieillesse, heureuse et paisible, fut entourée, et ils purent s'éteindre doucement en contemplant l'auréole de gloire que l'un de leurs fils, Louis-Joseph, dont je vais esquisser la vie, sut attacher à son nom.

Jeune homme, il achevait ses études à l'Université de Louvain, lorsque la révolution belgique éclata. L'autorité ombrageuse prétendit enlever leurs chaires à quelques professeurs dont les opinions *trop libérales* lui déplaisaient, et l'on sent qu'un tel projet dut naturellement mécontenter les étudians. Lahure, à l'imagination vive, au cœur généreux, sut se rendre l'organe de ses camarades en donnant au professeur Clavers, dont le nom devait figurer en tête de la liste des destitutions, une marque ingénieuse du profond attachement que lui portaient ses élèves. Il crayonna sur la porte même de l'Université un lion, veillant, dans une attitude menaçante, sur un champ de trèfles, et au bas était inscrit le chronogramme suivant :

hIC IntrapIDUs Leo VeXatUM ClaVers tUetUr (1).

Il y avait dans ce hardi jeu de mots une pensée de résistance, une velléité belliqueuse qui semblait présager l'avenir du jeune Lahure : bientôt en effet, il abandonna ses études, courut se ranger sous les

(1) *Clavers* signifie en flamand *trèfle*.

Digitized by Google

drapeaux de sa patrie, et salua avec joie le fier lion dont naguère sa main retraçait l'image.

Après la défaite d'Emptines, il ne tarda pas à se signaler par un premier trait de bravoure en parvenant, presque sous les yeux des Dragons de la Tour, à faire évacuer les vivres et les effets d'habillement qui se trouvaient emmagasinés à Natoie. Resté au service des Etats jusqu'à la dissolution de leur armée, il se décida, à la rentrée des Autrichiens, à passer en France, pour y vouer son épée à la cause de la liberté, en faveur de laquelle il avait d'abord pris le mousquet. Malgré sa jeunesse, il inspirait une telle confiance à ses frères d'armes, qui s'étaient réunis secrètement dans les environs de Douay sous les auspices un peu aristocratiques de M. De Charost, qu'à sa voix ils se joignirent au noyau formé à Lille par les *Vonckistes*, dont les idées se rapprochaient des opinions professées par les partisans de la révolution française.

Le comité belge établi à Lille sous la protection de la France, travailla avec succès à organiser des compagnies ; et bientôt surgirent des bataillons d'excellens tirailleurs, qui surent rendre de grands services sur la frontière, et attirèrent à eux bon nombre de patriotes belges. Ces bataillons furent augmentés et réorganisés plus tard à Bruxelles et à Amiens, et finirent enfin par être incorporés en demi-brigade dans les troupes françaises.

La guerre ayant été déclarée à l'Autriche en avril 1792, Lahure vola aux avant-postes à la tête d'un régiment organisé par lui.

Puis, il fit partie de l'expédition de Luckner sur Courtray, et on le vit s'emparer avec honneur de la première pièce de canon, appartenant à l'ennemi. Il occupa successivement divers postes avancés sur la frontière jusqu'au bombardement de Lille. L'ennemi ayant fait avancer un fort détachement pour reconnaître les approches de cette place, il marcha en avant avec sa compagnie pour observer ce mouvement, et soupçonna dans cette manœuvre un projet d'attaque, dont il fit, dans un rapport détaillé, part au général-

Digitized by Google

commandant. Celui-ci n'en tint nul compte et ne prit aucune disposition. Le lendemain matin, l'armée autrichienne se découvrait campée en face du faubourg de Fives, et le major d'Aspre vint immédiatement sommer la ville de se rendre. On connaît les détails de ce terrible bombardement qui dura huit jours, et pendant lequel les tirailleurs belges rendirent des services éminens.

La stupeur était grande le premier jour; mais bientôt les assiégés se jouèrent des bombes et des boulets rouges : les militaires et la garde nationale rivalisaient de sang-froid.

Lahure courut là de grands dangers : un jour une bombe vint brutalement le forcer d'interrompre son modeste dîner : une nuit qu'il était de service, un projectile en feu tombe lourdement sur son logement; au fracas de cette chute, le gardien se met à la recherche du brûlant visiteur, et le découvre consumant déjà le chevet du lit où reposait le jeune militaire.

Ces détails épars, nous les avons relatés parce qu'ils donnent au moins une faible mesure des dangers terribles que coururent les assiégés.

Plus tard, Lahure fut incorporé dans l'avant-garde de la division Labourdonnaie qui, sous Dumouriez, entra en Belgique par Tournay.

Il concourut à la prise de la citadelle d'Anvers, se porta sur la Meuse et fut, pendant l'hiver, appelé à Bruxelles pour contribuer à la réorganisation des bataillons belges dont il fut nommé l'un des chefs le 9 janvier 1793, sur la demande unanime de ses camarades. Son brevet délivré, il rejoignit l'armée à Nerwinde, assista à cette bataille et resta, pendant toute la retraite à l'arrière-garde, avec le général Dampierre dont il avait su gagner l'estime et qui l'honorait de son amitié.

A l'époque de la défection de Dumouriez, il se retira sur Valenciennes, et bientôt son bataillon eut encore l'occasion de se distinguer à l'attaque du village de Raismes. Le général Dampierre félicitait ses braves chasseurs sur leur conduite, lorsqu'il fut frappé d'un boulet et emporté par eux loin de la mêlée.

Digitized by Google

Après la prise de Valenciennes, l'armée française qui s'était reformée au camp de César, fit un mouvement par la gauche et se porta vers Dunkerque qu'elle débarassa après avoir battu l'ennemi à Berques et à Hondschoote. Lahure s'était emparé, en avant de Bergues, des équipages de la colonne anglaise qui se retirait de Wormhout, et avait contribué au gain de la bataille d'Hondschoote, tant en ramenant au combat une nuée de soldats qu'une terreur panique avait frappés, qu'en tombant sur une batterie ennemie, après l'avoir habilement tournée. Le général Houchart, qui ne sut pas tirer parti de cette victoire, donna des éloges publics au bataillon de Lahure et lui fit distribuer les sabres des prisonniers.

Il assista ensuite aux différentes escarmouches dont le résultat fut de débloquer Maubeuge.

Pendant l'hiver qui suivit cette campagne, les troupes belges, décimées par le feu de l'ennemi, allèrent se réorganiser à Amiens, en cinq bataillons de tirailleurs, dont le troisième fut commandé par Lahure.

C'est à la tête de ce bataillon et d'une avant-garde, faisant ensemble près de trois mille hommes de toutes armes, qu'il se battit bravement en Belgique et en Hollande durant la mémorable campagne de 1794 à 1795. Dans la force de l'âge, et d'une activité extraordinaire il se portait partout où il y avait de la gloire à acquérir. A l'attaque du Rousselaer, il eut un cheval tué sous lui.

Joignant l'humanité à la bravoure, Lahure, après ce combat, fit secrètement évader, pendant la nuit, un jeune émigré français, cadet dans l'armée autrichienne, resté en son pouvoir et qu'attendaient les horreurs de l'échafaud. Le prisonnier parvint-il sain et sauf au milieu des siens? L'auteur de ce trait honorable n'a pas eu la consolation d'en avoir la certitude.

La précision des positions qu'il savait prendre devant l'ennemi pour couvrir le corps de la division dont il commandait l'avant-garde était remarquable. Toujours le premier à cheval, il ne prenait de repos que quand il avait bien reconnu le terrain et placé lui-même ses postes; aussi dormait-on tranquille au bivouac, il était là.

Digitized by Google

Il serait trop long d'énumérer toutes les rencontres auxquelles il prit une part active dans cette campagne, faite au cœur d'un hiver des plus rigoureux. Dans une de ces mêlées, il aperçoit un soldat qui hachait à coups de sabre un jeune chasseur de l'armée autrichienne. Celui-ci pour appaiser la rage de son cruel adversaire, lui criait : « Je ne suis pas un émigré, je suis de Mons ». Lahure l'entend, accourt, le sauve, et le fait conduire et soigner à l'ambulance. Ce jeune homme fut guéri et revint au sein de sa famille à Mons ; il s'appelait *Ribeaucourt*. Rappelons, en passant, que ce fut à la bataille du Mont-Castel, près de Tourcoing, que tomba blessé à mort le jeune Descamps, de Jemmappes, capitaine des carabiniers du bataillon de Lahure, et l'un des plus intrépides officiers de l'armée. Il courait droit à deux canons ennemis qui, dans un défilé, arrêtaient le succès de l'avant-garde, quand il fut atteient d'un biscayen : « Vive la république, s'écria-t-il, je meurs content, puisque je meurs pour la liberté. »

Lahure entra le premier à Utrecht (1), à Amsterdam (2), à Harlem, où il pénétra par surprise ; de là il se rendit dans la Nord-Hollande avec sa seule avant-garde, n'ayant pour toute instruction que l'ordre de s'emparer du pays et d'agir contre les places et les troupes hollandaises, selon les circonstances. Il était beau de voir un commandant de vingt-quatre ans conquérir toute une province, et mériter par sa conduite, à la fois ferme, conciliante, active et désintéressée, l'estime et la confiance des habitans, ainsi que les éloges des généraux Moreau et Pichegru, *qui depuis !... mais alors ils étaient vertueux*.

Dans cette campagne, il passa le Wahal, vis-à-vis du village de Rossum, et enleva au pas de charge une redoute renfermant deux mortiers, cinq pièces de gros calibre et une grande quantité de munitions.

Nous voici parvenus à l'une des époques les plus brillantes de la vie de Lahure. Arrivé à Alkmaër, devant

(1) Le 28 nivôse an III.
(2) Le 30 nivôse an III.

Digitized by Google

la flotte hollandaise du Helder et quelques bâtimens anglais qu'y retenaient les glaçons, il exécute le projet hardi de s'emparer de cette flotte composée de quatorze vaisseaux de guerre et de plusieurs bâtimens marchands; pendant la nuit, à la tête d'un escadron de hussards, détaché du 5e régiment, alors commandé par M. Mamlat, il part après avoir fait monter des tirailleurs en croupe des cavaliers. Au point du jour, l'escadron charge avec intrépidité sur la glace, et les tirailleurs s'élancent à l'abordage. Les équipages surpris par cet assaut bizarre et inattendu n'essaient point de résister, et la flotte entière se rend..... à des hussards!! Parmi ces vaisseaux se trouvait un bâtiment anglais qui, s'étant creusé un canal dans la glace était au moment de gagner le large.

Cette expédition fit le plus grand honneur à Lahure, non seulement sous le rapport de l'intelligence et de l'intrépidité, mais aussi du désintéressement et de l'humanité dont il donna des preuves en cette occasion. On trouva au Helder une grande quantité de marchandises et plusieurs ballots d'assignats (assignats faux, sans doute) que les Anglais y avaient jetés. Tout fut fidèlement inventorié et scellé. On se battait alors pour la gloire et la liberté, et ces soldats qui ne possédaient pas un denier, parce qu'ils ne recevaient leur solde qu'en assignats sans valeur, ne songèrent même pas à demander leur part de prise. Des commissaires, dont on fit la demande au général en chef, vinrent prendre possession du tout.

Il trouva aussi au Helder un grand nombre d'émigrés français que la marche de l'armée y avait refoulés. Malgré les terribles décrets de la convention, il leur prodigua des consolations et des secours, et leur procura les moyens d'échapper aux rigueurs des commissaires civils, justifiant ainsi la vérité de ce mot célèbre: « A cette »époque, toutes les vertus s'étaient réfugiées aux armées. »

Après la prise de la Hollande, Lahure passa en 1795 à l'armée de Sambre et Meuse, avec trois bataillons d'infanterie légère, qui formèrent la 15e demi-brigade,

Digitized by Google

dont il fut nommé chef le 5 juillet. Toujours à l'avant-garde, il prit une part très-active aux travaux de cette armée sur le Rhin et en Allemagne.

Vers la fin de 1796, une division commandée par Bernadotte reçut ordre d'aller renforcer l'armée d'Italie, et la demi-brigade de Lahure fut de l'expédition. Après une longue et pénible marche d'hiver, elle arriva en Italie assez à temps pour assister au fameux passage du Tagliamento. La division Bernadotte déploya dans cette affaire, bravoure, sang-froid et promptitude dans les manœuvres, et gagna, dès ce jour même, l'estime de ses nouveaux camarades de l'armée d'Italie; Lahure conquit en même temps l'amitié particulière de l'infortuné Murat qui commandait alors l'avant-garde d'une manière si brillante.

Bientôt après, à Gradisca (passage de l'Isongo) il mérita d'être remarqué par le général Bonaparte lui-même, qui donna des éloges à sa conduite dans le bulletin qui rendait compte de ce hardi coup-de-main par lequel la division Bernadotte ouvrit à l'armée un passage important, en s'emparant en moins de deux heures d'un fort défendu par 5,000 Autrichiens. Lahure y pénétra le premier, à la tête d'un faible détachement.

Après avoir assisté à tous les hauts faits d'armes qui amenèrent enfin le traité de Campo-formio, il fut dirigé sur Rome, où des ennemis moins honorables l'attendaient; au milieu des merveilles de l'antiquité qu'il explorait avec curiosité, il dut souvent interrompre ses investigations, pour réprimer l'audace des brigands et des révoltés.

Après la paix de Campo-Formio, Lahure eut, pendant quatre mois, dans la nouvelle république romaine, le commandement des départemens de Musone et de Tronto, et justifia la confiance qu'on avait mise en lui.

Sa demi-brigade était désignée pour l'expédition d'Egypte, mais dans la marche sur Civita-Vecchia, elle dut aller combattre une insurrection qui venait d'éclater dans les montagnes; une autre la remplaça.

Lahure occupait les positions de Tivoli, quand eut lieu une déclaration de guerre que rien n'avait provo-

Digitized by Google

quée. Les Napolitains commencèrent sur ce point les hostilités qu'ils payèrent si cher plus tard. Notre compatriote soutint leur premier choc, et les arrêtant dans leur course, il fit prévenir à Rome le général en chef, qui reçut au milieu d'un bal brillant l'avis de cette attaque inattendue. On sait qu'alors l'armée française, trop inférieure en nombre, alla prendre position sur le Tibre, et que là, avec une poignée de monde et entourée par une armée dix fois plus forte, elle battit l'ennemi toutes les fois qu'il osa l'attaquer.

Dans une halte qu'elle fit à Civita-Castellana, le fameux Mack vint attaquer avec toutes ses forces, sur plusieurs colonnes, la division Macdonald qui ne comptait pas sept mille hommes. La demi-brigade de Lahure occupait les avant-postes sur trois points différens. Attaquée sur tous à la fois par des forces redoutables, elle soutint le choc et les mit dans une déroute complète, en s'emparant de plusieurs pièces de canons et de tous les équipages. Le seul escadron de cavalerie qui put prendre part à cette action poursuivit les Napolitains à dix lieues de distance.

Le directoire adressa au chef de brigade Lahure une lettre de félicitation sur ce beau fait d'armes, et lui décerna un sabre d'honneur.

La faible division Macdonald avait repoussé de sa position sur le Tibre toutes les attaques de la nombreuse armée napolitaine. Bientôt les Français ayant reçu quelques renforts reprirent l'offensive, et l'ennemi fut refoulé au-delà de Rome. En moins d'un mois, cette armée d'insurgés fut entièrement anéantie, et Mack lui-même fut obligé de venir chercher un refuge au quartier-général français. Lahure, poursuivant à l'avant-garde, commandée par le général Kellermann, un corps dont il avait coupé la retraite, le trouva en position devant Monte-Alto; avec ses trois bataillons, sans artillerie, n'ayant pour les soutenir qu'un escadron de cavalerie, il osa se mesurer en plaine avec un corps beaucoup plus nombreux, muni d'artillerie, et dont la cavalerie faisait la principale force. Après avoir soutenu de pied ferme le premier choc de cette cavalerie, dont la masse pou-

Digitized by Google

vait l'anéantir, il la mit en déroute à la baïonnette en un instant, et sa troupe harassée alla occuper le soir même la position de l'ennemi en fuite sur tous les points. Cette action, presqu'incroyable, et qui jeta tant d'éclat sur Kellermann et Lahure, passa presqu'inaperçue au milieu de tous les prodiges que la petite armée française fit pendant cette mémorable campagne, où elle eut en outre à se prémunir contre la barbarie des habitans, à laquelle la lâcheté des soldats ennemis peut seule être comparée. De là, il se dirigea rapidement sur Viterbe pour délivrer une foule de Français, qui y avaient été arrêtés en fuyant de Rome, et y étaient horriblement maltraités. M. le baron Méchin, actuellement préfet du département du Nord, et son épouse, étaient de ce nombre. Tous ceux qui avaient l'imprudence de s'isoler, et qui tombaient entre les mains des italiens, étaient impitoyablement massacrés avec un raffinement inoui de cruauté. Qu'il me suffise pour le prouver, d'emprunter à M. Aimé Leroy, un épisode de cette campagne : « le premier bataillon du 15me léger perd »environ trente hommes assassinés par les révoltés des»cendus des montagnes et de lieux presqu'inaccessibles, »il est forcé de se retirer ; alors les furieux se précipi»tent sur les cadavres et les blessés, les mutilent, allu»ment de grands feux et y jettent pêle-mêle morts ou »mourans. Deux jeunes officiers qui n'avaient été blessés »qu'aux jambes, furent mis à part et grillés sur de plus »petits feux. Des renforts accoururent trop tard, et ne »trouvèrent plus que les membres à demi-consumés de »ces malheureuses victimes. » Lahure avait droit à quelque repos après la prise de Naples, cependant, à peine prit-il le temps de faire quelques courses pour admirer les beautés du pays, et affronta les dangers que devait lui offrir une téméraire excursion au cratère du Vésuve.

Il ne tarda pas à être chargé du service difficile d'assurer les communications et de contenir la population des montagnes, service qu'il accomplit jusqu'au moment où sa division quitta Naples pour voler au secours de l'armée d'Italie.

Après une marche des plus pénibles à travers un pays

Digitized by Google

insurgé, il vint assister à la bataille de Trébia, qui pouvait avoir le même résultat qu'a eu depuis celle de Marengo, et changer entièrement les destinées de la France.

Lahure y commandait l'avant-garde. Les deux premiers jours, il eut quelques engagemens avec l'ennemi, en allant le reconnaître au-delà de la Trébia. Le troisième jour, 1er messidor an VII, l'affaire fut générale. Il venait de s'emparer d'une redoute et marchait pour tourner la gauche de l'ennemi qui arrêtait la division *Mont-Richard*, quand il fut blessé grièvement (1) et emporté du champ de bataille. Cet accident mit de l'incertitude dans la marche de sa troupe, et le mouvement qui pouvait être décisif ne fut pas exécuté. La demi-brigade qui voulait venger son chef qu'elle chérissait, fit cependant des prodiges de valeur et perdit plus du tiers de son monde.

Le jeune Mahiac, sous-lieutenant qui faisait ses premières armes sous les yeux de son oncle, et qui, plus tard, devenu capitaine de la garde impériale, fut tué pendant la campagne de Prusse, fut au nombre des blessés.

Lahure fut nommé général de brigade sur le champ de bataille, et tomba au pouvoir de l'ennemi qui entra le lendemain à Plaisance où il avait été transporté. Sa convalescence fut longue et pénible, il resta estropié, et ne put prendre part aux brillants faits d'armes de l'empire. Il vit ainsi suspendre subitement sa carrière jusques là si glorieuse et tellement active, que sa troupe, depuis le commencement de la guerre, n'avait pas fait une seule fois le coup de fusil en son absence.

Le général Bonaparte, en revenant d'Egypte, passa à Lyon la revue du 15e léger, il s'informa de Lahure avec intérêt, et dit à son successeur : « Je vous recommande » de marcher constamment sur les traces du brave chef » que vous avez remplacé. »

Le département de Jemmapes le porta sur la liste nationale comme absent pour service public, distinction d'autant plus honorable qu'un seul individu par dépar-

(1) Une balle lui fracassa la jambe gauche à l'articulation du pied.

Digitized by Google

tement pouvait l'obtenir. Nommé membre du corps législatif par le même département, en 1801, dans l'une des premières séances, il partagea avec M. De Fontanes, la candidature pour la présidence. Constamment réélu, il siégea dans cette assemblée jusqu'à l'abdication de Napoléon.

Le 14 juin 1804, lors de l'institution de l'ordre de la légion d'honneur, il fut nommé commandant de cet ordre.

Malgré sa blessure, malgré ses nominations successives au corps législatif, le gouvernement lui confia plusieurs missions qu'il remplit toujours avec le même patriotisme, le même désintéressement; jamais courtisan, il fit toujours preuve d'une noble indépendance d'opinions. *La patrie avant tout*, fut la règle de conduite dont il ne dévia jamais. Les besoins de l'armée ayant nécessité un appel anticipé de conscrits, il fut chargé, en qualité de major-général de la 5e légion, d'organiser à Grenoble avec le sénateur comte de Valence, en 1808, une légion de ces jeunes soldats qui, au bout de quelques mois, fut en état d'aller prendre part aux pénibles travaux de l'armée d'Espagne.

Appelé bientôt après au commandement important du département du Nord, il marcha sur l'Escaut avec tout ce qu'on put réunir de troupes et de gardes nationaux pour arrêter les Anglais qui venaient de paraître en force devant Flessingue, et qui furent, comme on le sait, forcés de se retirer devant un faible corps, composé presqu'entièrement de soldats citoyens. Dans cette circonstance, Lahure qui faisait les fonctions de chef d'état-major général s'opposa constamment à ce qu'on prit dans la garde nationale le renfort qu'on voulait jeter dans Flessingue. En effet, c'était exposer inutilement à une dure et longue captivité en Angleterre, des citoyens presque tous mariés, et dont l'éloignement prolongé eût ruiné leurs familles.

Le général Lahure avait repris le commandement du département du Nord, où se trouvait un grand nombre de dépôts de prisonniers de guerre espagnols et de régimens français; il fallait contenir les uns et

Digitized by Google

activer l'organisation et le départ des jeunes soldats que les autres renfermaient. Sa conduite en cette circonstance fut remarquée par l'empereur qui lui avait gardé rancune pour quelques actes d'opposition dans le sein du corps législatif. Il fut créé enfin, en 1813, baron de l'empire, avec une dotation que, grâce à la restauration, il ne toucha jamais.

L'ennemi ayant paru sur la frontière, il n'est sorte de séductions qu'on n'ait employées pour le gagner à la cause des Bourbons. Un marquis de Ch..... alla trouver sa belle-sœur à Tournay, et employa flatteries et menaces pour la décider à lui proposer, de la part des Bourbons, un million et le titre de duc s'il voulait faire ouvrir les portes de l'une ou de l'autre des forteresses de la frontière. Mme Lahure connaissant les principes de son beau-frère, se refusa à cette démarche, et lui en donna secrètement avis. Celui-ci s'empressa d'en rendre compte au ministre de la police générale. On verra plus loin que la minute de son rapport tomba sous les yeux du duc de Berry, et comment ce prince apprécia ce noble et courageux désintéressement.

Il répondit à ces provocations à la trahison, en redoublant de zèle et d'activité pour mettre tous les points de son commandement en bon état de défense, et n'hésita pas à ordonner l'inondation qui, prolongée, pouvait détruire entièrement son habitation dans les environs de Bouchain.

Profondément affecté des malheurs qui venaient accabler la France, des humiliations qu'elle allait éprouver, de la perte de ses frontières naturelles acquises par tant de travaux et de gloire, de cet acte du mois d'avril surtout qui, sans compensation, livrait tant de places fortes avec un matériel immense, mais pensant qu'après tant de désastres, sa patrie enfin pourrait jouir de quelque repos sous le sceptre des Bourbons, il se soumit de bonne foi à cette nécessité politique; bientôt cependant cet espoir s'évanouit.

Le Duc de Berry vint visiter le département du Nord; le général Lahure l'accompagna dans sa tournée et se convainquit bientôt que les Bourbons, comme on l'avait

Digitized by Google

dit avec tant de justesse, n'avaient rien appris, rien oublié. Il n'eut pas personnellement à se plaindre du prince qui, au contraire, l'accabla de prévenances et d'amitié, mais il souffrit en devenant témoin des emportemens du Duc contre les troupes, en le voyant frapper de sa cravache une sentinelle qui, en lui présentant les armes, ne criait pas : *vive le roi*, en l'entendant maltraiter la garnison de Douay, parce que, selon lui, elle ne montrait pas assez d'enthousiasme.

Le Duc de Berry revenu de ses emportemens si brusques et si déplacés accordait des faveurs. Pour faire oublier ses brutalités et se créer des partisans, il distribua à tort et à travers des croix de la légion d'honneur. Le général Lahure refusa, lui, la croix de grand-officier.

Au moment du départ du prince, Lahure s'aperçut tout à coup que ses manières étaient changées à son égard; le prince parti, le général entre dans son cabinet pour classer des brevets qu'il était chargé de distribuer, et que le Duc de Berry venait de lui remettre. Quel fut son étonnement de trouver parmi ces brevets la minute de son rapport au ministre de la police générale sur la tentative de séduction du marquis de Ch....., dont nous avons parlé.

La veille au soir, un aide de camp du prince, ayant demandé à écrire, on le conduisit dans le cabinet du général, où tous les papiers de l'époque de l'empire étaient encore sur son bureau. L'aide de camp s'amusa à les feuilleter, trouva la minute du rapport et la remit au prince qui, loin de voir dans la fidélité passée le gage de la fidélité future, s'en offensa, et le témoigna à Lahure par un changement subit de manières et de langage.

Lahure demanda et obtint en 1814, des lettres de naturalisation. Il reçut aussi vers cette époque la croix de Saint-Louis.

Au retour de l'île d'Elbe, en 1815, le Duc d'Orléans, actuellement roi, vint dans le département du Nord pour protéger la retraite des Bourbons. Malgré sa sympathie pour le drapeau tricolore, le général Lahure fut

Digitized by Google

fidèle à son serment, et ne fit ôter le drapeau blanc qu'après avoir reçu du prince la lettre suivante :

« Lille, le 23 mars 1815.

»Je vous préviens, mon cher général, que les malheureuses circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, ayant déterminé le roi à sortir de France, cet après-midi à quatre heures, je vous dégage de l'observation des ordres que je vous ai transmis en son nom, et je m'en rapporte à votre jugement et à votre patriotisme pour faire ce que vous croirez le plus convenable aux intérêts de la France et à vos devoirs.

»Communiquez les dispositions de cette lettre aux commandants des places de votre commandement, et aux troupes sous vos ordres.

» Louis-Philippe d'Orléans. »

Pendant les cent jours, les souffrances physiques et morales de Lahure, dérangèrent pour long-temps sa santé. Les difficultés de sa position augmentèrent surtout après la bataille de Waterloo. Abandonné à lui-même dans un commandement isolé, sa responsabilité devint immense ; il fallait non seulement se défendre contre l'ennemi, contenir les garnisons et les populations, conserver à la France des forteresses importantes et les précieux établissements que quelques-unes d'elles contenaient et que les alliés n'auraient pas manqué de détruire, mais encore calmer l'exaltation des habitans de la campagne qui, sur plusieurs points, s'assemblaient et s'entendaient avec ceux des villes pour favoriser l'arrivée des alliés *leurs libérateurs*, comme ils les appelaient dans leur inconcevable aveuglement.

Le Prince d'Orange qui commandait un corps belge dans les environs de Valenciennes, croyant le général Lahure exposé à des dangers personnels après l'entrée de Louis XVIII à Cambray, lui envoya à Douay un parlementaire pour le prévenir qu'il venait de placer à Lewarde deux cents cavaliers qu'il mettait à la disposition du général pour sa sûreté personnelle. Celui-ci

Digitized by Google

chargea le parlementaire de remercier le prince, et de lui dire que quel que fut le sort qui l'attendait, il était décidé à tout sacrifier pour remplir jusqu'au dernier moment ses devoirs envers la France.

Le lendemain le général Lahure fit son dernier et courageux acte d'autorité, et donna une nouvelle preuve d'intérêt à la ville de Douay, en ne consentant à l'entrée des officiers du roi qu'à la condition qu'ils ne se feraient pas accompagner, comme ils le voulaient, par des hordes nombreuses de paysans, dont l'exaltation pouvait occasionner un désordre affreux dans la ville, en présence d'une garnison exaspérée qui n'aurait pas souffert la plus légère insulte. Il rentra chez lui, ses ordres donnés, et brisa son épée en jurant de ne jamais la reprendre.

Dans ces circonstances difficiles où les puissances alliées proclamaient solennellement *qu'elles ne se mêleraient en rien de la forme du gouvernement à donner à la France*, le général Lahure écarta avec soin toute question politique, et ne s'attacha, au milieu de la divergence des opinions et des intérêts, qu'à remplir ses devoirs militaires. Il leur sacrifia sa popularité et l'avenir de sa famille pour conserver à la France des places fortes qui ont peut-être empêché son démembrement, et n'hésita pas à désobéir à un pouvoir qui, soumis aux exigences des alliés, n'était pas encore reconstitué.

A cette époque de crise, comme dans tout le reste de sa carrière, Lahure montra une abnégation de tout intérêt personnel, et déploya une énergie et une fermeté qu'on ne trouve pas toujours dans un caractère doux, tel qu'était le sien, et empreint même d'une certaine timidité qu'il n'a jamais pu vaincre, lui qu'aucun péril ne fit jamais trembler.

A quelques jours de là, M. De Bourmont qui commandait dans la 16e division militaire avec des pouvoirs illimités, manda à son quartier-général Lahure, qui, curieux de voir le transfuge en face, s'y rendit. « On vous »accuse, dit ce dernier, de réunir chez vous les mécon»tents, d'y tenir des conférences secrètes? » — « Je vois, »monsieur, répond Lahure, que vous ne me connaissez

Digitized by Google

» pas. Je désire que votre conscience soit aussi calme » que la mienne, » et il lui tourne le dos. Bourmont vient à lui : « Vous vous fâchez, général, j'ai cédé aux » conseils de Fouché... Je n'en veux pas aux braves gens... » Je n'ai pas cru vos dénonciateurs, et pour preuve, je » vous offre un commandement. » — « J'ai brisé mon épée » et je ne la reprendrai plus au milieu des humiliations » dont on accable tant de braves.» A ces mots, Lahure sortit.

Le général Lahure fut porté dans l'arrondissement de Valenciennes par un certain nombre d'électeurs constitutionnels qui voulaient le nommer député, lors du ministère déplorable; il fit noblement l'abandon de sa candidature pour ne pas compromettre une élection désirée par beaucoup d'hommes de son opinion; on apprécia son désintéressement et on le nomma trois fois de suite membre du bureau définitif du collége de Valenciennes.

En 1818, il avait été mis à la retraite de maréchal de camp avec le grade de lieutenant-général. Il se retira à cette époque dans l'habitation qu'il avait fait construire près de Bouchain, se mit à cultiver sa modeste propriété et y ajouta l'exploitation d'une fabrique de sucre de betteraves. Il s'y reposait depuis quinze ans, faisant des vœux pour le bonheur de la France, qui, selon lui, ne pouvait être heureuse qu'à l'ombre du drapeau tricolore qu'il désespérait de revoir, lorsque les fameuses ordonnances vinrent l'avertir que la patrie avait encore besoin de lui. Il s'assura des dispositions des troupes, avertit les chefs du mouvement de Paris, et reprit momentanément le commandement du département du Nord.

Bientôt, sans négliger ses devoirs envers la France, il eut occasion d'aider de ses avis et de ses conseils les chefs de la révolution belge, au moment où ceux-ci regardaient le mouvement comme manqué. On lui offrit ensuite le commandement en chef des troupes insurrectionnelles de ce pays, mais il se méfia de ses forces. Il fallait de la vigueur et de la jeunesse pour se charger d'un aussi lourd fardeau. Attaché d'ailleurs à la France

Digitized by Google

par sa position et ses affections, il ne pouvait agir que du consentement du gouvernement français, lequel avait adopté le principe de *non-intervention.*

Le général Lahure a épousé la fille aînée de feu monsieur le baron de Warenghien, ancien premier président de la cour royale de Douay. Il a sept enfans, dont trois sortis de St.-Cyr, et de l'école de l'état-major, servent déjà avec distinction dans l'armée française. Il eut trouvé, à plusieurs époques, de l'avantage à rentrer en Belgique; mais il a, depuis son adolescence, suivi la bonne et la mauvaise fortune de la France, et sa constante affection pour elle n'a jamais pu céder à un autre sentiment.

Notre compatriote le lieutenant-général baron Lahure, devenu grand-officier de la légion d'honneur, fait aujourd'hui partie du cadre de réserve de l'état-major-général de France.

H. Delmotte.

(Extrait d'un *Essai de Biographie montoise* inédit).

Digitized by Google

Des Sourds-Muets.

PREMIER ARTICLE.

Considérations générales.

L'instruction est le besoin de tous, a dit le savant Fourcroy. L'homme, en sortant des mains de la nature, n'est qu'un être ébauché ; c'est l'éducation qui doit le polir, le perfectionner et le rendre digne de remplir convenablement le rôle qui lui est assigné. Sans l'éducation, il n'y aurait d'autre différence entre lui et la brute que celle de la conformation qui est l'œuvre de la nature exclusivement. Cependant il est doué de facultés morales qui le placent infiniment au-dessus des autres animaux, dont l'instinct est très-limité, puisqu'ils n'éprouvent que des impressions relatives à leur organisation matérielle, et qu'ils sont incapables des combinaisons morales, dont l'apanage est réservé à l'homme seul.

Les sauvages, qui n'éprouvent que des besoins physiques, parce que l'éducation n'a point développé en eux le germe des vertus qui rapprochent l'homme de la Divinité, restent confondus avec les brutes qui ne leur cèdent presqu'en aucun point sous le rapport physique.

L'homme a donc absolument besoin de l'instruction pour atteindre plus efficacement le but qui lui a été marqué en recevant l'être. Les facultés qu'il possède ne peuvent rester anéanties sous l'écorce animale. Il est de toute nécessité qu'elles acquièrent le degré d'accroissement dont elles sont susceptibles, et sans lequel la civilisation s'appauvrirait au point que la barbarie finirait par reprendre son empire sur l'humanité entière.

Mais, s'il est vrai que nul ne puisse se passer du bienfait

Digitized by Google

de l'éducation, combien ce même bienfait n'est-il pas indispensable pour celui qui n'a reçu que partiellement de la nature les facultés physiques qui favorisent les rapports d'homme à homme, et par la privation desquelles il se trouve condamné à un isolement d'autant plus funeste pour lui, qu'il ne saurait transmettre à ses semblables le petit nombre d'idées informes que peut combiner son cerveau!

Les sourds-muets sont incontestablement les êtres les plus dignes de notre sollicitude sous le rapport de l'éducation. Les vouer à une ignorance entière et absolue, c'est leur faire supporter le châtiment d'une faute qui n'est point la leur, mais celle de la nature, dont la bizarrerie leur a refusé le don le plus essentiel à la vie morale. Mais puisque l'intelligence humaine, jointe aux efforts de l'art et de la science, a su écarter l'obstacle qui empêchait autrefois les sourds-muets de participer au bienfait de l'instruction; puisque l'expérience démontre chaque jour la nécessité et la possibilité de tirer ces infortunés de l'abrutissement auquel la nature semble avoir voulu les condamner, nous ne pouvons reculer devant un devoir aussi sacré qu'indispensable, celui de les rendre à la société et à la civilisation.

Je présenterai d'abord l'état du sourd-muet abandonné à lui même; j'établirai ensuite les avantages qui résultent, autant pour ce malheureux que pour la société, d'une instruction propre à développer en lui le germe des vertus sociales et privées.

Avant que cette lumière bienfesante soit venue à leur secours, les sourds-muets sont abandonnés comme une espèce dégradée; comme si la privation des organes que l'on crut long-tems être les seuls capables d'établir des relations directes entre eux, entraînait aussi celle de la raison et de l'intelligence. Leur existence est un état de brutalité où ils sont plongés dès leur naissance, et il n'est pas encore éloigné le temps où, comme le rapporte l'illustre De l'Epée, par un préjugé assez répandu sur l'impossibilité d'instruire ces malheureux, regardés comme de véritables fléaux de la société, leurs parens avaient la barbarie de les reléguer dans quelque cloître, et croyaient

Digitized by Google

avoir fait assez pour eux, en pourvoyant à leur existence et à leur entretien.

Lorsque le sourd-muet a atteint l'âge où les idées acquièrent ordinairement un certain degré de développement, il reste stationnaire, et, plus il avance en âge, plus il devient stupide, à cause du manque de l'ouïe qui s'oppose à ce qu'aucune idée étrangère puisse arriver jusqu'à lui, et parce que toute idée qui lui est propre s'arrête dans son esprit; ainsi, point d'exercice possible de ses facultés intellectuelles qui lui permette la moindre combinaison d'idées au-delà des choses sensibles : les impressions qu'il est susceptible de recevoir ne peuvent même être que passagères; dès lors isolement complet au milieu d'hommes qui ont la même conformation que lui, et dont il ne peut comprendre les mouvemens, à moins qu'il ne soit sans cesse environné des mêmes individus, car alors il s'efforcera d'étudier leur attitude, leurs gestes, leurs regards, le jeu de leurs membres et de leur physionomie pour découvrir la nature de leurs sensations ou l'objet de leurs réflexions. Mais le petit nombre d'idées qu'il aura combinées, seront brutes et informes, parce que la raison reste anéantie sous cette enveloppe épaisse qui lui interdit toute communication, tout rapport d'intimité avec ses semblables.

Essayons, maintenant, de calculer un instant les maux qui peuvent résulter de cet état d'ignorance absolue, de cette brutalité illimitée, soit pour le sourd-muet, soit pour la société de laquelle il se trouve isolé.

Avant que l'écorce où ses sens se trouvent emprisonnés soit rompue, il n'a que l'instinct de son existence; il ne peut avoir aucune idée du juste et de l'injuste; il ne soupçonne même pas qu'il a des devoirs à remplir; il ne se meut que comme une machine organisée; sa défiance est extrême et se peint dans sa démarche incertaine, dans toutes ses actions; il n'approche qu'avec peine et par degré, d'une personne qu'il voit pour la première fois; sa curiosité excessive le porte à un défaut qu'il est essentiel de détruire, celui de rapporter ce qui s'est passé sous ses yeux ou ce qu'il suppose seulement avoir été fait ; car cette funeste habitude mène ordinairement

Digitized by Google

celui qu'elle domine à la calomnie, en le faisant passer, sans s'en douter, de la réalité à la supposition, du vrai au faux; il se livre facilement à la colère; il ne suit que l'impulsion de quelques passions toujours très-intenses, parce qu'elles sont moins multipliées; il rapporte tout à lui-même.

Supposons-le aux prises avec un homme par lequel il se croira offensé ou blessé dans quelques-uns de ses droits tels qu'il les conçoit. Pense-t-on que ce malheureux saura discerner si l'offense dont il a été l'objet est assez grave pour demander une éclatante vengeance ou exiger une légère réparation? non : n'écoutant que la voix d'un ressentiment irréfléchi, que l'impulsion de son cerveau encore informe, parce qu'il est sans culture, il se précipitera, tel qu'un sauvage, sur celui qui aura excité son courroux, et, si son adversaire ne l'emporte sur lui par la force physique, il triomphera à la manière des brutes, qui ne quittent le combat qu'après avoir arraché la vie à l'animal contre lequel la lutte s'est engagée.

Et que l'on ne dise pas que je rembrunis le tableau, ou que j'exagère les maux que peuvent enfanter l'ignorance et l'abrutissement où les sourds-muets restent le plus ordinairement plongés, faute d'une instruction convenable qui les rende à la société dont ils sont exclus. Je ne fais que reproduire les observations faites par une foule de savans instituteurs qui m'ont précédé dans la carrière où j'entre à peine, et je considère le sourd-muet dans *son état naturel* et dénué de cette première éducation qui nous le fait voir dans les villes sous une apparence de civilisation. Je voudrais pouvoir trouver, pour cet infortuné, quelque consolation dans le recours vers un Être Suprême; mais aussi long-temps que l'instruction n'est pas venue à son aide, il ignore ce que c'est que la religion. Et il ne peut en être autrement. Toutes les idées qu'il possède se rapportent à des choses sensibles, matérielles, aux besoins purement physiques de la vie. Les dogmes religieux, fondés sur la morale, n'exercent point sur son ame leur douce influence, et le culte extérieur n'est et ne peut être pour lui qu'un objet d'imitation. Il obéit aveuglément à ses parens qui le con-

Digitized by Google

duisent à l'église et lui disent de se prosterner devant telle ou telle statue qui s'offre à ses regards inquiets sans savoir ce que sont ces statues ; d'avoir le plus profond respect pour certains hommes qu'on représente comme les ministres de Dieu, et qu'il ne reconnaît qu'à leur costume différent de celui des autres classes de la société, sans savoir quels sont les titres de ces hommes à la vénération du monde, ou quelle est la source d'où dérive leur puissance ; de là cette faculté à croire aux choses surnaturelles, à devenir l'esclave des superstitions les plus grossières ; de là aussi le devoir de l'ami de l'humanité de dégager le sourd-muet, de ces liens de fer, de lui faire connaître ses droits et ses devoirs, et de lui apprendre qu'il ne peut trouver de vrai bonheur que dans l'exercice des uns et l'accomplissement des autres.

L'état d'éloignement dans lequel il se trouve confiné, peut avoir des résultats tellement funestes, que la société ait à en gémir, et les tribunaux ont été appelés très souvent à prononcer sur des sourds-muets prévenus de vol, de vagabondage, de blessures faites en se battant, etc. D'ailleurs, comment voudrait-on que des hommes si rapprochés de la brute, puisque la raison n'exerce sur eux qu'un empire à peine sensible, ne troublassent pas tôt ou tard l'harmonie de la société, n'éprouvant sans cesse que le besoin d'assouvir les passions que la nature leur a imposées ? Le seul moyen d'amortir la fougue et l'impétuosité naturelles à ces malheureux, c'est de les amener bénignement sous le joug de la raison : car la nature qui s'est montrée si peu généreuse à l'égard des sourds-muets, semble, d'un autre côté, avoir augmenté en eux l'intensité, la finesse, la subtilité des sens dont elle ne les a point privés : aussi, de quelle sagacité ne sont-ils pas doués! avec quelle promptitude ne saisissent-ils pas tout ce qu'ils jugent devoir diminuer l'intervalle qui les sépare des autres hommes! Ils sont avides de tout ce qui peut accroître le domaine de leurs connaissances. Voient-ils un objet qui leur était auparavant inconnu, ils l'examinent, ils le considèrent sous toutes ses faces, dans ses moindres détails, afin que l'image en arrive à leur cerveau avec une netteté telle, qu'au besoin ils puissent se le rappeler parfaitement.

Digitized by Google

S'il est vrai que l'instruction soit capable de convertir les sourds-muets en êtres pensans, si, au moyen d'un tel véhicule on peut instiller la raison dans le cerveau d'un être qui ne paraissait guère susceptible de recevoir ce bienfait, la société n'aurait-elle pas à s'imputer à elle-même les maux qui résulteraient de l'ignorance de ces malheureux qui, en l'absence de toute éducation, doivent se faire de la vie et de la société une idée vraiment monstrueuse? L'expérience sanctionne chaque jour la possibilité de transformer les sourds-muets en êtres capables de comprendre même les idées les plus métaphysiques. Qui n'a pas été frappé d'admiration, qui n'a pas éprouvé un sentiment de reconnaissance pour les immortels De l'Epée et Sicard, à la vue des hommes distingués, des savans formés à leur établissement créateur? Et qui ne sait à quel degré de connaissances est parvenu le sourd-muet Massieu, qui fait la gloire de ces amis de l'humanité et l'admiration de l'Europe? Interrogé sur la définition de la reconnaissance, il répondit à l'instant même : *C'est la mémoire du cœur!* Peut-on donner avec plus de précision et de justesse une définition de la reconnaissance, idée qui n'a certainement rien de physique, et qui ne peut être que du ressort de l'intellect? Non, sans doute; la définition qu'il donna de l'éternité n'est pas moins remarquable. *L'éternité*, dit-il, *est un jour sans veille ni lendemain!*

Un autre sourd-muet de l'institut de Paris, le jeune Gazan, ayant été invité à établir la différence qui existe entre l'*esprit* et le *talent*, répondit sans préparation :

« L'homme d'esprit est fertile en plaisanteries, en jeux de mots; il plaît, il surprend; l'homme de talent marche d'un pas ferme dans le domaine du goût; il a pour but le bon, le beau; l'un est regardé comme une étincelle qui pétille et rejouit la vue; on considère l'autre comme un arbre couvert de verdure, de fleurs, et enrichi de fruits qu'il produit lui-même. »

Un troisième, dont le nom m'est échappé, interrogé sur la question de savoir ce que c'est que l'amitié, répondit : *C'est la fontaine du cœur.*

Les exemples que nous venons de citer suffisent pour

Digitized by Google

montrer jusqu'à quel point l'intelligence des sourds-muets peut être développée. Ainsi, cette barrière, qui semblait devoir les séparer pour toujours du reste des hommes, n'existe plus, depuis que l'illustre De l'Epée a pénétré le secret que l'on ne croyait pas être du domaine de l'intelligence humaine; il leur est permis de reprendre la place qui leur est assignée dans la grande famille, et celle-ci, loin de les repousser, leur tendra une main bienfesante avec cette tendre sollicitude qu'un père a toujours pour son enfant le plus maltraité par la nature.

POUPLIN,
Instituteur des sourds-muets.

Digitized by Google

Etudes de Moeurs et de Critique

SUR

LES POÈTES LATINS DE LA DÉCADENCE, PAR M. NISARD.

M. Nisard était déjà connu comme l'un des écrivains les plus énergiques du *National*, lorsqu'il attira plus particulièrement l'attention du monde littéraire par la vive et mordante polémique qu'il ne craignit pas d'engager avec les romantiques. Tous ceux pour qui les chefs-d'œuvre des deux derniers siècles sont un objet de vénération applaudirent au courage du nouvel Aristarque, et saluèrent en lui le précurseur du retour aux saines doctrines littéraires. C'est avec ces préventions favorables que nous avons entrepris la lecture des savantes *Etudes* qu'il vient de publier; mais nous devons l'avouer d'abord, son ouvrage est encore assez loin d'avoir réalisé les hautes espérances que ses premières publications avaient fait naître.

C'est sans doute une idée heureuse que de chercher, dans les écrivains d'une époque donnée, à reconnaître la part d'influence que les institutions politiques ont exercée sur leurs écrits. Il n'y a pas de doute, en effet, que l'état social n'influe puissamment sur les qualités et les défauts dominans du style et sur le fond des pensées, et, sous ce rapport, il était utile de chercher, dans l'étude des poètes de la décadence, à compléter ce que les documens de l'histoire contemporaine laissaient sans explication suffisante; mais plus le résultat de ces recherches était désirable par son importance dans l'étude des destinées sociales, plus il fallait mettre de réserve dans les assertions, plus il fallait se garder de l'esprit de système qui s'empare si aisément de tous ceux qui ont découvert

Digitized by Google

ou entrevu quelque vérité nouvelle. M. Nisard explique fort bien, en parlant de *Perse*, la principale cause de la renommée dont ce poète médiocre jouit auprès de ceux qui sont parvenus à l'entendre : on ne veut pas, dit-il, s'être donné tant de peine pour rien : j'ai bien peur que ce ne soit là aussi l'explication la plus naturelle de l'importance que M. Nisard semble attacher à quelques-unes de ses découvertes, si l'on peut appeler ainsi ce qu'il nous apprend sur les *lectures* et les *déclamations*. Sans contredit, l'habitude des *déclamations* sans objet réel a dû contribuer à fausser le jugement; les *lectures* dans des cercles composés au gré de la puissance plutôt que choisis par le goût, étaient peu propres à éclairer la marche des jeunes écrivains; mais ce sont là de bien petites causes, pour expliquer une décadence comme celle que l'on aperçoit en comparant les *Lucain*, les *Stace* et les *Silius Italicus* avec les *Lucrèce*, les *Virgile* et les *Horace;* et quand on y pense bien, on est tenté d'appeler les peintures de M. Nisard d'ingénieux tableaux de genre : mais on leur refusera le titre de tableaux d'histoire. M. Nisard, il est vrai, n'a pas négligé de rappeler les influences bien plus puissantes de la perte de la liberté et de la corruption des mœurs amenée par la satiété des jouissances physiques et par l'absence des convictions morales sans lesquelles les plaisirs de l'esprit n'ont plus ni force, ni saveur, ni durée; mais ce dernier point de vue, qui était bien le plus important, n'avait pas, comme les découvertes accessoires de M. Nisard, le mérite de la nouveauté, et il s'y est moins arrêté qu'il ne l'aurait dû, pour délayer trop longuement, ce nous semble, les résultats secondaires de ses études.

D'autre part aussi, malgré ses propensions classiques, on s'aperçoit assez fréquemment que M. Nisard a trop vécu et trop causé avec ces novateurs dont il connaît et signale pourtant très bien les défauts essentiels, mais dont il a retenu, malgré lui, plusieurs paradoxes indignes d'un admirateur de l'antiquité. Comment expliquer autrement le ton léger dont il parle du *Tasse*, son engoûment pour le *Dante*, considéré comme poète épique, l'étrange classification de *Shakspeare* dont il envisage les

Digitized by Google

drames réunis comme une épopée? Jamais pareilles idées seraient-elles venues à un homme nourri de la lecture des anciens, qui sent et sait faire sentir le mérite de la diction de *Térence* et de *Phèdre*, et a su découvrir les liens de famille qui unissent les génies de *Virgile* et de *Racine*, d'*Horace* et de *Voltaire?*

Le plus grave reproche que l'on puisse faire à un livre de critique littéraire un peu étendu, c'est de laisser peu de souvenirs profitables dans la tête du lecteur. Quand on a lu l'*Essai sur les éloges*, de Thomas, non seulement on connaît parfaitement le mérite et les défauts caractéristiques des panégyristes dont les écrits ont été conservés; mais encore on a une idée juste et assez complète de toute l'histoire de l'éloquence : on a pu amasser, chemin faisant, une ample provision de pensées morales fécondantes pour le talent, et ce qui vaut mieux encore, d'utiles préceptes de conduite, et on n'a cessé d'avoir sous les yeux, un style noble et élevé, des modèles de diction pure et correcte. Quant au style, il est certain que M. Nisard doit souvent satisfaire les plus difficiles, et l'on n'aurait même que des éloges à lui donner, si on ne le comparait qu'aux écrivains dont il signale les écarts; mais pour le fond, il faut l'avouer, quand on a lu les trois gros volumes qu'il vient de publier, on peut à peine se faire une idée du mérite littéraire de *Phèdre*, qu'il a trop rabaissé par système, parce qu'il fallait que *Phèdre* fût, pour la réussite de son plan, le pivot de ce qu'il appelle la *transition;* on connaît assez bien *Sénèque* le tragique et *Lucain*, et l'on est tenté de dire qu'il ne valait pas la peine d'en lire tant sur leur compte; on admet volontiers, sur sa parole, que *Martial* n'était peut-être pas aussi profondément immoral que ses épigrammes licencieuses porteraient à le croire ; on connaît très mal *Juvénal* à qui il ne rend qu'une justice incomplète; il ne vous reste aucune idée bien arrêtée sur *Stace*, qu'on ne lirait pas lui-même avec beaucoup plus de profit, et, si l'on a retenu les conclusions philosophiques de l'auteur sur les *Nécessités* de l'époque qu'il a parcourue, on se sera fait un système erroné sur la prétendue nullité littéraire de l'empire, que démentent

Digitized by Google

Juvénal et *Lucain* même dans beaucoup d'endroits, et que renverserait complètement le seul génie de *Tacite*, si l'on ne pouvait encore citer les deux *Pline*, *Quintilien* et *Sénèque* le philosophe, pour ne rien dire des écrivains de la même époque qui se sont servis de la langue grecque.

La littérature est l'expression de la société, a dit une femme d'esprit dont les brillans paradoxes ont commencé l'anarchie littéraire qui règne encore en France aujourd'hui. En admettant cette pensée comme absolument vraie, ne suffirait-il pas de réfléchir à la diversité des élémens qui constituent la société, à quelque époque que ce soit, pour sentir que, si la littérature en est l'expression, elle doit nécessairement elle-même présenter des variétés et même des contrastes trop divers, pour pouvoir être encadrée dans un système et assujétie à l'unité d'un point de vue philosophique. Il n'y a presque pas de vérité morale qui ne cesse d'être vraie, quand on essaie de la généraliser d'une manière trop absolue : aussi les sciences morales ont-elles beaucoup souffert de nos jours, par suite de cette manie de tout systématiser qui s'est répandue des sciences exactes dans tous les genres d'enseignement. L'homme est trop *ondoyant et divers*, comme disait *Montaigne*, pour pouvoir être analysé comme un théorème de géométrie; comment la société toute entière serait-elle plus flexible à l'analyse systématique que l'un de ses membres pris au hasard? comment la littérature surtout, qui s'adresse autant et plus à l'imagination et à la sensibilité qu'à la raison et aux facultés réfléchies de l'homme, pourrait-elle s'assujétir au compas ou à la rigueur des calculs statistiques?

Avouons-le : faire des cathégories, relever les circonstances qui ont contribué à hâter ou retarder les développemens de l'intelligence; faire ressortir celles qui ont dirigé ou égaré le talent à une époque donnée; saisir habilement les points de contact des mœurs et des écrits d'un même temps : tout cela est fort utile, soit pour aider la mémoire à retenir par des classifications, soit pour flétrir et faire repousser les institutions et les coutumes qui contribuent à la dégradation ou à l'affaiblissement des

Digitized by Google

forces intellectuelles; mais pour être utile, il faut rester dans le vrai, il faut se garder de trop généraliser, et de prendre comme règles immuables des faits isolés ou mal constatés, ou d'attribuer trop de puissance à des influences qui n'ont fait que concourir avec d'autres aux résultats que l'on a observés sans en découvrir toutes les causes.

Ce dernier reproche peut encore être adressé justement aux idées de M. Nisard sur ce qu'il appelle la poésie épique, dont il donne, au surplus, des notions assez difficiles à bien saisir, parce que ses expressions manquent de netteté et justifient en cet endroit la maxime de *Boileau*.

Ce que l'on conçoit bien, s'énonce clairement.

Ce que l'on peut saisir de plus distinct dans cette partie de l'ouvrage de M. Nisard, c'est que la *poésie épique* ne peut, selon lui, naître que dans des temps que l'on pourrait appeler primitifs en littérature, et dans les développemens qu'il donne à ce paradoxe, il semble même l'étendre à toute espèce de poésie. Il est bien vrai qu'*Homère* a vecu à une époque semblable; il est vrai que le *Dante* et *Milton* ont aussi conçu leurs poèmes dans des temps où l'on peut trouver plusieurs analogies de position sociale. Peut-être aussi que l'absence des règles qui n'ont jamais régné qu'après eux, en laissant plus de liberté à leurs conceptions, a contribué à leur inspirer le courage d'entreprendre une œuvre dont la pensée effraie ceux qui ont beaucoup réfléchi sur tout ce qu'il faut pour produire une épopée. Le spectacle contemporain, ou le souvenir récent des crimes et des vertus énergiques qui se déploient plus nettement à la fin d'une époque de barbarie, devait aussi, sans doute, inspirer de grandes pensées, et offrir de grandes images qui se dessinent moins bien, sous le vernis uniforme qui recouvre les vertus et les vices des siècles policés. Mais cependant rien de tout cela n'a manqué à d'autres époques qui n'ont point produit d'épopées. Les grandes commotions politiques ne sont pas moins puissantes que la barbarie, à mettre

Digitized by Google

l'homme à nu dans sa grandeur morale, comme dans la bassesse de ses mauvais penchans : toutes les vertus et tous les crimes se sont montrés non moins énergiques, dans la révolution française qu'aux époques où ont brillé *Homère* dans la Grèce, le *Dante* en Italie et *Milton* en Angleterre. Ce que l'on admire le plus dans *Homère*, dans le *Dante* et dans *Milton*, tient moins d'ailleurs aux mœurs demi-sauvages de leurs héros qu'aux conceptions qui conviennent à toutes les époques. Ce qui tient le plus aux temps où ils vivaient, est au contraire ce qui a le moins contribué à leurs succès. Dans *Homère*, la grossièreté sans frein, la peur sans honte, la sensualité sans amour de plusieurs de ses héros, voilà ce qui tient le plus à la barbarie dont son génie a fait sortir la Grèce. Dans le *Dante*, l'immense fatras théologique, les discussions scholastiques, les interminables querelles des papes et des conciles, la confusion de mauvais goût de tout ce qu'il avait appris sur toutes choses; voilà ce qu'il avait surtout recueilli de son époque. Permis à ceux qui ont pris la peine d'étudier le lien qui unit tous les fantômes de ce grand rêve, d'admirer la puissance d'intelligence qu'il a fallu pour coordonner une érudition si bizarre et l'encadrer dans un plan qui a, dit-on, son unité, malgré ses divisions disparates : on ne peut refuser le même genre d'admiration aux travaux théologiques des *Scotti* et des *Thomas d'Aquin;* mais, pour nous qui cherchons des plaisirs dans l'étude des lettres, qu'il nous soit aussi permis de croire que, sans les charmans ou terribles épisodes qui appartiennent exclusivement au génie du poète et non à la barbarie de son époque, sans sa suave figure de *Françoise de Rimini* et son énergique peinture d'*Ugolin*, sans les nobles ou gracieuses comparaisons qu'il emprunte ou qu'il imite des anciens, le *Dante* aurait eu beau naître à une époque de rénovation; on ne le lirait pas plus aujourd'hui qu'on ne lit les leçons d'*Abeilard* ou les sermons de *Bonaventure* et de *St.-Bernard*.

Nous ne pousserons pas plus loin ces réflexions dont il est facile de faire l'application à *Milton* et au *Tasse* lui-même, que M. Nisard ne daigne pas ranger parmi les poètes épiques. Ceux qui n'ont pas lu l'ouvrage de

Digitized by Google

M. Nisard seront peut-être étonnés de l'importance que nous avons mise à réfuter ses paradoxes sur la poésie épique : c'est qu'ils ne tendent à rien moins qu'à persuader qu'il ne peut plus y avoir de poètes, ni épiques ni autres, qu'il ne peut plus y avoir d'esprits créateurs dans l'état de civilisation où nous sommes parvenus. Comment un homme qui s'émeut au spectacle de la corruption qui règne dans la *littérature facile*, a-t-il pu se résoudre à s'en rendre le complice ? ou comment n'a-t-il pas senti que proclamer un pareil paradoxe, c'est vouloir expliquer et excuser en même temps l'abaissement où la littérature est tombée ? S'il était vrai que ce dévergondage d'écrivaillerie qui fatigue nos presses fût une nécessité sociale, pourquoi M. Nisard se fâcherait-il tant contre l'impuissance et les mauvais ouvrages des écrivains à la mode ? Non, heureusement, il n'est pas vrai qu'il faille avoir vu des temps de barbarie pour avoir le génie poétique, et il n'est pas vrai non plus que notre époque soit condamnée à se repaître des productions sans goût et sans moralité dont la *littérature facile* nous inonde. Après tout, l'intervalle entre *Racine* et *Voltaire* a été plus long que l'espace qui nous sépare des dernières productions poétiques dignes de renom. C'est au commencement de ce siècle que *Chénier* a fait *Tibère* et *Fénélon*, et que *Ducis* a créé son *Abufar*. Il y a très peu d'années que *Picard* faisait revivre sur la scène la franche gaîté et le dialogue naturel sans trivialité de la bonne comédie ; et l'auteur des *Messéniennes*, des *Comédiens*, de l'*Ecole des vieillards*, des *Vêpres siciliennes* et de *Louis XI* n'a pas prouvé, par ses dernières productions, que son génie poétique fût eteint. Dans un genre moins relevé, mais qu'il a su rapprocher souvent du ton de l'ode, *Béranger*, qui est encore plein de vie aussi, suffirait à lui seul pour donner un démenti à ces tristes prédictions. Sur la scène, il est vrai, la noble tragédie a fait place à d'horribles drames, et la bonne comédie à des vaudevilles sans verve et sans gaîté ; mais outre que ce triomphe de la médiocrité hardie n'est ni universel ni absolu, il peut aisément s'expliquer sans faire désespérer de toute la génération : d'une part le besoin d'émotions puis-

Digitized by Google

santes pour pouvoir attacher à des fictions des hommes qui ont vecu au sein des terribles réalités de l'époque, d'autre part l'affluence dans les salles de spectacle des hommes que les vicissitudes de la société ont enrichis sans pouvoir polir aussi promptement leurs mœurs ni leur langage, ont dû détourner les jeunes auteurs dramatiques de l'étude d'un genre trop mal apprécié du vulgaire des juges : mais le prompt débit des innombrables réimpressions de Racine, de Voltaire, de Molière, etc., témoigne assez de la persévérance du goût dans la majorité de ceux qui savent lire. Voyez encore, malgré les théories absurdes des journaux littéraires de la France, le succès toujours croissant des charmans proverbes que M. *Théodore Leclercq* ne soutient que par la bonne plaisanterie et un comique vrai sans bassesse ; et dites si, de bonne foi, nous devons désespérer de notre avenir littéraire. M. Nisard lui-même, dans les nombreux passages qu'il a consacrés à la défense de la bonne cause, proteste, par l'élégance, la précision et la verve de son langage, contre les désolantes conclusions de son livre.

F. A. V. H.

Digitized by Google

La Grande Voix.

Place ! Place au torrent ! Il grossit, il s'avance :
Les rois, pour l'arrêter, ont fait de vains efforts ;
L'ancien lit où bouillonne et gronde sa vengeance,
Il va l'abandonner pour envahir ses bords !

Riverains indolens qui craignez ses ravages,
Creusez-lui donc un lit plus large et plus profond
Où puissent librement couler ses flots sauvages,
Sans ébranler la digue ou menacer le pont.

Vous tremblez en songeant qu'il vous faudra peut-être,
Pour lui frayer sa route à travers les guerets,
Quitter les toits de marbre où Dieu vous a fait naître,
Et porter la cognée au cœur de vos forêts.

Mais songez donc aussi qu'au jour de sa colère,
Si le torrent vous trouve assis sous vos ormeaux,
S'il vous surprend au seuil où veillait votre père,
Vous-mêmes vous serez emportés par les flots.

Grâce aux lâches terreurs des hommes d'un autre âge,
Le ruisseau d'autrefois est torrent aujourd'hui ;
Instruit par leurs revers, montrez plus de courage !
Que l'hostile torrent se change en fleuve ami.

Alors s'applaniront ses turbulentes ondes
Pour s'étendre en canaux ou s'arrondir en ports,
Pour livrer un chemin aux vaisseaux des deux mondes,
Et répandre à vos pieds de merveilleux trésors ;

Alors se couvriront de moissons toujours mûres,
De palais, d'ateliers, de temples vénérés,
Ses bords qui maintenant n'étalent pour parures
Que des buissons de ronce et des rocs déchirés.

Debout donc imprudens ! Debout retardataires !
Place ! Place au torrent qui s'avance en courroux !
Laissez-lui dévorer quelques stériles terres,
Pour conserver les champs fertilisés par vous.

T.

Digitized by Google

Regret.

Bienheureux le chrétien dont l'ame virginale
A, dans un pli secret, conservé saintement,
Loin du contact impur d'un souffle desséchant,
Une goutte de l'eau lustrale
Qu'un prêtre fit couler sur sa tête d'enfant!

Mais où donc retrouver ces croyances si chères
Douce émanation de la Foi de nos Pères
Dont s'embaumait le printemps de mes jours?
Quand pourrai-je m'asseoir à l'ombre de doctrines
Qui plongent dans le sol de vivaces racines
Et de fruits toujours mûrs se couronnent toujours?

De ce prêtre du Christ écoutez le langage!
Echo vivant et saint de la Divinité,
Il prêche, dans son temple, au monde qui l'outrage
La concorde et la charité:

Mais à peine a-t-il mis le pied hors de la chaire
Qu'il jette son étole aux vents du carrefour,
Et court prostituer son divin ministère
Aux vils embrassemens des passions du jour.

Admirez ce tribun dont la voix formidable
Stigmatise le riche insensible au malheur;
Il réclame, pour tous, un partage équitable
Des biens que sur ce globe a versés le Seigneur.

Rentré dans ses foyers où la gloire l'escorte,
Il l'immole bientôt au vil démon de l'or;
Il laisse le malheur se morfondre à la porte
Et rit de ses sanglots du haut de son trésor.

Honneur à ce poète! un monde entier l'écoute;
Que de magnificence et que de pureté!
L'ame de celui-là n'a point perdu sans doute
Sa céleste virginité.

Digitized by Google

De ses jours peu connus sondez donc le mystère !
Partout vous trouverez un souvenir honteux ;
Vous verrez la débauche, à son lit adultère,
Assise pâle et sans cheveux.

Aussi n'irai-je plus redemander aux hommes,
Aux hommes de nos jours les biens que j'ai perdus,
Et qu'en échange hélas! des plus splendides sommes,
Ils ne me rendront plus.

Pour savourer encore un bonheur sans mélange
Et rendre un peu de calme à mon cœur agité,
Je fuis le sol aride et le chemin de fange
Où marche leur Impiété ;

Et je tourne, en pleurant, ma paupière incertaine
Vers un passé détruit mais plus beau dans la mort
Que ce siècle vivant dont l'orageuse haleine
Ne conduira jamais ma barque dans le port ;

Et je dis : ouvrez-vous, demeure de mes Pères !
Que, de leurs plis sacrés, vos livres séculaires
Aux grands fermoirs dorés, chers à l'œil des enfans,
Exhalent sur mon front terni par les souffrances
L'énergique parfum des augustes croyances
Dont s'embaumaient les jours de mon printems.

T.

Indifférence.

Laissons au gré des flots dériver le navire :
Les bords des deux côtés sont hérissés d'écueils ;
Des deux côtés s'étend le ténébreux empire
D'une plus vaste nuit que la nuit des cercueils.

Qu'il aille s'échouer au pied du mausolée
Où dort l'orgueil éteint du plus puissant des rois,
Ou heurter de ses flancs la tombe mutilée
Que nous cache les os d'un humble villageois ;

Digitized by Google

Même avant de toucher au terme du voyage
Que la foudre l'atteigne et brise ses agrès,
Et jette mon cadavre aux sables du rivage
Sous les ongles sanglans du loup de nos forêts;

Qu'importe! de nos jours, nul n'a droit de prétendre
Aux immortels honneurs d'un glorieux tombeau;
Nul ne sait où les vents disperseront sa cendre
Qu'il meure sur un trône ou sur un échafaud.

L'astre le plus brillant ne poursuit sa carrière
Qu'au bruit des ouragans soulevés par nos cris,
Et quand il disparait de l'horison vulgaire
Un brouillard outrageant le voile de ses plis.

Oh! nous sommes vraiment d'ignobles créatures!
Tout front porte le sceau de l'immoralité,
Tout cœur est plein de fange et ridé de fêlures
Par où suintent la haine et la cupidité.

Au bout de trois mille ans surgit-il un Alcide
Qui vienne relever les peuples abattus,
Un Tersite l'arrête et de son bras stupide
Lui jette autour des flancs la robe de Nessus.

Inclinés sous le poids d'un fatal sortilège
Nous ne sacrifions qu'à des Dieux infernaux;
Nous ne reculons plus devant un sacrilége
Quand, au creuset de l'Art, il se fond en lingots.

Oui, si la Liberté, de son trepied de lave,
Tombait morte, au Forum, sous un sabre sanglant,
De ses os exhumés par le bras d'un esclave
On nous ferait du noir ou des jouets d'enfant (1).

Au souffle desséchant d'un sordide égoïsme
Le laurier se flétrit sur les plus nobles fronts,
Et livre sa dépouille aux flots d'un vandalisme
Dont on bénit le cours s'il fait hausser les fonds.

(1) A ceux qui pourraient trouver cette pensée étrange, triviale, absurde même, l'auteur fera remarquer que le fameux Hunt, autrefois membre du parlement anglais, fit fouiller les champs de Waterloo pour en exhumer les ossemens des braves qui y ont péri, et en faire du cirage.

Digitized by Google

De la balance d'or dont se servaient nos Pères
Nous n'avons conservé que le fleau pointu,
Pour en percer le cœur ou crever les paupières
Au Génie, à la Gloire et même à la Vertu.

Assez de ces tableaux dont la vue est blessée!
D'un siècle corrompu ne creusons pas les mœurs;
Chaque sillon qui s'ouvre au soc de la pensée
Met à nu des forfaits à soulever les cœurs.

Au fond même des biens répandus sur la terre
Réside un germe impur de désenchantement
Qui brûle, au seul contact de sa glu mortifère,
La lèvre du poète ou les doigts du savant.

Aussi gardons-nous tous d'approfondir la vie;
Notre sonde est trop courte et son lit trop fangeux;
Rasons, d'un vol léger, sa surface endormie
Sans regarder trop haut ou détourner les yeux.

Et loin de remonter à l'origine obscure
D'où part, en gémissant, le ruisseau de nos jours,
Ou de précipiter vers sa morne embouchure
De ses flots élargis l'irrésistible cours,

Laissons, au gré des vents, dériver le navire;
Les bords, des deux côtés, sont hérissés d'écueils;
Des deux côtés s'étend le ténébreux empire
D'une plus vaste nuit que la nuit des cercueils.

T.

Voeu.

Oh! dans ces tristes tems de luttes intestines,
Quand, sur un lit de feu, l'humanité se tord,
Quand partout l'anarchie erre sur des ruines
A l'ombre de drapeaux de mort;

Quand les rois éperdus chancèlent sur leurs trônes,
Quand le prêtre, sous lui, sent la chaire trembler,
Quand le riche, en hurlant, embrasse les colonnes
De son palais prêt à crouler;

Digitized by Google

Que ne puis-je emporter au fond des solitudes,
Loin du bruit des cités qui me poursuit toujours,
Mes austères loisirs et mes graves études
Trop souvent troublés dans leur cours,

Troublés par les clameurs d'un peuple de sauvages
Qui traîne, tour à tour, aux bords des grands chemins,
Les bustes mutilés et tout chargés d'outrages
Et des Brutus et des Tarquins;

Trouver quelque champêtre et verdoyant asile
Entouré par des monts couronnés de grands bois.
Qui se réflechiraient dans une onde tranquille
Avec leurs castels d'autrefois,

Et prêteraient, l'été, la fraîcheur de leur ombre
Et le moëlleux gazon de leurs sentiers fleuris
Aux fantasques ébats de mes rêves sans nombre,
Tantôt solennels et hardis,

Se posant au sommet d'un monde qui s'écroule
Pour méditer la loi d'un immuable sort,
Où planant sur des flots soulevés par la houle,
Pour guider un navire au port;

Tantôt, vifs et légers, suivant le météore
Eclos dans les vallons sous le souffle du soir,
Ou suspendant leur vol à la toile du store
Qui tremble aux vitraux d'un manoir;

Souvent, dans l'avenir, plongeant un œil avide,
Et, sous ses voiles noirs, cherchant un astre d'or,
Ou fouillant, du passé, le sépulcre splendide,
Pour en exhumer un trésor,

Et toujours rapportant de leur course infinie,
Sur les traits de la foudre ou l'aile des zéphirs,
Quelque grande pensée étroitement unie
Hélas! a de trop grands désirs!

T.

Digitized by Google

Mélanges.

Journal de l'Institut Historique, Paris 1834-1835; huit livraisons parues. — Parmi les publications périodiques de France, il faut en distinguer une qui répond essentiellement aux besoins de l'époque actuelle où toute la littérature relève de l'histoire; nous voulons parler du journal publié par l'*Institut Historique*.

L'extension extraordinaire qu'a prise cette vaste association littéraire qui compte dans son sein les plus grandes illustrations de tous les pays, suffirait seule au besoin, pour prouver que les études graves et consciencieuses ne sont pas aussi délaissées que tâchent de le faire croire ceux qui exploitent la *littérature facile* : embrasser toutes les connaissances historiques dans leur ensemble, ne pas borner l'histoire à l'étude ordinaire des événemens qui remplissent la vie extérieure des nations, mais l'étendre à la connaissance de leurs idées, de leurs sciences, de leurs opinions, de leurs cultes, de leur génie, c'est-à-dire, à tout ce qui constitue la vie intime de l'humanité, telle a été l'idée-mère qui a présidé à la création de l'Institut.

Un journal destiné à transmettre au monde savant l'exposition et la discussion générale des doctrines historiques, était nécessaire à la réalisation de ce vaste plan ; c'est de cette publication importante qu'il s'agit ici.

Le journal de l'Institut est d'un intérêt peu ordinaire; pour prouver cette assertion, il suffira, croyons-nous, de mentionner quelques-uns des mémoires qui s'y trouvent insérés. Nous avons d'abord remarqué un excellent travail de M. Fred. Boissière sur *la Méthode historique*. L'auteur s'est proposé d'analyser les doctrines et la méthode des principaux historiens modernes et surtout de MM. Thierry, de Barante, Guizot et Michelet; déjà nous avons lu une appréciation assez exacte du talent de MM. Thierry et de Barante.

Signalons aussi plusieurs autres savans mémoires, entre autres:

— De l'Influence des Gaulois sur la civilisation des Grecs et des Romains, par M. Villenave.

— De l'Etat des Sciences dans les Gaules avant l'ère vulgaire, par le même.

— Condition des esclaves dans la Gaule, sous l'empire romain, par M. Amédée Renée.

— Des rapports entre l'Inde et l'Europe, par M. d'Eckstein.

— Une critique savante de l'ouvrage de Ch. Nodier sur la linguistique, par le même.

Nous mentionnerons encore plusieurs travaux importans de

Digitized by Google

MM. Michaud de l'Académie Française, Eug. de Monglave, secrét. perpétuel de l'Institut, Victor Boreau, Stéphane Niquet, Savagner et Achille Jubinal.

Quelques mémoires de membres correspondans de Belgique, se trouvent insérés dans ce précieux recueil, ce sont : de M. Félix Bogaerts, d'Anvers, une Notice biographique sur J. J. Delin, né à Bruxelles. — De M. Polain de Liége, des Recherches sur la vie et les ouvrages de Jean Desprez, dit d'Outremeuse, chroniqueur liégeois du XIVe siècle. — De M. Roulez, professeur d'archéologie à l'université de Gand, des Remarques sur le mémoire de M. Villenave : *de l'Influence des Gaulois*, etc., dont nous avons parlé plus haut.

Des commissions ont en outre été nommées dans les différentes classes de l'Institut, pour travailler à la rédaction de plusieurs ouvrages nécessaires aux progrès de la science historique. Nous citerons parmi les publications très prochaines, un *Traité de diplomatique*, par M. Savagner, homme d'une profonde érudition, et l'*Annuaire de l'Institut*.

— Afin de compléter les renseignemens que nous avons rapportés dans la première livraison de la *Revue* sur les ouvrages de Wachtendonck, nous donnerons ici l'indication rapide des matières contenues dans le MS de Herman de Wachtendonck, intitulé : *Appendices variæ ad historiam leodiensem*, etc. (V. p. 38 de la *Revue Belge*). Ce manuscrit existe à la bibliothèque de Bourgogne ; c'est dans l'*Artiste* que nous trouvons ces indications.

La première partie présente une description assez détaillée du pays et du diocèse de Liége, d'après Guichardin, d'après l'Itinerarium d'Ortelius et de Vivianus, d'après Guilielmus Neubrigensis, Hermannus Schedel, Barlandus, Picolomineus et Pontus Heuterus. Tout est entremêlé de remarques du compilateur.

Puis suivent des notes tirées d'un ancien manuscrit qui appartenait à Wachtendonck, et de plusieurs autres livres et chroniques, le tout servant à compléter ce qui manque dans *Jean de Warnant*, connu sous le nom de Joannes Presbyter. Ce sont des extraits de Raymondus, de Jean Brusthemius, d'Anselme, de Gilles d'Orval, de Gramaye, de Meyerus, du manuscrit de St.-Jacques, de la chronique des Chartreux de Liége, de Jehan d'Oultremeuse, de Hocsemius, du livre des Chartes de St.-Lambert, de la chronique de St.-Laurent, des manuscrits de Radulphus de Rivo, des papiers d'Arnold de Wachtendonck (+ 1605) et de ceux d'Arnold Hocht son ami, de Hemricourt, de Langius, de Placentius, de Froissart, de Philippe de Commines, de Monstrelet, d'Olivier de la Marche, d'une chronique anonyme dont l'auteur vivait vers la fin du XVe siècle et qui fut prêtée à Wachtendonck par le chanoine Chabot, enfin d'une foule d'autres écrivains.

Et au milieu de tout cela des textes de traités, de trêves, de compromis, de sentences arbitrales, de lettres de mambournie et d'autres pièces fort curieuses.

Digitized by Google

Cette compilation présente ainsi l'histoire de Liége depuis les premiers évêques jusqu'à Corneille de Berg.

Elle fournit surtout des détails très circonstanciés sur les règnes si orageux de Louis de Bourbon et de Jean de Hornes. L'affaire de la famille d'Athin y est exposée avec des détails inconnus jusqu'à présent, à nos historiens.

— Voici une analyse de la dernière séance de la commission royale d'histoire :

M. le ministre de l'intérieur informe la commission qu'il a fait acheter à la vente de la bibliothèque de M. l'avocat Van den Bossche, à Malines, et déposer à la bibliothèque de Bourgogne, les manuscrits suivans :

« 1°. Voyage que fist l'Archiduc Philippe d'Autriche, depuis roi des Espagnes, aussi de son retour en ces Bays-Bas l'an 1501. » In-fol. « 2°. Recueil et mémoire des voyages de l'empereur Charles V. » In-fol. « 3° Mémoires de Laurent Vital, sur quelques faits et actions de Charles d'Autriche, après son départ de Gand. » In-fol. « 4°. *Cronica castri et cœnobii S. Bavonis Gandavensis.* » In-fol.

Il a également fait acheter et déposer à la même bibliothèque la collection des manuscrits de Mme. la baronne de Ghyseghem, dont on proposait la cession au gouvernement. Cette collection se compose de plus de 660 manuscrits, dont quelques-uns sont précieux pour la littérature et pour l'histoire nationale.

M. de Gerlache, qui a traduit quelques-uns des principaux épisodes de li Muisis, dit qu'il se propose de les communiquer à l'académie, M. Warnkoenig s'étant chargé de faire imprimer en entier, avec une introduction et des éclaircissemons, les différens ouvrages de li Muisis dans la collection de nos chroniques.

M. de Reiffenberg lit un rapport sur deux manuscrits au sujet desquels le gouvernement avait consulté la commission. L'un est une généalogie historique des seigneurs d'Egmont, depuis Radbout, mort en 792, jusqu'à celui qui fut condamné à mort par le conseil des troubles.

Le deuxième manuscrit est un in-folio sur parchemin, à deux colonnes, miniatures et encadrement, écriture du 14e. siècle. Le libraire Verbyst de Bruxelles, qui possède ce manuscrit et le précédent, prétend qu'ils proviennent de la maison d'Egmont.

Ces rapports terminés, M. de Reiffenberg met sous les yeux de l'assemblée un long catalogne des manuscrits relatifs à la Belgique, qui étaient antrefois dans la bibliothèque de M. George-Joseph Gérard, membre de l'académie de Bruxelles, et qui se trouvent maintenant à La Haye.

M. Willems fait observer que dans la séance de l'académie de Bruxelles, du 5 février 1777, M. des Roches a lu une dissertation sur l'histoire diplomatique d'A. Thymo et sur la chroni-

Digitized by Google

que du continuateur de Clericus, deux ouvrages dont la publication est confiée à M. de Reiffenberg et à lui, et que cette dissertation n'a pas entièrement vu le jour; on en trouve, dit-il, des extraits et une analyse dans le journal des *Séances de l'Académie*. M. Willems entre ensuite dans de longs détails à ce sujet.

M. Warnkœnig lit ensuite des « Notices sur des manuscrits relatifs à l'histoire de la Belgique, qui se trouvent dans quelques bibliothèques publiques d'Allemagne, d'Italie et d'Angleterre. »

M. Warnkœnig dépose aussi sur le bureau un catalogue dressé autrefois par les Bollandistes, et contenant l'indication des MSS. de l'abbaye de St.-Pierre, à Gand.

M. Gachard dépose également le catalogue des manuscrits de l'ancienne abbaye de Tongerloo, rédigé par lui et M. Dugniolle, il y a quelques années. Ce catalogue est confié à M. de Ram.

M. Gachard présente à la commission un recueil, en partie manuscrit, en partie imprimé, qui a appartenu autrefois à l'abbaye des Dunes, près de Bruges, et qui est aujourd'hui conservé aux archives du royaume. Ce recueil a 282 feuilles grand in-folio.

M. Gachard pense que la première et la dernière partie de ce recueil seraient consultées avec fruit pour l'édition des chroniques latines de Flandre, et qu'elles mériteraient peut-être même d'entrer dans la série de ces chroniques. Sur sa proposition, le volume est remis à M. Warnkœnig, auquel la publication des chroniques de Flandre a été confiée.

M. Gachard, ayant repris la parole, s'exprime ainsi :

« Dans la séance du 27 octobre dernier, M. de Reiffenberg a donné lecture de l'analyse, faite par lui, d'un manuscrit appartenant à notre honorable collègue M. l'abbé de Ram, et contenant quelques documens relatifs aux travaux des hagiographes qui furent chargés, sous le règne de Marie-Thérèse, de la continuation du célèbre ouvrage des *Acta Sanctorum*. J'eus l'honneur de faire observer à la commission que les archives du royaume renfermaient une collection volumineuse de pièces propres à éclaircir, d'une manière complète, ce point intéressant de l'histoire littéraire de la Belgique. »

M. Gachard lit un mémoire sur cet objet.

Il est fait hommage, de la part de M. Voisin, professeur à l'athénée de Gand et secrétaire perpétuel de la société des beaux-arts de cette ville, de la relation de la bataille de Courtray, composée en flamand par H. Goethals-Vercruysse et traduite en français par lui, avec des notes.

L'impression des chroniques va être immédiatement commencée, de sorte que 3 volumes seront imprimés à la fois dans l'ordre suivant :

Digitized by Google

Première série. — Chronique métrique de Philippe Mouskes, évêque de Tournay, en français, XIIIe siècle : éditeur, M. de Reiffenberg. Chronique de Jean Van Heelu sur la bataille de Voeringen, en flamand, XIIIe siècle : éditeur, M. Willems. Chroniques latines de Flandre : éditeur, M. Warnkœnig.

Deuxième série. — Collection de voyages entrepris par des souverains de la Belgique : éditeur, M. Gachard. Chronique flamande de Klerk : éditeur, M. Willems. Le premier volume d'A. Thymo : éditeur, M. de Reiffenberg.

Troisième série. — Le premier volume des *Acta sanctorum Belgii* : éditeur, M. de Ram. Chronique de Jean d'Outremeuse : éditeur, M. de Gerlache. Le premier volume de Binterus : éditeur, M. Desmet.

Les séries suivantes seront réglées ultérieurement.

— Nous croyons faire plaisir aux lecteurs de la *Revue*, en transcrivant ici un passage du *National* concernant quelques artistes belges qui se sont fait entendre cet hiver à Paris. Voici ce que nous y lisons :

« Pendant ce dernier semestre, c'est encore la Belgique qui peut revendiquer la plus belle part dans cette exposition de tous les talens du monde, auxquels s'ouvrent annuellement les salons de Paris. Il fut un temps où la Belgique était l'un des principaux foyers de l'art. Dès le quinzième siècle, par exemple, ses écoles musicales étaient les mieux famées du monde, et fournissaient des professeurs du plus grand mérite à l'Allemagne, à l'Italie, à l'Angleterre et à la France. Cette supériorité d'enseignement, et même de pratique, lui fut conservée pendant le 16e siècle par les Villaert de Bruges et les Gaudimel. C'est à Gaudimel que le rite calviniste doit encore la plus grande partie de ses psaumes, et ce fut lui qui fonda à Rome l'école d'où sortirent Allegri et Palestrina, les plus belles gloires de l'ancienne musique italienne.

» Ainsi brillait la Belgique, lorsque, par une singularité que rien n'explique, elle s'annihila tout-à-coup, et, à deux siècles de sève et d'abondance, elle vit succéder pour elle deux siècles de complète stérilité. Or, la voilà qui se ranime enfin et qui semble disputer aux autres nations, ses élèves jadis, mais depuis si longtemps ses maîtresses à leur tour, non pas encore la suprématie de l'enseignement et de la composition, mais la suprématie de l'exécution instrumentale. Ne serait-ce qu'une vaine et fortuite tentative, ou bien commence-t-elle réellement une nouvelle ère? C'est ce que la suite nous apprendra. En attendant, constatons les premiers résultats de cette renaissance.

» Ce fut Bériot, je crois, qui ouvrit, il y a quelques années, la marche triomphante de ces virtuoses d'élite. Bériot est encore loin de Paganini, loin de toute la distance qui sépare les phénomènes des belles organisations normales ; mais de tous les virtuoses contemporains, c'est l'artiste belge qui est, sans contredit, le plus près de l'artiste italien.

Digitized by Google

»Puis nous sont venus les Ghys, les Haumann et les Hoebrechts qui figurent avec honneur parmi les plus habiles violons de ce temps-ci.

»Enfin, voici que, du fond de l'Allemagne qu'il parcourt au bruit des plus vifs applaudissemens, un autre Belge nous arrive, encore enfant par l'âge, homme déjà par le talent; un grand artiste de onze ans, élève de Bériot, ayant nom Vieux-Temps, qui, dès ce jour, dépasse de bien loin toutes les célébrités de son âge, et les frères Eichorn, et l'aîné des Koclia, et qui, dans un avenir très-voisin peut-être, n'aura plus d'égaux dans son art, pas même son dernier maître. Ce qui étonne surtout, dans le style de Vieux-Temps, c'est la précision, la vigueur, la hardiesse, la chaleur d'expression. Comment tant de virilité dans le bras et dans le cœur d'un enfant? C'est encore une de ces miraculeuses précocités en présence desquelles les détracteurs systématiques de notre époque, sous le rapport artistique, ne peuvent pas lui contester qu'elle soit du moins le grand siècle des petites merveilles.

»Il est encore un artiste que, malgré sa qualité d'élève d'Auguste Kreutzer, nous devons porter consciencieusement au nombre des meilleurs titres de la Belgique, car il est Belge, c'est le jeune Massart, qui compte peu de jours de plus que son compatriote Vieux-Temps et qui peut être cité après lui sans trop brusquer la transition. Massart s'est fait entendre publiquement, pour la première fois, dans le concert donné par Listz, à l'Hôtel-de-Ville, au profit d'une famille pauvre, et c'est avec une juste admiration que les amateurs ont remarqué la prestesse d'archet, la netteté de staccato, la fermeté de tenue, la justesse et la suavité de son, et enfin la puissance expressive qui distinguaient le jeu de cet adolescent, malgré l'émotion d'un premier début. Quand Massart aura perfectionné, par quelques études supplémentaires, ces qualités déjà si éminentes, son talent d'instrumentiste sera désormais assez grand pour faire honneur à sa patrie de naissance et à sa patrie d'éducation.

»Mais la Belgique n'a pas offert que des violons à nos applaudissemens. Un jeune homme vint, l'an passé, qui se plaça d'emblée au premier rang des violoncellistes connus : c'était Servais, compositeur plus que médiocre, mais incomparable exécutant. Eh bien? Servais a maintenant pour rival A. Batta, l'un de ses compatriotes, qui, à son tour, est venu nous faire admirer toute la grâce, toute l'énergie de son merveilleux instrument. La manière de Batta n'a pas la verve ou plutôt la véhémence entraînante du jeu de Servais, mais en revanche, elle est exempte de ces écarts de mauvais goût qu'on reprochait de temps en temps à son devancier : on n'est pas plus parfait sans tomber dans cette monotonie qui est l'écueil presque inévitable de l'excessive correction.

Digitized by Google

Biographie Belge.

FR. DOM MAUR D'ANTINE.

L'illustre savant qui attacha son nom aux publications historiques les plus importantes du XVIIIe siècle, celui qui publia l'excellent Glossaire de du Cange, qui aida dom Bouquet dans son travail si célèbre sur les historiens de France, qui conçut et exécuta l'*Art de vérifier les dates*, dom Maur d'Antine est presqu'inconnu dans le pays même qui lui donna le jour. Et ceci est un fait remarquable, qu'à une époque où le mouvement intellectuel se concentre presqu'entièrement dans les études historiques, dans un pays, qui, pour consolider une nationalité si vivement disputée, sent chaque jour le besoin de fouiller dans la poussière qui recouvre son passé, il est remarquable dis-je que tant de gloires demeurent encore enfouies ou mal appréciées, et qu'une telle illustration surtout, échappe aux investigations du biographe ou tombe dans un oubli presque général. Oh! lorsque les nations en viennent à cette coupable indifférence, comptez que les sources d'avenir sont presque taries chez elles. Le génie ne peut naître que sur une terre qui sait le comprendre : *Célébrer les grands hommes* à dit Alfieri, *c'est en créer de nouveaux ;* ne pourrait-on pas ajouter : oublier ceux dont le génie a jeté de l'éclat sur leur pays, c'est anéantir les germes des talens futurs.

François dom Maur d'Antine, naquit le 1er avril 1688 à Gonrieux, village du diocèse de Liége, et qui faisait autrefois partie de la principauté de ce nom. Tous ceux qui nous ont laissé quelques renseignemens sur la vie de ce savant distingué se plaisent à reconnaître en lui un grand talent uni à une belle ame. Son esprit était doux, aimable, prévenant; sa candeur admirable; la simplicité

Digitized by Google

de ses mœurs vraiment évangélique, et, comme bienfaiteur de l'humanité souffrante, il mériterait une place distinguée dans l'histoire. D'Antine étudia d'abord à Douay, entra dans l'ordre de St.-Benoît si célèbre par les grands hommes qu'il a produits, et prononça ses vœux à l'âge de 24 ans dans l'abbaye de St.-Lucien de Beauvais. Des veilles assidues, des études profondes et consciencieuses lui ayant fait acquérir de vastes connaissances dans les antiquités et dans les langues anciennes, bientôt on le jugea digne d'aller enseigner la philosophie dans l'abbaye de St.-Nicaise à Reims; il s'acquitta de cette charge honorable avec la plus grande distinction.

La fameuse bulle *Unigenitus* venait d'être accueillie dans presque toute la France par des sifflets et des huées; d'Antine fut au nombre des appelans, et le cardinal de Mailly, archevêque de Reims, entièrement dévoué aux jésuites, exigea qu'il sortît de son diocèse.

Appelé à St.-Germain-des-Prés, d'Antine y fut aggrégé à cette belle réunion de savans, occupés à mettre au jour les pères de l'église et les monumens historiques les plus importans. On lui proposa d'abord de travailler à la collection des décrétales, publication interrompue par la mort de D. Coustant et de D. Mopinot; mais bientôt il abandonna cet ouvrage; un autre beaucoup plus conforme à ses goûts, réclama tous ses instans.

Depuis longtemps, les Bénédictins avaient entrepris une nouvelle édition du Glossaire latin de du Cange, dont plusieurs d'entr'eux s'étaient successivement occupés; la gloire de publier ce savant ouvrage sembla réservée à d'Antine. Il s'associa dom Pierre Carpentier et convint de partager le travail avec lui; Carpentier ne prit cependant que huit lettres; les trois premières étaient achevées depuis long-temps, d'Antine termina le reste. En 1733, les quatre premiers volumes parurent sous ce titre : *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis, auctore Carolo Dufresne domino du Cange, editio nova, locupletior et auctior; operâ et studio monachorum ordinis S. Benedicti è congregatione S. Mauri*, etc. Le 5e fut publié l'année suivante. Cette même année, dom Maur fut relégué à Pontoise, à cause de son attachement à

Digitized by Google

l'appel; Carpentier mit la dernière main au sixième volume qui fut publié en 1736.

Pendant l'impression de ces différens volumes, d'Antine avait découvert et mis en ordre beaucoup de matériaux qu'il se proposait de faire entrer dans un supplément à la nouvelle édition de du Cange. Carpentier conserva ces notes et les mit à profit dans le beau travail qu'il exécuta dans la suite. Nous ne serons pas injustes, au point de renouveler les accusations de plagiat lancées contre ce savant, accusations dont les journaux littéraires de cette époque, ont amplement rendu compte; nous aurions seulement désiré de lui, plus de candeur et de bonne foi dans l'aveu des obligations qu'il avait à d'Antine. Sauf quelque partialité envers Carpentier, l'abbé Boulliot dans sa *Biographie ardennaise*, a, me semble-t-il, assez bien résumé les discussions auxquelles donna lieu la publication de l'ouvrage du savant de Charleville; nous passons rapidement là-dessus.

Dans sa retraite de S. Martin de Pontoise, dom Maur d'Antine, tout en continuant les études plilologiques qu'il avait commencées depuis long-temps, se livra avec ardeur à la lecture des livres saints. Il fit sur le texte hébreu même, une traduction des psaumes qui parut sous ce titre : *Les Psaumes traduits sur l'hébreu avec des notes, par un religieux de la congrégation de St.-Maur.* Paris, Ch. Osmont 1738, in-8°. Cet ouvrage eut un grand succès; il s'en fit trois éditions successives dans l'espace de trois ans : Paris 1739, in-8°. Ibid 1740, in-12.

En 1737, d'Antine fut rappelé à Paris, pour coopérer avec D. Bouquet au *Recueil des historiens de France*, le monument le plus célèbre, le plus utile que l'on ait encore élevé à l'histoire particulière d'un pays. Il se chargea de l'époque des croisades et a laissé sur cet important sujet, plusieurs porte-feuilles de collections et de notes savantes.

Les profondes connaissances historiques que d'Antine avait acquises, les observations qu'il avait recueillies en compulsant les chartes et en publiant la nouvelle édition du Glossaire de du Cange, lui firent concevoir le projet d'une méthode pour aplanir les difficultés que présentent

Digitized by Google

souvent les dates des anciens monumens. Ce fut alors qu'il composa l'excellente dissertation sur les chartes et les chroniques qui forme l'introduction à l'*Art de vérifier les dates;* ensuite, il dressa pour son usage particulier, une table chronologique à laquelle il joignit un calendrier perpétuel. Tels furent les commencemens de ce célèbre ouvrage qu'on peut regarder comme la clef de l'histoire; ouvrage qu'il n'était guère possible de composer que dans le silence du cloître et au milieu de riches et d'immenses archives, ouvrage unique, auquel aucune nation n'a rien à opposer de comparable. L'abbé Boulliot, dans sa *Biographie ardennaise* en a rapporté l'origine d'une autre manière; quoique son opinion ne nous paraisse pas vraisemblable, nous croyons cependant devoir la mentionner ici.

« En 1737, D. d'Antine était venu se fixer à Paris dans la communauté des Blancs-Manteaux. Bornée dans son revenu, cette maison ne pouvait donner à ses religieux ces petites douceurs qui contribuent à faire l'agrément et le charme de la vie. D. Bouquet tâchait de suppléer à ce vide. Jouissant d'une pension de 1500 livres que le roi lui avait accordée à titre de récompense et d'encouragement, son plus doux plaisir était de la partager avec ses confrères. Tous les jours après-dîner, une petite société de savans Bénédictins se réunissait chez lui, pour y prendre le café. D. d'Antine était admis à ces réunions, où se confondaient le savoir et la gaîté. Vers l'an 1743, on s'aperçut que les fonds manquaient, et que la petite provision de sucre et de café tirait à sa fin. Chacun proposait des moyens de ravitaillement, lorsqu'un des habitués du cercle dit, que d'Antine seul était capable de prêter une vie nouvelle à la mèche près de s'éteindre. Ce savant qui s'occupait plus d'hébreu que de finances, surpris de ce qu'on recourût à lui dans cette circonstance, désira savoir comment il pourrait remplir les vues de la réunion, et devenir tributaire de ses besoins. Eh bien! reprit son confrère, n'êtes-vous pas du pays de Liége? pourquoi donc, à l'exemple de Mathieu Laensberg, votre compatriote, ne mettriez-vous pas au jour un calendrier ou almanach? cet ouvrage de courte haleine, et d'un

Digitized by Google

prompt débit, procurerait à notre petite coterie les fonds dont elle a le plus pressant besoin. D. d'Antine goûta la plaisanterie, accepta cette espèce de défi, et conçut dès lors qu'il pourrait faire quelque chose de très utile, en réunissant les différens articles de chronologie, tels qu'indictions, épactes, cycles, nombre d'or, etc., qu'il avait rédigés pour la réimpression du *Glossaire* de du Cange. De la réunion de ces divers articles, il est résulté un traité de chronologie qui se trouve à la tête de l'*Art de vérifier les dates*. D. d'Antine résolut ensuite d'y ajouter des tables des papes, des empereurs, des rois, etc., et de puiser dans les sources mêmes, pour former une chronologie depuis J.-C. jusqu'à nous. »

En 1743, d'Antine avait déjà composé une bonne partie de cet important mais pénible labeur, c'est ce qui nous fait surtout douter de la vérité de l'histoire racontée par le père Boulliot. A la même époque, le savant bénédictin fut frappé d'une attaque d'apoplexie; il traîna depuis une vie languissante, mais ne laissa pas cependant de continuer l'ouvrage qu'il avait entrepris de publier. Déjà la table chronologique, le calendrier perpétuel, le catalogue des saints et la liste des conciles étaient imprimés, lorsqu'une seconde attaque d'apoplexie l'enleva le 3 novembre 1746, à l'âge de 59 ans.

Clémencet et Durand continuèrent le travail de d'Antine, et le firent paraître en 1750 sous ce titre bien connu des savans : l'*Art de vérifier les dates des faits historiques, des chartes, des chroniques et anciens monumens, depuis la naissance de J.-C., par le moyen d'une table chronologique, etc., avec un calendrier perpétuel, l'histoire abrégée des conciles, des papes, des empereurs, des rois, etc., par des religieux bénédictins de la congrégation de St.-Maur*. Paris, in-4°. Ce livre obtint un immense succès; le bénédictin Clément en donna deux nouvelles éditions avec beaucoup d'additions, en 1770, 1 vol. in-folio, et en 1783-1787, 3 volumes du même format. Mr de Saint-Allais l'a publié de nouveau à Paris en 1818 et années suiv. in-8°. Nous n'entreprendrons pas ici l'éloge d'un livre regardé comme le plus beau monument d'érudition du dix-huitième siècle. Pour

Digitized by Google

peu qu'on y jette les yeux, l'imagination s'effraie de l'idée du temps, des recherches nécessaires pour rassembler, rédiger, coordonner tant de matériaux souvent incohérents, et dont on n'a pu former un tout qu'à l'aide d'une rare sagacité et de la plus saine critique.

Et, n'est-ce pas une étrange destinée que celle de l'homme dont je viens d'esquisser rapidement la carrière littéraire? un pareil nom devait-il rester presqu'ignoré après une vie consacrée à de si grandes, de si nobles études? et ce nom, n'aurait-il pas dû être éternellement attaché aux trois grands ouvrages dont nous avons parlé? Il n'en est pas ainsi cependant : Carpentier recueille presque seul tout l'honneur attaché à la publication du Glossaire de du Cange; la Collection des historiens de France n'est citée que sous le nom du savant dom Bouquet; et le bénédictin Clément, le continuateur de d'Antine, est regardé comme le seul auteur de l'Art de vérifier les dates (1). Que de travaux, pour si peu de gloire!

M. L. Polain.

Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur, ordre de St.-Benoît (par dom Tassin). Bruxelles et Paris 1770, in-4°. L'Art de vérifier les dates, etc. Paris 1818, in-8°. Préface. — L'abbé Boulliot, Biographie ardennaise, au mot Carpentier. — Biographie universelle de Michaud. —

(1) Quelques biographies rappellent, il est vrai, que d'Antine conçut d'abord l'ouvrage; mais tout l'honneur de l'exécution est attribué à dom Clément.

Digitized by Google

Du Drame Moderne.

Parmi les divertissemens dignes d'un peuple civilisé, il n'en est point de plus conforme à ses besoins moraux que celui qu'il peut trouver au théâtre. Ce délassement de la pensée en action, ce jeu des mêmes passions, des mêmes intérêts dont il a rempli ses heures de travail, cette série d'émotions diverses offertes aux hommes réunis dans un but commun de plaisir intellectuel, tout cela fait partie intégrante de la vie sociale dans ce qu'elle a de plus intime ; c'est le champ le plus vaste où la littérature puisse développer ses ressources et réaliser son influence. Du temps où tout marchait par poids et par mesure, où pas une expression de la pensée n'était admise si elle n'avait dans la classification littéraire sa case et son numéro, trois grandes divisions, tragédie, comédie et drame se partageaient la littérature appliquée à la scène française. Il n'y a rien à dire de la tragédie contemporaine : la tragédie n'est plus. On ne peut pas même dire que ce soit la faute de cette pauvre Melpomène. Il n'est, dieu merci, médecin ni charlatan dont elle n'ait essayé, remède dont elle n'ait épuisé, l'histoire en cothurne, l'histoire en culottes, l'imitation, l'innovation, enfin l'allusion politique, laquelle lui a donné le coup de grâce. Quand elle s'est vue tomber de Germanicus à Sylla et de Sylla à Pertinax, elle a dû se dire : Mon règne est passé.

J'ai dit sur le déclin de la vraie comédie mes craintes et leurs motifs : heureux si j'avais bientôt à signaler sa résurrection.

Reste le drame. Le mot et la chose ont singulièrement changé de nos jours et sous nos yeux. Je me rappelle fort bien l'épître sur l'art dramatique, par M. François

Digitized by Google

de Neufchâteau; le drame y est-il dit, est bon pour ceux qui :

Ne peuvent aspirer à l'essor des Corneilles.

Le sceptre du drame y est encore attribué à ce bon M. De la Chaussée :

La Chaussée a trouvé le chemin de mon cœur,

a dit M. De Neufchâteau, sans calembourg.

Le drame avait pourtant marché depuis La Chaussée; Beaumarchais avait agrandi son domaine par la *Mère coupable*. Ce drame, abstraction faite de ses défauts nombreux d'exécution, introduisait au théâtre un pathétique large et nouveau, dominant toute l'action; des principes féconds y sont heureusement et nettement exprimés; l'intrigant Béjears y est dessiné de main de maître; sa chûte ressort bien de la joie anticipée d'un succès mal assuré; il n'y a que les sots qui triomphent d'avance, dit Figaro. J'ai vu tout le parterre ému battre des mains quand Figaro, vainqueur de Béjears, se reposant dans le bien qu'il vient de faire, repousse l'argent d'Almaviva par cette conclusion simple et touchante :

Eh quoi! gâter par un vil salaire le bon service que j'ai fait! ô ma jeunesse, pardonne à ma vieillesse, elle s'honorera de toi!

Sans doute ce n'était qu'une ébauche, mais une ébauche remarquable. Le drame sommeillait depuis Beaumarchais quand il s'éveilla dans *Pinto*. Cette pièce coulée d'un seul jet, c'est le drame moderne, le vrai drame; c'est une création. Si M. Lemercier avait pu douter de son œuvre, il eût été averti du pas immense que l'art venait de faire, rien que par le scandale que produisit *Pinto* dans le monde littéraire d'alors. Il s'y attendait bien; il dit en substance dans sa préface : « Je vois nettement une route nouvelle; j'essaie de montrer comment on pourrait y marcher; ma pièce ne passera pas, je le sais, je ne la travaille aussi que comme un simple jalon. » Le public

Digitized by Google

siffla *Pinto;* il ne pouvait guère en être différemment. Le public d'alors, surtout celui des théâtres, recevait ses impressions de quelques feuilletons écrits sous l'influence et au profit de quelques coteries littéraires qui ne pouvaient laisser passer *Pinto;* c'était un point de comparaison trop écrasant pour leurs œuvres polies et châtrées. D'ailleurs la bourgeoisie qui donnait le ton à cette époque n'en voulait pas davantage. Demandez aux vétérans comment on se passionnait pour ou contre une pièce de M. Etienne, un poème de M. Vigée, un feuilleton de l'abbé Geoffroy. Il ne fallait pas alors fouetter le sang du public avec des obscénités ou des crimes ; la bourgeoisie ne disputait point les hautes positions sociales aux traîneurs de sabre ; elle se dérangeait volontiers et de très loin pour leur céder le haut du pavé, heureuse de ne pas craindre sous leur abri l'hydre sanglante de l'anarchie. Le soir, quand elle allait digérer au théâtre, il lui suffisait pour cela des vers de M. Luce de Lancival, ou même de M. Delrieu. La jeunesse qui aurait pu vouloir autre chose, la jeunesse qui aurait accueilli *Pinto*, était absente, disséminée sur toute l'Europe. Elle n'avait point à demander des émotions au drame; elle jouait la tragédie le sabre à la main; elle pouvait se rassasier tous les jours des larges émotions du champ de bataille.

Toute la littérature dramatique subit une refonte sous la restauration ; le drame en prit sa part. Le public sentait plus que jamais le besoin d'être ému ou amusé; il n'eut pas mieux demandé que de rire, témoin l'accueil qu'il fit aux *Comédiens* de M. C. Delavigne; témoins les derniers succès du joyeux Picard; la comédie trompa son attente; elle se traîna de M. C. Delavigne à M. C. Bonjour, à M. Delaville, à M. D'Epagny; les plus avisés comprirent alors qu'ils fesaient fausse route ; n'étant pas de force à relever le vrai comique, ils y renoncèrent. Au théâtre il faut faire rire, ou pleurer, ou bailler. Le baillement c'est la torture intolérable, la question extraordinaire appliquée aux auteurs; j'en ai vu que 50 sifflets n'auraient pas désarçonnés, quitter la partie pour deux ou trois baillemens lorgnés à travers les fentes d'une décoration. On se rabattit donc sur les larmes. Quelques essais d'un genre

Digitized by Google

neuf datent de cette époque ; ce genre trouva sa plus heureuse expression dans l'*École des vieillards* par M. C. Delavigne. Sous le titre de comédie, on y trouve toutes les conditions essentielles du drame ; celles de la comédie y manquent au contraire presque toutes ; le comique n'en est point le ressort principal; les scènes, même les plus comiques pour la forme, s'appuient au fond sur le pathétique. Dans la scène justement admirée où Danville répète à Bonald :

Oh ! moi, c'est autre chose,

on est au moins aussi touché du malheur de Danville que diverti du comique de la situation ; et quand Delmar lui dit :

Je serais ridicule et vous seriez victime ;

Danville répond par un vers qui, du vivant de Melpomène, n'aurait pas déparé une bonne tragédie :

Le ridicule cesse où commence le crime.

Le comique disparaît tout à fait du moment où Danville s'est écrié avec désespoir :

Je suis jaloux !

C'était du drame tiré de la comédie par une transition qu'on n'avait pas encore tentée. C'était une broderie comique sur un solide tissu de pathétique naturel et vrai, pris dans ces aspects du vrai que chaque instant ramène dans la pratique de la vie : ce fut un noble succès, noblement obtenu. Mais en lui rendant justice, ceux qui avaient cru accueillir dans les *Comédiens* la promesse d'un Molière, après avoir applaudi, ne purent s'empêcher de soupirer. Ce sentier tout neuf par où M. Delavigne venait de mériter une si rare bonne fortune littéraire, il ne parut pas en comprendre l'importance, il le quitta pour se fourvoyer dans des tragédies à la glace, juste au moment où nous disons tous : Tragédie, que me veux-tu ? Du moins, il n'eut pas à se reprocher de dé-

Digitized by Google

vier vers l'atroce. Assez d'autres sans lui s'y jetèrent à corps perdu. Une fois qu'il fut bien constaté que le public prenait goût aux larmes, chacun se mit à broyer du noir. La concurrence eut bien vite usé les sources ordinaires du sombre et de l'horrible. Le public fut traité comme un véritable ivrogne anglais qui, blasé sur le vin, l'eau-de-vie, le rhum, le rack, trouve à peine quelque saveur à l'esprit de vin, prêt à boire l'éther à plein verre comme de l'eau rougie; ce n'était point du tout une erreur, une fougue désordonnée, une maladie de l'art; c'était tout bonnement de l'exploitation. Or, tandis que les exploitateurs fesaient, à coup de drame, ceux-ci de l'argent, ceux-là de la propagande ou de la démolition, des essais plus ou moins heureux constataient l'existence de l'art véritable, de l'art cultivé par lui-même, par de véritables gens de lettres; M. V. Hugo venait de donner *Hernani*. Le mérite si controversé, d'ailleurs très controversable de ce drame, la polémique ardente dont il fut l'occasion, déterminèrent M. V. Hugo à travailler comme étude un drame où tout fut bien à lui, invention, style, action, situations et personnages; il fit *Marion Delorme*. Pour la première fois depuis *Pinto* la critique impartiale pouvait inscrire sur ce drame : ici tout est neuf.

A considérer la conception de cette œuvre, telle qu'elle dut se produire en l'auteur avant qu'une seule scène, un seul vers fut couché sur le papier, on voit qu'elle repose toute entière sur une donnée générale de la plus vaste portée. C'est l'homme aux prises avec les imperfections de sa nature, c'est le besoin de l'infini manifesté dans l'être fini, c'est la soif aveugle de croire à des vertus sans limites, à un amour sans mesure; et pour revers de la médaille, le vice; et pour résultat du vice, le malheur. Le drame entier pivotte sur cette pensée, mais cette pensée est immense; en elle réside le germe de toute la poésie de l'humanité. Aussi, le poète a convoqué toutes les nuances; on se les figure passant en revue dans sa féconde imagination; sur le premier plan, l'ame jeune qui croit et qui veut croire; c'est Didier adorant Marie, craignant de la ternir d'un doute, craignant même de lui porter, en la possédant, la contagion de son mal-

Digitized by Google

heur; à côté, l'ame fermée qui ne croit pas et ne veut pas croire, l'égoïsme voué de dessein formel et prémédité au culte du mal, horriblement intelligent pour le crime ; c'est Laffemas avide d'or, de sang, de crapule, et pourtant sensible encore à l'outrage, redoublant de cruauté contre quiconque le méprise, cherchant à se sauver du mépris par la haine et la terreur; puis l'ame torturée par le doute, l'ame ouverte à toutes les peurs, la volonté qui plie en s'irritant de plier sans cesse; c'est Louis XIII, exhalant devant les grands de sa cour son amer désespoir du rôle où le réduit le Cardinal, et les livrant l'instant d'après au Cardinal quand il a vu l'élément féodal se dresser presqu'à la hauteur de sa couronne, tout prêt à déborder furieux sur la royauté. Regardez surtout ce chef-d'œuvre de justesse et de poésie, cette ame de femme, cette ame réveillée de sa dégradation par une estime imprévue, une adoration inespérée; regardez-la jouir, s'enivrer d'un bonheur qu'elle savoure en frémissant, car un souffle peut à chaque moment l'enlever, et sans retour; c'est Marion la courtisane ; contemplez la poésie qui ressort du contact entre cette ame régénérée par l'amour et la douleur, et celle de Didier s'ouvrant au moment de quitter la terre, s'ouvrant pour l'amour, pour le pardon du dernier soupir, le pardon arraché au désespoir par le repentir porté aux dernières limites du pathétique et du sublime; jamais la poésie du drame n'avait été si loin.

Les rôles accessoires naissent d'eux-mêmes du sujet : ainsi conçu, M. V. Hugo s'en est remis pour eux à l'histoire. Son vieux Nangis, baron breton de quatre baronies, son marquis de Saverny qui n'a pas pris la vie au sérieux, persuadé qu'elle ne vaut pas la peine d'être dépensée autrement qu'en duels et en plaisirs, qui raille son assassin, dort en attendant le bourreau et refuse de s'évader seul, ce fou d'Angéli qui vit par curiosité, ce Gracieux, bouffon d'une troupe de comédiens ambulans, sensible et goguenard, tout jusqu'aux étourdis compagnons de Saverny sont de vrais contemporains de Louis XIII, calqués sur les récits de l'histoire : la donnée générale pour la conception, la spécialité pour les détails d'exécution, de même que dans *Pinto;* c'est la vraie route du drame.

Digitized by Google

A une première lecture ou mieux encore à une première représentation, supposé qu'elle ne soit pas estropiée, les beautés accumulées de scène en scène masquent tout à fait les défauts. Celui dont on est le plus frappé, après le premier éblouissement, c'est l'affectation de bizarrerie, d'étrangeté, de trivialité ; l'auteur semble s'y être complu. C'est dans le vrai, disent ses partisans : soit ; mais tous les aspects du vrai sont-ils admissibles dans le drame? Je ne le pense pas. Il eut été digne du meilleur drame de l'époque de montrer comment on peut échapper à la monotonie, rester dans la nature, laisser à ses aspects toute la variété que réclame la scène, sans pour cela jeter un solo de *flûte à l'ognon* à travers une symphonie de Beethoven ou une ouverture de Rossini.

Malgré ces imperfections, *Marion Delorme* me paraît (j'en demande pardon au romantisme), le type le plus éminemment classique du véritable drame, l'œuvre que tout débutant doit, non pas imiter, mais étudier comme celle qui a jusqu'ici frappé le plus près du but, comme la plus haute expression du beau sur la scène contemporaine.

Il est bien difficile d'expliquer, après ce chef-d'œuvre, *Triboulet*, *Lucrèce* ou *Marie Tudor*, étranges aberrations où des beautés du premier ordre et en grand nombre ne rachètent point le vice radical d'une conception exagérée et essentiellement fausse. Conçoit-on que l'homme qui sait faire frémir et pleurer avec des situations aussi vraies, des passions aussi profondes, une action aussi pathétique, aussi naturelle que celles des personnages de *Marion Delorme*, nous livre de gaîté de cœur au cauchemar, nous oppresse, nous révolte par un entassement de meurtres, d'incestes, d'empoisonnemens, de parricides !.....

Quant aux autres dramaturges, pas de difficulté ; on s'en rend parfaitement compte par l'exploitation. Que veulent-ils pour la plupart? Des espèces monnaiées. Ils ont lu dans M. C. Delavigne :

Tout ce qui me fait peur m'amuse au dernier point.

C'est bon ; vous aurez peur tout votre saoul, laissez nous

Digitized by Google

faire. A l'exemple d'un peintre anglais, ils mangent le soir un kilogramme de cochon cru, s'endorment là-dessus, et au réveil font de leurs rêves noirs un drame où va la foule, un drame où foisonnent les pleurs et les grincemens de dents, qui renouvelle le cheval et le tilbury, le surtout du jockey et les chiffons de la figurante; à chacun d'eux on peut dire en toute vérité :

L'art n'est pas fait pour toi, tu n'en as pas besoin.

D'ailleurs, il y a réciprocité ; le mauvais goût enfante les mauvais drames, lesquels alimentent le mauvais goût.

Quelques-uns exploitent le drame au profit d'autre chose, quettant les intérêts d'argent en seconde ligne. Ceux-là dressent dans leurs drames l'acte d'accusation et la sentence de mort de l'ordre social, sauf à surseoir à l'exécution pour les raisons que vous savez. Nous avons des drames contre le mariage, contre la famille, contre la résignation, le travail, le devoir ; nous en avons en faveur de la communauté des biens et des femmes, en faveur du désespoir, en faveur du suicide. Quelques-uns, par un reste de pudeur, portent avec eux comme passeport un petit bout d'éloge honteux de la vertu, ou bien quelque morceau d'oraison funèbre pour feu cette pauvre morale. Dans *Antony*, Mme Dorval dit admirablement : *Mais, savez-vous que ce que nous faisons est infâme?* Dans cette monstrueuse *Tour de Nesle*, Marguerite et Buridan lui-même, parvenus tout au fond du gouffre, donnent un coup de pied pour revenir à fleur d'eau, pour jouir avec vertu des fruits de leurs parricides. L'auteur, ou les auteurs, ont pourtant senti que ce serait trop fort; qu'au train dont ils les mènent, Marguerite et Buridan doivent rencontrer la justice dès ce monde, qu'ils ne peuvent décemment finir par être heureux, que cela ne passerait pas. Croyez bien, cependant, que les meneurs du monde romain savaient où ils allaient quand ils rassasiaient leurs gens de spectacles de sang et de meurtres.

Le hasard, les sots y croient tous, dit Figaro.

Dans le fameux drame de *Clotilde*, ce n'est point par hasard que le plus noir scélérat de la pièce est un juge,

Digitized by Google

un organe de la justice sociale ; ce n'est point par hasard que le héros Christian a besoin d'un meurtre pour être heureux ; ce n'est point par hasard que sa victime est rendue plus odieuse que lui, et que sa maîtresse est presque justifiée de l'avoir dénoncé, en lui apportant, non point une pensée commune de repentir et d'expiation, mais ce qui sauve des derniers outrages de la société qui se venge, le suicide. Qui creuserait cette lave trouverait dessous, et bien près de la surface, un volcan. C'est là, je le sais bien, qu'il faut chercher le secret du succès prodigieux mais passager de ces productions inqualifiables. L'homme est un animal aventureux. Dans les symptômes d'un bouleversement, d'une tourmente effroyable et prochaine, la peur ne déplaît pas à tous. J'en sais qui aiment à rêver de naufrage à la veille de s'embarquer pour se réveiller encore une fois avec délices dans leur lit, sauf à ne pas se réveiller dans l'Océan. Ainsi les grands en France, à la veille de la révolution, usaient les derniers loisirs de leur puissance à évoquer les mots magiques devant lesquels devait s'écrouler leur empire décrépit. Peut-être est-il nécessaire qu'il en soit ainsi ; allez donc voir égorger les gladiateurs, courez voir combattre Spartacus !.... Ce n'est point aux exploitateurs, c'est aux sommités qu'il faut s'en prendre ; elles doivent compte de leur talent, de l'emploi de leur génie. Il en est qui jettent sur la situation présente un regard triste et profond. Quand un homme de génie en présence du péril où d'autres vont de gaîté de cœur, se dit à lui-même : Que faire? C'est une chose grave que le travail de sa pensée : c'était, disaient les anciens, un spectacle digne d'occuper les Dieux. Avant d'élever cette voix qui va proclamer le péril, il se recueille de toute la puissance de sa réflexion, pour donner à sa parole la forme qui doit la faire pénétrer dans les esprits ; son intérêt le plus cher, celui même de sa renommée, il l'oublie en cet instant, il rougirait de s'y arrêter.

M. V. Hugo tenant dans sa pensée la matière du drame le plus riche en émotions qui ait jamais été conçu, pouvant sur cette donnée réaliser même au-delà de *Marion*, l'a noblement sacrifié dans un article de *Revue*. C'est

Digitized by Google

que *Claude Gueux* est un cri d'alarme que tout le monde devait entendre; c'est qu'une *Revue* passe par toutes les mains d'un bout à l'autre de la France, d'un bout à l'autre de l'Europe; un drame, au contraire, il lui faut des acteurs consommés avec tous les accessoires que Paris et quelques grandes villes ont seules à leur disposition.

Claude Gueux n'en renferme pas moins un drame tellement remarquable à mon sens que seul après *Marion Delorme*, il me paraît digne d'être analysé pour marquer la véritable hauteur où le drame actuel est réellement parvenu.

Claude Gueux est bien en effet le drame actuel. C'est l'homme du peuple, le prolétaire qui s'ignore, venant à découvrir, à force de malheur, son propre génie, à mesurer avec surprise son ame immense, forcé qu'il est de la heurter à une autre dont il n'est pas même soupçonné, s'étonnant surtout de se trouver armé tout à coup de ce pouvoir illimité qu'une grande ame prend ou accepte sur la multitude des volontés vulgaires. Tout est beau, tout est vrai dans ce drame. La basse jalousie d'une ame vile, la haine implacable et stupide, l'abus monstrueux d'une autorité brutale dans l'homme puissant, la dignité dans l'infortune, la patience, l'expiation, le dévouement, l'abnégation, le culte du devoir dans l'homme opprimé : quelle riche poésie découle de ce contraste! quel drame! En le dépouillant du prestige de la scène, l'auteur n'a rien négligé de ce qui pouvait en rendre l'impression plus énergique. Ainsi, partout où il a craint d'en amoindrir l'effet, il a eu recours au dialogue.

Quand Claude redemande son ami, celui qui jeûne pour lui donner sa ration de pain noir, la seule chose qu'il ait à donner, toute la dureté d'une ame étroite et lâche, toute la volupté qu'elle trouve à appuyer sur une plaie saignante et douloureuse se résume en cette seule réponse du directeur : *parce que*. Quand la société pourra sans pâlir voir jouer devant elle, non des crimes et des douleurs réveillées des temps barbares, mais ses propres douleurs, ses crimes à elle, qu'elle laisse ou qu'elle fait commettre en son nom, quand elle aura le courage de se regarder en face dans ce miroir, n'en doutez pas, le génie

Digitized by Google

qui s'est emparé de la donnée de *Claude Gueux* pour y puiser un cri si éloquent d'indignation et d'alarme, saura bien puiser dans ce fond de misères et de grandeurs ignorées où fermentent les destinées de nos enfans, les nôtres peut-être. Pour le moment, l'auteur a bien jugé la portée de son œuvre ; revêtue d'une forme adaptée au théâtre, ou elle n'aurait point passé, ou ceux, qu'il importe le plus d'avertir de l'éruption imminente, ignoreraient que quelqu'un a dit au milieu d'eux : Eveillez-vous, j'entends gronder le volcan, le sol va trembler.

La suite à une prochaine livraison.

A. Ysabeau.

Digitized by Google

L'Enfant du Désert.

> Des livres, toujours des livres! comme si l'on ne pouvait s'en passer, tandis que sur les trois quarts de la terre, l'on n'en a jamais vu!
>
> J. J. Rousseau.

Eh! bien, disait-on, dans un cercle réuni chez Madame Vanstraeten à Bruxelles, la belle comtesse Van Daelen se décide enfin à se marier, elle épouse *Paolo Rizzi*, cet Italien-Arabe qui a tant voyagé, qui raconte si bien, qui est si neuf en fait de civilisation, et que nous avons surnommé l'*Enfant du désert.*

— C'est un fameux original, mais qui ressort admirablement sur le fond terne et monotone de la société ordinaire où tout le monde se ressemble et se répète; celui-ci ne ressemble à aucun autre; peut-être ne vaut-il pas mieux, mais du moins il a l'attrait de la nouveauté.

— Je ne sais, c'est un homme fort amusant pour la société, mais je ne suis pas sûre que l'originalité soit une qualité très désirable dans le mariage.

— Il est certain que je craindrais de devenir la femme d'un homme qui paraît avoir les passions aussi violentes.

— Du moins celui-ci sait aimer, c'est toujours préférable à nos hommes si blasés sur le sentiment de l'amour.

— Oui, c'est la première des qualités; voyez donc comme ce caractère hautain, impérieux et violent, devient souple en présence d'Elise.

— D'un geste, d'un regard elle en fait ce qu'elle veut.

— C'est un grand bonheur d'être aimée ainsi!

— Croyez-vous qu'Elise aime Paolo, est-elle capable d'aimer?

— C'est une femme si froide!

— Mais enfin, si elle l'épouse, c'est qu'elle l'aime.

Digitized by Google

— Oh ! Rizzi a un million de fortune !

— Ceci est injuste ; Elise possède elle-même une grande fortune, elle a refusé des partis très avantageux ; on ne peut la soupçonner de se laisser guider par un motif d'intérêt.

— Je suis contente qu'elle se marie pour ne plus entendre parler de son mariage. C'était tous les jours un nouvel adorateur qu'on lui donnait, sans que cela aboutît jamais à rien.

— C'est la faute de la société, et non point celle d'Elise.

— En conscience, elle ne pouvait pas se marier uniquement pour qu'on ne la mariât plus. On ne peut pas dire qu'elle soit coquette.

— On ne sait ce qu'elle est, elle ne ressemble à personne.

— Oh ! c'est là le plus grand des torts.

— C'est une femme qui a le malheur d'avoir trop d'esprit.

— Oui, elle a analysé toutes choses, elle ne sait plus se livrer.

— La réflexion a tué chez elle la sensation.

— Ceci est trop profond, je ne comprends pas. Toutefois il est une justice à rendre à Mme Van Daelen, elle ne fait jamais parade de son esprit, c'est une femme parfaitement simple dans ses paroles et ses discours.

— C'est son silence qui est accusateur, du moment que la conversation tourne à l'insipidité ou à la médisance, elle ne dit plus un mot.

— Je ne demande pas mieux que de lui rendre justice, mais généralement on ne l'aime pas.

— C'est une femme supérieure.

— Peut-être est-ce pour cela.

C'est ainsi que chacun disait son mot, formait une conjecture, donnait son opinion sur deux personnes qui auraient fortement désiré que l'on ne s'occupât point d'elles ; mais lorsqu'on vit en société, la première condition c'est de servir à alimenter la conversation. Bon Dieu, que diraient les trois quarts des gens du monde s'ils n'avaient les naissances, les décès et les mariages, pour servir de texte à leurs discours.

Digitized by Google

Élise et Paolo devaient plus que d'autres attirer l'attention, car tous deux étaient d'un caractère supérieur et original. Chez Paolo, c'était principalement l'effet des circonstances. Italien de naissance, à l'âge de dix-huit ans il avait quitté son pays pour aller chercher fortune en Orient. Après avoir parcouru l'Egypte, l'Arabie, la Syrie, la Palestine et la Perse, et avoir vainement cherché à pénétrer dans les Indes, si soigneusement gardées par les Anglais contre toute influence étrangère, il s'était fixé à Bagdad, au service du pacha, comme médecin et architecte. Ce n'est pas qu'il eût fait précisément les études nécessaires à ces deux arts; il lui avait suffi d'être Européen pour qu'on lui supposât des connaissances universelles; et comme il avait des notions de médecine et d'architecture, ma foi il n'avait pas reculé. Lorsque le pacha lui ordonna de bâtir des bains, d'élever une mosquée, de guérir lui, ses femmes et sa cour, il essaya la chose, tâtonna, fit de lourdes sottises, mais toujours avec assurance, et un talent merveilleux pour donner une raison à tout. Si le malade mourait, c'est qu'il y était prédestiné; si une mosquée croulait, Paolo prouvait mathématiquement que les conditions de l'équilibre n'avaient pas été suffisamment remplies. A la vérité, il risquait sa tête à chaque mécompte du pacha; mais bien que ce dernier eût assassiné son prédécesseur, fait mourir quarante personnes de cette famille, et dix ou douze de la sienne propre, il était assez bon homme; s'était fait d'ailleurs un besoin des récits merveilleux de Paolo sur l'Europe, qui valaient bien les mille et une nuits orientales, aimait beaucoup les Européens, parce qu'ils sont fort rares dans ces pays là, et enfin croyait à l'universalité de leurs connaissances, et les considérait comme infaillibles dans leurs assertions, parce que, quant à lui, il était ignorant comme un Turc.

Paolo avait joui d'un double bonheur; d'abord, ayant acquis une immense fortune au service du pacha, il avait eu des occasions de l'envoyer au fur et à mesure en Europe; de plus il avait pu lui-même quitter sa Hautesse sous prétexte d'un congé pour retourner en son pays. Car, depuis qu'il habitait l'Orient, ç'avait été là

Digitized by Google

son vœu le plus cher ; revenir en son pays, revoir des peuples civilisés, retrouver des mœurs, des habitudes européennes, vivre avec des chrétiens! bonheur si peu senti par nous qui le possédons, et qui ne devient appréciable que pour celui qui a passé le désert sur le dos d'un chameau, houspillé par ses conducteurs, dévoré par la vermine, pour celui à qui l'on crache au visage comme chrétien, et qui s'est vu volé et battu comme Turc par des Turcs, pour celui qui avait été dans Ninive accablée des trois fléaux de la guerre, de la peste et de la famine, pour celui qui a vécu quelques années sous le bon plaisir d'un pacha qui à toute heure peut vous faire prier poliment de vous étrangler vous-même, pour celui qui s'est vu hors de toute civilisation, sans aucune des jouissances de la vie, sans garantie ni sûreté, pour celui-là l'Europe apparaît dans le lointain comme le pays de la légalité, de la fraternité, de la liberté, du luxe, de l'aisance, du confortable; il y aspire comme le voyageur altéré après la source d'eau qui, scintillant au soleil, filtre à travers le rocher, et tombe en cascade sur la fraîche verdure.

Orient, Orient, pays vanté de tous les poètes, qui couchés nonchalamment sur un sopha, un cigarre parfumé à la bouche, une tasse de café devant eux, chantent le pays du moka, de l'opium et du soleil, enviant les Turcs de ce qu'ils peuvent se livrer avec plus de délices à la fainéantise, au sommeil et à l'ivresse, et s'imaginant que là se borne à peu près la délicieuse vie des Orientaux!

Quant à Paolo qui savait à quoi s'en tenir sur les délices de l'Orient, c'était l'Europe qu'il voyait à travers un prisme. Son désir de s'y retrouver augmenta de toutes les difficultés qu'il eut à quitter Bagdad, des dangers de la route où il fut à chaque pas menacé, et finit, dans le passage de l'Anatolie, par être pillé et battu, ne devant la vie qu'à la vitesse de son excellent cheval arabe, tant qu'enfin, arrivé à Constantinople, il dut attendre six mois un firman du grand seigneur qui lui permit de s'embarquer. Mais enfin il touche le port de Trieste, il est en Italie, dans sa patrie, il est en Europe où règnent les lois protectrices, et tous les bienfaits de la civilisation.

Digitized by Google

L'enfant du désert s'élance sur la plage, il va à ses compatriotes, leur tend la main, leur raconte ses joies, ses souffrances, leur dit son bonheur de se retrouver au milieu de ses frères professant la même religion, parlant le même langage. Mais on lui rit au nez, on le regarde comme fou, et chacun va à ses affaires. Paolo resté seul, songe qu'il a soif, qu'il a faim, et qu'il lui faut un abri Or, ayant été pillé en Anatolie et rançonné à Constantinople, après avoir payé sa traversée, il ne lui reste pas un sol. Il s'en va frapper à la première maison, et demande l'hospitalité; on lui répond que ce n'est pas une auberge, et on lui ferme la porte. Paolo se ressouvient de l'hospitalité des Turcs, et soupire; heureusement il possède un cachemire, il le vend, et avec son produit poursuit tristement sa route sans trouver personne qui lui tende la main, ni qui lui sourie, car personne ne le connaît, il semble misérable, et son air étrange, ses discours exaltés paraissent d'un fou. Paolo regrette ses déserts. Enfin il arrive à Milan, sa ville natale. Oh joie! oh bonheur! là est sa famille, là sont ses amis. Paolo s'informe, et va à eux. Il en trouve quelques-uns; enfin, il est pressé sur des cœurs affectueux, des larmes de tendresse baignent son visage, des mains amies serrent étroitement ses mains. Mais lorsqu'il retrouve la voix, qu'il demande après son frère, après le mari de sa sœur, après son ami le plus cher, et d'autres encore, que devient-il lorsqu'à chaque interrogation on lui fait la même réponse : Il est dans les prisons de l'Autriche, ou bien il est en exil.

Les Autrichiens! la domination odieuse de l'Autriche! Cette idée s'était affaiblie chez Paolo durant ses longs voyages. Tout à coup elle se représente à lui dans toute son iniquité. Ah! dit-il, l'Europe s'est pourtant soulevée pour la Grèce si lointaine et si barbare; l'Italie qui est dans son sein, l'Italie si pleine d'hommes généreux, d'esprits élevés, l'Italie encore de nos jours le foyer des arts, l'Italie est courbée gémissante sous un joug de fer qui la brise à chacun de ses efforts pour se relever. Oh! liberté, justice, fraternité, pourquoi suis-je venu vous chercher en Europe!

Digitized by Google

On cherche à calmer Paolo, on lui montre les sbires de la police, l'oreille aux aguets.

La police! qu'est-ce que la police, dit Paolo? on le lui explique. Ah! dit-il, rien de ce genre n'existe chez les Turcs, mieux vaut la tyrannie de leur gouvernement, que l'infâme espionnage du vôtre. Et il ajoute : « je veux délivrer mon pays, je veux me dévouer, dites-moi quelle poitrine il faut frapper, j'atteindrai le tyran au milieu de ses satellites, et je périrai moi-même en holocauste. » On répond à Paolo que le tyran qui pèse sur l'Italie a cent mille bras, et cent mille têtes, et que lors même qu'on aurait abattu ce Briarée, ses tronçons coupés reprendraient vie et force. On lui explique que l'Europe entière est solidaire des iniquités de chaque gouvernement, et que l'alliance des peuples pourra seule détruire le vain échafaudage élevé par l'alliance des rois. — Ah! s'écrie Paolo, le despotisme règne en Orient, mais pas du moins votre froide et abominable politique. Là, chaque peuple fait sa révolution comme il lui convient. Si le peuple est gouverné d'une main de fer, c'est que le peuple est brute. Le jour où il levera la tête, son gouvernement sera renversé. Mais vous autres avec votre diplomatie et vos saintes alliances, vous êtes enlacés dans un labyrinthe de filets, et vous ne vous en retirez d'un côté que pour y retomber de l'autre.

Le lendemain Paolo était dénoncé à la police autrichienne. On le jeta dans un cachot, mais comme on ne voyait en lui qu'un pauvre diable, et que l'on ignorait qu'il possédât à peu près un million à la banque de Paris, au bout d'un mois on le mit en liberté avec l'injonction de quitter au plus tôt les états de sa gracieuse majesté.

Paolo après avoir parcouru la France, l'Angleterre et l'Allemagne, et s'être bien convaincu que le meilleur des gouvernemens n'existe nulle part, aima la Belgique de préférence à tous les autres pays et s'y fixa. Il aima la Belgique pour son climat tempéré, la richesse de son sol, sa nature variée et pittoresque, la simplicité de mœurs, la bonté, la franchise, la cordialité de ses habitans. Il préférait Bruxelles à Paris et aux autres grandes capitales, comme un séjour plus paisible, et offrant cependant

Digitized by Google

toutes les aisances de la vie, et les ressources d'une société choisie. Il tâcha de ne plus songer à la politique, de laisser aller les choses auxquelles il ne pouvait rien, se réservant toutefois d'ouvrir son ame et sa bourse à toutes les infortunes, et se promettant, quant à lui, de se livrer entièrement à la plus grande des jouissances pour un homme dont la vie avait été jusqu'alors si active, le repos, *il dolce far niente*, si cher aux Méridionaux et aux Orientaux.

Toutefois un fléau vint bientôt assaillir Paolo dans cet état de quiétude; il s'ennuya, et sentit le besoin d'affections. Resté jeune orphelin, voyageant depuis longues années dans des contrées barbares, il n'avait, pour ainsi dire, jamais connu la vie domestique, les affections saintes de la famille; tout au plus ça et là, il avait fait un ami pour avoir le chagrin de le quitter. Aujourd'hui qu'il est au sein d'une société civilisée, et qu'il en goûte toutes les douceurs, toutefois il se sent presqu'aussi isolé qu'au désert de Sahara, à Bagdad, ou à Ispahan. C'est son cœur qui est seul, et qui réclame une affection à lui, une affection exclusive. Paolo devine l'amour qu'il n'a pu connaître pour les femmes abruties de l'Orient; Paolo songe à se marier.

Il jette les yeux autour de lui, il n'a que l'embarras du choix, car toutes les femmes lui plaisent, et son cœur va de l'une à l'autre sans savoir se décider. Lui-même plaît à toutes les femmes, et ne fût-ce que par coquetterie et vanité, c'est à qui cherchera à le captiver. Elles trouvent un singulier attrait aux bizarreries qui distinguent Paolo, et aux contrastes qu'il offre avec lui-même. C'est à la fois l'homme barbare et l'homme civilisé, il tient de l'Italien, de l'Arabe, et du Turc. Son teint cuivré, ses traits amaigris, ses dents d'une blancheur éclatante, ses yeux bleus qui semblent répandre de la lumière, toute sa physionomie si mobile, si expressive lorsqu'il s'anime, et qui, dans le calme, dénote encore la vivacité des impressions par un mouvement convulsif des lèvres, son impassibilité, et son excessive retenue dans le geste, que trahissent parfois les éclairs de la passion, tout révèle au premier aspect de Paolo son origine européenne presqu'effacée mais non perdue dans un long séjour en Orient, et la

Digitized by Google

forte empreinte des habitudes musulmanes. Ses discours offrent la même originalité; son esprit n'est pas acquis dans les livres, il n'est pas d'emprunt, il n'est pas routinier, mais entièrement spontané, fertile en faits, abondant en pensées, plein de rudesse et de crudité. Rizzi est surtout singulier dans sa manière d'être avec les femmes, par le mélange de dédain et d'adoration avec lequel il leur parle. Accoutumé qu'il était en Orient à les mépriser et les traiter en esclaves, il ne peut s'accoutumer en Europe à cette politesse, ces soins délicats des hommes bien élevés vis-à-vis des femmes, qui les dédommagent justement de l'infériorité de leur condition.

Enfin tout le caractère de Paolo présentait le même contraste; il était bon dans le fond et rude dans la forme, affable ou hautain suivant les personnes, capable du plus haut degré de patience, et du plus haut degré d'emportement, d'ailleurs porté par instinct à toute action généreuse, mais manquant totalement d'une certaine délicatesse de forme que donne seulement le contact d'une société raffinée, et dépourvu jusqu'à certain point de sensibilité, car la sensibilité elle-même ne s'acquiert que dans une société très polie : elle s'y acquiert et s'y tue. Paolo était plus passionné que sensible.

Paolo désireux d'aimer, et le contant naïvement, prenait un attrait de plus aux yeux des femmes. Il hésita dans son choix jusqu'au moment où il rencontra la comtesse Elise van Daelen. Alors seulement il connut l'amour, car Elise devint à ses yeux la seule femme qu'il y eût sur la terre.

Elise était dans la même disposition d'esprit que Paolo; elle s'ennuyait et songeait à se marier. Restée veuve à vingt ans d'un mari qu'elle n'avait pas aimé, et qui l'avait tenue dans une tutelle fort dure, Elise, jeune, belle, riche et indépendante, avait d'abord résolu de ne point se rengager dans de nouveaux liens, et à jouir des avantages que lui offrait sa position. Lancée dans le grand monde, elle s'était vue très recherchée et partout entourée d'hommages. Mais Elise n'était ni vaine, ni coquette, ni légère, ni frivole; elle s'ennuya bientôt profondément du genre de vie qu'elle s'était créé, pensa

Digitized by Google

qu'elle faisait un triste usage des dons que la fortune et la nature lui avaient départis, et se demanda en quoi consiste l'indépendance pour une femme qui veut se bien conduire, et qui tient à sa réputation? Elle réfléchit long-temps pour trouver un milieu entre le tourbillon qui chaque jour l'entraînait, et un isolement absolu. Elle essaya de se retirer peu à peu du monde, de restreindre le nombre de ses connaissances, de se former une société intime, de passer une partie de l'année à la campagne. Elle trouva surtout de grandes ressources dans l'étude, la lecture, la culture des arts, sources inépuisables de jouissances, et qui reposaient son esprit en l'alimentant. Néanmoins, Elise sentait toujours un vide dans l'ame, trouvait que les amitiés de femmes servaient peu à le remplir, que les amitiés d'hommes étaient perfides et dangereuses, que d'ailleurs chacun avait des affections plus intimes et plus exclusives que celles qu'on lui accordait, que toutes ses jouissances étaient stériles faute d'être partagées, et qu'enfin sa position était fausse, que constamment retenue dans ses démarches et dans ses liaisons par la crainte de se compromettre, encore n'échappait-elle pas entièrement à la médisance, et qu'on la considérait tout au moins comme une personne très singulière.

Elise sentit peu à peu s'affaiblir la résolution qu'elle avait formée de ne jamais se remarier, et sans presque se l'être avoué à elle-même, elle jeta les yeux autour d'elle pour trouver l'homme qui lui convenait. Comme son cœur n'était pas prévenu, et que c'était sa raison seule qui la guidait, une raison éclairée par la plus triste expérience, et cinq années de réflexions, elle se sentit bientôt rebutée dans cette recherche, et s'étonna combien les hommes qui lui plaisaient le plus sous le rapport de la société, étaient peu propres au bonheur domestique. Ce n'étaient point des défauts saillans, des vices qui la rebutaient, mais plutôt un manque de qualités désirables, ou bien des manies presqu'inapperçues à un observateur désintéressé. Comment se résoudre à devenir la compagne intime de cet homme auquel on ne saurait reprocher qu'une chose qui est d'être parfaitement ennuyeux; ou bien de

Digitized by Google

celui-ci dont la société est si charmante, mais qui a le malheur de s'ennuyer de tout. Cet autre possède des qualités rares, mais il est ridicule. Celui-ci serait parfait s'il n'affichait la prétention de l'être; quel moyen d'aimer celui-là, il avoue lui-même que son ame usée est devenue incapable de rien ressentir. Enfin, l'un manque de délicatesse, l'autre est parcimonieux, celui-ci est d'un caractère violent, celui-là est d'un caractère faible, et c'est encore le pire de tous.

Paolo parut aux yeux d'Elise avec un grand avantage, c'était de se montrer tout-à-fait neuf dans une société monotone, qui, par ses formes symétriques et son système des convenances, égalise les esprits les plus différens en leur donnant à tous une apparence à peu près semblable.

Paolo ne connaît rien aux convenances, sa politesse est toute d'instinct et de bienveillance; il n'accepte point d'obligations non raisonnées, et ne s'y soumet qu'autant qu'elles présentent un but d'utilité ou d'agrément. Jamais il ne se croit obligé de parler lorsqu'il n'a rien à dire, et lorsqu'il parle, il dit toute sa pensée telle qu'elle lui vient. Dès la première fois qu'il vit Elise, il exprima toute son admiration, et la lui prouva, non point par ces petits soins, ces galanteries baunales, qui font que l'amour est toujours le même, et le rendent mortellement insipide dans la société, mais par une sorte de saisissement qui le faisait tenir à distance, plongé dans une muette contemplation.

La première parole qu'il adressa à Mme Van Daelen, ce fut un jour qu'Elise cédant à la contagion du mauvais exemple, se mit à médire, et à tourner des choses sérieuses en plaisanterie et en moquerie : « Ah! Madame, s'écria tout à coup Paolo en s'approchant d'elle, seriez-vous comme les autres, moqueuse et méchante, alors je cesserais de vous aimer ».

Elise captivée par une si singulière déclaration, promit à Paolo de se corriger de défauts qui n'étaient ni dans son esprit, ni dans son caractère, et ce fut comme un engagement qu'elle prit de chercher à lui plaire.

Paolo l'aima bientôt passionnément; chacune de ses paroles était l'expression de son amour, et comme Elise

Digitized by Google

se laissait aimer, il ne douta point qu'elle ne le payât de retour, et il la regardait comme engagée avant qu'aucune parole positive eut été échangée entre eux.

Il eut pu étrangement se tromper; mais heureusement Elise n'était ni vaine, ni coquette, et lorsque Paolo lui proposa d'unir son sort au sien, en lui parlant de leur amour mutuel comme d'une chose convenue, elle ne songea ni à le démentir, ni à le tourmenter par de vains délais. Elle dit toute son ame à Paolo avec autant de simplicité, qu'il lui révélait la sienne, et ils fixèrent une époque assez proche pour s'unir à jamais.

Comme c'était la saison où Elise allait résider à la campagne, elle fit l'annonce de son mariage dans les formes voulues, et engagea quelques amis à venir séjourner dans son château, afin que Paolo pût lui-même y venir convenablement.

Elise et Paolo aspiraient au moment de s'éloigner du séjour tumultueux de la ville; toujours entourés d'un cercle de curieux et d'indifférens, toujours épiés dans leurs gestes et leurs discours, bornés dans la limite étroite de strictes convenances, ce n'était que rarement qu'ils avaient pu se voir seuls et se parler un autre langage que celui du monde, dégagés de la crainte que leurs discours rapportés ne servissent de texte aux commentaires d'une société oisive et médisante.

Paolo qui ne comprenait rien à ces entraves, se dépitait contre Elise, s'emportait contre les importuns, et en cette occasion encore, regrettait sa vieille société d'Orient où le mot convenance n'avait jamais sonné à son oreille. Tous ces ennuis ne faisaient que donner plus de puissance à son amour; mais pour Elise, le froid venin du monde l'avait presqu'étouffé dans son germe. Dès les premiers symptômes de son inclination pour Paolo, elle s'était vue obsédée de prétendus amis, de conseillers de toute espèce, qui voulaient la diriger dans cette affaire : les uns lui vantant l'immense fortune de Paolo, les autres lui disant de se méfier d'un étranger, d'autres cherchant à jeter de l'ombrage sur le caractère de Rizzi, sur sa brusquerie, sa franchise, ses habitudes orientales; tous assaillant Elise de questions sur l'état de son cœur, et ses dispositions à

Digitized by Google

l'égard de Paolo, avant qu'elle-même les eût nettement démêlées, tous enfin prétendant beaucoup mieux savoir qu'elle-même ce qui lui était convenable et pouvait la rendre heureuse.

Pauvre Elise, ainsi entourée, cernée, épiée, en butte à toutes les curiosités, victime de tant de sottises, comment serait-elle parvenue à connaître l'amour? Le moyen, je vous le demande, d'aimer au su et au vu de tout le monde!

Ils quittèrent donc bien joyeusement le séjour étouffant de la ville, dans la société de quelques amis choisis, et lorsqu'ils arrivèrent au château de ***, entouré des sites les plus pittoresques, et dont l'éloignement de la capitale, leur assurait une solitude presqu'entière, il leur sembla respirer plus librement et s'en aimer mieux.

C'était dans les premiers jours de printemps, lorsque la verdure renaît, que le soleil échauffe, que toute la nature tressaille d'amour, que les êtres animés eux-mêmes semblent se replonger aux sources d'une vie nouvelle. Les premières journées furent un véritable enchantement pour Elise et Paolo, ils ne pouvaient assez s'enivrer de cette belle nature brillant de son plus doux éclat, ainsi que l'enfance dans la vie de l'homme; ils ne se lassaient pas de parcourir ce beau pays, d'aller à la découverte de ses admirables perspectives, et de contempler ce premier sourire d'un ciel d'avril, et cette végétation vivace qui semblait croître à l'œil. Souvent ils restaient silencieux dans leur jouissance, ou bien si leurs sentimens débordaient tumultueusement en paroles, tous deux étaient éloquens pour dépeindre le charme de ce spectacle, le bonheur de l'intimité, la puissance de tous les sentimens de l'ame, lorsque dégagés de l'insupportable contrainte des villes, ils peuvent s'harmonier à une nature pittoresque et solitaire. Et lorsque leur société venait les rejoindre, et que la conversation roulait sur des sujets généraux, c'était encore Paolo qui en faisait le charme, par la verve inépuisable que lui donnait les souvenirs d'Orient, et la comparaison toujours fertile des mœurs des Mahométans avec les nôtres.

C'est ainsi qu'il prétendait que le sort des femmes, du

Digitized by Google

moins celui de la classe misérable, était plus heureux en Turquie, sous le rapport que leur honneur et leur vertu n'exigeaient jamais qu'elles se laissassent mourir de faim, et qu'une fois qu'elles s'étaient vendues, elles ne risquaient pas d'être jamais abandonnées.

Il soutenait aussi que la Turquie est le pays du monde le plus proche de la république, parce que tous les citoyens sont égaux entre eux, esclaves seulement vis-à-vis du despote qui les gouverne; tandis que dans nos pays constitutionnels, la république sera une chimère tant que le niveau ne sera point passé sur toute aristocratie.

Enfin, assurait Paolo, les chrétiens sont moins attachés que les Turcs à leur religion, car rien de si rare que de voir ces derniers en changer, et rien de si commun que l'apostasie parmi les chrétiens.

Quelques jours s'écoulèrent comme par enchantement. Elise s'attachait réellement à Paolo, reconnaissant en lui une véritable bonté de cœur, et un caractère facile; elle s'applaudissait d'avoir pu ainsi le juger dans l'intimité, et ne doutait point que son bonheur ne fût assuré par cette union.

Une circonstance bien légère apporta de grands changemens aux dispositions d'Elise.

Des nuages vinrent obscurcir son ciel, cela littéralement, c'est-à-dire que la pluie succéda au beau temps; non pas une pluie passagère qui vient agréablement abattre la poussière et rafraîchir la verdure; mais une pluie battante, nuageuse, obstinée, qui ne promet ni cesse, ni relâche, et, répandant sur toute la nature une teinte lugubre et uniforme, attriste jusque dans l'ame.

Que faire à la campagne lorsqu'il pleut? Ce que l'on fait à la ville, se réunir en société et s'occuper. Lorsqu'on porte des ressources en soi-même, l'on ne s'ennuie nulle part, c'est là une vieille vérité, mais à voir le nombre de gens qui s'ennuient partout, l'on ne dirait pas qu'elle profite. Quoiqu'il en soit, Elise et sa société étaient tous préparés à la réclusion qu'amène forcément la pluie à la campagne, chacun avait ses occupations, et pour jouir mieux des avantages de cette situation nouvelle, ils se firent allumer un feu ouvert dans le salon le plus confortable du château.

Digitized by Google

Il était dix heures du matin ; la conversation s'était épuisée au déjeuner, chacun s'occupait à sa manière, les dames lisaient ou faisaient de la tapisserie, les hommes feuilletaient les journaux, parcouraient des brochures, se mettaient au courant de leur correspondance. L'on était convenu de garder la musique pour la soirée, et chacun observait religieusement le silence, pour ne pas troubler les autres dans leurs occupations.

Paolo seul restait désœuvré ; assis près du feu, de temps à autre il s'amusait à le tisonner pour retomber ensuite dans une complète inaction. « Eh ! bien, dit Elise, au bout d'un certain temps, pourquoi ne vous occupez-vous pas comme les autres, voulez-vous un livre? — Je ne lis jamais, dit Paolo. — Vous ne lisez jamais! — Non, il y a douze ans que je n'aie ouvert un livre ni pris une plume. — Et comment cela se fait-il? — Cela se fait qu'à Bagdad et à Ispahan, où j'ai presque toujours séjourné, l'on ne sait ce que c'est de lire et écrire. — Bon Dieu, à quoi s'occupent donc les gens de ce pays? — Les riches à fumer, à s'enivrer d'opium, les pauvres à travailler comme des bêtes de somme. — Paolo, vous trouverez cela singulier, mais je désirerais vivement que vous vous remissiez à lire. — Du moment que vous le souhaitez j'y ferai mon possible. »

Il s'approche d'Elise qui lui présente un volume de Charles Nodier l'un de ses auteurs favoris.—Paolo l'ouvre, mais le refermant sur le champ : « Je ne sais pas lire le français, dit-il, ce n'est pas dans les livres que je l'ai appris. — Voici un auteur italien, celui qui doit vous plaire le plus ».

C'était un volume des tragédies d'Alfièri; Paolo le parcourt quelques instans, puis remettant également le livre à Elise : « Il m'est impossible, dit-il, de comprendre la poésie, il y a trop longtemps que je n'en ai plus entendu, je l'ai totalement oubliée. — Eh! bien, dit Elise, avec un peu d'impatience, voici un prosateur, il faut espérer que vous saurez lire la prose de votre propre langue ».

C'étaient les lettres éloquentes et chaleureuses d'Ugo Foscolo, sous le nom de Jocopo Ortis. Paolo eut l'air de lire pendant quelque temps; mais Elise qui ne le perdait

Digitized by Google

pas de vue, remarqua bientôt que sa tête se penchait, et que ses yeux se fermaient.

Eh! bien, dit-elle, vous dormez? — Non, mais à vous dire vrai, cette étude me fatigue horriblement. — Paolo, je ne veux point vous contraindre à une chose qui vous est pénible, mon intention au contraire était de vous associer au plus grand plaisir que je connaisse. — En ce cas, Madame, vous me permettrez de choisir mes plaisirs à ma fantaisie, et je vous avoue que je déteste toute étude de tête.

Paolo posa son livre, Elise feignit de continuer sa lecture, mais elle ne le perdait pas de vue, et le suivait dans tous ses mouvemens. Elle vit Paolo feuilleter quelque temps les livres posés sur la table, en regarder les gravures, puis se lever, faire quelques tours de promenade dans la chambre, se rapprocher du feu, où ne trouvant pas assez commode sa place première, il tira à lui un sopha, s'y coucha mollement, et resta plus d'une heure dans la même position. Au bout de ce temps il recommença sa promenade, examina longuement des tableaux qu'il connaissait par cœur, ouvrit un piano, promena ses doigts sur le clavier, alla à la fenêtre où il sembla prendre beaucoup de plaisir à tracer des images sur la vitre troublée par son haleine, et finalement sortit de la chambre. Elise regarde par la croisée, et l'aperçoit allant de l'écurie à la basse-cour, regardant long-temps le ciel, la terre et l'eau, après quoi il rentre au salon, où reprenant sa place première sur le sopha, il paraît entièrement décidé à ne plus l'abandonner.

« Oh! mon Dieu, se dit Elise, je croyais connaître toutes les espèces d'hommes qui peuvent rendre une femme malheureuse en ménage, et je n'y avais pas compris l'homme oisif. »

Lorsque chacun commença à se ralentir dans ses occupations, la conversation se rengagea, roulant naturellement sur la littérature. On parla du roman nouveau, de la pièce nouvelle, de Hugo, de Dumas, de Janin, de Balzac, de Soulié, de Sainte Beuve, de Sue, et après que chacun eut dit son mot sur ces auteurs, en appréciant leurs qualités et leurs défauts, une discussion s'éleva,

Digitized by Google

comme c'est l'ordinaire, sur le classicisme et le romantisme, fournissant l'occasion à chacun de donner la mesure de son érudition, de son bon sens et de son éloquence. Paolo seul gardait le silence. Elise lui demanda quelle était son opinion? — Je n'ai pas compris un mot à tout ce que vous avez dit, répliqua naïvement l'*Enfant du désert*.

Elise n'ajouta rien, mais durant cette matinée, elle avait fait de sérieuses et pénibles réflexions.

Pendant quelques jours encore elle observa minutieusement Paolo, se convainquit que son oisiveté et son ignorance étaient incurables, et sa résolution fut arrêtée.

Elle prit à part Paolo « Je vais vous affliger, dit-elle, mais votre caractère franc me saura gré de ma franchise. Nous ne nous convenons point, notre union ne pourrait que faire notre malheur à l'un et à l'autre, il nous faut rompre. — Rompre! dit Paolo stupéfait de surprise et de douleur, en quoi ai-je pu vous déplaire? — Vous ne m'avez point déplu, je n'ai aucun sujet de plainte contre vous, aucun reproche à vous faire, vous réunissez toujours à mes yeux les plus rares qualités, mais j'ai dû me convaincre que nos caractères ne peuvent absolument pas sympathiser. — Mais encore en quoi? — Si vous voulez que je vous le dise, c'est votre oisiveté qui m'effraie. — C'est-à-dire que je ne sais pas m'occuper à lire! et c'est pour cela que vous me repoussez! mais savez-vous, Madame, que sur les trois quarts de la terre on ne sait ce que c'est que de lire et écrire? Dans les pays mêmes où il y a tant de livres, ce n'est l'occupation que des gens oisifs; le peuple qui doit gagner son pain n'a pas de temps à donner à la lecture. Et qu'apprenez-vous donc dans ces livres? Moi qui ai vu tant de pays, tant de nations différentes, n'en sais-je pas plus que si je n'avais fait que lire dans les livres ce que j'ai vu? Quel plaisir pouvez-vous donc prendre à voir un homme absorbé dans une occupation qui le prive momentanément, pour tout ce qui l'entoure, de l'usage de ses sens? quelle nécessité donc de toujours s'occuper l'esprit? N'est-on pas plus heureux de vivre dans la contemplation, de jouir rien que par le sentiment de l'existence? Ah! les Orientaux seuls con-

Digitized by Google

naissent le vrai bonheur; ils voient passer la vie, et ne s'inquiètent de rien. Vous autres en Occident, semblez n'avoir d'autre soin que celui d'oublier la vie en vous jetant incessamment au dehors. — Ce que vous dites là, Monsieur Rizzi, est parfaitement juste, et je me le suis dit cent fois à moi-même. On apprend plus de mauvaises choses dans les livres que de bonnes, et c'est peut-être la principale source des corruptions de la société. Je dirai plus, l'habitude de lire qui dégénère en besoin, est tout-à-fait pernicieuse à l'esprit, elle le détourne de ses propres méditations, et bientôt il ne sait plus réfléchir qu'à l'aide de ce secours artificiel. Mais que voulez-vous, Paolo, j'appartiens à cette société, je me suis créé ce besoin factice, je ne sais plus me passer de lecture, c'est moi qui ne vous conviens pas. — Elise, Elise, vous avez trop de raison pour que ceci ne soit pas une plaisanterie. Songez donc que je vous aime passionnément, et qu'il est impossible que vous me rendiez misérable pour un motif aussi futile! Que serait-ce donc si vous aviez découvert en moi un défaut réel, ou si vous me voyiez atteint de quelqu'infirmité physique? — Je ne laisserais pas de vous aimer, Paolo, vos bonnes qualités racheteraient tout à mes yeux; une seule chose pouvait me détacher de vous, c'est la conviction que nos deux natures, ou plutôt nos deux éducations ne peuvent pas s'accorder. — Mais enfin que signifie: ne pas lire? — Tout. Je vous parais ridicule et bizarre, et je ne sais pas si d'autres me comprendront. Mais l'habitude de lire est la ligne de démarcation qui sépare les peuples primitifs des peuples civilisés, et l'abus de la lecture dénote les peuples corrompus. Vous êtes l'homme primitif, Paolo, vous valez mieux que nous, mais moi qui appartiens à une société mûre peut-être jusqu'à la moisissure, je ne puis plus m'identifier avec vous, ce n'est point parce que vous ne lisez pas que je vous refuse, mais parce que cette seule différence m'a fait concevoir toutes les autres. »

Paolo ne comprit pas Elise, mais comme il était sûr qu'elle ne l'avait pas trompé, et qu'à ses yeux, le droit de liberté était inaliénable du moment que le cœur ne consentait pas, il ne lui fit aucun reproche, et renferma sa douleur.

Digitized by Google

La difficulté pour Elise était de reparaître dans le monde, et de supporter ses conjectures et ses médisances. Combien de femmes ne se sont-elles pas mal mariées dans la peur du *qu'en dira-t-on* d'une rupture? — Elise était au-dessus de ces petitesses; elle reparut dans le monde avec dignité, et ne se donna même pas la peine d'apprendre au public curieux la cause de sa rupture avec Paolo. Seulement lorsque des amis l'interrogeaient, elle répondait avec un demi-sourire : eh! bien, s'il faut vous dire la vérité, c'est uniquement parce que je me suis aperçue à temps que jamais, jamais il n'ouvrait un livre. — Et c'est pour une semblable raison!..... — Eh! oui, que faire dans le siècle et la société où nous vivons d'un homme qui ne lit pas?

Zoé Gatti, née De Gamond.

Digitized by Google

Pierre-Paul Rubens.

CORRESPONDANCE.

A M..... membre de la Commission Centrale de l'Association Nationale.

En me parlant dernièrement d'une notice insérée dans l'Artiste, journal de Bruxelles, *sur le lieu de naissance de Rubens,* et tendant à établir, contre l'opinion reçue, que c'est à Curenge, village situé dans le voisinage de cette ville, qu'il faut chercher le berceau du célèbre peintre, vous m'avez engagé à entreprendre quelques recherches à ce sujet, et à concourir ainsi à revendiquer pour la Belgique une illustration dont la ville de Cologne s'est fait jusqu'ici un titre de gloire.

Les extraits de cette notice, reproduits par presque tous les journaux du pays, avec un zèle vraiment digne d'une affaire nationale, et l'appel fait à tous ceux qui seraient à portée de se livrer à de semblables recherches, m'avaient déjà inspiré le désir de me mettre en campagne, avec quelques amis, pour aller fouiller les anciennes archives des presbytères de nos environs, lorsque le hasard a fait tomber entre mes mains le numéro de l'*Artiste* même, dont la simple lecture a suffi pour me faire renoncer à mon projet, parce qu'elle m'a donné la conviction que le nouveau système, bâti par le correspondant de ce journal, n'a pas le moindre fondement.

Une telle assertion pourra vous paraître un peu tranchante, présomptueuse même, surtout après l'accueil flatteur que l'on a fait à ces prétendues découvertes : mais je ne serai pas embarrassé de prouver ce que j'ose avancer.

Digitized by Google

Avant de produire mes objections, permettez-moi de rappeler succinctement les principaux argumens de l'auteur, et de fixer, avec précision, les points qu'il s'agit de discuter.

On cite d'abord deux lettres dont on vient de faire la découverte dans un manuscrit de la bibliothèque de Bourgogne, et qu'on veut regarder comme bien décisives.

Dans l'une de ces lettres, écrite en 1767, par le curé de la paroisse de St.-Pierre à Cologne, celui-ci rend compte des recherches qu'à la demande spéciale d'un avocat au grand conseil à Bruxelles, il venait de faire dans les anciens registres de sa paroisse, afin de découvrir l'acte de baptême de Pierre-Paul Rubens, et s'exprime en ces termes :

« Je dois vous avouer que, malgré toute ma bonne » volonté, je n'ai rien découvert qui fût relatif à Rubens ; » et je n'ai même pas trouvé son nom dans les registres de » baptême antérieurs à l'an 1602. »

Dans la seconde lettre, écrite par Rubens lui-même et adressée à la personne qui, au nom du sénateur Jabach, célèbre amateur des arts à Cologne, venait de le charger de l'exécution d'un tableau représentant le crucifiement de St.-Pierre pour l'église de ce nom, on rélève cette phrase :

« J'affectionne la ville de Cologne, parce que j'y ai » été *élevé* jusqu'à la dixième année de ma vie. »

Enfin on reproduit ce passage du père Mantélius, l'historien de l'ancien comté de Looz, déjà cité par Mr de Villenfagne (1) :

« C'est du comté de Looz que sont originaires Pierre- » Paul Rubens, le prince des peintres de notre époque, » et son frère Philippe, homme remarquable par son » savoir. Leur famille est de Curenge, village situé dans » notre voisinage, et où ils ont encore des parens du » même nom. »

Soumettons maintenant à un court examen ces diverses citations. *que je copie mot pour mot* de l'Artiste.

(1) Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liége. Liége, 1817, tome II, page 286 et 584.

Digitized by Google

Déjà on ne voit pas, à la simple lecture de cet extrait de Mantélius, qui forme le point de départ de l'auteur de la notice, pour arriver à Curenge, qu'il en résulte que le peintre Rubens et son frère Philippe soient *nés* dans ce village : il y est seulement dit qu'ils sont *originaires* du comté de Looz et qu'ils avaient des parens à Curenge, ce qui est entièrement différent.

Mais en recourant au texte latin de Mantélius et en le comparant avec la traduction officieuse du correspondant de l'*Artiste*, on trouve avec surprise, que la citation est loin d'être exacte, et qu'on a laissé de côté certain mot qui change entièrement le sens de la phrase et qui même emporte avec lui la condamnation absolue de tout le système qu'on cherche à établir.

Pour preuve, en voici la traduction littérale :

« Au comté de Looz, dit Mantélius, doivent aussi »leur origine Pierre-Paul Rubens qu'on peut aisément »nommer le prince des peintres de notre époque, et son »frère Philippe, homme des plus savans dans toutes les »branches de savoir, *dont les* AYEUX (majores) *nés à Cu»renge*, y ont encore des parens du même nom, vivans »jusqu'à ce jour (1). »

Il suffit, je pense, de la comparaison des deux traductions pour que toute discussion ultérieure sur la question de savoir si le peintre Rubens est né à Curenge ou non, devienne totalement superflue : ce serait tout au plus l'*aïeul* de Rubens que, d'après l'expression de Mantélius, on pourrait supposer être né à Curenge.

En outre, il faut remarquer que ce n'est qu'en passant et sans entrer dans aucun détail, que Mantélius parle des frères Rubens, à la suite d'un dénombrement des grands hommes qui ont illustré la ville de Hasselt et le comté

(1) « Comitatui quoque Lossensi originem suam debent Petrus »Paulus Rubens, pictorum nostræ ætatis facilè princeps, frater»que ejus Philippus, vir undequaque doctissimus, *quorum ma»jores Curingiæ*, vicinissimo nobis pago, *nati*, ejusdem nominis »consanguineos hodièque superstites ibidem habent. » V. F. J. Mantelii Augustiniani, S. Th. D. HASSELETUM, sive ejusdem oppidi descriptio, quâ continetur totius Historiæ Lossensis compendium. Lovanii 1663, in-4°, pag. 127.

Digitized by Google

de Looz, soit par leur savoir, soit par leur vie pieuse.

Le témoignage de Mantélius à l'égard de la famille de Rubens, peut d'autant moins être récusé, que cet écrivain était contemporain du peintre ; qu'il habitait la ville de Hasselt, son lieu natal, ainsi, dans le plus proche voisinage de Curenge où même il a pu connaître les parens de Rubens dont il parle ; qu'il avait été encore, depuis 1632 jusqu'en 1638, prieur du couvent des Augustins à Anvers, lorsque le peintre Rubens y était dans toute la splendeur de sa gloire ; qu'enfin Mantélius avait un intérêt particulier à prendre des informations précises sur Rubens et sa famille, comme sujet d'illustration pour le pays dont il avait entrepris d'écrire l'histoire particulière.

Ce qui confirme entièrement le rapport de Mantélius, c'est un passage d'un autre écrivain belge, déjà cité par M. de Villenfagne, savoir Isaac Bullart, qu'on peut regarder à peu près comme contemporain :

« Ce grand homme, dit Bullart, en parlant de Pierre-»Paul Rubens (1), l'ornement et la fleur des peintres des »Pays-Bas, et même de toute l'Europe, *sortait d'une »famille considérable d'Anvers*. Son père Jean Rubens, »docteur en droit, fut souvent échevin de cette ville ; »mais il quitta cette charge pour se mettre à couvert des »orages dont son pays était menacé et se retira à Cologne, »où sa femme Marie Pypelinex mit notre Rubens au »monde, l'an 1577, le jour des apôtres St.-Pierre et »St.-Paul, desquels on lui donna les noms. »

Mais dira le correspondant de l'*Artiste* : le passage de Bullart suffit-il pour prouver définitivement que Pierre-Paul Rubens ne soit pas né dans le village de Curenge? Ne peut-on pas conjecturer, *avec fondement*, du passage de Mantélius, comme le dit Mr de Villenfagne et comme le répète M. Dewez (2) :

« Que le père de P.-P. Rubens ayant été obligé de »quitter la charge d'échevin d'Anvers pour se mettre à

(1) Académie des sciences et arts, par Isaac Bullart, in-fol. Bruxelles, 1695, t. II, p. 471. — De Villenfagne, l. c.

(1) De Villenfagne, tome II, pag. 584. — Dewez, Histoire du pays de Liége, t. II, p. 347.

Digitized by Google

»couvert des orages dont son pays était menacé, se soit »d'abord réfugié, avec sa femme, dans le lieu où ses »ancêtres étaient nés, c'est-à-dire dans le bourg de Cu»renge, où il avait encore des proches parens de son »nom et que *là* sa femme ait mis au monde, en 1577, »le plus grand des peintres du 17me siècle. »

Cependant où voit-on dans les expressions de Mantélius le moindre indice qui puisse autoriser une pareille supposition?

Il faudrait d'abord rapporter la preuve que l'époque de l'émigration des parens de P. P. Rubens coïncide justement avec celle de la naissance de ce dernier : mais voilà ce que l'on manque de faire absolument. Et puis d'autres faits ne prouvent-ils pas évidemment le contraire?

Quoique le correspondant de l'*Artiste*, suivant ses expressions, veuille rejeter toutes les dissertations, les recherches et les articles biographiques, publiés depuis Isaac Bullart et de Piles jusqu'au chevalier de Burtin, il me permettra cependant de citer un auteur qui, lorsqu'il parle d'Anvers, ne mérite pas moins de confiance que Mantélius, parlant de Hasselt ou de Curenge : c'est Valère André, auteur de la bibliothèque belge, écrivain parfaitement contemporain, et qui de plus, avant d'être appelé en 1612 à une chaire de l'université de Louvain, venait, à divers intervalles, de passer à Anvers cinq années du premier décennium du siècle de Rubens.

D'après ce que cet écrivain rapporte à l'article Philippe Rubens (1), celui-ci était déjà né à Cologne, le 25 avril 1574; ainsi plus de trois années avant le peintre; l'émigration de la famille Rubens était donc déjà consommée long-temps avant l'époque de la naissance de ce dernier.

Ce qui mérite encore d'être remarqué c'est que Valère André appelle à cette occasion la ville d'Anvers *le lieu natal des ancêtres de Rubens.*

(1) « Coloniæ nascitur anno 1574, V. Kal. majas, quo Antver»pia (majorum suorum loco natali) parentes communis patriæ »calamitas, velut æstu quodam, abripuerat. »
Bibliotheca belgica, etc., édit. de 1739, in-4°, t. II, p. 1034.

Digitized by Google

Mais s'il faut s'en rapporter aux recherches spéciales sur la famille Rubens, auxquelles s'est livré, dans ces derniers temps, l'un des plus savans antiquaires de Cologne, l'ancien professeur Walraff, qui même, *en mémoire*, a fait graver le résultat de ses recherches sur une table de marbre blanc qui se voit scellée dans la façade d'une grande maison, rue Sternengasse N° 10, maison qu'on sait avoir été habitée par la famille Rubens, le séjour de celle-ci à Cologne a duré l'espace de *vingt années*. En admettant donc que Pierre-Paul Rubens, en quittant cette ville avec ses parens, était dans sa dixième année, comme il le dit lui-même, dans sa lettre citée dans l'*Artiste*, et comme le rapporte également Valère André à l'art. Pierre-Paul Rubens (1), sa famille se trouvait déjà fixée à Cologne *depuis onze années* au moment où Mr De Villenfagne veut supposer que l'échevin Rubens aurait dû quitter Anvers, pour passer par Curenge.

Ce calcul s'accorde d'ailleurs parfaitement avec les événemens historiques. Les troubles d'Anvers, qui ont déterminé l'échevin Rubens à se démettre de sa charge et à quitter la ville, ont effectivement commencé en 1566, et c'est justement en 1586, époque du retour de la famille Rubens à Anvers, lorsque ces troubles étaient à peine terminés, que se complète le terme de 20 années d'absence.

Serait-il dès lors possible d'admettre que le docteur Rubens qui tenait à Cologne un rang annonçant une fortune considérable, du moins s'il faut en juger d'après la maison qu'il a occupée, — la même qui plus tard n'a pas été trouvée indigne de servir de demeure à une reine de France exilée dans cette ville, Marie de Médicis, — que le docteur Rubens, dis-je, ait voulu exposer sa femme, à l'approche de ses couches, à tous les dangers d'un voyage lointain et difficile, à travers un pays qui était alors sans grand'routes, et quand il fallait deux grands jours pour faire seulement le trajet de Liége à Hasselt, enfin sans perspective de trouver chez des parens déjà éloignés, simples cultivateurs de la Campine, ni l'ai-

(1) Ibid., t. II, p. 1043.

Digitized by Google

sance à laquelle cette femme était accoutumée, ni les secours de l'art médical que sa position pourrait réclamer?

S'il est ainsi démontré qu'à l'époque de la naissance de notre peintre ses parens avaient déjà depuis si longtemps leur résidence à Cologne; que d'autres enfans y étaient déjà nés; quel doute pourrait-on former raisonnablement que ce ne soit aussi dans cette ville que doit être né et baptisé Pierre-Paul Rubens?

Dès lors la découverte de la lettre du curé Stockart de Cologne cesse d'avoir cette grande importance qu'on veut y attacher. Cette lettre constate tout au plus, ce que d'ailleurs on n'ignorait point, que la ville de Cologne se trouve hors d'état de produire l'acte primitif et authentique du baptême de Rubens.

Mais d'autres localités le peuvent-elles fournir davantage?

La ville d'Anvers qui seule pouvait, avec quelqu'apparence de vérité, prétendre à la gloire d'avoir donné le jour à son plus grand peintre, paraît même n'avoir jamais élevé des prétentions à ce sujet, contre Cologne. Du moins je n'en trouve rien dans les auteurs que j'ai eu l'occasion de consulter; et le motif en est sans doute, qu'à Anvers on connaissait trop bien, dans ce temps, l'émigration de l'échevin Rubens, et après sa mort, arrivée en pays étranger, la rentrée de sa veuve avec plusieurs enfans nés hors de l'enceinte de cette ville, parmi lesquels était nécessairement Pierre-Paul le plus jeune de ces enfans. Et lorsque plus tard on a eu grand soin de faire annoter l'époque de la mort du peintre *comme étant arrivée à Anvers*, sur le fameux tableau représentant sa famille dans l'église de St.-Jacques, pourquoi aurait-on négligé de faire en même temps mention de sa naissance, si elle avait eu lieu à Anvers?

Et quant à Curenge, ce n'est que depuis peu de temps que M. de Villenfagne a élevé la voix en sa faveur et encore sous la forme d'un simple doute.

La ville de Cologne a pour elle une possession immémoriale et non contestée, possession qui s'appuie en outre sur la tradition générale, je dirai même populaire à Cologne, que c'est à l'église paroissiale de St.-Pierre que le peintre Rubens a reçu le baptême, et

Digitized by Google

qu'en souvenir de cet événement, il lui a fait hommage du célèbre tableau représentant le martyre du saint apôtre, patron de l'église.

La consécration solennelle d'un pareil monument, qui a été constamment considéré à Cologne, comme une précieuse relique du peintre, était certes tout aussi bien faite, mieux peut-être, pour transmettre d'âge en âge la mémoire de son origine première, que des registres obscurs et périssables qui dans ces temps éloignés se tenaient fort mal et qui souvent étaient encore plus mal conservés.

Au reste il suffit d'une seule remarque pour réduire à sa juste valeur la lettre du curé Stockart. Si cet ecclésiastique déclare qu'il n'a pas trouvé la trace de la famille Rubens dans les registres de son église, il dit en même temps que les registres ne remontent pas au-delà de l'an 1602. Or, qu'y a-t-il donc de si extraordinaire que le curé, malgré toute sa bonne volonté, comme il dit, n'y ait rien pu découvrir qui fut relatif à Rubens, puisque la naissance du peintre Pierre-Paul, qui date du 29 juin 1577, est déjà d'un quart de siècle plus ancienne que le plus vieux des registres de la paroisse, et que depuis 1587, immédiatement après la mort du docteur Rubens, arrivée en cette année, la famille entière composée de la mère et de tous ses enfans dont notre peintre était le septième (1) et le plus jeune, a quitté pour jamais la ville de Cologne.

Il est vrai que le correspondant de l'*Artiste* ne tire pas ces conclusions de la lettre du curé; mais aussi il faut observer qu'il n'interprête pas mieux le texte latin de cette lettre que celui du passage de Mantélius. Pour preuve du fait j'en donne la traduction littérale, qu'il suffira de comparer avec celle que j'ai rapportée ci-dessus d'après l'*Artiste* (2) :

(1) Voyez la table de Walraff ci-après, et Valère André in bibliotheca belgica, art. Philippe Rubens : « Obiit anno 1611, »V Kal. septembris, annos natus XXXVIII, sepultus ad S. Mi»chaelem (Antverpiæ), fratre *è septem liberis* solo superstite relicto »Petro-Paulo Rubenio, pictorum facilè principe. »

(2) « Sed fatendum est omnia pervolventi nihil incidisse quod »illum concerneret; quin imo nec in cadastro baptizatorum, »*qui annum* 1602, *non transcendit*, nomen ejus non reperii. » Voyez l'*Artiste*, pag. 129, 1re col.

Digitized by Google

« Mais il faut avouer, dit le curé, qu'en feuilletant »tout, je n'ai rencontré rien qui puisse le concerner »(Rubens); même je n'ai pas trouvé son nom dans la »matricule des baptisés, *qui ne remonte pas au-delà de* »*l'an* 1602. »

L'induction qu'on voudrait tirer encore contre Cologne de la lettre écrite par Rubens lui-même, en ce qu'il y dit simplement qu'il aime cette ville parce qu'il y a été *élevé* jusqu'à sa dixième année, et non pas parce qu'il y est *né*, ce qu'il aurait certainement dit, comme le prétend le correspondant de l'*Artiste*, si en effet Cologne avait été sa ville natale, est plus spécieuse que concluante, et tombe d'ailleurs entièrement devant les faits qui précèdent. Mais en lisant même la phrase de Rubens sans intention d'éplucher les mots, tout le monde trouvera que l'expression : élevé dans un endroit jusqu'à la dixième année, embrasse nécessairement tout l'espace de cette vie, depuis la naissance jusqu'à cette dixième année, à moins d'en faire une exception spéciale. D'ailleurs Rubens pouvait-il penser à mettre tant de minutie dans une lettre familière dont il ne prévoyait pas alors l'usage critique que les antiquaires chercheraient à en faire deux siècles après.

La résolution de Rubens, comme le dit encore la table de Walraff, de venir en personne à Cologne pour consacrer, de sa propre main, à l'église de St.-Pierre, l'excellent tableau qu'il lui avait destiné, n'indique-t-elle pas une affection particulière pour cette église, qui dès lors ne peut se rattacher qu'au baptême qu'il y avait reçu?

On ne conçoit point toutes ces vétilleuses contestations pour savoir si Pierre-Paul Rubens est né à Cologne, à Anvers ou à Curenge, puisque ce n'est que fortuitement qu'il est né hors d'Anvers, la patrie de ses ancêtres, celle de son père et par conséquent la sienne. L'éloignement temporaire et forcé de l'échevin Rubens de sa ville natale n'avait aucunement pu lui faire perdre ses droits de citoyen d'Anvers; et sa famille est venue les reprendre aussitôt que les circonstances l'ont permis, et, à ce qu'il paraît, sans la moindre contestation; puis-

Digitized by Google

que plus tard Philippe Rubens, quoiqu'il fut né à Cologne, a été nommé d'une voix *unanime* secrétaire du sénat de la ville, et que sur son épitaphe dans l'église de St.-Michel rapporté par Valère André (1), il n'est pas désigné autrement que comme fils de Jean Rubens, citoyen et sénateur d'Anvers. C'est donc toujours à la Belgique qu'appartient le peintre Rubens avec toute sa gloire.

Voilà, Monsieur, mes observations sur la lettre du correspondant de l'*Artiste*. Elles ne sont peut-être pas écrites avec autant d'élégance que sa lettre; mais vous les trouverez, j'espère, plus fondées.

Peut-être ne serait-il pas hors de propos de les rendre publiques, afin d'épargner des courses et des peines inutiles à plus d'un admirateur de Rubens qui sur la foi de l'*Artiste* et sur l'appel des journaux, se prépare déjà à une expédition dans le pays de Looz et la Campine pour aller à la conquête du berceau de l'Homère de la peinture.

Il est vrai qu'on n'a pas attendu jusqu'à ce jour pour faire de semblables recherches. Elles ont déjà eu lieu, m'assure-t-on, lorsque Monsieur de Villenfagne a, pour la première fois, relevé et commenté le passage du père Mantélius en faveur de Curenge. Si alors elles sont restées infructueuses, peut-on s'attendre à un autre résultat en les renouvelant? Les plus anciens registres de Curenge ne remontent, d'après les informations que je viens de prendre, qu'à l'année 1599, et ceux des communes voisines sont encore d'une date plus récente.

Les registres du village de *Steevoort* seraient les plus importants à compulser; car, d'après la tradition qui se conserve dans cet endroit, c'est de là que sont sortis les ancêtres du grand peintre; et l'on désigne notamment la ferme dite : *in den jouwten* ou *janten*, comme leur antique manoir. En effet cette propriété est restée constamment en possession d'une famille Rubens, dont le dernier rejeton, Marie-Catherine Rubens, femme

(1) Bibliotheca belgica, t. II, p. 1044 : « Philippo Rubenio »J. C. Joannis civis et senatoris Antverpiensis filio . . . . . »S. P. Q. Antverpiensi a secretis, etc.

Digitized by Google

Everaerts, a vécu jusqu'en 1816. Au dire du fils de cette femme, morte à l'âge de 90 ans, elle lui a laissé la tradition, qu'elle disait tenir elle-même de son grand-père mort aussi très vieux, *que de cette maison est sorti anciennement un homme qui a fait une très grande fortune et dont la succession pourra un jour les rendre heureux ;* tradition qui fut pour la famille un motif de ne pas aliéner cet héritage.

Aussi, en prenant dans le village de Steevoort des informations sur l'ancienne maison de Rubens, on est tout d'abord renvoyé à la ferme dite : *in den janten* ou *jouwten ;* ce qui est encore certain, c'est que le nom de Rubens se rencontre fréquemment, depuis les temps les plus anciens, dans les registres de cette paroisse. Malheureusement ceux qui sont antérieurs à 1613, ont été détruits par un incendie.

Toutefois, d'après ce que le bourgmestre de la commune m'a assuré, il existe encore, dans les archives de la commune, des notices particulières qui paraissent avoir été faites pour réparer en partie, la perte des registres qui précèdent celui de l'année 1613, et dans lesquelles il est fait mention des mariages de deux filles de la famille Rubens, dont l'une s'est alliée à une famille de fermiers nommée Beynens, aujourd'hui éteinte ou près de s'éteindre, et dont l'autre a épousé un nommé Burgs, homme d'affaires au château du village voisin de Kermpt, dont la nombreuse descendance existe encore dans les familles de *Borgs*, *Palmers* et *De Corswarem* à Hasselt et dans celle de *Pollenus* à Kermpt.

Ces familles aimaient aussi à se glorifier de leur parenté avec l'illustre peintre, et leur aïeul commun N. Borgs, célèbre avocat dans le pays, né au commencement du dernier siècle, disait tenir cette tradition de sa grand'mère, cousine et contemporaine de Rubens.

Dans cette famille encore existait un tableau représentant Suzanne au bain, que l'on disait être de leur oncle Rubens, et que l'avocat Borgs a été obligé de vendre à cause de la trop pudique susceptibilité de sa femme. Ce tableau se trouvait lors de la suppression de nos établissemens religieux dans la galerie de l'abbaye de Ton-

Digitized by Google

gerloo; et une copie en existe encore croyons-nous chez Monsieur Hubart à St.-Trond.

Mais ce qui pourra paraître un peu étrange, c'est qu'un semblable tableau aurait été découvert en 1813, par un peintre de Bruges, nommé Tilman, dans une maison de Steevoort, où toujours à cause du sujet, il se trouvait relegué dans une mauvaise chambre de servante; que ce peintre, qui l'avait acheté pour trois louis, a dit l'avoir revendu ensuite à Anvers pour 8,500 florins de Brabant. Malheureusement la mort du peintre arrivée depuis peu en Hanovre, où il avait été appelé par le duc de Cambridge, s'oppose à ce que l'on puisse obtenir, sur cette particularité, des renseignemens plus précis; quant au fait en lui-même, il paraît être hors de toute contestation, d'après le caractère des personnes qui l'attestent.

Quoiqu'il en soit, l'existence de pareils tableaux à Steevoort et à Kermpt, ne pourrait s'expliquer qu'en supposant que ce sont des souvenirs de famille de la part du peintre.

Je tâcherai d'éclaircir tous ces points, dès que mes loisirs me permettront d'en faire le sujet d'une enquête, sur les lieux mêmes, et mes découvertes si elles présentent de l'intérêt, feront l'objet d'une seconde lettre. Pour le moment, tout cela est étranger à la question soulevée par le correspondant de l'*Artiste*.

Seulement je ferai remarquer que, si les renseignemens que je viens de recueillir, sont exacts, il en résulterait que depuis long-temps déjà, le nom de famille du célèbre peintre est entièrement éteint dans sa patrie primitive, et que les familles Rubens qui existent aujourd'hui, et en grand nombre, dans d'autres endroits de la province de Limbourg, savoir : à St.-Trond, à Tongres, à Looz et dans les communes voisines de ces endroits, comme Gothem, Wellen, Alken, Herk-St.-Lambert, etc., etc., ne lui sont aucunement apparentées.

Avant de terminer cette lettre, je crois devoir encore transcrire en faveur de ceux qui prennent intérêt à ce genre de discussion, l'inscription que le professeur Walraff a fait graver sur la façade de la maison de Rubens à Cologne, parce que j'ai lieu de supposer qu'elle est encore peu connue chez nous.

Digitized by Google

Voici la traduction de cette inscription qui est en langue allemande :

« F. WALRAFF F. F. 1822.

»C'est dans cette maison qu'en 1577, le 29 juin, à la »fête des SS. Apôtres Pierre et Paul, est né et baptisé »dans la paroisse de S. Pierre

»PIERRE-PAUL RUBENS.

»Il était le VIIme enfant de ses parens qui ont demeuré »ici pendant 20 années. Son père, le docteur Jean Ru»bens fut auparavant, pendant 6 ans, conseiller-échevin »à Anvers, se refugia, à cause des troubles de religion, à »Cologne, y mourut en 1587, et fut enterré à S. Pierre »le plus solennellement. Notre Paul Rubens, l'*Apelles* »*allemand*, désirait voir encore une fois, avant sa mort, »sa ville natale, Cologne, et consacrer de sa propre »main l'excellent tableau représentant le crucifiement de »S. Pierre, qui lui avait été demandé par notre célèbre »connaisseur des arts, le sénateur Eberhard Jabach : mais »la mort le surprit à Anvers dans la 64me année de sa vie, »le 30 mai 1640. »

Agréez, etc.

Hasselt, le 10 mai 1835. CUDELL.

P.S. Cette lettre était écrite lorsque le *Courrier de la Meuse* du 13 mai a fait connaître divers extraits d'ouvrages qui lui avaient été adressés au sujet du peintre Rubens et de sa famille, parmi lesquels il en est un qui paraît mériter une attention particulière : il est tiré du *Supplément au Nobiliaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne*, imprimé à Malines en 1789, p. 248. Une seule chose est à regretter, c'est que l'auteur, qui a écrit à une époque très récente, n'indique pas les sources où il a puisé les renseignemens qu'il donne sur Rubens :

« Il était d'une famille noble, y est-il dit, originaire de »Styrie, en Allemagne, qui s'était établie aux Pays-Bas »avant 1528, et avait pour aïeul *Bartholomé Rubens*,

Digitized by Google

»lequel fut allié à *Barbé Arcots* dite Spierink, native »d'Anvers, dont il eut *Jean Rubens*, né à Anvers, le »18 mars 1530, reçu docteur ès-loix à Rome le 15 no»vembre 1554, échevin d'Anvers en 1562-63-64-65-66-»et 67; mort à Cologne le 1er mars 1587.

»Celui-ci avait épousé à Anvers Marie Pypelincx, »morte sa veuve le 19 octobre 1608.

»C'est le père de notre peintre Pierre-Paul Rubens, qui »fut son *septième* enfant, né à Cologne le 29 juin 1577.»

A part la circonstance que l'auteur du nobiliaire, sans doute pour donner plus de relief à la famille du noble peintre, fait venir son aïeul Bartholomé Rubens de la Styrie, et le transforme en gentilhomme allemand, au lieu de le faire descendre d'une honnête famille de fermiers ou cultivateurs de la Campine, les autres données s'accordent parfaitement avec les citations des auteurs que je viens de rapporter.

Peut-être trouverait-on encore d'autres particularités concernant la famille Rubens dans la vie de *Philippe Rubens*, écrite par Jean Brant, éditeur de ses œuvres posthumes, publiées par lui en 1615, à Anvers (1).

(1) B. Asterii Amasiæ episcopi, Homiliæ V, quas latinas fecit Philippus Rubenius. Cum poematis, epistolis, orationibus posthumis et *Rubenii vita*, per Joannem Brantium S. P. Q. Antverpiensis ab actis. In-4, 1615, typis Plant.

Digitized by Google

Description

DES MÉDAILLES FRAPPÉES DEPUIS LE COMMENCEMENT DE LA RÉVOLUTION BELGE DE 1830, JUSQU'AUJOURD'HUI.

(*Suite.*)

* N° 71. *Ego sum pastor bonus.* Surlet De Chokier, sous la forme du sauveur, emportant une brebis grasse sur ses épaules; derrière lui sur un plan plus éloigné, quelques brebis moins grasses. Exergue : *E. b^on. Surlet De Chokier, régent de la Belgique.*

Revers. — *Sic nos non vobis vellera fertis oves.* La Belgique, sous la forme d'un mouton tondu et fort maigre, expirant de faim au pied de l'arbre de la liberté qui est mort. Exergue : *votée au régent avec fl.* 10000 *de pension par la patrie reconnaissante.* Médaille de 18 lignes.

* N° 72. *Baron E. L. Surlet De Chokier, régent de Belgique.* Tête de Surlet De Chokier. En dessous : *J. Leclercq.*

Revers. *La Belgique indépendante au régent. Décret du congrès national du* XX *juillet* MDCCCXXXI. Médaille de 18 lignes.

* N° 73. *L'union fait la force.* Le lion belge. Exergue : *souvenir.*

Revers. Dans le champ, entre une branche de laurier et une branche de chêne, en haut, St.-Michel. Dessous : *entrée de Léopold, prince de Saxe-Cobourg, à Bruxelles.* 21 *juillet* 1831. Médaille de 12 lignes, de Mr Braemt.

* N° 74. Un petit lion entre deux L entrelacés, surmontés d'une couronne royale.

Revers. Dans le champ, une couronne murale. Dessous : *entrée du roi à Bruxelles le* 21 *juillet* 1831. Médaille de 7 lignes, de Mr Veyrat.

Digitized by Google

* N° 75. Variété. Avers semblable à celui du N° 74.

Revers. D'un autre coin, avec la différence du mot *juil.* au lieu de *juillet.* Médaille de 7 lignes, de Monsieur Veyrat.

* N° 76. Avers semblable à celui de la médaille N° 74.

Revers. — *Jurée par le roi le* 21 *juillet* 1831. Dans le champ, une table sur laquelle on lit : *constitution belge.* Médaille de 7 lignes, de Mr Veyrat

* N° 77. Variété. Les revers des médailles Nos 75 et 76.

N° 78. *Léopold* I. *roi des Belges.* Tête de Léopold, ceinte d'une couronne de chêne.

Revers. Entre deux branches d'olivier : *installation de Léopold* I. *pce. de Saxe Cobourg, élu roi des Belges.* 21 *juillet* 1831. Médaille de 18 lignes, de Mr Veyrat.

* N° 79. *Léopold* I. *roi des Belges.* Deux mains jointes. Au-dessous, une table sur laquelle sont gravés ces mots : *constitution belge article* LXXX.

Revers. Dans une couronne : *le roi prête serment le* XXI *juillet* MDCCCXXXI. Médaille de 10 lignes, de Monsieur Jouvenel.

* N° 80. Avers semblable à celui de la médaille N° 79.

Revers. Dans une couronne : *le roi prête serment le* XXI *juillet* MDCCCXXXI. Médaille de 10 lignes. Les exemplaires sont rares, le coin a été brisé.

* N° 81. Avers semblable à celui de la médaille N° 73.

Revers. Une couronne royale et au-dessous : *serment de Léopold* I. *roi des Belges.* XXI *juillet* MDCCCXXXI. En bas, un rouleau de papier sur lequel on lit : *constitution.* Médaille de 12 lignes, de Mr Braemt.

* N° 82. *Louis Philippe* I. *roi des Français.* Tête de Louis Philippe couronnée de chêne. Dessous : *Borrel f.*

Revers. *L'armée française commandée par le maréchal Gérard vole au secours des Belges.* 4 *août* 1831. Médaille de 16 lignes.

* N° 83. *Louis Philippe* I. *roi des Français.* Tête nue de Louis Philippe. Dessous : *Veyrat f.*

Revers. *Léopold* I. *roi des Belges.* Dans le champ : *intervention de la France entre la Belgique et la Hollande.* — A gauche un lion, à droite un coq. Au-dessous : *Cte. Gérard maréchal de France comman-*

Digitized by Google

dant en chef de l'armée française. En bas : *août* 1831. Médaille de 18 lignes.

N° 84. Dans une couronne de chêne qui entoure le champ, le portrait de Guillaume I. En haut, une banderole sur laquelle on lit : *de vader van zyn volk.* En bas, une autre banderole avec les mots : *Got zy met ons.*

Revers. Dans une couronne de chêne qui entoure le champ, le portrait du prince d'Orange entre deux trophées d'armes sur le devant desquels, deux drapeaux croisés : sur celui de gauche on lit : *Hasselt* 8 *augustus* 1831. Sur celui de droite : *Leuven* 12 *augustus* 1831. Au-dessus du prince une banderole, sur laquelle on lit : *de verdediger van zyn vaderland.* En bas : *inherdenking dertien daagsche veld-togt in Belgien* 1831.

* N° 85. Décoration. Une croix en bronze, des canons pris à Hasselt et à Louvain, en août 1831; dans le milieu, la lettre W, surmontée de la couronne royale, entre une branche de chêne et une branche de laurier.

Revers. Sur chaque branche on lit : *trouw aan — koning — en — vaderland.* Dans le milieu entre une branche de chêne et une branche de laurier. 1830 — 1831. Elle a 13 lignes.

* N° 86. Une croix du même bronze pour les volontaires, ne différant que par le mot *vrywillig* au-dessus de la couronne royale. Elle a 13 lignes. Je possède la petite qui en a 7.

N° 87. Avers. *Léopold* I. *roi des Belges.* La tête du roi couronnée de chêne.

Revers. En haut : *l'union fait la force.* En bas : *le roi ouvre la première session des chambres.* Dans le milieu une table sur laquelle on lit : *arrêté du* 26 *juillet* 1831. — *Art.* 4. *Le sénat et la chambre des représentans sont convoqués à Bruxelles pour le huit sept. prochain à midi.* La table est surmontée d'une couronne royale et des emblèmes de la royauté; à droite et à gauche des drapeaux. Médaille de 18 lignes, de Mr Veyrat.

* N° 88. Dans une couronne de chêne. *Léopold roi des Belges installe les chambres.* — VIII *septembre* MDCCCXXXI.

Revers. Dans une couronne de chêne et de laurier :

Digitized by Google

aux amis des libertés publiques. Médaille de 18 lignes de Mr Borrel.

* N° 89. Variété. Avers semblable à celui de la médaille N° 63, du même coin, avec l'avers de la médaille précédente. 18 lignes.

* N° 90. Avers semblable à celui de la médaille N° 88 du même coin.

Revers. En haut : *première session.* Dans le champ, le faisceau surmonté du bonnet de la liberté, à gauche on lit : *sénat. Président. De Stassart. Vice-présidens. Beyts. Vilain* XIIII. *Secrétaires. De Rodes. D'Ansembourg.* A droite : *chambre des représentans. Président. De Gerlache. Vice-présidens. Destouvelle. Barthelemy. Secrétaires. Lebègue. Liedts. Dellafaille. Jacques.* Médaille de 18 lignes, de Mr Borrel.

* N° 91. *Léopold* I. *roi des Belges.* Tête de Léopold. Dessous : *Borrel f.*

Revers semblable à celui de la médaille N° 90, du même coin, 18 lignes.

* N° 92. *La Belgique est libre.* Au milieu d'un trophée d'armes une pique surmontée du bonnet de la liberté. Exergue : 7 sept. 1830. Dessous : *Borrel.*

Revers. *Aux héros de la liberté.* Dans le champ : *anniversaire de septembre* 1830. Médaille de 8 lignes.

* N° 92. Avers semblable à celui de la médaille précédente, d'un autre coin; il n'y a de différence que dans l'exergue : 7 sept. 1831.

Revers. Dans une couronne de chêne : *gloire immortelle aux Belges.* Médaille de 8 lignes.

* N° 93. Variété. Les revers des deux médailles précédentes. Elle a 8 lignes, de Mr Borrel.

* N° 94. *Hommage rendu à la mémoire des défenseurs de la patrie.* Un obélisque, orné d'une étoile et de quatre couronnes de laurier, dans lesquelles on lit : 23 24 25 26, plus bas : *septembre* 1830. Sur le socle : *morts pour la liberté.* Quatre drapeaux tricolores sont suspendus au monument, et derrière est un saule pleureur renversant ses branches de chaque côté. Exergue : *place des martyrs* XXVII *sept.* III *oct.* MDCCCXXXI.

Revers. Dans une couronne de chêne : *société des*

Digitized by Google

vrais patriotes, instituée sous la protection de Léopold I. *roi des Belges.* 1831. Médaille de 22 lignes, de Mr Borrel.

La société, dite des vrais patriotes, instituée sous la protection du roi, dans le but de veiller à l'exécution des hommages à rendre aux braves morts pour la cause nationale, fit célébrer ultérieurement un service à l'église de St.-Jacques-sur-Caudenberg, le 3 octobre. Elle se rendit de là en cortège à la place des Martyrs, où un discours fut prononcé, et elle termina l'anniversaire par une distribution de pains. Cette médaille a été frappée à ce sujet.

* N° 95. Avers semblable à celui de la médaille précédente, du même coin.

Revers semblable à celui de la médaille N° 7, du même coin.

* N° 96. La couronne de Belgique entourée d'étoiles et de la légende suivante : *Léopold* I. *roi des Belges.* Sous la couronne MDCCCXXXI.

Revers. *Ministres p. p. signataires Esterhazi, Wessemberg, Talleyrand, Palmerston, Bulow, Lieven, Matuschewiez, Van De Weyer.* Médaille de 12 lignes, de Mr Hart.

* N° 97. Dans une couronne de chêne. Le lion belge, au-dessus duquel est suspendue la couronne royale.

Revers. *Reconnaissance définitive du royaume de Belgique et du prince Léopold élu roi des Belges. — Traité signé à Londres par les plénipotentiaires d'Autriche, de France, de la Grande Bretagne, de la Prusse et de la Russie.* — 15 *nov.* 1831. Médaille de 18 lignes, de Mr Veyrat.

N° 98. Avers. Tête de Léopold.

Revers semblable à celui de la médaille N° 97, du même coin.

N° 99. La couronne de Belgique entourée d'étoiles et de la légende suivante : *Léopold* I. *roi des Belges.* Sous la couronne MDCCCXXXI.

Revers. — *Traité de paix signé à Londres par les* V *grandes puissances le* XV *nov.* MDCCCXXXI.

N° 100. Avers semblable à celui du revers de la médaille précédente.

Digitized by Google

Revers. Dans le champ : *Guillaume* IV. *François* I. *Fréderic Guillaume* III. *Nicolas* I. *Louis Philippe* I. *Et Léopold* I. Les médailles N° 99 et 100 ont 12 lignes et sont de Mr Hart; les coins de ces médailles s'étant brisés, elles sont fort rares; il n'en existe que quelques exemplaires portant la marque des brisures.

* N° 101. Cinq couronnes appliquées sur une guirlande de myrthe et une banderole faisant le tour de la guirlande passant sous les couronnes, on y lit : *Prusse. Autriche. Russie. France. Angleterre.* Dans le milieu une sixième couronne. Dessous : *Belgique* entourée d'étoiles. En bas : *Hart f.*

Revers. *Guillaume* IV. *François* I. *Fréderic Guillaume* III. *Nicolas* I. *Louis Philippe* I. *Léopold* I. Dans le champ : *paix et amitié perpétuelle.* Dessous, un rouleau de papier sur lequel on lit : xv *nov* MDCCCXXXI. Médaille de 18 lignes.

* N° 102. *Léopold* I. *roi des Belges.* Tête de Léopold. Dessous : *Borrel f.*

Revers. Dans une couronne de chêne : *la Belgique après avoir conquis son indépendance en* 1830, *est mise au rang des nations en* 1831. Médaille de 18 lignes.

* N° 103. *Reconnaissance aux défenseurs des sciences et des arts.* En bas : *Bruxelles* 1831. Dans le champ : la croix de Bourgogne, les flammes et le fer à feu.

Revers. Au-dessous d'une couronne, une table sur laquelle on lit : *motion spontanée des représentans Dumortier, Gendebien, etc., contre la suppression de l'emploi de conservateur de la bibliothèque, fondée par les ducs de Bourgogne vers l'an* 1431. A droite et à gauche de la table, des flambeaux ornés de bandelettes en dessous, un ornement servant de support à la table et les lettres M. I. J. F. initiales du nom du graveur. Médaille de 14 lignes.

N° 104. Minerve de bout, casquée et cuirassée, tient une couronne de laurier et une lance. Sous la plinthe qui la supporte, on voit les lettres : V. D. K. F.

Revers. Dans une couronne formée de roses, on lit : *hulde van leydsche jonkvrouwen aan vaderlandsliefde en helden moed.* 1830-1831. Médaille de 15 lignes.

Digitized by Google

1832. N° 105. Avers. Tête de Léopold.

Revers. *Le roi distribue les drapeaux à l'armée.* En bas : *décembre* 1831. *janvier* 1832. Deux drapeaux en sautoir, en haut entre les drapeaux sous une couronne formée d'étoiles : *bravoure, honneur, fidélité.* Médaille de 18 lignes.

* N° 106. *Léopold* I. *roi des Belges.* Tête de Léopold. Dessous : *J. L.*

Revers. *Voyage de Léopold* I. *à Compiégne.* Dans le champ : *son entrevue avec le roi des Français le* 30 *mai* 1832. Médaille de 16 lignes.

N° 107. *Léopold* I. *L. M. T. C. I. D'Orléans.* Têtes accolées de Léopold et de Louise D'Orléans.

Revers. *A l'union des deux peuples.* En bas : 9 *août* 1832. Dans une couronne de roses : *Léopold* I., *roi des Belges, épouse à Compiégne Louise Marie D'Orléans.* Médaille de 18 lignes.

* N° 108. *Compiégne.* En bas : *le* VII *août* MDCCCXXXII. Au-dessus d'une couronne royale, deux mains jointes sortant des nuages, en dessous : *Hart f.*

Revers. Dans une couronne de roses : *mariage de Léopold* I. *roi des Belges avec Louise D'Orléans.* Médaille de 12 lignes.

N° 109. Semblable à la médaille précédente, à l'exception qu'au bas de l'avers on lit : IX *août* MDCCCXXXII. Du même graveur. 12 lignes.

* N° 110. Au-dessus d'une couronne de fleurs, un flambeau allumé entre deux LL unis par des bandelettes et une couronne de lierre. Dessous : *Hart f.*

Revers. Dans une couronne de roses : *mariage de Léopold roi des Belges avec Louise D'Orléans.* Médaille de 12 lignes.

* N° 111. Variété. Les avers des N°s 108 et 110.

* N° 112. *G. Léopold* I. *roi, Louise D'Orléans.* Têtes accolées de Léopold et de Louise D'Orléans. En-dessous : *L. Leclerc f.*

Revers. *Mariés à Compiégne le* 9 *août* 1832. Deux écussons surmontés d'une couronne royale : sur l'écusson de gauche un lion, sur celui de droite un L. Médaille de 11 lignes.

Digitized by Google

* N° 113. *G. Léopold roi, Louise D'Orléans.* Têtes accolées de Léopold et de Louise D'Orléans.

Revers. *Mariés à Compiégne le* 9 *août* 1832. Petite médaille d'argent de 5 lignes de diamètre avec bélière.

* N° 114. *Belgique. France. Union.* Le lion belge en face du coq gaulois, chacun sur une barricade, se donnent réciproquement la griffe et la patte. Exergue : *juillet, septembre* MDCCCXXX. Dessous : *Hart f.*

Revers. Entre une branche de chêne et une branche d'olivier : *ils vaincront ou périront ensemble.* MDCCCXXXII. Médaille de 16 lignes.

* N° 115. *Léopold* Ier *L. M. T. C. I. D'Orléans.* Têtes accolées de Léopold et de Louise D'Orléans. Dessous : *Borrel f.*

Revers. Dans une couronne de chêne : *le roi et la reine font leur entrée à Bruxelles le* 19 *août* 1832. Médaille de 18 lignes.

* N° 116. *G. Léopold roi, Louise D'Orléans.* Têtes accolées de Léopold et de Louise D'Orléans. Dessous : *L. Leclerc f.*

Revers. En dessous d'une couronne de fleurs : *le* 19 *août* 1832, *le Roi et la Reine ont fait leur entrée à Bruxelles.* Médaille de 11 lignes.

* N° 117. En dessous d'une couronne de fleurs, un flambeau allumé entre deux LL unis par des bandelettes et une couronne de lierre. Dessous : *Hart f.*

Revers. *Entrée à Bruxelles de LL. MM. le Roi et la Reine des Belges. Août* MDCCCXXXII. Médaille de 12 lignes.

* N° 118. Un ancre avec les attributs de Mercure, un gouvernail et un harpon en sautoir. Sur le bout du gouvernail : *Braemt f.*

Revers. En haut : *royaume de Belgique.* Une petite étoile entre des roseaux et des fleurs aquatiques. Dans le champ : *canal de Charleroy à Bruxelles ouvert le* 25 *sept.* 1832. Médaille de 12 lignes.

(*La suite à une prochaine livraison*).

Guioth, *ingénieur des ponts et chaussées.*

Digitized by Google

A Madame Van S.....

Et l'aime pour toujours qui la voit ou l'entend.
(André Van Hasselt).

Combien j'ai déploré l'indiscrète manie
De ces livres de luxe à grands frais achetés,
Où souvent chaque page accuse la folie
Et du propriétaire et des auteurs flattés!
— Faites-nous, s'il vous plaît, un peu de poésie:
Ainsi parle la foule au poète étonné.
— Pour vous, dans mon album, cette feuille est choisie;
Ecrivez une phrase et mon livre est orné.
Quand, s'adressant à moi d'un air fort agréable,
On vient me demander d'inscrire quelques vers
Dans un de ces albums, ma muse est indomptable,
Ma lyre se détend et n'a plus de concerts.
C'est que la poésie est une source pure,
Où l'on ne peut puiser sans inspiration;
C'est qu'il ne suffit pas d'écouter son murmure,
Le cœur doit éveiller l'imagination.
Pourquoi du rossignol, ce chantre à la voix douce,
N'entendons-nous les sons qu'au retour du printemps?
C'est que parmi les fleurs, au fond d'un nid de mousse
Sa compagne attentive écoute ses accens.
A cette mélodie elle prête l'oreille,
L'époux est inspiré par un doux sentiment:
Il chante pour charmer les ennuis de la veille.
Quand le printemps se passe, un triste isolement
Pour lui vient remplacer le bonheur du bocage.
En vain du rossignol vous voulez écouter
Les sons harmonieux et le tendre langage;
Alors qu'il n'aime pas il ne saurait chanter.

Ainsi quand la foule bourdonne
Et vient me demander mes vers,
Feuilles mortes que j'abandonne
Au souffle glacé des hivers;

Digitized by Google

Quand un indifférent réclame
Un des pleurs tombés sur mon ame,
Un des sourires de mon cœur,
Ma pensée en vain se recueille,
Et comme une fleur qui s'effeuille,
Mes vers sont pâles, sans douceur.

J'invoque en vain la poésie
Et je l'appelle à mon secours;
L'aube naissante est obscurcie,
Le fleuve me cache son cours.
Mais ce n'est pas pour vous, Madame,
Vous dont j'admire la belle ame,
Que ma voix sera sans essor,
Car si le mot s'oubliait même,
Mon cœur, pour dire qu'il vous aime,
Trouverait bien des mots encor.

Pour vous, à la feuille jaunie
Qui s'éparpille dans les bois,
A la roche usée et brunie,
A la tempête aux mille voix,
Aux rayons pourprés de l'aurore,
A la fleur qui se décolore,
Aux sables ardents des déserts,
A l'ame isolée et souffrante,
A la tristesse délirante,
J'irai demander des concerts.

J'écouterai de la prière
La voix, interprète du cœur,
Et sur le seuil du sanctuaire,
Des anges j'entendrai le chœur.
A l'ame aimante qui contemple,
Au malheureux qui dans le temple,
Cherche à secouer ses remords;
A ceux que la douleur oppresse
Ou qu'un riant espoir caresse,
J'irai demander des accords.

Aux villes de la Grèce antique
Vestiges d'un temps glorieux;
Aux philosophes du portique
Je dirai : parlez de vos Dieux.
J'irai demander à l'Asie,
L'écharpe de la poésie

Digitized by Google

Et ses rubis et ses saphirs;
Dans les forets du nouveau monde
J'écouterai le vent qui gronde
Ou le frôlement des Zéphirs.

A la vierge blonde et naïve,
Je dirai : prête-moi tes chants
Pour que, de mon ame plaintive
S'exhalent des accords touchants.
Au nuage orageux qui passe,
Aux mondes jetés dans l'espace,
A la voix qui nous dit adieu,
Jusqu'à la puissance infinie
J'irai demander l'harmonie,
J'irai la demander à Dieu.

Mais surtout au cœur d'une mère
Je demanderai ses secrets;
Sa joie ou sa douleur amère,
Son espérance ou ses regrets.
Je vous écouterai, Madame,
Et j'irai puiser dans votre ame
Mes sons les plus harmonieux.
En recueillant votre tendresse
Et votre maternelle ivresse,
Mes vers seront mélodieux.

Eugénie P.....

Mai 1835.

Digitized by Google

Mélanges.

ACADÉMIE ROYALE DE BRUXELLES.

Séance du 6 juin.

M. le ministre de l'intérieur informe l'Académie que le Roi, par arrêté du 20 du mois dernier, approuve l'élection faite de M. le professeur Crahay, en qualité de membre ordinaire de la classe des sciences.

M. le ministre annonce aussi à l'Académie que regardant la culture de la garance comme avantageuse à la Belgique et ne voulant négliger aucun moyen de l'améliorer et de la répandre, il proposera au Roi d'ajouter un prix de 500 fr. à la médaille proposée par l'académie pour la solution de la 8e question de son programme.

Le secrétaire lit un extrait d'une lettre qu'il a reçue de Lisbonne, et qui contient plusieurs positions géographiques du Portugal qui lui sont communiquées par M. l'astronome Ph. Zugallo.

Le muséum d'histoire naturelle de Paris annonce à l'Académie la réception des derniers volumes de ses mémoires et lui fait parvenir en même temps les volumes publiés jusqu'à ce jour de la nouvelle série de ses *Annales*. Il est fait hommage d'un grand nombre d'autres ouvrages parmi lesquels on distingue les dernières publications de la société royale de Londres et trois mémoires astronomiques de sir J. F. W. Herschel.

Le secrétaire annonce que l'auteur du mémoire couronné dans la dernière séance de l'Académie, sur l'épuisement des eaux au moyen de l'air, et dont le billet cacheté, portant l'épigraphe *et adhuc sub judice lis est*, se trouvait égaré, est M. J. A. J. Devaux, ingénieur, fesant les fonctions d'ingénieur en chef des mines dans la 3e division, à Liége.

L'Académie avait décerné aussi une mention honorable au mémoire sur l'état de la poésie flamande, depuis l'époque la plus reculée jusqu'à la fin du 14e siècle. Le secrétaire annonce qu'il a reçu une lettre de M. F. Labeye, de Maestricht, professeur au collége de Tirlemont, qui l'autorise à faire l'ouverture du billet cacheté qui accompagnait ce travail dont il est l'auteur.

M. Voizot, auteur du mémoire d'analyse qui n'a pu être admis au concours, parce que les différentes parties de cet écrit n'avaient point été envoyées à l'époque indiquée par le programme,

Digitized by Google

fait hommage à l'Académie d'un exemplaire imprimé de son travail.

Le secrétaire annonce qu'il vient de recevoir un mémoire en réponse à la 7e question sur les chemins vicinaux, proposée pour le concours de 1836.

M. Van Mons écrit à l'Académie, au sujet du mémoire de M. Mertens, relatif à la théorie électrochimique de l'affinité, une lettre qui sera imprimée dans le prochain bulletin qui est sous presse.

M. Goetmaekers, horloger à Tournay, écrit qu'il lui serait agréable d'obtenir la solution d'une série de questions dont il adresse le catalogue à l'Académie.

Le secrétaire présente de la part de M. H. Galeotti, une notice sur la wavellite de Bihain, minéral à peu près inconnu en Belgique jusqu'à ce jour.

M. Morren fait part des *Observations sur la flore du Japon*, dont il a commencé la publication à Paris conjointement avec M. J. Decaisne, naturaliste belge, employé au Muséum du jardin du roi à Paris.

M. Quetelet donne communication d'une lettre de M. Chasles, relativement à des propositions nouvelles sur les surfaces du second degré.

M. de Gerlache communique des extraits d'un ouvrage intitulé: *Suite des chroniques par Li Muisis*, qui a été acquis récemment et déposé à la bibliothèque de Bourgogne.

M. Cornelissen présente au nom de M. L. Roelandt, architecte de la ville de Gand, quelques gravures au trait ou lithographies de diverses constructions qu'il a exécutées tant à Gand qu'à Anvers et Alost. A cet hommage est jointe une copie de l'inscription latine, où sont consignés tous les détails historiques sur l'origine de la société d'horticulture et de botanique de Gand, et sur le but qu'on s'est proposé par la construction de son magnifique monument.

M. Cantraine adresse à l'Académie un mémoire sur le *serranus finca*, qui appartient aux parages de la Sicile.

M. le professeur Bekker fait, au nom de la commission chargée d'examiner le mémoire de M. Roulez sur la mythe de Dédale, un rapport favorable qui sera inséré dans le bulletin

L'Académie, après avoir entendu le rapport de ses commissaires, décide que la *Notice historique sur la ville et le port d'Ostende*, par M. Belpaire, sera imprimée dans le recueil de ses mémoires.

M. le baron de Reiffenberg lit une notice sur le catalogue de la bibliothèque de l'ancienne abbaye de St.-Amand. Il montre ensuite un dessin d'un médaillon d'argent qui se trouve dans le cabinet de M. Meynaerts de Louvain. Cette pièce qu'il croit inédite, représente, selon lui, l'empereur d'Orient Justin sur son trône et imposant les mains à Chilperic.

Digitized by Google

L'Académie nomme ensuite comme membres, dans la classe des lettres, sauf l'approbation royale, MM. Desmet et Willems, présentés à la séance précédente.

La prochaine séance est fixée au samedi, 4 juillet.

— Nous avons reçu la 1re livraison (année 1835) du *Messager des Sciences et des Arts de la Belgique*, publié à Gand par MM. de Reiffenberg, Serrure, Van Lokeren, Voisin et Warnkœnig. Nous nous proposons de rendre compte de cet intéressant recueil; nous indiquerons seulement aujourd'hui les principaux articles insérés dans la livraison qui commence l'année 1835. Nous y avons remarqué, le Jeu d'Esmorée, par M. Serrure qui explore avec succès la vieille littérature flamande; un article de M. Voisin sur Jean Vam Rembyse; une notice sur le dépôt des archives de Gand; une notice sur la collection des manuscrits de Granvelle, par M. Gachard; ce dernier travail avait déjà été imprimé à Bruxelles, in-8° de 13 pp. mais tiré à petit nombre.

La collection des manuscrits du fameux cardinal de Granvelle se conserve à la bibliothèque de Besançon; il en est fait mention dans le tome IV des *Mémoires de littérature* du P. Desmolets, dans le *Menagiana* de 1715, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal Granvelle*, par Lévêque, dans l'histoire de ce cardinal, par Denans de Courchetet, etc. M. Gachard donne de nouveaux renseignemens sur ce sujet. Nous croyons faire plaisir aux amateurs de notre histoire, en leur donnant ici l'indication de tout ce que contient cette précieuse collection.

Mémoires de Granvelle	35	volumes.
Lettres de Morillon	8	
Lettres d'Hoppérus	7	
Apologie de l'empereur Charles V. .	1	
Ambassade de Saint-Mauris.	1	
Ambassades de Simon Renard. . . .	5	
Ambassade de Chantonay	8	
Lettres de M. Champagney	8	
Lettres de et à M. de Bellefontaine .	3	
Lettres de et à M. de Vergy. . . .	2	
Mémoires pour servir à l'histoire . .	2	
Traités de paix	4	
Journal des voyages de l'empereur Charles-Quint	1	
	85	volumes in-folio.

— Le 28e numéro de l'*Artiste* donne un article fort intéressant de M. Ch. Faider, touchant la tentative faite par Guillaume-le-Taciturne sur la cité de Liége, en 1568, et la belle défense de l'évêque Gérard de Groësbeck. Les archives de la province contiennent quelques détails sur cet événement : après

Digitized by Google

la levée du siége, les échevins procédèrent contre les traîtres qui avaient favorisé les projets du prince d'Orange ; on trouve dans le greffe criminel de cette judicature les interrogatoires et le supplice de quelques-uns d'entre eux.

— Le 1er volume de l'histoire des ducs de Bourgogne, par M. De Reiffenberg, vient de paraître à Bruxelles, chez Meline. Les savantes annotations de M. De Reiffenberg rendent cette belle édition supérieure à toutes celles qui l'ont précédée. On pourra s'en convaincre en lisant les notes sur Meyer, Pontus de Huyter, etc.

— M. de Chenedollé, professeur à la faculté libre de philosophie de l'Université de Liége, vient d'être nommé membre correspondant de l'Institut historique de France.

— La Commission Centrale de l'Association a reçu communication d'un article intitulé : *Fragment de l'histoire de Liége. — Le tribunal de paix*, par M. Ferd. H***. L'auteur de ce mémoire n'ayant fait que copier *textuellement* ce qu'ont dit de ce tribunal les Villenfagne et les Dewez, l'insertion dans la *Revue Belge* a été rejetée à l'unanimité dans la séance du 14 juillet. Afin de communiquer cette décision à l'auteur anonyme de ce travail, mention en sera faite dans les *Mélanges* de la *Revue*.

Quelques morceaux ont encore été adressés à la Commission Centrale ; nous signalerons entre autres un proverbe intitulé : *La Sérénade*. Nous en parlerons dans les mélanges d'une prochaine livraison.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Collection de documens inédits concernant l'histoire de la Belgique, par Gachard, tome 3e, Bruxelles, Hauman 1835, in-8o, 522 pages.

Bibliothèque des antiquités belgiques, par E. Marshall et F. Bogaerts, Anvers, in-8, 4e et 5e livr.

Aventures de Tiel Ulenspiegel, de ses bons mots, finesses et amusantes inventions. Nouvelle édition dédiée aux bibliophiles belges, etc., par Delpierre, Bruges 1835, in-8 de 90 pages. (*Tiré à 50 exemplaires, les noms des souscripteurs marqués à la presse*).

Annuaire de l'Académie royale des sciences et belles lettres de Bruxelles, Bruxelles 1835.

Cet annuaire renferme des notices biographiques sur MM. le comte Charles de Cobentzl, Marc-Neny, le marquis de Chasteler, le baron de Feltz, le commandeur de Nieuport, Van Hulthem et Dewez.

Digitized by Google

Association Nationale

POUR

L'ENCOURAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT

DE LA LITTÉRATURE EN BELGIQUE.

Assemblée générale du 2 *juillet* 1835.

L'Assemblée se constitue à 4 heures et demie sous la présidence de M. Louis Jamme, bourgmestre, et en cette qualité, président honoraire de l'Association.

Les membres de la Commission Centrale siégeant au bureau sont : MM. Polain, président, Weustenraad, secrétaire-général, Mottard, trésorier-général, Müller, trésorier-adjoint, Wodon, Demarteau et F. Micha, secrétaire-adjoint. — Absent M. Ysabeau, empêché.

M. le bourgmestre prononce un discours traitant de l'influence de la littérature sur les beaux-arts et l'industrie.

Après cette lecture, M. le secrétaire-général fait son rapport sur l'état de l'Association.

Conformément à l'article 7 du réglement général, M. Müller, membre de la Commission Centrale, donne lecture d'une pièce de vers de M. Colson, de Liége, intitulée : *le Suicide.*

Immédiatement après, M. le président prévient les membres de l'Assemblée qu'il va être procédé au remplacement de MM. Lavalleye, fils, Laran et Herminne, membres démissionnaires de la Commission Centrale. Le scrutin est ouvert; les bulletins étant recueillis et se trou-

Digitized by Google

vant en nombre égal à celui des votans, le dépouillement en a lieu et donne pour résultat l'élection de MM. Van Hulst, avocat, Falise, avocat, et Leclercq, employé à la Régence.

La séance est levée à six heures du soir.

Le Secrétaire-général, *Le Président,*

T. Weustenraad. M. L. Polain.

Digitized by Google

Discours de M. Jamme.

Messieurs,

Pour la première fois nous sommes réunis en assemblée générale.

J'apprécie hautement l'honneur qui m'est réservé de présider une Association composée entièrement d'hommes qui aiment les lettres ou qui les cultivent, d'hommes qui, appréciant tous les avantages que produit la culture de l'esprit, unissent dans une pensée toute généreuse leurs efforts pour les rendre communs à tous, et pour faire prendre rang aux Belges parmi les peuples qui ont une littérature.

Vouloir le bien public et le renom de son pays, c'est avoir droit à la reconnaissance publique : honneur à celui d'entre vous, Messieurs, qui le premier a tenté d'y acquérir des titres ; il a fait un acte de bon citoyen ; il a été compris. On a espéré avec lui de l'avenir littéraire de la Belgique, et l'Association a été formée ; son existence est aujourd'hui dans vos mains..... Restons long-temps unis, Messieurs, prenons la ferme résolution de maintenir cette institution encore naissante : l'avoir créée, c'est avoir beaucoup fait sans doute ; mais c'était l'œuvre de quelques-uns, tandis que la maintenir doit être le résultat de la ferme volonté d'un grand nombre, et cette volonté peut moins se commander ; maintenir, c'est persévérer, c'est continuer à s'imposer et des soins et des sacrifices : et chacun le sait, si l'élan, l'énergie, l'activité du moment se voient tous les jours, la persévérance, cette vertu qui seule sait vaincre les obstacles, est fort rare.

Toutefois, j'en ai la conviction intime, notre Association en donnera l'exemple, car, comme vous l'entendrez tout à l'heure, cette persévérance est pour elle une question de vie; notre institution est livrée à ses propres forces, à ses seules ressources, aucun subside ne lui est encore accordé. Vous connaissez, Messieurs, par l'heureuse publicité donnée aux actes de mon administration,

Digitized by Google

que la Régence a voté un subside en faveur de l'Association : diverses réclamations très-pressantes adressées au nom du Conseil aux Etats-Députés, d'autres plus pressantes encore que j'ai faites moi-même pour obtenir l'approbation de ce subside sont restées, jusqu'à présent, je dois à regret le dire, sans effet; cependant je conserve encore l'espoir que, cédant enfin aux derniers argumens que j'ai fait valoir, elle nous sera enfin accordée.

Vous allez apprendre, Messieurs, par le rapport que votre secrétaire-général a préparé, les travaux de l'Association, les résultats qu'elle a obtenus, les espérances qu'elle conserve : à lui, à M. Weustenraad, aux travailleurs utiles et zélés de l'Association, à vous entretenir de ces divers objets. Moi, je ne viens émettre que quelques idées générales; elles ne seront pas neuves, car qui de vous, Messieurs, méconnaît l'influence des lettres sur la civilisation, sur les arts, sur l'industrie? mais toute idée utile, basée sur la vérité, peut-elle être trop souvent émise?

On peut mettre au premier rang des travaux de l'Association les recherches historiques sur notre pays, et il est peu de contrées aussi riches en événemens que les nôtres, en événemens d'un intérêt plus puissant, qui offrent un ensemble à la fois plus dramatique et plus instructif. A part les jouissances incessantes que procurent la connaissance des faits qui se sont succédés dans les lieux que nous habitons, sur le sol que nous foulons chaque jour, la recherche de l'origine des temples, des constructions, des édifices que les siècles semblent avoir laissés debout comme autant de jalons pour guider nos souvenirs, à part ces jouissances, reconnaissons que les enseignemens de l'histoire, plus souvent et plus mûrement médités, tiendraient lieu de l'expérience qui nous manque; qu'ils nous feraient mieux apprécier des événemens qui d'abord nous étonnent, dont nous devenons ou le jouet ou la victime, bien qu'ils ne soient que la reproduction étroite, que le pâle reflet d'autres événemens plus importans et plus graves. Ils seraient pour nous, ces enseignemens, ce que sont pour le statuaire les chefs-d'œuvre de l'antiquité; ils sont ses modèles, ils seraient nos guides. A l'expérience du passé nous ajoute-

Digitized by Google

rions la nôtre et nous éviterions l'erreur ; les faits dont nous sommes les témoins se présenteraient à nos yeux avec leurs véritables proportions. Nous les trouverions ordinaires, peut-être ; mais nous aurions des idées plus justes des choses et de nous-mêmes, et si notre amour-propre avait à souffrir de la comparaison, nous trouverions une bien large compensation en devenant et plus sages et plus vrais.

La connaissance de l'histoire, Messieurs, n'est pas la seule qui réagisse sur notre bien-être ; les lettres et les sciences exercent une influence directe, continue sur l'industrie, sur les arts : De l'appui mutuel qu'elles se prêtent résultent mille avantages. On a dit (en termes peu convenans, sans doute, envers les savans), *qu'à défaut d'une industrie prospère, il n'y aurait point de vie, point d'abondance, et que les penseurs courraient risque de mourir de faim.* Prise dans son expression la plus restreinte, cette penseé peut être vraie ; mais douterez-vous, Messieurs, que c'est aux lettres et aux sciences que sont dus les découvertes et les progrès de l'industrie, découvertes qui nous frappent d'étonnement, qui multiplient à l'infini les produits, qui en abaissent le prix, qui améliorent l'existence de l'homme en centuplant ses forces et ses jouissances ? On a défini l'industrie par ces mots : « *la pensée utile mise en action ;* » j'adopte cette définition, et je partage l'opinion que les peuples artistes, que les peuples industrieux tiennent en main les destinées du monde. Aux lumières, aux connaissances utiles la puissance ; ce résultat me semble inévitable.

Honneur donc à ceux qui, dans le silence du cabinet, préparent une équitable répartition, entre tous, des jouissances de la vie, en raison de nos soins et de l'utilité de nos travaux !

Passant des choses nécessaires aux choses qui ornent la vie, qui élèvent la pensée, qui épurent le goût, qui nous détachent de tout ce qui est bas et vulgaire, passant aux beaux-arts enfin, douterez-vous de l'influence qu'exercent les lettres sur ceux qui les cultivent ? Non, certainement. Les lettres et les arts ont une affinité facile à saisir : le poète est né artiste, l'artiste est né poète ; l'élan, le feu de la pensée, la chaleur d'ame qui fait palpiter

Digitized by Google

le cœur au récit, à la vue de ce qui est beau, de ce qui est grand, leur est commun ; tous deux ils créent ; à tous deux l'histoire trace la route qu'ils doivent suivre, leur montre les limites où le génie et l'art se sont arrêtés ; à tous deux elle fournit des modèles, et retrace, encore palpitantes de vie, les illustrations qui doivent animer leur génie, exciter leur noble émulation.

Le jeune artiste à l'esprit ardent, élevé et généreux, dont le cœur bat et s'oppresse à la lecture d'un trait d'histoire, restera-t-il froid dans sa composition ? son crayon restera-t-il en arrière de son imagination? Non, elle s'élevera à la hauteur du beau idéal, et sous sa puissante influence l'artiste donnera à sa composition toute l'énergie, toute la poésie de sa pensée, laissant loin de lui le concurrent qui aura copié avec une exactitude remarquable même, mais avec froideur; car dans son enthousiasme, il aura lui, réuni et groupé tous les genres de beautés, tous les genres de perfections, qui dans la nature se trouvent épars, et qu'elle semble cacher aux yeux du vulgaire.

On peut moins encore, Messieurs, méconnaître les effets immédiats de la poésie sur l'art musical, cet art dont elle semble être l'origine, cet art que la nature paraît avoir abandonné aux seules inspirations du compositeur. Mais qui les lui donne au compositeur ces inspirations? Les charmes, l'entraînement de la poésie ; il lit, il médite, son imagination s'enflamme, sa voix trouve les accens qui expriment les sentimens divers qui l'animent, et il crée.

S'il était nécessaire, Messieurs, de démontrer à quel point il est regrettable que le goût, que la connaissance des lettres ne soient pas plus généralement répandus, il suffirait de considérer que la plupart des artistes qui brillent au premier rang ont ignoré eux-mêmes leur vocation. Le hasard les a fait connaître ; ils se sont trouvés artistes, mais artistes improvisés, qu'on me passe l'expression, sans instruction, sans que rien dans leur éducation eût été prévu, sans que rien eût préparé leur haute mission ; pendant le temps qu'ils auraient dû se former l'esprit, élever leur pensée par l'étude du beau, par la culture des lettres, ils s'ignoraient eux-mêmes. *Claude*

Digitized by Google

Lorain surnommé, à si juste titre, le prince des paysagistes, était encore à trente ans garçon boulanger ; les traits en charbon qu'il formait sur les murs, la facilité avec laquelle il modelait dans la huche des figures avec la pâte destinée à faire le pain, décélèrent ses dispositions. *Ruxthiel,* notre compatriote, dont le rare talent vous est connu, était pâtre à l'âge où il aurait dû s'instruire. Une branche noueuse détachée de l'agreste buisson, à l'abri duquel il se reposait en gardant son troupeau, se transformait promptement sous son couteau rustique en un pommeau de canne artistement taillé. Il révélait ainsi sa vocation pour un art qui l'a placé si haut. Disons-le avec conviction, de combien ces artistes n'auraient-ils pas reculé encore les bornes de leur art, si leur génie eût été fécondé par les charmes de la littérature et de la poésie ? Le génie d'abord, Messieurs ; mais aussi l'éducation première et les enseignemens des sciences et des lettres : leur réunion seule produit le grand artiste.

Telle je conçois l'action des lettres sur les arts, leur auxiliaire. Je ne doute pas que si la littérature était généralement cultivée, les artistes à talens seraient moins rares. Que d'hommes à l'organisation artistique s'ignorent eux-mêmes, vivent et meurent inaperçus, semblables à ces trésors que nous foulons à notre insçu et qu'il suffirait de heurter du soc de la charrue pour nous enrichir : à ces hommes le souffle de la vie a manqué.

Messieurs, je ne puis terminer sans exprimer, au nom de toute l'Association, à ceux d'entre vous qui l'ont soutenue par une utile coopération, une reconnaissance bien justement méritée ; à eux le renom, la réputation de littérateurs ; à nous la satisfaction de les avoir secondés.

C'est ici le moment de vous déclarer, Messieurs, que l'administration que j'ai l'honneur de représenter près de vous forme des vœux sincères pour le succès de votre institution ; vous retrouverez dans tous ses actes l'expression de cette volonté : *favoriser tout ce qui tend au développement de l'intelligence.*

Qu'il me soit permis d'ajouter que j'éprouve personnellement la plus vive sympathie pour le but que se propose l'Association.

Digitized by Google

Rapport

DE M. LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL SUR L'ÉTAT DE L'ASSOCIATION.

Messieurs !

Depuis quelque temps, la Belgique est en butte aux accusations les plus injurieuses. Des écrivains français, pour qui la littérature est devenue une spéculation industrielle, traitent notre pays comme une autre Béötie. A les entendre, nous sommes le peuple le moins littéraire du globe. La nature nous a frappés d'une incapacité absolue d'écrire. Piller les idées d'autrui, contrefaire les livres qui nous viennent de l'étranger, tel est le triste rôle auquel nous sommes condamnés à perpétuité.

En expiation de quel crime? Je l'ignore.

Quelqu'injuste que soit ce reproche, quelque ridicule que puisse paraître un jugement semblable, on les conçoit. On est même tenté d'excuser ces écarts. L'intérêt est aveugle ; s'il ne l'était pas, ces Messieurs se seraient aperçus que le débit prodigieux de leurs œuvres en Belgique atteste, à lui seul, une civilisation littéraire assez avancée.

Mais que des Belges même se rendent l'écho de ces absurdes déclamations, qu'ils aillent disant à qui veut les écouter : nous n'aurons jamais une littérature à nous ; notre rôle sera toujours celui du froid copiste ; c'est là une chose inexcusable à mes yeux, car ils font à la fois acte de mauvais citoyen et preuve d'une grande ignorance.

Qu'est donc la littérature ?

On l'a dit : l'expression de la société. Or, cette ex-

Digitized by Google

pression appartient à l'Allemagne comme à l'Angleterre, à la France comme à la Belgique ; à toute contrée où l'instruction répand ses bienfaits : à tout pays dont le langage se plie avec facilité aux formes qu'il plaît au talent de lui donner; à tout peuple dont les institutions et les mœurs portent le cachet d'une individualité nationale.

Eh bien! sous ce triple rapport, la Belgique n'est-elle pas assez bien partagée?

Trouvez-moi un pays où l'instruction soit plus développée que chez nous, et où, toute proportion gardée, le nombre des écoles soit plus considérable! les quinze ans de paix dont nous avons joui n'ont pas été perdus pour la civilisation des masses. Nulle part, ne s'offre en Belgique, comme dans quelques parties de la France et de la Grande-Bretagne, le spectacle affligeant de populations entières plongées encore dans un état complet d'abrutissement. Grâce à ce bon sens héréditaire, à cette activité merveilleuse qui distinguent toutes les classes de la société belge, grâce surtout à l'étonnante facilité qu'elles ont à apprendre les langues étrangères, nulle part la diffusion des connaissances utiles ne rencontre moins d'obstacles et ne s'opère avec plus de rapidité. Il est grand ce bienfait. Et cependant c'est là un produit en quelque sorte spontané de notre organisation, une conséquence logique de notre manière d'être. La nature ne nous a donc pas déshérités de ses dons. Elle ne nous a pas traités avec cette sévérité de marâtre qui provoque les brutales et stupides attaques de quelques Français qui ne nous connaissent point.

Si le Belge ne possède pas un langage qui lui soit exclusivement propre, et qui, après avoir passé par les épurations successives des temps et des mœurs, ait conquis, parmi les langues européennes, une place distincte et élevée, il n'en est pas moins vrai que, chez nous, comme chez toute autre nation, on trouve une langue dominante, universellement comprise, et parlée par la majorité du peuple.

Et cette langue est la langue française.

Peu importe que nous l'ayons empruntée à nos voisins,

Digitized by Google

ou que la conquête l'ait implantée sur notre sol; elle est nôtre, elle est devenue, du consentement tacite de tous, le mode le plus usité de communication entre les différentes classes de la société, entre les citoyens et l'état.

Notre constitution est écrite en français; toutes les lois secondaires le sont de même. La justice, dans toutes les Cours supérieures, dans la plupart des tribunaux de 1re instance, dans les conseils de guerre, se rend en français. Tous les journaux, à l'exception seulement de deux, sont écrits en cette langue. Les discussions parlementaires ont lieu en français, et c'est encore en français que sont rédigées presque toutes les transactions civiles et commerciales.

Ainsi en pénétrant, par mille canaux divers, dans la vie privée et publique du peuple, en versant ses richesses sur tous les points de notre territoire, la langue française nous a créé un fonds social, qui, pour être exploité avec succès, ne réclame qu'une main habile dirigée par une intelligence saine et passionnée.

Mais la nationalité nous manque? Je le nie.

La nationalité d'un peuple se compose de deux élémens : de sa vie publique et de sa vie privée.

Sous le rapport de la vie publique, nous possédons des institutions qui ne nous ont été imposées par aucune puissance étrangère, octroyées par aucun monarque, mais que nous nous sommes librement données nous-mêmes, et qui, par là, diffèrent essentiellement de celles des autres peuples. Notre pacte social est même supérieur à la charte française et à la constitution de l'Angleterre. Nous avons proclamé et commencé à mettre en pratique des principes dont les démonstrations théoriques sont à peine permises dans ces deux pays. Nous avons formulé une liberté réellement noble et grande : la tolérance universelle, l'autorité partagée entre tous; et, pour base à cette liberté, nous avons donné la souveraineté du peuple. Politiquement, la Belgique est en progrès. Elle ne restera donc pas stationnaire à d'autres égards; une régénération politique a toujours pour corollaire une régénération intellectuelle.

Notre vie privée est tout aussi distincte. Nos mœurs

Digitized by Google

ne ressemblent pas aux mœurs françaises. Elles sont plus graves et plus rigides. Une foi religieuse, vive et profonde, exempte cependant de mysticisme et d'intolérance, les maintient dans ce salutaire état. Elles n'ont point d'affinité non plus avec les mœurs allemandes. Celles-ci sont en général aristocratiques; les nôtres sont toutes démocratiques; elles se séparent également, par des nuances fortement tranchées, des mœurs anglaises. Chez nous, l'esprit mercantile, tempéré par l'esprit agricole, n'a point tué la loyauté. En Angleterre, l'industrialisme a, pour ainsi dire, corrompu la foi publique. Là, l'opulence et l'extrême misère entretiennent un foyer perpétuel de démoralisation, et provoquent tour à tour des luttes fécondes en désordres de toute espèce. Ici, une plus égale répartition des fortunes, répand, dans tous les rangs, une aisance qui dompte, amortit, déracine les passions cupides et envieuses, sources de toutes les calamités privées et publiques.

Notre nationalité, produit de cette double cause toute providentielle, serait, je l'avoue, bien faible, bien précaire, sans un attachement sincère et profond à nos institutions, sans une ferme volonté de maintenir notre indépendance.

Mais est-il en Belgique un homme de bonne foi qui puisse révoquer en doute cet attachement, cette volonté, et nos ennemis mêmes, ceux-là qui les combattent avec le plus de violence, ne rendent-ils pas, chaque jour, hommage à leur énergique vitalité, par l'impuissance des efforts qu'ils font pour les détruire?

L'établissement de l'Association pour l'encouragement et le développement de la littérature belge en a été une nouvelle manifestation.

Projet d'un seul d'abord, d'un jeune homme sans titre littéraire autre que l'émission d'une idée utile, cette institution est devenue l'œuvre de beaucoup de bons esprits, et déjà tout fait présumer qu'elle deviendra la ruche où l'essaim des écrivains belges aimera à réunir ses efforts, et à concentrer ses forces, afin de leur donner plus de puissance par l'unité.

Depuis six mois, la commission centrale, choisie par

Digitized by Google

vous, Messieurs, a appliqué toute son activité à réunir les moyens propres à atteindre le but que l'Association s'est proposé.

Dans sa séance d'installation, il avait été décidé :

Qu'un recueil mensuel serait publié par l'Association sous le titre de *Revue Belge :*

Que la Commission ferait les démarches nécessaires pour obtenir la coopération des littérateurs les plus marquans de la Belgique et les subsides sur lesquels l'Association avait droit de compter :

Que le secrétaire-général, délégué par la Commission Centrale, se rendrait à Anvers, Bruxelles et Gand, pour y annoncer et propager l'association :

Que la Commission déterminerait sans retard les sujets des prix à décerner pour la première fois à Liége.

Fidèle à ce programme, la Commission a cherché à le réaliser par tous les moyens dont elle a pu disposer, et si quelques points importans n'ont pas encore reçu d'exécution, soyez persuadés, Messieurs, que la faute n'en est pas à elle, mais que ce retard doit être uniquement attribué à des circonstances indépendantes de sa volonté.

Le recueil, dont la publication avait été arrêtée, a paru. Presque tous les hommes connus en Belgique par leur amour pour les lettres et par d'honorables succès dans la carrière que nous cherchons à agrandir, se sont franchement associés à nous. Quelques-uns, il est vrai, n'ont pas tenu jusqu'à présent les promesses qu'ils nous avaient faites. Mais ne les accusons pas d'indifférence ou de tiédeur. L'exercice de fonctions publiques ou d'une profession libre absorbe, vous le savez, la plus grande partie du temps des hommes de lettres et des savans belges. Il était donc impossible d'exiger d'eux qu'ils se soumissent à l'obligation de fournir, à des époques fixes et déterminées, des articles à la *Revue.*

Ainsi, tandis qu'en France, la littérature est déjà tombée à l'état d'exploitation, elle ne s'est pas même élevée en Belgique à l'état de profession. Nous ne possédons pas un seul écrivain en titre qui ait su se créer une existence exclusivement littéraire. Est-ce parce que l'esprit, le talent, le génie sont plus rares chez nous que

Digitized by Google

chez les autres peuples? Non. Mais parce que les moyens de se faire connaître, de se faire jour à travers l'opaque indifférence de la foule, manquent à nos littérateurs. Les journaux politiques, il est vrai, leur ouvrent de temps en temps leurs colonnes, mais que d'efforts ne faut-il point pour y conquérir une imperceptible place sur la polémique journalière des intérêts administratifs!

Pour remédier à ce mal, vous avez créé, Messieurs, un recueil, où tout homme, qui se sent capable de manier la plume du prosateur ou du poète, peut venir déposer le fruit de ses travaux. Quelles que soient ses doctrines littéraires, si elles sont exposées avec convenance et défendues avec loyauté, si les œuvres qu'elles ont inspirées sont morales, elles trouveront accès auprès de nous. Point de préférences exclusives. Tolérance et liberté pour toutes les opinions consciencieuses! classiques ou romantiques, partisans de Nisard ou de Jules Janin, la *Revue* vous est ouverte. Ce n'est point pour propager un système ou faire triompher un principe qu'elle a été fondée; non, mais uniquement pour faciliter aux jeunes belges l'entrée de la carrière littéraire et leur fournir les moyens de se créer un nom honorable pour eux et pour la patrie.

Elle était donc grande et noble la pensée qui a présidé à la fondation de la *Revue;* aussi, Messieurs, avez-vous trouvé de nombreux approbateurs. Elle était en même temps patriotique et nationale; aussi aviez-vous droit de compter sur la protection de l'Etat.

Interprète de vos vœux, la Commission s'adressa, au mois de janvier dernier, à la Régence de Liége pour obtenir un subside. Sa demande fut favorablement accueillie. Toujours prompte à saisir l'occasion de répandre les lumières et de protéger les arts, l'administration municipale nous accorda, sur son budjet de 1835, une somme de 400 francs. Quelque modique que fut cette allocation, les Etats-Députés de la province la retranchèrent, donnant pour motif de leur refus, qu'il fallait attendre que l'Association eût pris racine.

Malgré ce refus, réitéré depuis, la Régence est toujours en instance auprès de MM. les Etats-Députés pour obtenir la révocation de leur décision première.

Digitized by Google

Ses généreux efforts seront-ils couronnés de succès? nous l'espérons.

La Commission s'est également adressée au Gouvernement. Sa requête, datée du 25 janvier, était conçue en ces termes :

A Monsieur le Ministre de l'Intérieur à Bruxelles.

Monsieur le Ministre,

La Belgique a conquis son indépendance politique en 1830 ; il est temps qu'elle conquière également son indépendance littéraire. La réunion des efforts communs est le véhicule de cette seconde régénération, de cette seconde phase qu'on voudrait voir s'accomplir dès aujourd'hui.

C'est la conviction intime, le plus vif désir des membres de l'*Association nationale pour l'encouragement et le développement de la littérature en Belgique.* C'est la pensée qui se trouve formulée dans les statuts de cette Association créée récemment à Liége et qui déjà marche d'un pas ferme vers son but. Sans doute il est permis d'ajouter que c'est là une pensée de patriotisme et de progrès qui doit porter les meilleurs fruits.

Pour parvenir à la réaliser, l'Association suit deux voies qui, à proprement parler, n'en font qu'une : elle s'adresse aux intelligences et aux pouvoirs. Aux premières elle demande coopération intellectuelle, aux autres coopération financière. Et elle espère aide de chacun, du gouvernement surtout, qui saura comprendre l'utilité d'une semblable institution.

Déjà l'appel fait à la Régence de Liége a été entendu. Cette administration a voté un premier subside de 400 fr. dans son budjet de 1835. Le Gouvernement pourrait-il hésiter à s'adjoindre à un si noble empressement, lui qui récemment encore a ordonné l'érection de monumens destinés à mettre en relief le génie des artistes belges vivans, et la mémoire des grands hommes qu'a vu naître notre belle patrie !

« Encourager les lettres, c'est protéger tous les arts » libéraux à la fois, c'est répondre à l'attente et aux be-

Digitized by Google

»soins de la population de la Belgique, la plus progres-»sive, celle que l'intelligence, le goût et les mœurs »rendent la plus apte à la culture des lettres. »

Ces paroles que nous aimons à répéter d'après un digne magistrat, sont l'expression d'une vérité incontestable; elles nous dispensent d'entrer dans de plus longs développemens sur l'objet de notre institution.

Quant aux moyens d'atteindre notre but, quant aux besoins qui motivent la demande d'un subside, les exemplaires ci-joints du programme, des statuts et de la liste des membres de l'Association, fourniront toutes les indications nécessaires.

Permettez-nous d'exprimer, en terminant, ce double vœu, Monsieur le Ministre, de vous voir accueillir avec bienveillance notre démarche et de pouvoir bientôt vous remercier d'un encouragement sur lequel nous osons compter.

Par lettre du 7 février suivant, Monsieur le Ministre nous a répondu :

Bruxelles, le 7 février 1835.

A la commission centrale de l'Association nationale pour l'encouragement et le développement de la littérature en Belgique, à Liége.

Messieurs,

Je ne crois pas pouvoir, du moins pour le moment, proposer au Roi de vous allouer le subside que vous sollicitez par votre requête du 25 janvier dernier; mais afin de me mettre à même d'apprécier les services que rendra au pays votre Association, j'ai l'honneur de vous informer, Messieurs, que je m'abonne pour un exemplaire, au recueil périodique mentionné dans l'art. 17 de ses statuts.

Agréez, je vous prie, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
(*Signé*) De Theux.

Depuis la réception de cette lettre, la commission n'a plus renouvelé sa demande. Elle s'est uniquement bornée à prier sa Majesté de s'inscrire en tête des membres de l'association. Voici sa lettre :

Digitized by Google

AU ROI,

L'Association nationale pour l'encouragement et le développement de la littérature en Belgique a voulu remplir une partie de ses promesses avant de s'adresser à Votre Majesté. Aujourd'hui que cette Association marche vers son but, que trois livraisons du Recueil qu'elle publie ont paru, elle vient avec confiance et respect prier Votre Majesté d'inscrire son nom en tête de la liste de ses membres.

La réponse vient de nous parvenir aujourd'hui même, elle est ainsi conçue :

Bruxelles, le 30 juin 1835.

A Messieurs les membres de la Commission centrale de l'Association nationale pour l'encouragement et le développement de la littérature en Belgique, à Liége.

Messieurs,

J'ai eu l'honneur de mettre sous les yeux du Roi les trois premiers numéros du recueil publié par l'Association pour l'encouragement et le développement de la littérature en Belgique. Les premiers succès de cette entreprise vraiment nationale, et qui à ce titre seul, ne pouvait manquer d'intéresser S. M., sont d'un excellent augure pour l'avenir et permettent d'espérer que vous rencontrerez partout, Messieurs, le concours actif et empressé des savans et des littérateurs belges. S. M. tout en approuvant vos travaux en général, sera particulièrement charmée de vous voir donner une nouvelle impulsion aux études historiques. S. M. accepte avec empressement le titre de membre de l'Association et elle me charge de vous adresser une somme de *deux cents francs* pour l'aider à couvrir les frais occasionnés par l'impression de la *Revue Belge*.

Agréez, je vous prie, Messieurs, les assurances de ma considération très distinguée.

Le Secrétaire du Roi chargé de la liste civile,
CONWAY.

Digitized by Google

Jusqu'à présent l'association a donc vécu de ses propres ressources; le nombre des membres souscripteurs est de *deux cent et sept.*

Ses revenus s'élèvent à	2074 frs.
Les recettes déjà effectuées montent à . .	1752
Les dépenses faites y compris l'achat du papier pour 12 livraisons de la *Revue*, à	1700
Ainsi il y a en caisse	52
Somme à laquelle il faut ajouter . . .	200
Montant du secours envoyé par Sa Majesté; Plus	322

Montant des souscriptions qui ne sont pas encore rentrées.

Les dépenses présumées pour la publication des huit dernières livraisons de la *Revue* de 1835 importent la somme de 1000 fr.

La somme restant en caisse (574 fr.) ne suffisant pas pour couvrir les dépenses qui restent à faire pour la publication de la *Revue* jusqu'au premier janvier 1836, la commission invite chaque membre de l'association à tenter des efforts personnels pour augmenter le nombre des souscripteurs (1).

D'après l'exposé de la situation de la caisse, vous comprendrez, Messieurs, pourquoi la commission n'a pas encore pu proposer des prix.

Vous comprendrez également, en jetant un coup-d'œil sur la liste de nos souscripteurs, dont les trois quarts appartiennent à la province de Liége, pourquoi la commission n'a pu organiser l'association dans les villes de Gand, Bruxelles et Anvers.

D'un côté, nos finances ne nous permettent pas de faire confectionner des médailles de quelque valeur, destinées aux auteurs des meilleurs mémoires sur des questions à proposer; de l'autre, l'association n'a pas reçu à Gand, Bruxelles et Anvers, l'extension nécessaire pour qu'elle puisse y instituer des comités.

Nous ne sommes pas encore assez connus; nos travaux

(1) Depuis le 1er juillet, le nombre des membres souscripteurs s'est augmenté de quarante à cinquante.

Digitized by Google

ne sont pas encore assez généralement appréciés, et quoique nous ayons appelé à notre aide la publicité la plus large, quoique nous ayons adressé un appel à tous les journaux du pays pour seconder nos efforts, la plupart d'entr'eux sont restés muets, et n'ont pas daigné nous prêter le plus léger appui.

Mais nous n'en continuerons pas moins notre œuvre, car nous la croyons utile et glorieuse;

Utile :

Parce qu'en appelant à nous tout écrivain belge dont les productions annoncent du talent, en lui tendant une main protectrice, nous contribuerons à développer en lui, dans l'intérêt de la société et de l'art, des facultés qui, méconnues ou détournées de leur direction naturelle, s'éteindraient dans les douleurs d'une vie ingrate et stérile, ou se transformeraient tôt ou tard en instrumens de révolte et de destruction.

Glorieuse :

Parce que nous voulons affranchir notre pays des tributs humilians que lui impose la France, et lui tresser une couronne littéraire que le souffle de l'étranger ne puisse faire tomber de son front.

Et que l'on ne dise pas que le moment opportun n'est pas arrivé. Déjà les signes non équivoques d'une renaissance appelée par tous les vœux se manifestent à nos regards; déjà la Belgique compte parmi ses illustrations contemporaines des savans, des orateurs, des historiens, dont les noms seront bientôt aussi populaires à l'étranger que dans nos provinces.

Les poètes à leur tour ne tarderont pas à surgir. D'abondantes sources d'inspiration leur sont ouvertes. Derrière nous, un passé brillant; devant nous, un bel avenir; au-dessus de nos têtes, un ciel clément et doux; sous nos pieds, un sol fécond et riche; autour de nous, les arts et l'industrie, semant la vie et le bien-être et peuplant le pays de merveilles monumentales.

Au milieu de tous ces élémens de succès, que nous faut-il donc encore pour conquérir une littérature à nous?

Ce qu'il nous faut? Rien que la volonté.

Sachons protéger nos écrivains contre les sarcasmes des

Digitized by Google

sots, contre l'idiotisme des indifférens, contre les préventions de ces hommes à idées fixes, qui, par la seule raison qu'une chose n'existe pas, en nient la possibilité: encourageons leurs essais, mais sans leur déguiser la vérité: propageons leurs œuvres, et des génies s'éleveront, et dans vingt ans, dans dix ans peut-être, l'étranger à son tour deviendra notre tributaire.

Mais pour arriver là, il faut plus d'une tentative et plus d'un succès. Il faut union et fraternité entre tous les gens de lettres et tous les artistes. Il faut surtout renoncer à cette idée que la France seule peut et doit nous servir de guide.

Que tous ceux qui sentent battre leur cœur au nom de patrie et d'honneur national se joignent donc à nous! En échange de l'appui qu'ils nous prêteront et des ressources que nous trouverons dans leur alliance, nous leur promettons, nous membres de la commission, activité, dévouement et reconnaissance.

Que des hommes, plus forts, plus intelligens, plus habiles que nous, se lèvent donc et viennent partager nos travaux, nous serons heureux de les admettre parmi nous, et de prendre pour guide leurs lumières et leur expérience.

Digitized by Google

Le Suicide.

S'il pouvait jamais être permis à quelqu'un de se suicider, ce serait à celui qui ne peut plus faire de bien, même par l'exemple du courage et de la résignation.
MAURY.

O vous à qui la vie apparaît jeune et belle,
Et fait rêver les biens d'un immense avenir,
Vous dont le front sans pli d'espérance étincelle,
Dont le cœur, vierge encor, s'entrouvre pour jouir,
Savez-vous d'où provient cet horrible courage
Qui pousse aujourd'hui l'homme à s'arracher le jour?
Pourquoi, tout rayonnant du matin de son âge,
Il sent tarir en lui les sources de l'amour?
Pourquoi, malgré les fleurs qui couronnent sa tête,
Malgré l'aspect du ciel, fait pour sécher ses pleurs,
Malgré ces voix d'amis dont chacune répète :
« Nous t'aimons, sois heureux! » il n'a que des douleurs?
Savez-vous d'où lui vient cet effrayant sourire
Dont ses traits ont gardé l'amère expression?
Pourquoi la terre enfin n'a plus rien qui l'inspire,
Quand vous, qui l'admirez, pleurez d'émotion?
Demandez à son front où tomba le baptême,
A son morne regard, à son cœur inquiet,
A ses sombres pensers d'un éternel blasphême,
A chacun de ses jours écoulés sans projet;
Demandez à sa voix dont le souffle désole,
Interrogez l'instinct qu'il reçut en naissant,
Et vous n'aurez de lui qu'une affreuse parole:
Le néant, le néant.

Le néant! mot d'enfer! mot qui ronge et dévore
L'espoir au fond du cœur;
Par qui tout devient faux, car tout se décolore
Et prédit le malheur.

Oui, malheur à celui dont la froide pensée
N'a que dérision pour ce qu'il adora!
De qui cesse d'aimer la vie est émoussée;
Malheur à lui, car il mourra!

Digitized by Google

Par le siècle passé, frappés dans nos croyances,
Nous avons lâchement renié notre foi.
Le DOUTE s'est assis sur les intelligences,
Il les froisse, il les blesse, il leur commande en roi ;
Il s'empare des cœurs qu'avec joie il ulcère,
Et desséchant en eux les sources de l'espoir,
Leur demande : à quoi donc servira ta prière?
Au-delà de la vie il n'est rien à prévoir.

Le monde tient aussi son orgueilleux langage:
Honte à celui, dit-il, qui ressemble aux enfants;
Comme eux faible et crédule, adorant une image,
Il n'a donc pas compris les pages des savants!
Insensé! les vrais biens sont ceux que je te donne,
N'écoute que ma voix et jouis sans remords;
Les talens, les vertus, c'est moi qui les couronne,
C'est moi qui jette à tous dignités et trésors.
Mais pour les obtenir, il faut savoir me plaire;
Hâte-toi de quitter ce ton religieux,
Sois sceptique et railleur, n'appartiens qu'à la terre,
Sois digne de ton siècle, et tu seras heureux.

Et l'homme bien souvent qu'entraîne une caresse
Accepte ce qui l'a séduit,
Ne s'apercevant pas dans sa fougueuse ivresse
Que c'est une ombre qu'il poursuit.

Il vient un jour pourtant où le voile qui tombe
Découvre et met à nu cet avenir trompeur;
On espère longtemps, mais enfin on succombe;
Le monde est si petit pour remplir un grand cœur!

Alors à ses regards paraît nue et sévère
La Vérité, traînant les regrets pour punir,
Le Désespoir hideux et l'Ironie amère,
Tous monstres que l'on hait et qu'on ne peut bannir;
Ils sont là, devant lui, criant : que vas-tu faire?
Et lui, répond : mourir.

Mourir! c'est bien cela; mourir, pour se soustraire
A des jours malheureux et sans tranquillité;
Ne disent-ils pas tous : échappons à la terre,
Tous les biens en sont faux, je suis désenchanté!

Digitized by Google

Oh! cesse, enfant ingrat, de blasphémer la vie,
Résiste un seul instant à ton délire affreux:
Ecoute au moins ma voix, douce comme une amie,
Qui voudrait te parler du secret d'être heureux.

Tu veux mourir, dis-tu, pour finir ta misère:
Mais n'est-il plus de cœurs qui palpitent pour toi?
N'abandonnes-tu pas une épouse, une mère,
Et pourrais-tu jamais leur causer tant d'effroi?
Ne te reste-t-il pas un fils, une patrie
A qui tu dois encor le secours de ton bras;
Ne renonces-tu pas au regard d'une amie
Pour un honteux trépas?

Non, tu ne quittes rien, car tu n'as plus de mère,
Tu n'as pas eu d'épouse, et tu n'as plus d'amis;
Tu n'as pas un enfant qui sourie à son père,
Pas de femme qui t'aime et charme tes ennuis;
Tu vis en vagabond sur la terre étrangère,
Tu n'as plus de pays!

Rien de tout ce qui touche et séduit un cœur d'homme
Ne te fut réservé; ton sort fut l'abandon;
Tu naquis, tu pleuras, et tout ce que l'on nomme
Beauté, génie, amour, pour toi n'eut pas de nom!

Ou, si ton cœur connut tous ces biens qu'on révère,
Il n'en a savouré qu'une légère part;
Dès le berceau, la mort te frappa dans ta mère,
Et, débile orphelin, tu marchas au hasard.
Plus tard, plein d'avenir, tu chéris une amie,
Et l'amie oublia ses sermens, son amour;
Alors tu présentas ton encens au génie,
Et tu vis que la gloire est le bonheur d'un jour!
Tu cherchas le repos dans le sein d'un ménage:
Ton épouse et tes fils ne te restèrent pas.
Tu fus laissé par tous dans un triste veuvage;
Le monde les ravit ainsi que le trépas.
Sous les traits d'un ami tu vis la perfidie.
Enfin, pauvre, haï, sans appui, sans parens,
Ta dernière espérance était dans ta patrie,
Et ta patrie, hélas, méconnut tes talens!

Te voilà donc réduit à l'excès de détresse
Où nul n'aura pour toi de soins consolateurs;
Te voilà, désormais seul avec ta tristesse,
Grinçant, comme un maudit, des mots blasphémateurs.

Digitized by Google

Et voulant mettre un terme à ces jours de souffrance,
Où tu crois toute voix faible à te secourir,
Tu diras : je n'ai pas imploré l'existence,
J'ai le droit de mourir !

Non, tu n'as pas le droit d'anéantir ta vie ;
Dieu de qui tu la tiens, peut seul en disposer.
Tu parles de mourir? insensé, pleure et prie,
Prie et résigne-toi, ton cœur va s'apaiser.
La vie est pour chaque être un périlleux passage,
Il faut, pour s'y tenir, espoir et fermeté ;
Nous faisons ici-bas notre pélérinage,
Notre noviciat pour l'immortalité.
Chacun, pour le trajet, se revêt du cilice,
Quelques-uns seulement le cachent sous des fleurs;
Mais ils s'abreuvent tous dans le même calice,
Tous y laissent tomber une offrande de pleurs.
C'est en vain qu'on s'agite, il faut porter sa chaîne ;
Et quand l'ame fléchit sous un si lourd fardeau,
L'aspect du ciel suffit pour adoucir la peine ;
C'est lui qui dit : espère, il est un jour plus beau !

Contemple donc ce ciel qui brille sur ta tête,
Admire son azur, ses globes enchantés,
Tout ne s'offre-t-il pas sous l'aspect d'une fête
Dont nous sommes les invités ?

Enfin, pourquoi te croire inutile à la terre?
N'est-il plus de science à pouvoir révéler?
Plus de gloire à chercher ni plus d'heureux à faire,
Plus de malheur à consoler ?
N'est-il plus de beaux jours où tu puisses prétendre,
Plus de génie et de beauté ?
N'est-il plus de pays dont tu puisses défendre
La justice et la liberté ?

Oh ! tu n'as pas brisé ces liens de ton être,
L'excès seul de tes maux a maîtrisé tes sens ;
Ton esprit égaré ne peut rien reconnaître,
Ton cœur est engourdi ; mais abandonne au temps
Le soin de dissiper ta sauvage folie ;
Rends ton corps au travail, rêve au ciel, aime et prie,
Et l'avenir nouveau t'apparaîtra meilleur :
Tu verras y briller un rayon de bonheur.

Avril 1835.

F. H. Colson.

Digitized by Google

Voyages et Aventures

DE

M. ALFRED NICOLAS

AU ROYAUME DE BELGIQUE,

PAR JUSTIN ***,

2 vol.

Voici un livre étincelant d'esprit et de gaîté, écrit sous l'inspiration d'une pensée noble et grande, publié dans un but éminemment utile et moral. La chose est presqu'incroyable. Cependant elle est vraie. Pour ne point laisser de doute à cet égard, hâtons-nous d'ajouter que ce livre est dû à la plume d'un Belge. Aussi ne refusera-t-on pas à l'œuvre de M. Justin le mérite de l'originalité!

Quoi de plus rare, en effet, que l'apparition d'un livre qui porte ce triple caractère! — De la gaîté! — Fi donc! la génération actuelle est si grave. Regardez plutôt ces jeunes hommes au front large, au teint pâle, à l'œil mélancolique, qui, d'une main agitant un gant parfumé, de l'autre, caressant un poignard caché dans leur sein, provoquent, par leur démarche et leur attitude, les regards des femmes, les espiégleries des enfans, et le sourire des vieillards. Leur physionomie austère ne se déride jamais. La passion profonde dont ils sont censés être dévorés ne leur permet point de se livrer aux épanchemens d'une joie vulgaire. Toutes leurs affections, toutes les forces de leur ame aimante sont concentrées sur un seul point, sur un objet unique. Ils en vivent, ils s'en repaissent, ils en meurent même quelquefois, s'il faut les en croire. Et cet objet, quel est-il? Ma foi, interrogez le premier que vous rencontrerez et il

Digitized by Google

vous le dira peut-être. Moi je l'ignore complètement. — De nobles pensées! — L'art n'est pas tenu de puiser les sujets de ses tableaux à des sources toujours pures. Il n'est pas nécessaire pour émouvoir la foule que l'idée qui préside à la composition d'un ouvrage soit noble. Ce qui est vil et bas peut être grand et beau. Lisez la préface de Marie Tudor. Lisez le drame même. L'essentiel est d'avoir du neuf. Cette condition remplie, peu importe le reste. — Un but moral! — Sottise! Exaltez les jouissances du crime; que le vice marche partout escorté des séductions du talent, de la gloire, de la richesse, et les hommes, toujours avides de voir et de connaître tout ce qui tend à justifier les écarts de leurs passions, accourront en foule à votre œuvre, l'applaudiront avec frénésie. On la jouera deux cents fois de suite, on la tirera à dix mille exemplaires, et des ruisseaux d'or inonderont le parquet de vos salons. L'or! oui, c'est bien cela. L'or! voilà le Dieu de la littérature nouvelle, le principe et la fin de toutes les œuvres qui s'accomplissent au sein de l'église dont Scribe, Balzac et Janin sont les grands Prêtres, la seule puissance qu'ils reconnaissent comme légitime, inviolable et éternelle. Autrefois, du tems de nos pères, c'eût été une honte. Aujourd'hui ce n'est qu'une opinion, c'est-à-dire une chose fort innocente par elle-même et très-respectable aux yeux du plus grand nombre. Singulier siècle que le nôtre!

Ici je ne calomnie personne. Loin d'émettre des suppositions injurieuses et dénuées de vraisemblance, je ne fais que constater des réalités et des réalités douloureuses, fécondes en grands maux, en sanglans désordres. Et je ne suis pas le seul que ce spectacle ait frappé et attristé, ni le premier qui élève la voix pour le flétrir. Beaucoup d'autres avant moi l'ont senti et l'ont dit. Un homme surtout en a été profondément affecté : cet homme, c'est l'auteur de ce livre.

Écoutez-le :

Je m'étais honnêtement endormi sous la fade influence de la littérature de l'Empire; et voilà qu'un matin je me réveille en sursaut au bruit éclatant de l'école nouvelle. Je dévorai

Digitized by Google

tous ces jeunes ouvrages. Je vis là le principe d'une littérature énergique, en parfaite harmonie avec les jours nouveaux de la liberté, une vigueur de style, une hardiesse d'expression, un coloris, une richesse, un luxe, qui me séduisirent. C'était beau comme les grands jours de 89.

Mais voici venir le 93 de la révolution littéraire. Hélas! il est trop vrai : la licence dégoûte de la liberté. Quand je vis la tourbe des littérateurs se réunir en masse pour accaparer le pouvoir, tremper sa plume aux égoûts, dans le sang, remuer la boue des passions, en répétant les mêmes déclamations de sentiment et de morale que les bouches de Robespierre et de Marat avaient proférées; quand la *Revue de Paris*, ce fidèle miroir de l'époque, ne fit plus que refléter des teintes fausses et des couleurs livides; quand la littérature se fit industrie, et dans son temple avili vint à tenir boutique; quand je vis les maîtres eux-mêmes, les plus beaux talens de la nouvelle école, se fourvoyer dans les routes qu'ils avaient tracées, écrire à la course et se cogner partout; Victor Hugo, le Phaéton moderne, s'emporter sur le char du soleil dans le ciel en désordre, et du haut de la nue retomber brûlant sur la terre; Balzac se noyer dans le débordement de son propre génie; Alfred de Musset, à la verve énergique et poignante, j'allais dire Byronnienne, se jeter dans l'absurde en pleine gaîté de cœur; Alexandre Dumas, George Sand, abaisser leur prose, si pleine de sève et de vie, à des sujets qui en étaient indignes; Jacob, le bibliophile, perdre un talent remarquable dans un fatras de vieux mots qui, enchâssés comme ils sont dans la langue moderne, feraient pouffer de rire, s'ils pouvaient y entendre quelque chose, les divers personnages que l'auteur fait ainsi parler; quand je vis enfin (j'aurai bientôt tout vu), quand je vis la plume séduisante de Jules Janin courir à rebours sur un papier transparent et de trente-six couleurs, en se moquant de nous avec une incroyable audace, oh! alors je me dis : Voilà qui est trop fort.

Dès ce moment, M. Justin résolut de combattre le mal. Mais au moyen de quelles armes? C'était là la question.

Deux voies s'offraient à l'auteur.

L'une ouverte par Granier de Cassagnac et Nisard : celle d'une critique austère et rigide, dévoilant sans pitié les ressorts honteux et misérables qui font mouvoir toutes ces machines à drames, à contes, à romans, qui fonctionnent dans tous les quartiers de Paris; flétrissant, au nom de la morale et de la dignité de l'homme, cette infâme prostitution des plus beaux talens

Digitized by Google

aux caprices ridicules ou monstrueux d'une société blasée; relevant de l'abjection et du dédain les études fortes et consciencieuses, les travaux utiles et honorables, et promettant à celui-là seul une gloire réelle, qui, au lieu d'égarer et de corrompre son siècle, lui enseignera, par ses œuvres, la vérité et la vertu.

L'autre voie.... mais je me trompe.... ce n'était pas même un sentier. Nul, avant M. Justin, n'avait songé à faire justice par le ridicule, des *criminelles* exagérations de la littérature parisienne. Quelques parodies de drames avaient paru, il est vrai, avaient été jouées même avec succès, aux théâtres secondaires de la capitale; mais ces parodies s'attaquaient uniquement aux formes. Les invraisemblances des pièces, la fausse peinture des caractères, le style burlesque de la plupart d'entr'elles, avaient été relevés avec esprit, critiqués avec talent. Mais le fond même, la pensée mère de ces œuvres, leur haute et profonde immoralité, l'esprit de destruction universelle qui éclate à chaque page, tout cela était resté intact. Là gisait cependant le mal.

M. Justin le comprit et il fit *M. Nicolas*. Honneur à lui! un Belge a osé faire ce qu'un Français n'a pas eu le courage d'entreprendre. Bravant le courroux des hauts et puissans seigneurs de l'ultra-romantisme, il est allé hardiment s'installer sur leur domaine, il est descendu dans les souterrains où ces faux monnoyeurs littéraires ont établi leur fabrique, dans la caverne, témoin de leurs orgies, et il est remonté, traînant les coupables par les cheveux, et les jetant sous nos pieds, au milieu des instrumens brisés de leurs crimes et de leurs supplices. Honneur à lui! Il a exaucé les vœux de tous les hommes de bien.

Quoique l'œuvre de M. Justin soit une œuvre de colère et d'indigation, n'allez pas croire qu'il se soit laissé emporter aux déclamations d'un rhéteur ignare ou d'un prêtre intolérant. Non; M. Nicolas, le héros de son livre, n'est pas un Roland Furieux. Loin de là. C'est son antipode. M. Nicolas est un Don Quichotte littéraire, ayant un portefeuille pour rondache, pour lance un crayon ou une plume, allant par monts et par vaux, à la quête

Digitized by Google

d'exécutions publiques, de scènes de cimetière, cherchant des inspirations romantiques dans les lupanars et les abattoirs. Malgré ce travers, M. Nicolas, comme le héros de Cervantes, est bon homme au fond. Il est même doué d'un jugement sain et d'un esprit cultivé. Mais la lecture des romans de la nouvelle école a gâté, chez lui, ces précieuses qualités, comme la lecture des romans de chevalerie avait fait tourner la tête au brave Don Quichotte.

M. Nicolas a également pour compagnon de voyage un autre Sancho : c'est le bon, le fidèle, le sensible, l'excellent Gaspard, son domestique et son secrétaire. Ainsi que le véritable Sancho, Gaspard est toujours à côté de son maître pour calmer ses accès de romantisme, lui faire entendre raison, et l'empêcher de faire des sottises. Malheureusement, il ne peut y parvenir, et il finit, en désespoir de cause, ou par la contagion de l'exemple, par se jeter, tête baissée, dans des extravagances tout aussi fortes que celles de son maître. Lui aussi, il se fait auteur romantique.

Avant de commencer ses voyages, M. Nicolas fait un essai de ses forces littéraires. Il a lu l'Ane Mort, les Deux Cadavres, la Confession, la Maison Rouge, les Contes Bruns, et ce genre l'a enchanté. Il lui faut aussi son conte; il y tient; c'est son idée fixe, sa chimère, son vœu de chaque jour, son rêve de toutes les nuits. Il se met donc à l'œuvre. Très bien! les horreurs se pressent sous sa plume, les monstruosités s'entassent, l'horrible est porté à sa plus haute puissance... et la Journée des Têtes, conte rouge, adultérin et incestueux, sort tout fumant, tout étincelant, tout flamboyant, de son cerveau exalté... enfin il est auteur. Il vient de gagner ses premiers éperons. La *Revue de Paris* parlera de lui. Alors il dépose la plume, se plonge avec délices dans la contemplation de son œuvre, en savoure silencieusement toutes les beautés, caresse son manuscrit, l'ouvre, le ferme, l'ouvre encore, le lit à haute voix, lève la tête, et jetant un regard triomphal à son cher Gaspard, muet et immobile devant lui :

— Eh bien mon garçon ! tu ne dis rien de mon conte.

Digitized by Google

— Votre conte, mon cher maître, m'a tout dégoûté, répondit Gaspard; je sens, sous correction, mon souper qui me tourne sur le cœur. Où diable allez-vous pêcher toutes ces abominations? J'en aurai le cauchemar; je suis déjà tout malade.

— Embrasse-moi, Gaspard, mon cher Gaspard, reprit M. Nicolas avec enthousiasme. Tu m'enchantes, mon ami; tu promets à mon conte une vogue étourdissante, un foudroyant succès. Et moi aussi, j'ai fait un conte à la mode. Oh! que le grand Molière faisait bien de consulter sa servante! Tu passeras comme elle à la postérité.

— Ma foi, monsieur, ces contes à la mode ne sont pas du tout à la mienne. Et vous-même, mon cher maître, vous dont le cœur est si excellent, comment pouvez-vous rire et plaisanter de ces pauvres condamnés qui vont perdre la vie, et qui, dites-vous, n'ont plus besoin de leurs chapeaux, attendu qu'on va couper leurs têtes? Oh! monsieur!

— Tu n'y entends rien, Gaspard; tu n'y entends absolument rien. Le terrible et le burlesque, le sublime et le trivial, voilà, Gaspard, voilà le goût du jour.

— C'est un singulier goût. J'aimais mieux, pour mon compte, ces belles histoires que vous me dictiez auparavant, sans juremens ni vilains mots tout crus, sans bourreau ni saletés, où l'on ne tuait personne, au contraire, et qui me faisaient pleurer bien souvent avec un vrai plaisir.

— Tu as peut-être raison, mon garçon. Mais que veux-tu? le siècle est ainsi fait. On ne veut plus de ces belles histoires, comme tu les appelles, et qui ne me rapportaient ni argent ni vogue. Mon éditeur a refusé nettement de publier la dernière. Ce vieux public d'Europe est émoussé, vois-tu? tout usé; et de même qu'à des palais blasés il faut une forte nourriture au poivre et à la moutarde, de même il faut à ce pauvre et débile public une forte littérature à la moutarde et au poivre.

— Mais du moins, mon cher maître, faudrait-il comprendre tout ce qui est écrit dans cette littérature aux épices; et, sacristie! j'avoue.....

— Du tout, mon garçon; il ne faut plus comprendre.

— Oh! oh!.... Pour lors, monsieur, je n'ai plus rien à dire, si ce n'est peut-être un mot de mademoiselle Lisbette, jolie fille vraiment et fort appétissante, mais qui paraît dans votre histoire comme une rose dans une écuelle de sang.

— Peste! comme tu y vas!... Eh bien, Gaspard, eh bien, mon gros rougeaud, toi qui aimes tant la fillette, que dis-tu de Lisbette?

— Eh bien! monsieur, je dis que je ne conçois pas comment cette belle jeune fille a eu le cœur d'aller voir guillotiner son père.

— Bah! tu plaisantes, ami Gaspard. Tu ne sais donc pas ce que c'est que l'extase? L'extase entends-tu, est une chose

Digitized by Google

admirablement découverte, il y a quelques années, au profit de la jeune littérature. L'extase est un état extraordinaire, surnaturel, qui a sa source dans certaines causes inconnues, un état qui...tu comprends...un état enfin...A telles enseignes qu'au moyen de l'extase on peut faire dire et faire faire à ses personnages mille extravagances inimaginables.

— Je comprends, à présent, mon cher maître. Oui, oui, des extravagances...un état qui...un état enfin...Parbleu! monsieur, c'est une belle chose que l'extase. Est-ce aussi l'extase qui fait que Lisbette a quelque chose de mystique et de voluptueux devant la guillotine? Voilà ce que je n'entends pas bien.

— Ni moi non plus, mon cher. Mais ne trouves-tu pas que la phrase est jolie, bien cadencée, couronnant à merveille le portrait de Lisbette? *Et son teint vivement coloré prêtait à toute sa personne une expression mystique et singulièrement voluptueuse.* Il y a du vague, de l'inconnu, un certain vaporeux qui revêt Lisbette d'une gaze à demi transparente. On ne sait pas trop ce que Lisbette éprouve, parce qu'on ne sait pas mieux ce que j'ai voulu dire. Quand le peintre veut représenter des rochers et des arbres dans un lointain azuré, il leur donne des couleurs indécises et des formes incertaines; et de même, nous autres hommes nouveaux de la littérature, nous employons des expressions douteuses, facettées, apocalyptiques, pour répandre sur nos personnages comme un jour grisâtre, un léger rideau et une brume agréable. Après cela, l'imagination du lecteur devine tout ce qui peut lui plaire.

— Ce qui me plaît beaucoup, M. Nicolas, c'est l'ame de Lisbette qui se trouve plombée dans une pensée d'amour. En vérité, je vois l'ame comme j'ai l'honneur de vous voir. On dirait que l'ame est un morceau de fer qui s'attache à la pierre avec du plomb fondu. Voilà du nouveau, M. Nicolas, et qui vous fera honneur.

— Et les mystères de la caverne de Han, qu'en dis-tu, Gaspard?

— Mon excellent maître, par pitié, ne parlons pas de cela, car je crois que vous dites là de fameuses cochonneries. J'ai honte pour le public qui s'amuse de toutes ces vilenies, avec vos accouplemens de l'enfer et toutes vos têtes saignantes. Pardon, monsieur, si je me retire aussitôt; je ne suis pas à mon aise, et mon souper me gêne. Bonsoir, M. Nicolas.

— Bonsoir, Gaspard, trop sensible Gaspard.

Le lendemain, M. Nicolas reçoit une lettre de son ami Léon, de Namur, qui, après avoir vivement censuré la manière d'écrire et le genre qu'il a choisis, l'invite, pour le guérir de son ultra-romantisme, à venir assister à des fouilles qui auront lieu prochainement dans le cimetière de cette ville. Cette lettre est un chef-d'œuvre de bon

Digitized by Google

sens, et nous conseillons à tous nos jeunes littérateurs de méditer les vérités qu'elle renferme. M. Nicolas part, non pas directement pour Namur, où la scène du cimetière ne s'ouvre que dans quinze jours, mais pour Bruxelles, où il a à parler à un libraire qui l'a prié de lui composer sans retard les mémoires inédits de Mahomet.

Au bout d'une heure de marche, il arrive, avec son fidèle Gaspard dans une belle clairière, aux bords d'un petit ruisseau, qui coule sous des saules. Ils s'y arrêtent et s'asseient sur le gazon. Après un moment de repos, M. Nicolas prie Gaspard de prendre son écritoire et sa plume, ayant à lui dicter un drame, qu'il venait de composer en marchant. On se met à l'œuvre. Ils en sont à la 5e scène, où une grossesse commence à poindre, avec une asphyxie et des empoisonnemens, quand ils entendent au-dessus de leur tête, des chants qui émanent distinctement d'une bouche humaine. Ils regardent en l'air et aperçoivent une jeune fille dans le feuillage du saule au pied duquel ils sont assis. Pauvre enfant! la lecture des *ombrages* de M. Drouineau l'avait rendue folle! Grâce à une ruse innocente, imaginée par M. Nicolas, on parvient à la faire descendre de son siége aérien, on la reconduit chez elle, et on la guérit de son spiritualisme enthousiaste.

Je pourrais vous dire comment, mais j'aime mieux que vous le lisiez dans M. Justin.

Après cette opération bienfaisante, M. Gaspard et Nicolas continuent leur route, et tout en cheminant et faisant *la causette*, ils rencontrent Ida la *botresse*. La vieille Ida a vu bien des pays, en Allemagne et en France, mais nulle part elle n'a vu un aussi beau pays que le nôtre. Aussi l'éloge qu'elle en fait est si vif, si passionné qu'il inspire à M. Nicolas un ardent désir de le connaître.

Comment! me direz-vous, M. Nicolas n'est-il pas Belge? Oui, il est Belge. Mais c'est précisément parce qu'il est Belge qu'il ne connaît pas son pays. Les étrangers nous savent par cœur. Ils connaissent notre histoire, nos villes, nos monumens... tout, excepté cependant nos mœurs,... et nous qu'en savons-nous?

M. Nicolas, avant de se séparer de la vieille Ida, la

Digitized by Google

prie de lui chanter la petite chansonnette, une de ces bonnes chansons en gras patois de Montegnée.

— Nenni-dà, mère Ida, reprit la vieille botresse avec ce goût à la rime qui caractérise son espèce. Mère Ida ! mère Ida ! Joli garçon, ma foi, que nous aurions là ! Joli *bâbo*, vraiment, avec ses yeux de malice et ses joues d'écrevisse ! Nenni, nenni, binamé Gaspard ; le gras parler ne va plus à nos soixante-cinq ans, binamé pendard. Jésus Maria ! que dirait le curé ? Ils sont devenus bougrement mauvais, depuis qu'ils ont mangé les fromages. Plus de mauvaises chansons, mon cher fils. Pensons, pensons au salut de notre ame.

— Eh bien ! dit Gaspard, chantez-nous vêpres ou salut ; chantez-nous tout ce qu'il vous plaira. Allons, alléluia, mère Ida.

— A la bonne heure répondit mère Ida. Je vais donc vous chanter la chanson de *la bonne fille*. Elle est en bon français, bon parler. C'est l'instituteur de Chaudfontaine qui me l'a apprise, et qui l'a faite aussi.

Et d'une voix tremblante et psalmodiante, sur un air fort ancien, mais profondément pathétique, comme on entend quelquefois chanter isolément les femmes du peuple dans les petites rues de Rome, la vieille Ida la botresse fit entendre les couplets suivans :

Il était une fille
Qui n'avait pas un sou,
Mais sage et si gentille
Que tous en étaient fous.

Pour nourrir son vieux père,
Infirme dans son lit,
La belle et bonne Claire
Travaillait jour et nuit.

Il fut à l'agonie ;
Mais elle en eut tant soin,
Qu'ell'prolongea sa vie
Huit ou neuf ans au moins.

La mort, faisant sa ronde,
Le prit à nonante ans ;
Il laissa seule au monde
La jeune et pauvre enfant.

Mais le ciel voit la terre,
Et protège toujours
Ceux qui de père et mère
Ont soigné les vieux jours.

Digitized by Google

Jean prit Claire en mariage ;
Ils s'aimaient tous les deux :
Dieu bénit leur ménage,
Dieu les rendit heureux.

Clair' devint vieille femme
Sans perdre un seul enfant,
Et dans la paix de l'ame
Mourut à nonante ans.

Car le ciel voit la terre,
Et protège toujours
Ceux qui de père et mère
Ont soigné les vieux jours.

— C'est bien, Ida, c'est très bien, dit M. Nicolas.

Et nous à notre tour, nous dirons c'est bien, très-bien. Voilà notre ballade nationale !

La chanson de la vieille Ida fournit à M. Nicolas l'occasion de disserter sur la poésie belge. Il la croit possible. Mais comment secouer la chaîne dont l'Apollon français nous accable ? Comment échapper à cette influence étouffante ? Comment briller à côté de ce soleil ?

A ces questions M. Nicolas répond :

« La forme emporte le fond ; c'est un vieil axiome. Eh bien ! l'axiome s'applique à la poésie, comme à la procédure, comme à la politique, comme à toutes choses de ce monde en relief. Créons-nous un système propre de versification, un système à part, un système à nous. Après cela, parlons tout bonnement le français de Belgique ; mêlons-y sans façon, comme la Grèce a fait ses dialectes, quelques-unes de ces expressions si heureuses dont nos patois fourmillent ; et, séparés par la forme de l'Hélicon français, nous le serons bientôt par le fond ; notre poésie prendra son caractère, nous ne lirons plus les vers de Hugo que comme les vers allemands ; les ailes vont nous pousser, des cornes peut-être, des poils, enfin je ne sais quoi. Mais nous aurons du moins notre moi poétique, comme nous avons enfin notre moi politique. »

Le système de versification proposé par M. Nicolas, repose sur cette double base : la poésie n'est pas faite pour les yeux : la poésie est faite pour l'oreille.

Digitized by Google

Partant de là, M. Nicolas, dans une lettre à son ami Léon, développe sa thèse en ces termes :

« La poésie est le langage des dieux ; c'est une mélodie, un chant, un délicieux concert. Qu'est-ce que les yeux viendraient donc faire ici ? Les caractères d'écriture, la structure matérielle des mots, tout cela n'a rien de commun avec la poésie. La poésie était née bien long-temps avant l'invention des lettres, avant l'orthographe et tout ce qui s'ensuit. On ne voit pas la poésie : on la sent, on l'écoute.

« La poésie est faite pour les oreilles ; oui, sans doute. C'est l'organe de l'ouïe que la poésie doit flatter agréablement, comme la voix du rossignol qui n'est pas beau à voir, et comme la voix des anges qu'on n'a jamais bien vus.

« A ce point fondamental je n'admets aucune exception ; je pousse la règle jusqu'à ses dernières conséquences.

« Que *fer* rime avec *terre*, *amour* avec *bravoure*, *butor* avec *aurore*. Mon poète consulte uniquement l'oreille ; il se moque de cette ridicule distinction des rimes masculines et féminines dont les yeux seuls sont juges. Toutes ces puérilités sont nées dans l'enfance de l'art, ou plutôt dans un temps où le despotisme se fourra partout, même dans la poésie, qui jusqu'alors avait été libre dans sa vive allure. Toutes ces fadaises sont contemporaines des sonnets, des centons, des rondeaux redoublés, de mille bagatelles difficiles et justement tombées.

« C'est sans doute à la même époque, où le mérite de la poésie consistait à briser le plus d'entraves, qu'on a établi le principe que *petit* ne peut rimer à *esprit*, ni *prieuré* à *bonté*, et qu'on a exigé la rime riche, laquelle, à mon avis, est une bien pauvre rime. La rime, non sans raison, a été accusée de rendre monotone la poésie française. Cela convenu, soyons conséquens. Rendons le vice le moins saillant possible ; faisons rimer le *bouilli* avec le *céleri*, la santé avec le *séné*, et surtout évitons de faire rimer *grément* avec *agrément*, *vautour* avec *autour*, rimes magnifiques qui rendent si harmonieusement insipides les belles odes de J.-B. Rousseau.

« Je veux encore que l'on puisse faire des hiatus à son aise, dans les cas toutefois où l'oreille n'en sera pas offensée. Mon poète ne dira pas : *l'été était brûlant ;* mais il emploiera sans crainte cette expression sans équivalent et qui se trouve absurdement proscrite en poésie : *il y avait un jour*. Il pourra dire aussi :

Mon aimable Glycère
A été ce matin se promener sur mer.

« Qu'on dise tout ce qu'on veut. Si mon oreille est longue, je sens qu'elle est aussi délicate qu'oreille du monde ; et je ne sens rien là qui la blesse.

Digitized by Google

« Mais si mon poète dit que sa Glycère *a été*, il ne dira pas également :

Qu'il a en ce beau jour caressé sa maîtresse.

« Ici l'*a* et l'*e* se choquent d'une façon désagréable, même pour une oreille belge. Pourquoi ? Je vais vous le dire. C'est que ces mots *il a en* ne se lient pas entre eux, qu'ils sont indépendans l'un de l'autre, et qu'en les prononçant il faut faire une certaine pause entre l'*a* et l'*e*.

Il a... en ce beau jour... caressé sa maîtresse.

« La chose est douce, mais l'hiatus ne l'est pas du tout. Au contraire, les deux mots *a été* se commandent, se gouvernent, n'en forment en quelque sorte qu'un seul, et se prononcent d'un trait, sans le moindre repos, comme un mot de trois syllabes : *aété*. Loin donc d'être dures, ces voyelles rapprochées sont plutôt agréables, comme dans ces mots charmans de l'harmonieuse antiquité : *Aglaé*, *Phaéton*, *Aétès*.

« Même observation pour les autres voyelles.

Il a ôté sa main qu'il tenait dans ma poche.

« *A ôté*, rien de rude : n'est-ce pas la mélodie des noms d'*Arsinoé*, de *Phaon* et de *Laodamie ?* L'oreille, l'oreille, mon cher Léon ! l'oreille, entends-tu ! mets-toi bien l'oreille dans la tête ; et quand tu feras des vers, ferme tes yeux et ouvre tes deux oreilles.

« Ainsi, règle générale : l'hiatus est admis quand il tombe entre deux mots qui se prononcent à peu près comme un seul.

« Exception : l'hiatus est proscrit quand il frappe sur deux mots qui ne se prononcent pas d'un seul jet, ou bien sur deux voyelles semblables qui se prononcent de même.

Il a en ce beau jour... Il a armé son fils...

« Mauvais ! détestable ! J'ai le tympan rompu.

Il a aimé sa belle.....

« Excellent ! délicieux ! c'est doux, c'est coulant. Il a aimé sa belle... O bonheur ! Séduisant hiatus !

« Mon bon et cher Léon, je vois d'ici que tu sues sang et eau ; mais prends patience, mon excellent ami : j'en aurai fini dans deux heures, et je n'ai plus qu'à te communiquer

Digitized by Google

certains petits préceptes qui émanent indirectement de mon grand principe-père. S'il m'arrive donc, le jour de tes noces, de risquer un léger couplet, je prononcerai tout simplement *ma-riage* en deux syllabes, comme dans la conversation, et je ne ferai pas, comme dans la haute et pompeuse tragédie, trois syllabes majestueuses du grand mot *ma-ri-age*.

Jean prit Claire en mariage,

« Chantait la vieille Ida la botresse dans son vers trimètre; et la vieille Ida la botresse avait grandement raison.

« C'est encore ainsi que je ne me gênerai pas le moins du monde pour faire une élision, quand, sans rendre le rhythme désagréable à l'oreille (à l'oreille, entends-tu?), l'élision au contraire ne servira qu'à rendre le vers moins affecté, moins contraint et surtout plus rapide, en diminuant le nombre de ces sourdes syllabes, de ces méchans *e* muets, sur lesquels il faut prétentieusement appuyer pour ne pas rompre la mesure du vers :

« Déjà même en France deux ou trois poètes ont pris soin de justifier mes idées. On les voit risquer quelques hiatus, aventurer quelques rimes, mais sans combinaison, sans système, timidement, honteusement, comme on vole dans la nuit obscure. Ils n'oseront de la vie jeter une élision dans le vers, ni entamer ces lignes formidables de vers masculins et féminins qui ressemblent à autant de bataillons carrés. Jamais un vieux peuple de poètes ne pourra parvenir à briser les règles consacrées de sa poétique. Mais nous qui n'avons pas de poésie, qui n'avons qu'une mauvaise versification d'emprunt, prenons, morbleu! prenons la hache à deux mains; ouvrons-nous une bonne et large route dans la forêt vierge encore de l'Hélicon belgique. »

Nous ne savons trop si c'est sérieusement, ou en plaisantant que M. Nicolas parle ainsi. Mais en prenant la chose au sérieux, nous croyons que les principes qu'il vient d'émettre et de développer par l'application sont dignes d'un examen spécial. Toutefois, nous ne sommes point de son avis lorsqu'il engage les Belges à parler tout bonnement le français de Belgique, et à y mêler sans façon, comme la Grèce a fait ses dialectes, les expressions de leurs patois.

Chaque langue a son génie propre. Celui de la langue française est la clarté et la régularité. Y introduire des dialectes, des expressions locales, des tours de phrase qui appartiennent exclusivement à des idiomes, ce serait lui faire perdre son plus beau caractère, la rendre obs-

Digitized by Google

cure et inintelligible. Je conçois les dialectes dans les langues teutoniques, dans celles qui ne sont pas assujéties à des formes invariables. A Londres, Berlin, Amsterdam, il est permis de composer des mots, d'employer des locutions provinciales, parce que ces villes ne se sont jamais arrogé le droit d'imposer la langue qu'on parle dans leur sein, à l'Angleterre, à la Prusse, à la Hollande. Mais à Paris, c'est différent. Paris est non-seulement la capitale de la France, c'est encore la capitale de la langue française. C'est elle qui, du consentement unanime des hommes de lettres et des savans, donne la règle et le ton. C'est un despotisme peut-être, et un despotisme qui ne date que du jour où parut la première édition du Dictionnaire de l'Académie ! soit ; mais je le préfère à une anarchie qui amènerait la confusion de Babel.

La dissertation sur la poésie nationale m'a fait perdre de vue un instant les héros de M. Justin. Revenons-y :

Bien décidé à visiter son pays, M. Nicolas n'a rien de plus pressé que d'arriver à Bruxelles, et en attendant que le produit de ses œuvres littéraires lui permette de se procurer la calèche de luxe, il prend la modeste diligence. Parmi ses compagnons de voyage se trouve M. Dubonnier, gros propriétaire, sénateur en perspective, et classique renforcé.

Animé par le Champagne qu'il avait pris en dînant, comme conclusion d'un fort marché de grains, M. Dubonnier qui était placé auprès d'une jeune personne, ayant nom Alphonsine, voulut entrer en conversation avec elle..... uniquement pour rompre le silence qui venait d'entrer dans la voiture avec l'obscurité.

— Mademoiselle, lui dit-il, savez-vous bien que le baptême vous a fait récolter le plus beau nom du monde ? Alphonsine ! ah, vraiment, c'est de la plus fine fleur du plus fin romantique.

— Romantique ! dit M. Nicolas comme en se réveillant ; qui a dit romantique ?

— Ah ! ah ! reprit le gros Dubonnier, le romantisme vous réveille, ce me semble. C'est très juste. Il en endort tant d'autres.

— Il paraît, monsieur, lui répondit sèchement M. Nicolas, que la nouvelle littérature n'a pas le bonheur de vous plaire.

— Beaucoup, au contraire, dit le gros Dubonnier, rien ne

Digitized by Google

m'émeut, moi, voyez-vous; mais ces farceurs de romantiques me remuent, et ça me fait du bien. Quand j'étais au collége, j'ai lu Racine et Boileau, Buffon, Voltaire et d'autres. C'étaient, ceux-là, de fameux laboureurs, qui vous ont joliment retourné la terre! Qu'y avait-il, bon Dieu, à récolter après eux? Rien, rien. Cette pauvre vieille terre classique avait produit tout ce qu'elle pouvait produire. Desséchée, épuisée, elle allait rester en jachère. Mais voilà qu'un beau soir les bêcheurs romantiques nous tombent sur la campagne, semant leurs livres à tort et à travers. Cela peut faire un excellent fumier; et quelque jour nous aurons bonne récolte. Je sais fort bien qu'ils labourent très mal, qu'ils ne savent pousser droit un sillon, ni semer leurs grains, ni nettoyer leurs terres, qu'ils laissent des bosses et des fosses, des mottes et des taupinières, qu'ils sèment tantôt menu, tantôt dru, jetant pêle-mêle les semences d'avoine, d'orge, de froment et de vesce. Mais cela remue la terre, après tout; et à force de remuer et remueras-tu la terre, elle finit toujours par donner quelque chose; et ça me remue aussi, moi, voyez-vous; ça me fait du bien.

Enchanté de cette tirade, M. Dubonnier s'essuya le front et ne pensa plus à ranimer la conversation. Il se plaisait à repasser dans sa tête les bons mots qu'il venait de débiter, et nourrit de cela son Champagne pendant le reste du voyage. M. Nicolas ne souffla mot, et ne retrouva la parole qu'à son arrivée dans la capitale de la Belgique, ainsi appelée, parce qu'elle est le siége du gouvernement.

Après avoir donné quelques heures au repos, MM. Nicolas et Gaspard se mettent à parcourir Bruxelles. Ils visitent Ste Gudule, le palais du Roi Léopold et le palais du prince d'Orange qui en est voisin, comme la Roche Tarpéienne est près du Capitole, dirait un lynx. Ils visitent le palais de l'Industrie, l'Hôtel des Monnaies, l'Hospice des Vieillards, l'établissement de Vandermaelen; ils visitent le Musée, l'Hôtel de Ville, le Jardin Botanique, l'Observatoire, l'église de Notre-Dame-des-Victoires, où reposent les restes de J. B. Rousseau, jetés dans l'ordure, au fond d'une armoire vermoulue; ils visitent enfin de fort belles choses, mais de ce nombre n'est point le Palais de Justice, où l'entrepreneur a dû faire de meilleures affaires que n'en font les plaideurs.

Digitized by Google

Ils allèrent ensuite au spectacle où l'on donnait un ballet ; et Gaspard, qui n'avait jamais vu que les marionnettes, s'écria d'aise à la vue des jolies danseuses : Ah, sacristie ! on dirait qu'elles vivent !

Ils allèrent entendre les orateurs des chambres ; mais Gaspard s'ennuya beaucoup, et M. Nicolas ne s'amusa guère. On discutait, on tiraillait l'organisation provinciale. Pauvre organisation ! Il y eut même au sénat un incident merveilleux. L'un des orateurs, en parlant de certaines fonctions qu'il avait exercées, oublia littéralement, dans le cours de sa harangue, quelles avaient été ces fonctions. — Quand je me rendis sur les lieux en qualité de .... en qualité .... en qualité de .... — Rien ne vint, et le voisin dut lui souffler le reste. Quelle excellente aubaine pour certains petits journalistes, pauvres étrangers venus chez nous pour avoir à manger, et qui ont mis leur plume à la solde française, chinoise ou hollandaise ! mais M. Nicolas fit là-dessus des réflexions plus sérieuses.

— Nous ne faisons que de naître, se dit-il en lui-même, et il faut plus d'un jour pour se former en administration, en politique, en talens de tribune. Est-ce notre faute, à nous, si la force nous a constamment imposé des maîtres étrangers qui nous menaient à la lisière, si nous sommes restés de vrais enfans qui ne savons que bégayer encore ? Et cependant quels progrès n'avons-nous pas déjà faits depuis un petit nombre d'années ! Quelque temps encore, et je réponds que les Belges prendront rang à leur tour dans les fastes parlementaires. Après cela, je ne vois guère ici que des hommes titrés, des marquis, des barons, des comtes, et il faut avouer que la noblesse belgique s'est singulièrement négligée. Il est temps qu'elle se réveille, qu'elle se lève et qu'elle marche, s'il lui prend fantaisie d'avoir quelque influence ; car elle a beaucoup à apprendre, beaucoup d'efforts à faire pour s'élever à la hauteur de ces nobles talens qui distinguent tant de pairs français et de lords d'Angleterre.

— Monsieur, je vous en prie, dit Gaspard en tirant son maître par la manche au milieu de ses pensées ; sortons d'ici, c'est ennuyeux en diable.

Ils sortirent et se mirent en campagne. Ils allèrent à Laeken, dont le château parut à Gaspard épiscopalement beau.

— Très épiscopalement, dit M. Nicolas.

Ils allèrent à Tervueren, où non seulement saint Hubert mourut en l'an de grâce 727, mais où il y eut encore des quadrupèdes qui s'entendirent avec des bimanes pour désoler la capitale. Ils allèrent à Bois-Fort, dont le petit lac et les maisons groupées, les collines inégales et les masses de forêts qui l'encadrent, retracèrent à M. Nicolas une miniature de la Suisse. Ils allèrent à Grimberghe admirer dans l'antique abbaye de belles statues de marbre et des confessionnaux d'un éton-

Digitized by Google

nant travail. Ils allèrent à Ixelles, ils allèrent dans les fonds de Forêt, ils allèrent dans tous les environs.

Huit jours s'étaient écoulés de la sorte, et à peine M. Nicolas avait-il eu le temps de songer à la littérature. Il commençait cependant à se fatiguer de cette vie, et pour s'en reposer et *utiliser* en même temps son séjour dans la capitale, il saisit au vol une idée jaillie de la tête de Gaspard, et curieux de s'essayer dans le genre *drolatique*, il s'achemina, à la brune, avec son fidèle secrétaire, vers certain lieu écarté, afin de surprendre la nature sur le fait. Il lui répugnait bien un peu d'y aller. Mais quand on est littérateur il faut bien subir les conditions de son métier. Le moyen maintenant de se faire écrivain à la mode sans avoir quelque peu à rougir !

Je ne vous conduirai pas là où M. Nicolas s'est rendu. Qu'il vous suffise de savoir que, pour obéir aux préceptes de la nouvelle école, de peindre toujours la nature telle qu'elle est, surtout la nature laide, sale et fangeuse, M. Nicolas y recueillit les élémens d'un conte qu'il se propose de publier sous le titre de *Lupanar*. Si cela ne vous suffit pas, achetez le livre de M. Justin, et lisez le chapitre XI, plus moral qu'immoral.

On ne peut convenablement visiter Bruxelles sans faire une excursion au champ de bataille de Waterloo. M. Nicolas en sa qualité de littérateur pouvait moins que tout autre se soustraire à cette obligation d'origine anglaise. Il y alla donc, et pour consacrer le souvenir de cet *événement*, car c'en était un pour un Belge, il composa les vers suivans :

Quand le jour est tombé, quand l'ombre solitaire
Sous le ciel un instant amène le repos;
Quand le gardien qui veille au seuil du cimetière
Suspend au crucifix la lampe des tombeaux;

Quand du plaintif accent de sa voix funéraire
Le triste oiseau des nuits fait retentir l'écho,
Et que le laboureur, regagnant sa chaumière,
S'éloigne en pâlissant du champ de Waterloo;

Digitized by Google

La plaine exhale au loin de lugubres murmures :
Puis s'élève un grand bruit, une horrible clameur,
Et le cri des guerriers et le choc des armures,
Par dessus tous ces bruits la voix de l'Empereur !

Et bientôt tout se tait : de leurs voiles funèbres
Le silence et la nuit couvrent le champ fatal ;
Et vous n'entendez plus dans l'horreur des ténèbres
Qu'un sourd torrent de sang qui se creuse un canal.

Et la lune, naguère au nuage enfermée,
Vient du champ de la mort éclairer l'appareil ;
Et l'on voit sur la terre une innombrable armée
Etendue, et dormant de son dernier sommeil.

Et le ver du cercueil prenant part à ces fêtes
Fait mouvoir lentement tous ces livides morts :
Le sol fermente et bout, et les bras et les têtes
Tombent confusément détachés de leurs corps.

Puis des os couvrent seuls la plaine monotone,
Et s'animant soudain, ils se dressent affreux :
Tout s'agite et se heurte, et la trompette sonne
Le combat morne et sec des squelettes hideux.

Mais tout est retombé dans l'éternel silence :
Tout a fini : le temps a refermé ces lieux :
Et vous ne voyez plus dans l'étendue immense
Qu'un aigle d'un tombeau s'élevant vers les cieux !

Ces vers sont beaux, très-beaux, et quoique M. Justin ait l'air de s'en moquer, peut-être par modestie d'auteur, il nous permettra de croire que si le romantisme n'avait jamais été poussé plus loin, il se serait soutenu à la hauteur où Chateaubriand, Lamartine et les premiers travaux de Hugo l'avaient élevé.

Gaspard que les trophées littéraires de son maître empêchaient depuis quelque temps de dormir, se sentit singulièrement ému à la lecture de ces vers, et voulant rendre à M. Nicolas la monnaie de sa pièce, comme il le dit, il le pria de lui prêter une oreille attentive et récita :

« C'était aux grands jours de juillet, quand un soleil de plomb bout comme l'enfer dans les fournaises du ciel. Trois femmes en

Digitized by Google

cheveux gris, aux dents jaunes, à l'œil creux des sorcières, se suivaient à la file, les mains croisées au dos, marchant sur un chemin fangeux, dans un limon de bitume et de soufre, pesantes, haletantes. Elles tournaient lentement dans un cercle. Elles tournaient au rebour du soleil. On entendait par intervalles des sons rauques et confus qui murmuraient dans leur bouche comme dans le fond d'un abyme. Elles tournèrent encore. Elles tournèrent long-temps.

« Sur le coup de midi, à l'heure où le Christ mourut sur la croix pour le salut des hommes, elles allumèrent un brasier ardent. Elles se rangèrent à l'entour. Elles firent bouillir un vase énorme en fer. Elles y jetèrent du sel. Elles burent une liqueur noire et brûlante. Elles s'étendirent sur le sol.

« Un silence profond; une horrible immobilité.

« De l'oreille droite appuyée sur la terre, elles écoutaient les bruits souterrains de l'enfer, les lointains hurlemens des damnés, les rires hideux des légions de diables.

« Quand elles se relevèrent, elles regardèrent au ciel. Un nuage d'airain couvrait le lourd soleil; un jour livide couvrait au loin la terre. Elles prirent trois bêches et remuèrent la fange. Elles la fouillèrent, la retournèrent, la broyèrent, comme cherchant un trésor, comme exhumant un cadavre, comme enterrant un crime. Et elles se mirent à tourner de nouveau. Le soleil avait disparu. Elles tournèrent avec le soleil. Elles tournèrent encore. Elles tournèrent long-temps, comme dans le cercle de l'éternité.

« Et trois heures s'écoulèrent; et puis trois autres heures. Alors les trois vieilles rallumèrent le feu. Elles burent la liqueur noire. Elles s'étendirent sur le sol.

« Un silence profond; une horrible immobilité.

« De l'oreille droite appuyée sur la terre, elles écoutaient les bruits souterrains de l'enfer, les lointains hurlemens des damnés, les rires hideux des légions de diables.

« Quand elles se relevèrent, l'une des trois vieilles ouvrit une large bouche, et elle dit : Allons, mes sœurs, formons aussi un homme à notre image.

« Elles enfoncèrent leurs ongles dans le noir limon; elles pétrirent la boue de bitume et de soufre. Elles formèrent des masses rondes. Elles les rangèrent sur le sol. Elles en tracèrent des lignes, des carrés, des quinconces, comme faisant un labyrinthe aux enfans de Satan.

« La nuit tomba, ténébreuse et profonde. Pas un rayon de la lune : pas une étoile au sein du firmament : un océan de nues. Des éclairs brûlans se croisaient au loin sur les monts. La foudre éclata... Trois croix brisées au cimetière... Les trois vieilles avaient disparu. »

Gaspard se tut. M. Nicolas le regarda tout large.

— Dieu me pardonne! s'écria-t-il enfin, c'est un conte fan-

Digitized by Google

tastique ! mais le diable m'emporte si j'y comprends un mot. Où donc as-tu pêché tous ces rêves de sorcières ? Est-ce bien toi, Gaspard, qui as écrit ce conte ? d'honneur, ce n'est pas mal. Le genre est-il donc si facile ? Va je t'en réponds, la *Revue de Paris* parlera de toi. Mais que diable as-tu voulu dire ?

— Comment sacristie ! vous n'y comprenez rien ? Par la barbe de saint Jean ! voilà qui est trop fort. Eh bien ! trois botresses donc, qui par un temps d'orage sont à faire des boulets, boivent le café, comme elles font d'habitude, avec du sel à défaut de sucre, et puis font *prangère*, ce que vous appelez, je crois, la méridienne.

— Oui, oui, *prangère*, du latin *prandium*, repas ; sommeil du repas...

— C'est cela. Et le soir mes trois botresses retournent à leur demeure, le tonnerre faisant grand tapage.

— Ah ! ah ! ah ! l'idée est délicieuse.

— Ma foi, monsieur, vous m'avez dicté des choses qui n'étaient pas plus claires, et vous m'avez dit que c'était à la mode, qu'il fallait des riens en diableries, en rouge, en noir, et toutes sortes de bêtises. Eh bien ! en veux-tu, en voilà.

Voilà donc Gaspard, auteur et littérateur à son tour. Nous venons de voir son début en prose, plus tard, nous verrons son début en vers.

En quittant le champ de bataille de Waterloo, nos héros, je parle de M. Nicolas et de Gaspard, se dirigèrent vers Genappe qu'ils traversèrent, et arrivèrent bientôt à Bothey. Là, ils furent témoins d'un spectacle d'un nouveau genre qui fournit à M. Nicolas le sujet d'un drame dont le titre sera : Euphémie, ou la Nymphomane, drame léliaque et utérin. Ils y assistèrent également à une scène d'exorcisme ; mais cette scène déplut beaucoup à M. Nicolas, car il était profondément religieux dans le cœur.

— A la malheure ! se dit-il à lui-même ; où veut-on nous mener encore avec ces pratiques ridicules et ce fatras du moyen-âge ? Ne sait-on pas comprendre que les temps sont changés ? Ni moi non plus, je ne veux pas d'un concile qui s'assemble solennellement pour abolir toutes ces superstitions : un concile irait mal à un siècle comme le nôtre, et pourrait porter un coup mortel à la religion catholique au lieu de la servir. Mais, au nom du ciel ! qu'on laisse périr de leur belle mort ces pitoyables momeries. Ce n'est plus sur des masses ignorantes que le prêtre opère aujourd'hui, mais sur des populations qui

Digitized by Google

s'éclairent, qui raisonnent, et dont les yeux sont ouverts ainsi que les oreilles. On voit, on parle, on lit, on écoute. La pensée se communique de toutes parts, rapide et lumineuse. Quand l'Europe entière, l'Espagne même et jusqu'au Portugal, se lèvent pour prendre part au grand drame de la civilisation moderne, croit-on pouvoir relever sur ce petit point belgique le vieil échafaudage? Si les ministres de la religion prétendent enchaîner l'humanité qui marche, ils se trompent; et comme l'enfant qui de sa faible main voudrait arrêter les forces immenses d'une machine à vapeur, ils seront entraînés, broyés, anéantis. Arrêter le mouvement, c'est chimère; le diriger sans éclat dans les voies de la morale et de l'ordre, voilà quelle peut être encore leur admirable mission.

De Bothey à Mazy il n'y a pas loin. De Mazy au château de Mielmont, la distance n'est pas grande non plus : double motif pour visiter ces deux endroits qui promettaient des inspirations romantiques.

Le vieux château de Mielmont plut surtout à M. Nicolas. Il en parcourut toutes les salles, la chapelle, les tours. Puis il descendit, et pas un souterrain, pas un trou n'échappa à son investigation. Des caveaux il passa aux combles et pénétra dans un petit grenier encombré de vieux meubles et de tableaux de famille. En y furetant, il découvrit, ô bonheur! parmi un tas de papiers jaunis, un cahier qui portait pour inscription : Histoire de Mainfroid des Oursins et de la belle Franerie.

C'est une histoire des temps de la chevalerie, pleine des détails les plus gracieux, et racontée avec une naïveté charmante.

Jusqu'à présent, M. Justin a combattu l'ultra-romantisme avec ses propres armes : l'horrible et l'absurde. Dans l'histoire de Mainfroid, il adopte un procédé inverse. Il ramène le conte du moyen-âge à sa simplicité primitive, il le dépouille de ce fatras d'horreurs dont quelques écrivains modernes l'ont surchargé, rejette ce style prétentieux où les mots anciens se heurtent à chaque instant contre les expressions nouvelles, et se borne à être vrai, naïf et touchant.

Nous voudrions pouvoir reproduire en entier ce conte, mais son étendue ne nous permet point de le faire; aussi bien, cet article est déjà assez long; le reste à une prochaine livraison. T.

Digitized by Google

VOYAGE

Pittoresque et Industriel

DANS LE PARAGUAY-ROUX ET LA PALINGÉNÉSIE AUSTRALE;

PAR

Tridace-Nafé-Théobrôme de Kaout't'Chouk,

GENTILHOMME BRETON,

SOUS-AIDE A L'ÉTABLISSEMENT DES CLYSO-POMPES, ETC.

Au Meschacébé, chez Ylered-Sioyoh, Yorcks-Streed, 10.

MDCCCXXXV.

(*Imprimé par le moyen de la presse à vapeur.*)

Titre nouveau, piquant et vaporeux, par conséquent à la mode! qui fera pâlir tous les voyages passés, présens et futurs, depuis ceux de Cook jusqu'au *Voyage autour de ma chambre* de M. Xavier de Maistre. J'en excepte pourtant les *Voyages et Aventures de M. Alfred Nicolas au royaume de Belgique*, pour lesquels la *Revue Belge* professe avec raison une haute estime. Nous considérons ces deux œuvres comme deux puissances émules, mais non pas rivales : à chacune ses possessions, son domaine. M. Justin *** s'occupe avec originalité de ce qui nous rase à tous le bout du nez et nous crève les yeux, tandis que M. Tridace-Nafé-Théobrôme de Kaout't'Chouk nous étale de rares et incomparables découvertes, dont il a en-

Digitized by Google

richi son portefeuille pendant une excursion trans-océanienne, qu'a faite son imagination pétulante et ambulatoire dans des plages inconnues.

La librairie, direz-vous, lecteur, n'a pas encore soufflé mot de cette production récente, et cela ne dénote guère en sa faveur. — Un instant; qui donc avant nous a fait l'éloge de M. Justin***, si ce n'est le *Journal de Liége* et le *Politique*, de cette même ville? vous voyez donc que le bon et le beau ne sont pas toujours encensés, surtout quand l'auteur a la griffe alongée, et que, ne se ménageant des amis dans aucun camp, il adopte la devise du *Bon sens d'un homme de rien :* « si le présent livre blesse »monseigneur, ou Pierre ou Paul, c'est contre mon gré : »marchant droit, il m'est difficile de ne pas coudoyer la »plupart des gens.» Il est, du reste, un motif plus plausible pour expliquer le silence des feuilles publiques et des débitans de papier noirci à propos de M. Tridace (je passe ses autres qualités qu'il me suffit d'avoir déjà énumérées très-fidèlement). Figurez-vous que c'est un drôle de corps, qui semble, en écrivant, ne pas songer le moins du monde à la trompette de la renommée, et très-souvent réserve pour quelques amis ses confidences littéraires. Ainsi a-t-il fait de son voyage, dont une indiscrétion pardonnable me permettra de rendre compte.

Ce qui vous étonnera, vous stupéfiera, c'est la vitesse aérienne avec laquelle l'auteur sait quitter les champs de bataille de l'Europe, où nous l'avons vu naguère se promener avec le brave général Lahure dont il nous donnait l'intéressante biographie, c'est cette vitesse, dis-je, avec laquelle il enjambe tout-à-coup le Paraguay-Roux et la Palingénésie Australe, pour rapporter de ce pays de sauvages des leçons de civilisation et de perfectionnemens industriels à notre terre, si orgueilleuse et pourtant si décrépite.

Lorsqu'à l'instant même je me suis servi des expressions : *vitesse aérienne* et *enjamber*, il s'entend que je n'ai nullement supposé que l'intrépide Tridace se fût risqué à passer les mers, soit dans un aérostat soit sur des échasses (deux moyens de transport qui réclament

Digitized by Google

encore les méditations des savans); non, il s'est tout simplement embarqué sur un vaisseau, et lui-même nous dépeint sa traversée en style que ne répudierait pas Eugène Sue, le père de la Vigie de Koat-Ven. Ecoutons-le :

Le 31 * février 1831, après avoir cargué les amarres et déferlé les aubans, nous partîmes du port de Saint-Malo, toutes voiles dedans, sous un vent de sud-est-nord-ouest. Il ventait frais; les lames et les brisans clapotaient en silence et venaient se jouer autour des flancs de la corvette *la Calembredaine* sur laquelle nous étions montés; elle fila son nœud, en terme de marine, et en un instant nous doublâmes le cap Finistère, endroit où commence la fin du monde, ainsi que l'indique son nom (*Finis terræ*), et bientôt nous atteignîmes l'île de Madère.

Relâchant dans cette île pour y faire de l'eau, le voyageur y étudie le procédé ingénieux qu'emploient les naturels exotiques (race nouvellement découverte) pour la fabrication du Madère sec, espèce de nectar et d'ambroisie que nos palais n'ont pas encore jusqu'ici dégustée. Il appelle sur ce point l'attention des vignerons arriérés de la Champagne et de la Bourgogne, puis il poursuit ainsi son récit :

Nous levâmes l'ancre avec les moufles, et prîmes le large le long d'un détroit dont j'ai oublié de noter le nom sur mon journal. Nous eûmes à essuyer plusieurs grains, tant gros que petits, ce qui détermina les matelots les plus superstitieux à profiter de cette occasion pour dire leur chapelet.

Vous haussez les épaules, vous imaginant, comme moi-même je l'ai fait d'abord, que M. Tridace s'est plu à faire un détestable calembourg. Fi donc! son esprit est trop absorbé dans de sérieuses méditations pour descendre à d'insipides jeux de mots. Après nous avoir appris que faire du Madère sec, très potable, et le mettre en bouteille n'est point partout chose impossible (ce qui nous donne le droit d'attendre un jour de son génie la découverte de montagnes sans vallées et vice versâ), il tenait à révéler aux mousses une méthode commode de réciter à l'occasion, sans le secours de leurs doigts, ces cinq

* L'auteur est dans ce moment occupé à confectionner un calendrier beaucoup plus parfait que le Grégorien. Il espère qu'il sera généralement adopté le 1er janvier 1836.

Digitized by Google

dixaines d'*ave* qu'entre-coupe pittoresquement un *pater*.

Léger service, il est vrai, qu'il a rendu, si nous le comparons à tout ce dont le dix-neuvième siècle lui est redevable.

Il est désolant pour un génie aussi transcendant de se voir non pas analysé, mais morcelé par une plume peu exercée, ignare même comme la mienne. Comment en effet voulez-vous que moi, pauvre chétif, qui sais à peine mon *ABC*, j'aille parler dignement de la sagacité du gentilhomme breton à dépister les inscriptions et les étymologies, de ses dissertations lumineuses 1° sur les étoiles (qu'il envisage comme des espèces d'animalcules célestes se nourrissant d'éther pur), 2° sur la couleur blanche du serin et la maladie qui lui est propre (appelée par lui : *bouton de jalousie*) ? excusez-moi donc : à chacun sa spécialité d'examen ; et franchement, je raisonnerais là-dessus comme un aveugle des couleurs. Vaut mieux aussi me taire sur le système hardi d'écluses que l'illustre voyageur a aperçu, avec son coup-d'œil d'aigle, à la pointe du pic de Ténériffe, de même que sur son brillant mémoire concernant l'huile de cailloux, que nous nous bornons à recommander comme méritant mention honorable, au comité des arts et métiers de la Société d'Émulation de Liége. Si les occupations de ce comité ne sont pas trop nombreuses, nous lui conseillons également de nommer une commission chargée de lui faire un rapport sur le nouveau mode d'éclairage et le gazomètre inodore et on ne peut plus portatif que décrit M. Tridace. Ses détails sont si minutieux que réellement, si ses qualités n'étaient pas connues, on devinerait qu'il est Sous-Aide à l'établissement des clyso-pompes ; c'est merveille de voir un écrivain aussi plein de son sujet, possédant à fond sa matière.

Mais c'est que son vaste cerveau sait tout embrasser ! Nous allons mettre sous les yeux des graves hommes d'état les notes qu'il a prises sur les chemins de fer, établis dans l'*île de la civilisation*. Elles ont un intérêt palpitant d'actualité, puisqu'on s'occupe à tour de bras de sillonner l'Europe de rails, et que M. le bourgmestre de Jemeppe fait espérer à ses habitans, dans sa proclamation du

Digitized by Google

26 juillet dernier, que bientôt l'Océan sera joint à la Mer Noire, et la Méditerranée à la Baltique. Lisez donc avec attention :

Les chemins de fer, que les naturels faisaient autrefois ligneux, ont été totalement abandonnés, parce que la vitesse des wagons n'était pas assez grande. Ces chemins de fer offraient cependant cet avantage sur ceux d'Europe qu'étant faits avec du bois, ils étaient beaucoup moins pesans et moins chers. La vapeur a été délaissée comme beaucoup trop lente, et l'on a soumis, comme moteur, le fluide électrique. La machine locomotive, entièrement en métal, a la grandeur et la forme d'un pistolet d'arçon, ce qui lui a fait donner le nom de pistolet de Volta. On attache ce wagon de nouvelle espèce par un anneau de fer à une caisse de voiture en verre dans laquelle se place le voyageur. Cet appareil vole avec une rapidité inconcevable sur un fil de métal qui sert de conducteur.

Ce nouveau système véhiculaire offre des avantages immenses sur l'ancien mode de transport; d'abord la modicité du prix, car voici le devis de l'établissement d'un de ces chemins sur une longueur d'une lieue kilométrique :

	Fr. C.
Deux broches en fer	0,40 $\frac{37}{100}=1/2$
Fil de fer.	25,11
Marteau pour entasser les deux broches. . .	1,07
	26,58 $\frac{37}{100}=1/2$

Ensuite, la facilité de les établir! un enfant suffirait à cette opération ; et comme ces routes ne détériorent en rien les terrains sur lesquels elles passent, il devient inutile de les exproprier. Si la route gêne les propriétaires riverains, on ôte le fil d'archal et on le place ailleurs, sans autre cérémonie ni dépense. Un très-grand avantage de ces chaussées métalliques, c'est que le soir elles sont illuminées très-brillamment par les nombreuses étincelles ou aigrettes de feu qui scintillent et s'échappent du fil de fer imprégné de fluide électrique. Nous voudrions cependant dissimuler, mais en vain, un très-grave inconvénient de cette récente découverte, il faut en faire l'aveu pénible : on ne peut placer plus d'un voyageur à la fois dans ces diligences, parce que ce dernier, disent les physiciens, doit être isolé, ou sans cela il serait frappé par la commotion électrique lorsqu'elle a lieu. On espère bientôt, au moyen de perfectionnemens nouveaux, parvenir à vaincre cet obstacle.

Si nous n'étions pas à une époque où toute voix impartiale se fait difficilement écouter, nous demanderions à

Digitized by Google

nos gouvernans s'il n'y a pas honte de leur part à soutirer des millions au peuple pour le chemin de fer d'Ostende à Aix-la-Chapelle, quand le système véhiculaire de l'*île de la civilisation* n'eût coûté tout au plus qu'un millier de francs. — Il n'était pas connu, objectera-t-on — Qu'on revienne donc sur ses pas : on allégera les charges des contribuables, dont on *dévore* la sueur avec tant de voracité.

Puisque j'en suis au chapitre des économies et des améliorations sociales, je citerai d'autres renseignemens importans que nous fournit le *Voyage industriel et pittoresque :*

Le service des postes se fait par ces routes (en fer), et il me suffira pour donner une idée de leur miraculeuse vélocité, de faire remarquer, en passant, qu'il n'est pas rare de recevoir la réponse à une lettre que l'on a écrite, avant même que cette dernière soit parvenue à son adresse.

Le système constitutionnel est le mode de gouvernement adopté par les insulaires de la *Civilisation*. Voici comment ils en ont fait l'application : un roi n'est rien, disent-ils, puisqu'il n'est pas responsable; mais cependant, comme c'est lui qui gouverne, il en faut un : car sans lui n'existerait pas de gouvernement. Or, un roi de chair et d'os, mange, boit et consomme; conséquemment il lui faut une liste civile, qui grève et obère le budget; puis ce roi meurt, sa mort fait naître des troubles, et, s'il n'a pas d'enfant, amène des changemens de dynastie. Ils ont paré à tous ces inconvéniens avec la prudence de Nestor, le compagnon de Télémaque, et voici comme : ils ont fait fabriquer un très-beau roi en bois de palissandre incrusté; ce roi est mû par des rouages, et peut de sa main droite, lorsque l'on a tendu le ressort et remonté les poids, signer vingt à trente pièces au moins sans s'arrêter. Ce monarque, dont la signature est très-bien calligraphiée en anglaise, ne figure sur le budget, que pour une somme de cinquante francs employée à l'achat d'huile et de graisse; c'est là toute sa liste civile.

Le seing royal ne s'appose qu'en présence de tous les ministres assemblés, et c'est le président du conseil seul qui jouit du droit de tourner la manivelle monarchique, cheville ouvrière de l'état; il est dépositaire de cet instrument, à titre de ses fonctions. Quant à la responsabilité des ministres, elle est réelle. Ils ne peuvent quitter, ni jour ni nuit, une grosse corde qui leur est attachée autour du cou par un nœud coulant. Tout électeur a droit de serrer impunément ce nœud jusqu'à strangulation parfaite, s'il peut fournir ensuite la preuve que

Digitized by Google

le ministre qu'il vient d'occire, avait commis une infraction à la charte. Cette simple corde de chanvre, si modeste et en même temps si utile, remplace, chez ces insulaires, comme insignes du pouvoir, le fastueux porte-feuille de maroquin rouge de nos hommes d'état.

Le plus grand abus des chambres délibérantes, disent-ils avec un grand sens, est qu'elles puissent délibérer. Ils ont écarté cet inconvénient, car leurs chambres ne se composent que de sourds et muets, seules qualités dont il faille justifier pour être éligible. Un député muet ne peut pas vendre sa voix; sourd d'ailleurs, il est bien plus inaccessible aux séductions; et comme les lois doivent être votées consciencieusement, il suffit de les mettre sous les yeux de ces représentans, pour qu'ils émettent leur opinion pour ou contre, dégagée de toute espèce d'influence. Qu'on ne se figure pas, dans notre Europe décrépite et caduque, que l'éloquence soit bannie de ces chambres muettes; j'ai assisté à quelques-unes de leurs délibérations et je puis assurer, après avoir vu les gestes de plusieurs députés, que, pour me servir de l'expression si heureuse d'un de nos plus illustres généraux « *leur silence parle pour eux.* »

Leur législation est un modèle; je n'en citerai que cet exemple: peu de temps avant notre arrivée dans l'île, les duels étaient à l'ordre du jour. Qu'ont fait les législateurs? Ils ont voté tout de suite cette loi admirable par sa clarté et sa concision:

« *Nul ne pourra plus se battre en duel que* SEUL. »

Et les duels cessèrent comme par enchantement.

On rencontre dans cette île des caisses d'épargne jusque dans les plus misérables hameaux, et l'ouvrier sans travail, l'individu qui manque de tout, le prolétaire indigent, le millionnaire réduit à vivre d'aumônes, trouvent ainsi les plus grandes facilités pour verser dans ces caisses l'excédent de leurs besoins et le fruit de leurs économies.

J'ai appris, je ne sais où, que les Romains envoyèrent une députation en Grèce pour y chercher de bonnes lois, et qu'elle y puisa les immortelles XII Tables. Quel dommage que M. Tridace ne nous ait pas révélé plus tôt ses merveilleuses découvertes! j'aurais proposé au Congrès National des Belges de se déporter en masse au Paraguay-Roux et dans la Palingénésie Australe, pour nous en rapporter fidèlement cette constitution-modèle, qui épargnera toujours à ceux qui l'ont adoptée les épouvantables 93, les glorieuses mais sanglantes barricades de 1830,

Digitized by Google

les procès-monstres et surtout les machines infernales. Avec une telle charte point de légitimistes, de républicains ni de police secrète : tous sont dévoués, corps et ame, au roi populaire que le suffrage universel a fait monter sur le trône. Chez lui point de *pensée immuable;* pour ses *serviteurs* point de responsabilité illusoire. Dans la représentation nationale on ne connaît montagnards ni ventrus, orateurs assommans ni clôturiers aux forts poumons. De liberté de la presse et par conséquent de réquisitoires en permanence, de pétitions pour le redressement des griefs et le renvoi des ministres, il n'est besoin. Vous réputez-vous lésé? serrez la corde à vos risques et périls.

C'était bien à Rome d'assigner une courte durée à la dignité de Consul; celui devant lequel marchaient les redoutables licteurs, armés de leurs faisceaux reculait devant l'arbitraire, obligé lui-même de rentrer bientôt dans la classe des citoyens. Mais cette habile combinaison ne s'efface-t-elle pas devant ce simple nœud coulant, à la fois le noble attribut des conseillers de la Couronne et, en cas de malversation, l'instrument de leur supplice? Cherchez-moi donc un épouvantail plus efficace. Publicistes de notre siècle, à quoi nous auront servi vos doctes leçons? vîte, brûlez vos livres; sans cela, les peuples se chargeront d'en faire l'auto-da-fé, et vaut mieux, pour l'honneur, s'exécuter de bonne grâce.

Non, l'époque actuelle n'est pas rétrograde : désormais se simplifieront les rouages de tout gouvernement; et à qui devra-t-on ce bienfait, si ce n'est au philanthropique Tridace dont les efforts tendent à réaliser cette pensée fécondante : *L'utile est le mot-d'ordre de l'avenir?*

C. M.

Digitized by Google

LE FEU AU CHATEAU,

OU

La Châtelaine Sauvée.

Par un très-humble admirateur et très-indigne imitateur des poètes à la mode.

Ai, ai!
BION.

Silence!
Sans bruit
S'avance
La nuit.
Zéphyre,
Qui fuit,
Soupire
Minuit!

La guitare
Jette au vent
Un son rare,
Expirant.
Le bruit cesse,
Le galant
Entre, et baise
Front brûlant.

Quelle
Voix
Frêle
J'ois!
Elle
Vient
Bien
Grêle!..

Au feu!
La cloche
S'approche
Un peu.
Morbleu,
Vite! elle
Appelle
Au feu.

Digitized by Google

Affreux vacarmes !
C'est le château.
Tout court aux armes,
Ou bien à l'eau.
Chacun se presse.
— Par le milieu,
Coupez le feu
Chez la comtesse.

Ran plan plan, ran plan plan !
Honneur à la Belgique !
C'est la garde civique
Qui vient, tambour battant.
— Monsieur le commandant,
Rangez-vous en bataille ;
Gardez que la canaille
Ne pousse plus avant.

L'affreuse flamme tourbillonne,
Les cieux sont clairs comme à midi.
Crac, crac ! sauve qui peut ! personne
Ne bouge : chacun est hardi.
L'artilleur fait bien son office ;
Et, la pompe, vomissant l'eau,
A vingt pas emporte le sceau
Du brave vicaire en chemise.

A l'eau,
Canaille !
Travaille,
Maraud.
Le feu redouble :
Mon Dieu, mon Dieu,
Quel trouble !
La pompe aiguillonne le feu.

Tout va périr ! — A l'eau ! — Paff ! sur la chaîne !
— Mon Dieu, mon Dieu, notre pauve château !
— Silence là ! vieille bégueule ! — A l'eau !
— Gare au pignon ! — Rangez-vous, capitaine.
— En place donc ! — Pouff ! — Eh ! Gros-Jean, là-haut,
Quelle nouvelle ? — A l'eau ! — Sauve ! je brûle...
Des cris, des coups, des voleurs sans scrupule...
Et l'incendie a mangé le château.

Tout est brûlé, comte et comtesse,
Les beaux chevaux et les laquais.
— Vous qui viviez dans l'allégresse,
Vous voilà rôtis pour jamais !

Digitized by Google

Damnation! contre les flammes
Rien n'ont pu nos bras, ni nos sceaux.
Ah! le ciel daigne avoir vos âmes,
Ainsi que la braise a vos peaux!

Silence! la comtesse,
Dans un secret réduit,
Passe gaîment sa nuit,
Loin des cris de détresse.
Par un sort des plus doux,
La couche de verdure
Fut pour elle plus sûre
Que le lit d'un époux.

Oui! contre incendie,
Maris sagement
Assurent à vie
Leurs maisons comptant:
Très bien pour la flamme!
Mais pour la vertu
De ta noble dame,
Bon soir! meurs cocu.

Or, sans scandale,
Garde et manant,
Chacun détale
Tout doucement.
L'artillerie
Roule, sans train,
Sceau, pompe et scie
Au magasin.

Sans culotte,
Le curé,
Qui grelotte,
Est rentré.
La canaille
Tout d'abord
Tombe, et dort
Sur la paille.

Le bruit
S'efface;
Sa trace
S'enfuit.
Chien, homme,
Prés, chous,
Sont tous
En somme.

13 février 1835. L. Labar.

Digitized by Google

ANALYSE CRITIQUE.

Dictionnaire Géographique et Statistique de la province de Liége, *par* Henri Del Vaux, *de Fouron*. Liége 1835, 1 vol. in-8°.

Il est une classe d'auteurs dont les travaux pénibles ne recueillent guère aujourd'hui que de rares éloges, quelque bien employées qu'aient été leurs veilles. Gloire à l'écrivain dont les pages pétillent d'un esprit de bon aloi! que son nom soit entouré d'une brillante auréole, rien n'est plus juste ; mais pourquoi cette indifférence à l'égard de l'homme modeste, qui consacre son temps à faciliter les recherches que nous avons à faire pour notre instruction ? — Il ne nous amuse point ! — Mais, lui, non plus, n'a pas trouvé de divertissement dans la composition de son ouvrage. N'en doutez pas, plus d'une fois l'ennui l'a surpris, et l'espoir d'être utile a pu seul ne pas lui faire déserter sa tâche.

Ces réflexions se rapportent en général à tous ceux qui, se vouant à des études sérieuses, cherchent à aplanir pour autrui les abords de la science. Nous les énonçons ici rapidement, à propos de l'ouvrage de M. Del Vaux, dont le zèle et les efforts ne seront pas, craignons-nous, assez appréciés. C'est que ce n'est ni un drame, ni un conte fantastique que les presses de MM. les frères Jeunehomme viennent de livrer au public. Point de gaîté folle, point de terribles émotions à recueillir ; tout simplement d'intéressans détails géographiques et statistiques sur la province de Liége, dont la plupart des habitans sont loin d'avoir une parfaite connaissance. Mais en vérité, ne leur est-il pas plus indispensable de pouvoir parler du *Père Goriot* et d'*André*, que d'être en état de fournir des renseignemens sur l'histoire, les productions, le commerce, les monumens, la population et les sites variés de leur terre natale ? On ne veut pas encore profiter de l'exemple, fourni par Lafontaine, de cet astrologue qui, s'échinant à découvrir les astres, n'apercevait pas les objets que heurtait son pied. Ah, s'écrie le spirituel et mystérieux Justin*** dans ses *voyages et aventures*, combien de Nicolas en Belgique ! c'est-à-dire : que de gens s'y donnent les airs de réciter l'Europe par cœur, que vous embarrasseriez fort en les questionnant sur leur pays, leur province, voir même sur le lieu de leur naissance !

Mais, dira-t-on probablement, nous avons déjà deux autres Dictionnaires Géographiques de la province de Liége, et certes,

Digitized by Google

M. Del Vaux aurait pu choisir un emploi plus profitable de son temps. — MM. De Bouge et Vander Maelen ont, il est vrai, le premier en 1831, le second en 1832, fait paraître un Vocabulaire du genre de celui dont nous nous occupons ici. Reste à juger quel est le meilleur des trois. Pauvre tête que celle de M. Del Vaux, si son livre n'est pas supérieur à celui de ses devanciers! Qu'il moisisse chez le libraire, rien de mieux : car il n'aura fait que piller sans corriger. Mais si de graves erreurs ont été relevées par lui, s'il offre des faits statistiques infiniment plus complets, alors il aura rendu service à ses concitoyens et il faut lui en tenir compte, tout en laissant à M. Vander Maelen le mérite de lui avoir frayé la route. Nous passons à dessein M. De Bouge sous silence, parce qu'embrassant séparément toutes les provinces de la Belgique, il s'est renfermé dans un laconisme peu satisfaisant, et n'a généralement présenté que la population et les distances. Ainsi n'a pas agi M. Vander Maelen qui, outre ce double renseignement, fait connaître le bornage, la division, l'hydrographie, le sol, les routes, l'industrie et les souvenirs de l'histoire. A lui donc tout l'honneur de la création.

Que faut-il maintenant pour que M. Del Vaux, remaniant ces précieux matériaux, ait droit à nos éloges : nous l'avons dit plus haut : qu'il corrige avec exactitude et qu'il ajoute avec discernement. C'est une besogne ingrate qu'il a consciencieusement remplie. Aidé des renseignemens qu'il est allé puiser lui-même dans la plupart des communes chez MM. les bourgmestres, il a fait disparaître une foule d'erreurs, a donné pour 1835 des chiffres que M. Vander Maelen n'avait pu naturellement fournir que pour 1832, et a joint à la statistique humaine la statistique du bétail, permettant ainsi aux économistes d'asseoir des calculs de probabilité moins tronqués, d'enrichir le public des leçons de leurs expériences.

Que pareil travail soit entrepris pour chacune de nos neuf provinces, et plus d'une discussion qui s'élève dans les feuilles publiques, dans les assemblées législatives sur les moyens d'alimenter notre industrie, sur la répartition et le choix des impôts, sur le système prohibitif des douanes sera éclaircie et résolue en plus grande connaissance de cause.

C. M.

Digitized by Google

Mélanges.

Nous avons annoncé dans les mélanges de la 5me livraison qu'il avait été adressé à la Commission centrale un proverbe anonyme intitulé : *la sérénade, ou, la nuit tous les chats sont gris*. Ce proverbe accuse un talent d'observation que l'étude ne soutient pas assez. La Commission y a remarqué plusieurs mots heureux, quelques scènes assez habilement construites, mais l'inégalité du style ne lui a pas permis d'en voter l'impression. Il y a cependant de l'avenir dans cette légère esquisse de mœurs, et si l'auteur veut se livrer à une étude plus approfondie de l'art dramatique, nous croyons pouvoir lui prédire du succès; c'est avec plaisir que nous recevrons ses nouvelles communications, ayant regretté de ne pas avoir le droit de morceler son proverbe.

JACQUES JOSEPH DELIN.

Jacques Joseph Delin naquit à Bruxelles le 14 février 1796, d'un père dont le nom est cité avec distinction parmi ceux des bons peintres de l'école flamande.

Après avoir voué sa jeunesse entière aux études laborieuses qu'exige la carrière de l'enseignement public, il ouvrit à Anvers, en 1815, une institution consacrée à l'instruction primaire : c'est sur ce modeste théâtre qu'il s'est attiré la confiance, la reconnaissance et la vénération de ses concitoyens.

Le but constant de ses efforts était d'exposer d'une manière attrayante à ses élèves les élémens de toutes connaissances utiles, dont ils pouvaient être appelés plus tard à faire une étude approfondie. Avec quelle habileté il savait mettre à la portée de ces jeunes intelligences les premières notions de tous les arts, de toutes les sciences ! « Il y a tant de charmes pour un homme fait, disait-il souvent, à revoir ce qu'il a aimé dans son enfance ! je suis convaincu, ajoutait-il, que la peine que nous éprouvons à nous livrer à l'étude d'une science, n'est due le plus souvent qu'à l'idée défavorable que nous nous en sommes faite dans notre jeunesse. »

Pour atteindre le but qu'il se proposait, il publia une vingtaine d'opuscules élémentaires, la plupart traduits des ouvrages de l'abbé *Gaultier*, dont il contribua surtout à propager la méthode dans les écoles belges.

Le plus cher de ses vœux était celui de voir s'introduire dans nos établissemens d'instruction l'étude de notre histoire, étude si importante et qui cependant y avait été entièrement négligée

Digitized by Google

jusqu'alors. Il s'imposa courageusement la tâche difficile de remplir cette lacune, et jamais projet ne fut peut-être exécuté avec un succès plus complet. La première édition de son histoire de la Belgique, tirée à 1500 exemplaires, fut épuisée en moins de quinze jours. L'archevêque de Malines et l'évêque de Liége écrivirent à l'auteur les lettres les plus flatteuses, l'Institut historique lui ouvrit ses portes, et le roi des Belges, en acceptant l'exemplaire que M. Delin eut l'honneur de lui présenter, daigna lui dire : « J'espère, monsieur, qu'un jour » mon fils apprendra dans votre ouvrage les premières notions » de l'histoire de sa patrie. »

M. Delin eut la générosité de refuser la gratification qui lui fut offerte de la part du gouvernement pour la publication de son *Histoire de la Belgique*.

Son activité, lorsqu'il s'agissait de travailler pour le bien commun, ne connaissait point de bornes : on le vit à la tête de toutes les institutions philanthropiques établies à Anvers dans le but de répandre à la fois, dans les rangs inférieurs de la société, l'instruction et les largesses de l'opulence. Il fut successivement secrétaire, puis président de la société *Tot nut der jeugd;* président de la société des intituteurs d'Anvers; secrétaire de la commission de surveillance de l'école dominicale ; co-fondateur et secrétaire du salon d'exposition d'ouvrages d'art et d'agrément au profit de la même institution.

Ce fut dans la nuit du 22 au 23 janvier 1835 que la ville d'Anvers perdit cet excellent citoyen.

M. Delin avait depuis long-temps le pressentiment de sa fin prochaine; mais cette idée ne le troublait jamais. Il vit approcher la mort avec cette tranquillité et cette confiance qu'inspire à l'homme vertueux le témoignage de sa conscience : « Je meurs » sans crainte ; je n'ai jamais fait de mal à personne. » Ce furent ses dernières paroles.

Le jour de ses funérailles fut pour la ville d'Anvers un vrai jour de deuil public : des larmes étaient dans tous les yeux ; son éloge dans toutes les bouches.

Ses nombreux amis ont conçu le projet d'ériger un monument funèbre à sa mémoire : nous proposons d'y faire graver l'inscription suivante qui est le résumé de sa carrière si courte, mais si pleine de mérites ;

Transivit benefaciendo.

Félix Bogaerts,
Professeur d'histoire à l'Athénée d'Anvers.

— La société royale des beaux-arts et de littérature de Gand a décidé de mettre au concours deux questions, l'une d'histoire, l'autre de poésie.

La question d'histoire est la suivante : *Éclaircir par une dissertation historique un point quelconque de l'histoire de Flandre, au choix des concurrens.*

Digitized by Google

Le sujet proposé pour le concours de poésie est *De Lof des Landbouws en der Planten-Kweekery in Vlaenderen.* La pièce devra être écrite en vers flamands.

Le prix pour la question d'histoire sera une médaille en or de la valeur de 250 francs, et le prix pour la question de poésie une médaille en or de la valeur de 150 francs.

Les réponses à la question de poésie devront être envoyées de la manière accoutumée avant le 15 novembre 1835, et les réponses à la question d'histoire avant le 15 juin 1836, à M. Alvin, secrétaire de la classe de littérature, rue Terre-Neuve.

— Un hommage direct va être rendu à Gand à la mémoire de *Ruwart*, Jacques van Artevelde; un immense balcon en fer, vrai chef-d'œuvre de ciselure, vient d'être placé au premier étage, et dans toute l'étendue en largeur, de la maison qu'il a occupée, place de la Calandre; M. J. Van Ooteghem, qui vient de faire construire à neuf toute la partie de la façade qui donnait sur cette place, et qui d'ailleurs n'était déjà plus celle de la maison du XIVe siècle, se propose d'y consacrer la mémoire de ce grand concitoyen, en y plaçant une inscription votive et expiatoire en quelque sorte; des deux côtés de cette inscription seront, dit-on, ciselés les écussons de sa noble famille, et de celle de Beverhuize, une des plus illustres de la Flandre, à laquelle appartenait l'épouse de Jacques; des faisceaux consulaires, comme emblême de la dignité directoriale de *Ruwart* et d'autres attributs allégoriques, embellissent déjà cette belle devanture de la façade.

Nous ajouterons qu'un drame dont Artevelde est le héros vient d'être représenté avec succès à Bruxelles. Nous nous proposons d'en rendre compte dès qu'il nous sera parvenu et de distribuer à l'auteur, M. Joly, la part d'éloge et de critique qu'il pourra mériter.

FIN DU TOME PREMIER.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER.

Pages.
Appel et statuts de l'association 7
De la poésie dans l'histoire. — Al. Ysabeau 17
Arnold de Wachtendonck. — M.-L. Polain 31
Mœurs et coutumes liégeoises au moyen-âge. — 1er fragment; les croix de Verviers. — Le même 39
Maestricht (poésie). — Th. Weustenraad 44
Rêveries (poésie). — F. Thys 49
M. Noyer. — J. Demarteau 51
Des titres de la Belgique à l'orgueil national. — Ch. Faider. 73 et 201
Description des médailles frappées depuis le commencement de la révolution belge de 1830 jusqu'aujourd'hui. — Guioth 92, 169, 314
Guerre de la vache. — A. Borgnet 102
Au dix-neuvième siècle (poésie) — Th. Weustenraad . . 110
A. M. (poésie) — M. S. 115
Les bruits du soir (poésie) — Eugénie P***** 117
La Mal St.-Jacques ou les Chiroux et les Grignoux. — M.-L. Polain 137
Une légende de la Hesbaye. — Rasse à la barbe (1185) — Le baron De Reiffenberg 154
De la comédie en 1835. — Al. Ysabeau 175
Biographie belge (Lahure) — H. Delmotte 221
Des sourds-muets, 1er article. — Ch. Pouplin 238
Etudes de mœurs et de critiques sur les poètes latins de la décadence, par M. Nisard. — F. A. V. H. 245
La grande voix (poésie). — Th. Weustenraad 253
Regret (poésie). — Le même. 254
Indifférence (poésie). — Le même. 255
Vœu (poésie) — Le même 257
Biographie belge (Fr. dom Maur d'Antine). — M.-L. Polain. 265
Du drame moderne, 1er article. — Al. Ysabeau . . . 271
L'enfant du désert (nouvelle) — Zoé Gatti née De Gamond. 282
Pierre-Paul Rubens. (Correspondance) — Cudell 300
A Madame Van S*********. — Eugénie P*****. . . . 322
Procès-verbal de l'assemblée générale du 2 juillet 1835 . 329
Discours de M. Jamme. 331
Rapport de M. le secrétaire-général sur l'état de l'Association. 336

Digitized by Google

Le suicide (poésie). — F.-H. Colson 348
Voyages et aventures de M. Alfred Nicolas au royaume de Belgique, par Justin***. — Th. Wenstenraad . . 352
Voyage pittoresque et industriel dans le Paraguay-Roux et la Palingénésie Australe. — C. M. 373
Le feu au château, ou la châtelaine sauvée (poésie) — L. Labar 381
Analyses critiques 57, 119, 188, 384
Mélanges 64, 135, 195, 259, 325, 386

ERRATA DU TOME PREMIER.

Page 37, il faut lire ainsi les vers de Jehan Molinet, concernant Guillaume de la Marck :

J'ay veu la fiere barbe,
Qui tant se rebarba,
Doulx comme saincte Barbe,
Quant on le desbarba,
Sans couvrechief qui buë
A Trect fut desbarbé
De sa barbe barbuë,
Car il vint à jubé.

C'est la leçon que nous trouvons dans l'édition des *poésies de Molinet*, à la suite de la *légende de Maistre Pierre Faifeu*. Paris, Urbain Coustelier, 1723, pet. in-8°.

Pages 50, Il interroge l'heure dont la voix inflexible, *lisez* il interroge l'heure et sa voix inflexible.
209, Hulerus — Huterus.
D'Antini — D'Antine.
Foppeus — Foppens.
Paquet — Paquot.
Butkeus — Butkens.
211, Pellet — Pollet.
220, Le mal en arrière — Le mal est en arrière.
229, Affronta — Affronter.

Digitized by Google

LISTE des Membres de l'Association nationale pour l'encouragement et le développement de la littérature en Belgique.

LE ROI.

Beaufays, libraire, à Liége, 32 exempl. placés à Verviers (*).
Bellefroid-Lazarus, rentier, à Liége.
Bertrand, Ch., avocat, à Liége.
Bertrand, receveur de l'enregistrement, à Chênée.
Billon, H., à Liége.
Bouhon, employé, à Liége.
Brixhe, G.-E., avocat-général à la cour d'appel, à Liége.
Brixhe, Arist., commissaire de district, à Charleroy.
Brabant, bourgmestre, à Namur.
Bosch, lieutenant-colonel du génie, à Liége.
Brouwet, receveur de l'enregistrement, à Ath.
Borgnet, juge d'instruction, à Namur.
Bronne, L., inspecteur des postes, à Liége.
Broich (de), Ed., baron, bourgmestre, à Montzen (canton d'Aubel).

Conway, secrétaire du Roi, à Bruxelles.
Carlier, avocat, à Liége.
Cartuyvels, juge, à Liége.
Charlier, M.-F., directeur de l'école spéciale de commerce, à Liége.
Collette, J.-J., juge, à Liége.
Colson, F.-H., professeur, à Liége.
Comhaire, employé aux postes, à Liége.
Cordonnier, instituteur, à Liége.
Coumanne, J.-P., employé, à Liége.
Chokier, juge de paix, à Liége.
Cousturier, juge d'instruction, à Tongres.
Capitaine, F., avocat, à Liége.
Chênedollé (de), professeur à la faculté libre de philosophie, à Liége.

Decortis, professeur au Conservatoire, à Liége.
Defrance, Ph., à Liége.
Dejosé, Fr., employé, à Liége.
Deleeuw, membre des états, à Liége.
Delooz, Ant., à Liége.
Delpier, E., rentier, à Liége.
Demarteau, J., employé aux postes, à Liége.
Dumonceau, commissaire de district, à Liége.

(*) Les noms de ces nouveaux associés paraîtront dans la liste supplémentaire du 2me volume.

Digitized by Google

Denis, A., à Liége.
Dognée, aîné, avocat, à Liége.
Doreye, avocat-général, à Liége.
Dumont, A., membre correspondant de l'Académie de Bruxelles, à Liége.
Duparque, L., à Liége.
Drion, Aug., à Liége.
Delgoffe, J., à Liége.
Deleeuw, Ant., rentier, à Liége.
Delau, notaire, à Ensival.
Detrooz, notaire, à Verviers.
Defacq, receveur des contributions, à Beaufays.
Descardre, jardinier-pépinieriste, à Chênée.
Ducpétiaux, inspecteur-général des prisons, à Bruxelles.
Denis, L., de Liége, peintre d'histoire, à Paris.
Del Marmol, receveur de l'enregistrement, à Rochefort.
Del Vaux, bourgmestre, à Fouron-le-Comte.
Dupuis, receveur de l'enregistrement, à Visé.
Decerf, conservateur des hypothèques, à Namur.
Dewaremme, à Liége.
Develette, notaire, à Dinant.
Delmotte, bibliothécaire et archiviste, à Mons.
Delbruyère, conservateur des hypothèques, à Charleroy.
Defooz, juge, à Tongres.

Ernst, notaire, à Aubel.
Euler, commis-libraire, à Liége.
Ernst, substitut du procureur-général, à Liége.

Forgeur, avocat, à Liége.
Francotte, L., à Liége.
Frankinet, avocat, à Liége.
Frankignoul, Ant.-Jos., à Flémalle-Haute.
Fallise, Vict., avocat, à Liége.
Faider, Ch., avocat, à Bruxelles.

Gellas, artiste dramatique, à Bruxelles.
Guioth, ingénieur des ponts et chaussées, à Liége.
Gilkinet, P., notaire, à Liége.
Godet, V., à Liége.
Groulard, V., conducteur des ponts et chaussées, à Liége.
Grosfils, A., conducteur des ponts et chaussées, à Liége.
Guillaume, F., employé, à Liége.
Giroux, conservateur des hypothèques, à Verviers.
Gigault, receveur de l'enregistrement, à Binche.
Gaggia, directeur d'institut, à Bruxelles.
Grandgagnage, conseiller à la cour d'appel, à Liége.
Gruiter (de), conservateur des hypothèques, à Anvers.
Griez, conservateur des hypothèques, à Mons.

Digitized by Google

Grandgagnage, fils, à Liége.
Gatti (Madame), née de Gamond, à Bruxelles.

Haenen, conseiller à la cour, à Liége.
Haneuse, candidat au notariat, à Liége.
Helbig, fils, à Liége.
Henaux, avocat, à Liége.
Hennebert, rentier, à Liége.
Hennequin, N., avocat, à Liége.
Henrotte, J., employé, à Liége.
Heptia, H., avocat, à Liége.
Herminne, instituteur, à Liége.
Horky, instituteur, à Liége.
Houyet, commis négociant, à Liége.
Hubart, directeur des postes, à Liége.
Humblet, commis à la direction de l'enregistrement et des domaines, à Liége.
Henrard, professeur de musique, à Liége.
Herman, commis-libraire, à Liége.

Jamme, L., bourgmestre, à Liége.
Jacobs, C., étudiant, à Liége.
Jamme, J., à Liége.
Jenicot, avocat, à Liége.
Joiris, employé, à Liége.
Jardon, frères, à Verviers.
Jehotte, Félix, directeur du Mont-de-Piété, à Liége.

Lebeau, gouverneur de la province de Namur, à Namur.
Labar, L., professeur, à Dinant.
Lalau, professeur à l'Ecole de commerce, à Liége.
Lamaye, A., à Liége.
Lambinon, notaire, à Liége.
Lannoy (de), N., rentier, à Liége.
Laran, commis en librairie, à Bruxelles.
Lavalleye, Ed., à Liége.
Lavalleye, père, receveur de l'enregistrement, à Liége.
Lebidart (de), substitut du procureur du roi, à Liége.
Lecharlier, employé, à Liége.
Lechat, V., à Liége.
Leclerc, B., employé, à Liége.
Lecoq, J., substitut du procureur du roi, à Liége.
Lhoest, J.-G.-J., avocat, à Liége.
Lhoest, Jules, à Liége.
Ledent, professeur, à Liége.
Lekeu, juge de paix, à Dalhem.
Leburton, J.-F., à Flémalle-Haute.
Lemaire, professeur à l'Université, à Liége.
Ladrière (de), receveur de l'enregistrement, à Mons.

Digitized by Google

Lignian, receveur des domaines, à Mons.
Lobet, négociant, à Verviers.

Mélotte, Ad., avocat, à Liége.
Mélotte, père, receveur, à Liége.
Micha, F., commis à la Régence, à Liége.
Mondonville (de), artiste dramatique, à Liége.
Mottard, J.-L., receveur, à Liége.
Mottard, P., à Liége.
Müller, Cl., avocat, à Liége.
Mullendorf, à Verviers
Mareschal, inspecteur de l'enregistrement, à Huy.
Martiny, directeur des taxes municipales, à Liége.

Neuville, Ed., étudiant, à Liége.
Neuville, J., à Liége.
Noé, fils, à Liége.
Nihoul, notaire, à Seraing.
Nyst, à Montzen (canton d'Aubel).
Nypels, juge, à Namur.

Ostrowski, lieutenant d'artillerie, à Liége.

Polain, M.-L., conservateur des archives de la province, à Liége.
Pâques, notaire, à Liége.
Pirnay, fils, à Liége.
Pirotte, A., employé, à Liége.
Putzeys, H., avoué, à Liége.
Pouplin, instituteur de sourds et muets, à Liége.
Philipps, Ch., docteur en médecine, à Liége.
Perwez, contrôleur, à Chênée.
Poulet (Mlle), Eugénie, à Bruxelles.

Quetelet, secrétaire perpétuel de l'Académie de Bruxelles, à Bruxelles.

Rogier, Ch., gouverneur de la province d'Anvers, à Anvers.
Radelet, notaire, à Ougrée.
Richard-Lamarche, négociant, à Liége.
Rigo, J.-M., candidat au notariat, à Liége.
Robert, Auguste, avocat, à Liége.
Roggen, à Cologne.
Rombeaux, à Liége.
Rosenkranz, professeur à l'Ecole de commerce, à Liége.
Rongier, H., imprimeur, à Liége.
Rouveroy (de), F., rentier, à Liége.
Rongé, Ch., docteur en médecine, à Liége.
Renardy, peintre, à Liége.
Renault, lieutenant-colonel d'artillerie, à Liége.
Rasse (de), inspecteur de l'enregistrement, à Mons.

Digitized by Google

Rosen-Haren, (baron de).
Reiffenberg (baron de) professeur à l'Université de Louvain, à Louvain.

Schoonbroodt, archiviste-adjoint, à Liége.
Schmerling, docteur en médecine, à Liége.
Selys-Lonchamps (de), Ed., à Liége.
Simony (de), Cl.-Jos., rentier, à Spa.
Soubre, Et., artiste, à Liége.
Stas, substitut du procureur-général, à Liége.
Stas, D., éditeur du *Courrier de la Meuse*, à Liége.
Schiffer, maître de langue, à Liége.
Simonon, rentier, à Liége.
Simens, juge, à Tongres.
Saint-Genoit (de), avocat, à Gand.

Thys, avocat, à Hamoir.
Terwagne, A., à Liége.
Tielemans, conseiller à la cour d'appel, à Bruxelles.
Toussaint, greffier, à Bruxelles.

Van der Trappen, professeur à l'Ecole de commerce, à Liége.
Vanderzanden, commis des postes, à Liége.
Van Hulst, avocat, à Liége.
Vannière, Th., institutrice, à Liége.
Vaust, Th., docteur en médecine, à Liége.
Vercken, Ed., procureur du roi, à Liége.
Vercken, N., négociant, à Liége.
Villers, à Liége.
Vandermeer, docteur en médecine, à Liége.
Verninck, fils, à Liége.
Vandermaesen, procureur du roi, à Verviers.
Vauthier, professeur à l'Athénée royal, à Bruxelles.
Visschers, à Liége.
Vancamp, substitut du procureur du roi, à Anvers.
Voisin, professeur à l'Université de Gand, à Gand.

Wanson, A., artiste, à Liége.
Weustenraad, T., auditeur militaire, à Liége.
Wodon, inspecteur de l'enregistrement, à Verviers.
Wodon, F., directeur de ventes publiques, à Namur.
Weustenraad, notaire, à Woerindael.
Weustenraad, avoué, à Tongres.
Wiet, juge, à Tongres.
Wautelet, auditeur militaire, à Namur.

Xhenemont (de), commis, à Liége.

Ysabeau, professeur, à Liége.

La Société d'Émulation, un exemplaire, à Liége.
Le ministère de l'Intérieur, un exemplaire, à Bruxelles.

Digitized by Google

Digitized by Google

13 vol.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google